

**DOSSIER EX075470\_FERME BACHELIER, MORMANT**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Ferme Bachelier

Commune : Mormant

Département : 77

Datation : en partie 13ème siècle

Description synthétique : Ferme

Identité du propriétaire : Commune de Mormant



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Au cœur du village de Mormant, à la limite de la Brie française, la ferme Bachelier, qui tient son nom de son dernier propriétaire exploitant, s'adosse à l'église du XIIIe s. Il s'agissait à l'origine d'un château féodal dont la première mention remonte à 1206, lorsque Regnault de Mormant, l'un des premiers seigneurs connus, octroya les premières coutumes à la paroisse. Le fief de Mormant connut plusieurs propriétaires, dont les Célestins de Paris. Au cours du XVIIe s. le château fut progressivement transformé en ferme, comme la plupart des manoirs féodaux de la région. A partir de 1710, la ferme connut un grand essor avec Pierre Grassin, directeur général des monnaies de France, qui réunit plusieurs fiefs pour constituer l'une des plus importantes terres de Brie, avec la ferme de Mormant pour épice centre.

Celle-ci répondait au schéma classique de la ferme briarde, un grand quadrilatère ayant pour seule ouverture sa porte charretière. La ferme a évolué avec l'intensification et le perfectionnement des cultures ; des bâtiments se sont développés au XVIIIe s. au-delà de la cour primitive, dont la marque est visible dans la cour. De même, des petites maisons servant à loger le personnel ont été édifiées de chaque côté de l'entrée. Les très belles écuries seigneuriales, à voutains en berceau, appareillés en chevrons de briques, ainsi que les escaliers sont sans doute les éléments les plus anciens encore visibles, et datent du XVIIe s. Le corps de logis a été reconstruit au XIXe s. L'ensemble des bâtiments porte la marque de ses différentes utilisations, avec par exemple le bâtiment dédié à la distillerie, l'un des plus tardifs, ou la lucarne fenièrre. Une grande harmonie se dégage de cette cour qui n'a plus subi de transformation depuis la fin du XIXe s.

**DOSSIER EX075278\_ THEATRE DE PLEIN AIR, DIT LE CLUB, FLEURIS-MEROGIS**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Théâtre de plein air dit le Club

Commune : Fleury-Mérogis

Département : Essonne

Datation : Années 1950

Description synthétique : Théâtre de plein air

Identité du propriétaire : Union mutualiste Initiative santé  
(association)



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Le théâtre de plein air du domaine du château de Fleury s'inscrit dans un site à l'histoire longue et plurielle, illustrée par plusieurs typologies architecturales. L'ancienne demeure seigneuriale, reconstruite vers 1726 par les Joly de Fleury comme relais de chasse et maison de plaisance, se dresse à l'entrée du domaine. Succédant aux Joly de Fleury, leurs successeurs au XIXe siècle, et notamment le grand industriel Edmond Bartissol, conservent au château cet usage mondain. La Seconde Guerre mondiale le fait cependant entrer dans une ère nouvelle. Acheté par souscription nationale en 1947 par la Fédération nationale des déportés et internés, le château accueille dès l'année suivante en post-cure les déportés de Buchenwald, dans l'objectif de les ré-acclimater dignement et de favoriser leur réinsertion professionnelle. Cette vocation perdure aujourd'hui avec l'établissement et service de réadaptation professionnelle (ESRP).

Probablement conscients de l'intérêt des divertissements dans le cadre des soins, les fondateurs du centre commandent à André Bruyère, ancien résistant et organisateur de cérémonies après la guerre, un petit théâtre polyvalent qui prend forme au début des années 1950. D'une grande qualité plastique, sa silhouette est marquée par le vaste porche, qui permet d'être utilisé comme théâtre en plein air. A l'arrière se déploie la salle de spectacle, largement éclairée côté sud par des baies sur toute la hauteur, complétée par un toit ouvrant. L'aile latérale s'étire perpendiculairement, basse et courbe, et accueille le bar, la salle de jeux et une bibliothèque.

Le domaine est composé de nombreux bâtiments dispersés, dont un EHPAD. L'hétérogénéité architecturale de ces bâtiments témoigne de l'histoire d'un lieu à la charge mémorielle exceptionnelle.

**DOSSIER EX075349\_ CHÂTEAU DE MAISON BLANCHE, GAGNY**

**Dispositif** □: Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** □: CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination □: Château de Maison Blanche

Commune □: Gagny

Département □: Seine-Saint-Denis

Datation □: 1ère moitié XVIIIe

Description synthétique □: Maison de plaisance

Identité du propriétaire □: Commune de Gagny



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Les premières mentions du château de Maison-Blanche remontent aux années 1520. L'archéologie et l'étude de ses plans, depuis la carte de l'abbé de la Grive, en 1740, témoignent des transformations successives des bâtiments annexes autour du château central. Le domaine comportait notamment une ferme importante, un pigeonnier, disparus au XIXe s., ainsi qu'un grand parc d'agrément. Maison de campagne ou maison des champs, liée à une activité agricole, elle devait accueillir à la belle saison et pour les récoltes, ses propriétaires qui, jusqu'au début du XVIIIe s., occupèrent des charges dans l'entourage royal. A partir de 1710, cette villégiature connut un nouveau type de résidents. Le Régent, Philippe II d'Orléans, acquit le château pour y faire élever ses enfants naturels. Angélique de Froissy, l'une de ses filles, y célébra ses noces en 1718. Maison-Blanche resta propriété de descendants d'enfants naturels du Régent jusqu'au début du XIXe s. Plusieurs familles d'industriels et banquiers se succédèrent ensuite, inscrivant leurs armes en plusieurs endroits et apportant quelques modifications au bâtiment.

Le château se distingue par une composition néo-classique se développant sur un plan parfaitement carré. Les deux niveaux sont surmontés d'un étage de comble brisé, animé sur chaque côté d'une lucarne-attique qui, sur les façades avant et arrière, est couronnée d'un fronton en demi-cercle. Côté rue s'y déploient, dans un style Louis XVI, les armes des Teusch, propriétaires de 1884 à 1923. L'axialité est renforcée sur ce côté par le portique d'entrée à colonnes. Le décor des façades, entièrement enduites, est structuré par le percement régulier des baies à agrafes, les chaînages d'angle, creusés dans l'enduit, et la corniche à consoles géminées qui court sous l'étage de combles. La marquise en serrurerie, installée sur la façade côté jardin, porte le chiffre de la famille Cartier-Bresson, fondatrice de la société française des cotons à coudre, alors installée à Pantin, et propriétaire de Maison-Blanche de 1877 à 1884.

Intérieurement, les différents usages du château ont entraîné des remaniements mais sa distribution autour d'une croix centrale reste perceptible, à partir du vestibule d'entrée desservant l'escalier d'honneur et les salons sur jardin. L'un d'eux conserve boiseries de style Louis XV et parquet à point de Hongrie. Plusieurs cheminées sont également à mentionner,

dont une intéressante néo-gothique. Enfin, le réseau de caves voûtées en pierre de taille du XVIIe s. constitue l'assise et la partie la plus ancienne du château.

Lorsqu'en 1923 le château est vendu et transformé en hôtel, le lotissement de son parc débute. La chapelle début XIXe est détruite dès les années 1930 et la grande pièce d'eau et son belvédère se trouvent désormais isolés du château, dans un parc devenu public. Ce contexte urbanisé, séparant le château de son environnement, plaide pour une labellisation du bâtiment seul.

**DOSSIER EX072380\_ATELIER 11 CITE FALGUIERE, PARIS**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Atelier 11 Cité Falguière

Commune : Paris

Département : 75

Datation : 1870

Description synthétique :

Identité du propriétaire : Liudmila Ovchinnikova



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Le n°11 de la cité Falguière constitue, avec le n° 9 attenant, le dernier bâtiment d'origine de la cité construite dans les années 1860-1870 par Jules-Ernest Bouillot, praticien du sculpteur Falguière. Son projet était d'y édifier, en vue de leur location, des ateliers d'artistes. Falguière, Brancusi, Foujita y travaillèrent. Le n°11 accueille ensemble Chaïm Soutine et Amedeo Modigliani de 1916 à 1918. L'atelier fut occupé par le sculpteur hongrois Antoine Rohal jusqu'en 1978, puis jusqu'en 2021 par la peintre franco-serbe Mira Maodus, qui en était propriétaire. Ce lieu est demeuré depuis son origine un atelier d'artiste et sa structure et ses dispositions intérieures ont été conservées pour l'essentiel. Le n°11 est le dernier vestige de cette cité, avec la partie arrière, invisible depuis la rue, qui comprend trois logements en briques ayant conservé leurs façades d'origine. C'est dans l'un d'eux que vécut Foujita.

Le n°11 présente la même façade que celle que l'on peut voir, fait exceptionnel, sur un tableau que Soutine a peint de son atelier (1915-16, collection particulière). L'atelier se développe sur trois niveaux : la pièce principale en rez-de-chaussée, une mezzanine plus récente et un niveau de cave en sous-sol, entièrement rénové.

L'association s'emploie à maintenir ce lieu dans sa vocation première en y accueillant depuis deux ans des artistes en résidence. Si aujourd'hui cet atelier constitue un témoignage rare et précieux de l'Ecole de Paris, son état de conservation nécessite une rénovation complète.

**DOSSIER EX075389\_ BÂTIMENT AVIRON DE LA SOCIETE NAUTIQUE ET MAISON DU GARDIEN ATTENANTE, LAGNY-SUR-MARNE**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Bâtiment aviron et maison du gardien attenante

Commune : Lagny-sur-Marne

Département : Seine-et-Marne

Datation : 1910

Description synthétique : Club nautique (aviron)

Identité du propriétaire : Commune de Lagny-sur-Marne



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Fondée en 1905 par Adrien Frilet, rameur de la Société Nautique de la Marne, la Société Nautique de Lagny anime les bords de Marne de l'est parisien par la pratique de l'aviron depuis 118 ans. Elle évolue aujourd'hui dans la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire rayonnant sur plus de 35 km dans une zone d'influence du secteur Val d'Europe Disney.

Ensemble patrimonial remarquable témoignant de l'essor des loisirs nautiques et de la villégiature de bord d'eau qui se développèrent au XIXème siècle, il abrite, dans son état actuel, plusieurs bâtiments construits entre 1910 et 1974 et entretenus par la municipalité de Lagny propriétaire :

- un garage à bateau d'environ 600 m<sup>2</sup> d'une contenance de 100 bateaux en rez-de-chaussée

- un atelier à bateau d'environ 40 m<sup>2</sup>

- une maison de gardien d'environ 70 m<sup>2</sup> construite en 1911 par l'architecte DPLG M. GILLON.

- un bâtiment provisoire situé à l'arrière du bâtiment principal comprenant une salle de préparation physique d'environ 65 m<sup>2</sup>, une salle avec réserves à l'étage de 48 m<sup>2</sup>, un vestiaire homme, un vestiaire femme de 35 m<sup>2</sup> chacun, un bureau administratif de 12 m<sup>2</sup>.

Ces constructions ont conservé leur physionomie et éléments d'origine (ossature bois/ métal et bardage bois) y compris les ouvrants, les garde-corps et la toiture.

Aujourd'hui ce lieu est retenu comme base arrière des Jeux Olympiques et Para-Olympiques Paris 2024 ce qui a conduit la Ville de Lagny à entreprendre une rénovation des équipements et leurs mises en conformité (vestiaires, accès PMR). La maison du gardien (1911) et la façade construite en 1910 en ont été exclues et doivent faire l'objet des restaurations ultérieures.

Exceptionnel témoin du nautisme de rivière en Ile-de-France, pratique sportive centenaire, toujours actuelle et vivante, le site présente un intérêt de premier ordre pour l'histoire contemporaine de la Région. Il appartient à un corpus de rares exemples de même nature encore préservés tels que l'atelier Sequana (hangar à yoles) de l'île des Impressionnistes à

Chatou ou encore le Rowing club de Saint-Ouen à Courbevoie, le club de l'aviron Marne et Joinville, et le cercle de la Voile de Paris aux Mureaux, labellisés patrimoine d'intérêt régional.

**DOSSIER EX075281\_ DOMAINE DE LA CHESNAIE COMPRENANT LE CHÂTEAU, L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE ET PARC, L'ESPACE PUBLIC PAYSAGER, SEINE-PORT**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Domaine de la Chesnaie

Commune : Seine-Port

Département : Seine-et-Marne

Datation : XVII-XVIIIe s.

Description synthétique : Maison de campagne

Identité du propriétaire : Commune de Seine-Port



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La première mention du château de la Chesnaie remonte aux années 1660, avec le nom de son constructeur, Gueslin de la Salle. Le bâtiment rectangulaire figure sur le plan d'intendance des années 1780, avec ses communs et un vaste jardin composé de parterres et de grandes allées. En 1797, Jean-Benoît-Vincent Barré (1735-1824), architecte à qui l'on doit le château du Marais (Le Val-St-Germain, 91) se retire dans sa propriété de la Chesnaie. C'est à lui qu'on attribue le sobre néo-classicisme du bâtiment. Son ornementation est réduite au minimum avec des chaînages d'angle, des encadrements de baies en plates-bandes et un bandeau courant sous la corniche sur les quatre façades enduites. Seule la porte d'entrée est encadrée de pilastres et entablement. Cette élégante simplicité correspond à l'esprit d'une maison de campagne, affranchie du formalisme de la ville. Quelques éléments de décor subsistent au rez-de-chaussée, transformé en école. Le vestibule traversant, d'où part l'escalier d'honneur en bois, est recouvert de boiseries du XIXe s. tout à fait originales et de grande qualité. D'inspiration néo-gothique, le panneautage est composé de végétaux grimpants, décor rare dans les maisons de campagne françaises.

Cette propriété demeura privée jusqu'à sa vente à la commune en 1954. Son dernier propriétaire, David Hahn, diamantaire, l'avait achetée aux Sigrand, fondateurs des grands magasins parisiens Sigrand. Hahn quitta la France en 1940 pour se réfugier aux Etats-Unis, où il obtint la nationalité américaine et demeura. Le contrat de vente à la commune prévoyait la création d'un parc et aire de jeux, le logement du personnel municipal et le lotissement d'une partie du parc à « des prix très bas » pour « permettre aux familles nombreuses de la commune qui sont logées dans des taudis de faire construire des habitations ». La création d'une école est postérieure. Aujourd'hui le parc de 40 hectares, avec son allée et son cèdre remarquable, est ouvert à la promenade.



**DOSSIER EX075372\_ ANCIENNE GARE DE MASSY-PALAISEAU, MASSY**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Ancienne gare de Massy-Palaiseau,  
ligne de Sceaux puis RER B

Commune : Massy

Département : 91

Datation : 1934-1938

Description synthétique : Bâtiment-voyageur Art déco de  
l'architecte Louis Brachet

Identité du propriétaire : RATP, Paris Sud Aménagement  
étant titulaire d'une convention  
d'occupation temporaire pour une  
durée de 50 ans



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

L'ancienne gare de Massy-Palaiseau constitue l'une des réalisations marquantes du premier projet de « Métro express régional » (ancêtre du RER), confié en 1929 à Compagnie du Métropolitain de Paris : il s'agissait d'assurer la mobilité des banlieusards à l'heure de la forte croissance de l'agglomération durant l'Entre-deux-Guerres. La nouvelle gare remplace la gare initiale de la ligne de Sceaux.

Son architecte, Louis Brachet, auteur également des gares de Gentilly et de Cité Universitaire sur la même ligne, était membre de la Société des Architectes modernes fondée en 1922 par Frantz Jourdain, Hector Guimard et Henri Sauvage. La gare de Massy-Palaiseau, son œuvre la plus marquante, est élevée de 1934 à 1938 selon un style Art déco monumental qui emprunte également au régionalisme – afin d'annoncer l'arrivée du voyageur "à la campagne". Elle marie comme il se doit les matériaux les plus modernes (béton, brique industrielle, grès cérame) à des références traditionnelles. Elle a conservé ses nombreux calepinages de briques, ses amples volumes intérieurs, ses sols et ses escaliers monumentaux décorés de mosaïques de grès cérame.

Elevée au cœur d'un quartier en profonde mutation, elle constitue aujourd'hui l'un de ses rares repères historiques. Désaffectée en 2011, elle fait actuellement l'objet d'un projet de tiers-lieu.

**DOSSIER EX075370\_ CIMETIERE DES CHIENS, ASNIERES-SUR-SEINE**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Cimetière des chiens

Commune : Asnières-sur-Seine

Département : Hauts-de-Seine

Datation : 1899

Description synthétique : Cimetière d'animaux : parc, clôture, tombes, monuments funéraires et commémoratifs

Identité du propriétaire : Commune d'Asnières-sur-Seine



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

En 1899 profitant d'une nouvelle loi autorisant l'enfouissement des animaux, l'écrivain Georges Harmois et la journaliste féministe Marguerite Durand créent la Société Française Anonyme du Cimetière pour Chiens et autres Animaux Domestiques. Pour mener à bien cette entreprise originale et inédite, ils achètent la moitié de l'île dite des « Ravageurs » située en amont du pont de Clichy qui sera rattachée à la berge en 1979 par le comblement d'un bras de la Seine. Le projet est confié à l'architecte parisien Eugène Petit, dont plusieurs immeubles du XIV<sup>e</sup> arrondissement portent la signature. Ce dernier conçoit ainsi un majestueux portail de style Art nouveau, flanqué de deux portes pour le passage des piétons, ouvrant sur un cimetière-jardin organisé en quatre sections (chiens, chats, oiseaux et autres animaux). Parmi les plus de 800 tombes, qui jalonnent les allées, plusieurs se distinguent par leur qualité architecturales et artistiques. Elles abritent parfois des animaux illustres (Rintintin, Prince of Wales, ...) - dont certains se sont distingués pour leurs services rendus (chiens policiers) - ou appartenant à des célébrités (Saint-Saëns, Courteline, Sacha Guitry, Houellebecq).

Ce cimetière, premier du genre en son temps, connaît un vif succès dès son ouverture en 1899. Pendant près d'un siècle cet engouement ne faiblit pas et dépasse les frontières régionales et nationales jusqu'en 1987 où le conseil d'administration décide sa fermeture. Une mobilisation s'engage alors pour le sauver soutenue par la mairie d'Asnières qui demande son classement à la Commission départementale des Hauts-de-Seine. Le 29 juin 1987 le site est inscrit par arrêté ministériel pour son « intérêt à la fois pittoresque, artistique, historique et légendaire ». La mairie parvient deux ans plus tard à racheter le terrain et en confie la gestion à une société indépendante avant de reprendre la main en 1997.

En 2001, le site connaît sa première campagne de restauration importante rendue nécessaire par l'état de relatif délabrement des lieux. Le portail monumental et certains monuments sont restaurés. Aujourd'hui la mairie souhaite rénover le site dans son ensemble : reprise de l'aménagement paysager et des tombes dont certaines méritent l'intervention de marbriers

spécialisés.

Unique en Ile-de-France et plus largement sur le territoire national, le cimetière compte aujourd'hui 859 concessionnaires de toute origine sociale et géographique, tandis que depuis sa création plus de 90 000 animaux y ont été inhumés. Si son inscription en 1987 l'a distingué au titre de site naturel et paysager remarquable, il mérite clairement une reconnaissance plus large pour sa singularité, son histoire et ses qualités architecturales qui en font un lieu patrimonial unique et exceptionnel.

**DOSSIER EX075357\_ EGLISE SAINT-MEDARD, EPINAY-SUR-SEINE**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Eglise Saint-Médard

Commune : Epinay-sur-Seine

Département : Seine-Saint-Denis

Datation : 1728-1736

Description synthétique : église

Identité du propriétaire : Commune d'Epinay-sur-Seine



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Elevée de 1728 à 1736 en remplacement d'une église médiévale, l'église Saint-Médard d'Epinay demeure le plus ancien monument de la commune après le pavillon de musique du parc de la Maison de santé des Béatus. Elle se distingue par sa façade de style jésuite et par son espace intérieur néo-classique : malgré plusieurs dommages importants (destruction du clocher durant le bombardement de 1870, destruction des vitraux du bas-côté sud en 1942, incendie du chœur en 1984) suivis de modifications, elle a conservé son unité stylistique.

Menacée par les opérations d'urbanisme des années 1970, elle doit son maintien à la protection (pour l'occasion) d'un ensemble important d'objets mobiliers datant des XVIIIe et XIXe siècles. Marqueur essentiel d'un tissu urbain en constante mutation, elle est par ailleurs fréquentée par une importante population cosmopolite. Son état de conservation demeurant préoccupant, elle fait aujourd'hui l'objet d'un important programme de restauration.

**DOSSIER EX075388\_ FORT DE SUCY, SUCY-EN-BRIE**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Fort de Sucy

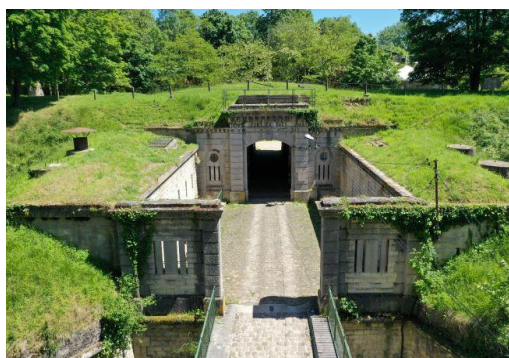
Commune : Sucy-en-Brie

Département : Val-de-Marne

Datation : 1879-1881

Description synthétique : Fort de la seconde ceinture de Paris

Identité du propriétaire : Commune de Sucy-en-Brie



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Le fort de Sucy appartient à la seconde ligne des "Fortifications de Paris", ceinture de forts défensifs érigés autour de Paris entre 1874 et 1882 à l'initiative du général Séré de Rivières, après la défaite de 1870. Il était chargé, avec les forts de Champigny et de Noisy-le-Grand, d'assurer la protection de la vallée de la Marne.

Construit de 1878 à 1881 sur les plans du capitaine du génie F. Azibert et de son équipe, le fort de Sucy, qui n'a pas bénéficié d'améliorations défensives durant la Première Guerre mondiale, se distingue par la conservation exceptionnelle de sa configuration d'origine : châtelet d'entrée avec pont-levis Pilter, caponnières, poudrière, traverses-abris ayant conservé leurs murs extérieurs, galerie de feu de revers aménagée dans le mur de contre-escarpe. La boulangerie a été installée en 1918. On déplore simplement la destruction de sa caserne par explosion, lors de l'évacuation de l'armée allemande dans la nuit du 24 au 25 août 1944. Propriété de la commune depuis 1970, le site bénéficie d'une importante valorisation conduite par l'association "A la Découverte du Fort de Sucy". Il est ouvert toute l'année à la visite.

Le fort de Sucy, qui constitue l'un des mieux conservés, étudiés et valorisés de la seconde ceinture de forts de la capitale, mérite le label du patrimoine d'intérêt régional. Il rejoint ainsi les trois autres unités déjà labellisés : Noisy-le-Grand (label du 07 juillet 2018), Cormeilles (label du 21 novembre 2018) et Domont (label du 20 mai 2022).

**DOSSIER EX075125\_ MOULIN DE SAINT-WITZ, SAINT-WITZ**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Moulin de Saint-Witz

Commune : Saint-Witz

Département : Val d'Oise

Datation : Entre 1820 et 1823

Description synthétique : Moulin à vent

Identité du propriétaire : Commune de Saint-Witz



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Le moulin de Saint-Witz s'impose comme le dernier exemplaire d'un ensemble de cinq moulins à vent attesté aux XVIIIe et XIXe siècles au sommet de la butte-témoin de Montmélian. Construit entre 1820 et 1823 par les époux Choquet, il aurait cessé de fonctionner en 1838 quelques années après le décès de M. Choquet, pour être transformé en habitation.

La robuste tourelle de 7,20 m de diamètre, bien conservée, est en maçonnerie mixte de calcaire et de meulière recouverte d'un enduit à la chaux (datant probablement du début du XXe siècle) aujourd'hui lacunaire. L'édifice est surmonté d'un toit conique culminant à 13,50 m. Ses ailes ont été déposées dès 1838 : le moulin ne possède plus aucun vestige, authentique ou restitué, de patrimoine technique. Associé, au sein du "Parc du moulin", au phare aéronautique de Saint-Witz (labellisé patrimoine d'intérêt régional le 25 janvier 2023), il constitue aujourd'hui l'emblème de la commune, dessiné sur son logo.

Offrant l'une des tourelles de moulin à vent les mieux conservées d'Île-de-France – sur un corpus aujourd'hui limité à 38 dont 8 en ruine – le moulin de Saint-Witz mérite le label du patrimoine d'intérêt régional.

**DOSSIER EX075354\_ SALLE DES FÊTES (ANCIEN FOYER MUNICIPAL), DEUIL-LA-BARRE**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Salle des fêtes

Commune : Deuil-la-Barre

Département : Val d'Oise

Datation : 1936

Description synthétique : Salle des fêtes communale

Identité du propriétaire : Commune de Deuil-la-Barre



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

En 1936, dans la foulée des travaux de réfection de la mairie, l'édile Paul Fleury planifie une nouvelle salle des fêtes. Le projet confié à l'architecte Louis Ponsin et construit dans un esprit d'économie<sup>[1]</sup> » exploite le potentiel du béton armé dans un style Art déco antiquisant dont il reprend le vocabulaire architectural : colonnes, cannelures, attique, ...). En façade, la rotonde annonce un hall de réception qui débouche sur une salle spacieuse de 1000 places comprenant un balcon-promenoir filant. L'édifice comportait à l'origine des décors de qualité dont certains subsistent (sols en mosaïque de céramique, modénature, cadre de scène). Si on peut déplorer la disparition des appliques, la création d'un faux plafond, ainsi que les remaniements du bar, il n'en reste pas moins que cette salle des fêtes, typique de la période de l'entre-deux-guerres, conserve de belles qualités architecturales ainsi que des éléments décoratifs dignes d'intérêt (bas-relief coiffant ornant le cadre de scène représentant les allégories de la tragédie et de la comédie, les remarquables ferronneries des portes d'accès).

L'édifice constitue ainsi un rare exemple de salles des fêtes Art déco de grande couronne bien conservée et ayant perduré dans sa destination première jusqu'à nos jours. La mairie souhaite une réhabilitation plus globale de ce bâtiment emblématique de la commune à la fois lieu de sociabilité (accueil des activités associatives), de culture (programmation de spectacle) et de loisirs (organisation de manifestations, accueil des scolaires, etc.).

<sup>[1]</sup> « Foyer municipal de Deuil-la-Barre », *Le bâtiment illustré*, mars 1936, p.25

**DOSSIER EX075279\_ VILLA MAURESQUE, HERBLAY-SUR-SEINE**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Villa Mauresque

Commune : Herblay-sur-Seine

Département : Val d'Oise

Datation : Fin 19<sup>e</sup> début 20<sup>e</sup>

Description synthétique : villégiature

Identité du propriétaire : Commune d'Herblay-sur-Seine



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La Villa mauresque située sur les quais de Seine à Herblay se distingue par son caractère exotique inspiré du style arabo-andalou. Elle est l'œuvre de Victor Madeleine un dessinateur industriel, également photographe et peintre, dont la biographie est relativement méconnue. Né en 1854, l'artiste acquiert plusieurs parcelles en bord de Seine de 1891 à 1914. Il s'attelle à la construction de sa villa dès l'achat des terrains soit peu après l'exposition universelle de 1889 qui a peut-être suscité son imaginaire et orienté son choix vers un orientalisme fantasmé alors en vogue à l'époque. Bien qu'édifié en deux temps (premier corps de bâtiment construit entre 1891 et 1894, puis réunification avec une maison attenante par la suite), l'édifice présente néanmoins une homogénéité certaine et a conservé sa physionomie d'origine ainsi qu'en attestent les photographies du début du siècle. Sa façade au large balcon filant couvert, scandée par des piliers architecturés, emprunte les poncifs du style hispano-mauresque : baies en fer à cheval, décor à motifs géométriques, oriel fermé par des moucharabiehs. L'intérieur reprend le même vocabulaire décoratif et présente des éléments de belle qualité, notamment les vitraux et les boiseries du salon ainsi que le patio.

A la mort de Victor Madeleine, en 1931, la maison est achetée par Arsène Lucien Banville d'Hostel, peintre, homme de lettres, officier de l'instruction publique. Sa fille en hérite, à sa mort en 1957. Elle vend la maison bien plus tard en 1994, à un artiste plasticien, photographe. Le nouveau propriétaire engage alors de nombreux travaux de restauration sur les boiseries de la façade, qu'il restaure à l'identique, tout comme le patio. M. Philippe Druillet, artiste plasticien, dessinateur et auteur de bandes dessinées, l'acquiert ensuite en 2012. Il vend sa maison à la ville en 2022 souhaitant qu'elle intègre le patrimoine communal. La villa constitue en effet un édifice emblématique de la commune d'Herblay qui souhaite désormais la préserver.

La villa mauresque d'Herblay appartient à un corpus d'édifices franciliens singuliers qui reflètent, de la fin du 19<sup>e</sup> siècle à la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, cette fascination pour l'Ailleurs (Orient, Moyen-Orient notamment).



**DOSSIER EX072406\_HÔTEL DE L'INDUSTRIE, SIEGE DE LA SOCIETE  
D'ENCOURAGEMENT POUR L'INDUSTRIE NATIONALE, PARIS**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Hôtel de l'Industrie, siège de la  
Société d'Encouragement pour l'Industrie  
Nationale

Commune : Paris

Département : 75

Datation : XIXe siècle/XXe siècle

Description synthétique : hôtel particulier

Identité du propriétaire :

Société d'Encouragement pour l'Industrie  
nationale



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA  
DELIBERATION**

La Société d'encouragement pour l'industrie nationale est fondée en 1801 à l'initiative d'un groupe de savants, hauts fonctionnaires, experts techniques, banquiers, entrepreneurs et esprits « éclairés » au sens du XVIIIe siècle, réunis autour du chimiste et industriel Jean-Antoine Chaptal, alors ministre de l'Intérieur de Napoléon Bonaparte, afin de « seconder l'industrie dans son développement (...) par des encouragements sagement conçus et appliqués ». La Société a ainsi joué un rôle déterminant dans les progrès techniques appliqués à l'ensemble des champs de l'économie. On peut relever en particulier son soutien au développement d'inventions comme le métier à tisser (Jacquard), la photographie (Niépce et Daguerre), le moteur à explosion (Beau de Rochas), le cinématographe des Frères Lumière ou le néon (Georges Claude).

Aujourd'hui, la Société d'encouragement pour l'industrie nationale maintient son rôle actif dans le partage des initiatives industrielles en faveur du développement économique, social et environnemental des territoires. Elle perpétue ses missions fondatrices : l'encouragement et le soutien de l'innovation et aux entreprises, la transmission des savoir-faire, les expositions de technologies et la mise en lumière des solutions au service d'une transition durable de l'industrie.

En juillet 1850, la Société acquiert un terrain dans l'enclos de l'ancienne abbaye Saint-Germain-des-Prés, comprenant un bâtiment du XVIIIe siècle (détruit par la suite). L'Hôtel de l'industrie y est construit, en trois campagnes, de 1851 à 1885. Le premier Hôtel de l'Industrie, inauguré le 28 janvier 1852 est élevé sur les plans de l'architecte Edouard Moll (1797-1876), proche de la Société. De ce premier bâtiment, aujourd'hui dissimulé derrière la nouvelle façade construite sur la place Saint-Germain-des-Prés en 1874, subsiste notamment, la « grande salle », rebaptisée « salle Lumière ». La seconde phase de construction démarre en 1866 sous l'impulsion des grands travaux du préfet Haussmann, qui prévoient le prolongement de

la rue de Rennes vers le Nord et de la rue de l'Abbaye vers l'Ouest. La Société se plie donc à la contrainte et édifie sur la parcelle qu'elle acquiert à l'est de son premier bâtiment, des nouveaux bâtiments alignés sur ces futures voies. Les travaux sont confiés à l'architecte Jean-Edouard Ramousset (1820-1905), élève et successeur d'Edouard Moll. La façade sur la rue de Rennes (actuellement place Saint-Germain-des-Prés), d'inspiration néo-classique, se compose de larges corps latéraux coiffés de toits en pavillons et terrasses faîtières, encadrant un corps central (correspondant à l'escalier intérieur) surmonté d'un fronton triangulaire. Les éléments décoratifs proposent une allégorie de la Société et font écho à ses missions. Une statue d'Orphée charmant les bêtes féroces due au sculpteur Eugène Guillaume (1822-1905) – membre du conseil de la Société - célèbre notamment pour avoir réalisé la statue de la Force (v. 1860) pour la fontaine Saint-Michel - orne la travée centrale. En 1885-1886, le bâtiment est agrandi une dernière fois. Jean-Edouard Ramousset est chargé par Edmond Becquerel (président de 1885 à 1889) de construire une nouvelle aile sur la parcelle restante au nord-ouest, à l'angle de la rue Saint-Benoît et de la rue de l'Abbaye. L'étage supérieur est destiné à la nouvelle bibliothèque qui devient rapidement l'un des plus grands centres de documentation scientifique et technique parisiens. Depuis, l'architecture de l'Hôtel de l'Industrie n'a pas connu de profondes transformations.

Les espaces intérieurs témoignent de la qualité de la mise en œuvre et conservent certains décors. L'histoire et l'agencement de la grande salle, fermée par un grand hémicycle, retiennent l'attention. Dotée d'équipements techniques novateurs pour l'époque (dont subsistent les traces), bénéficiant notamment d'un système électrique puissant, elle accueille le 22 mars 1895, Auguste Lumière qui, pour la première fois, présente le « kinétoscope de projection » (le cinématographe).

La bibliothèque, construite en 1885 et ouverte en 1889, constituait l'une des plus grandes bibliothèques spécialisées de Paris dans le domaine des techniques et des sciences appliquées, et l'une des rares ouvertes au public. Elle se distingue par l'élégance de son volume et de sa galerie supérieure. L'inventaire récemment achevé recense 16296 ouvrages et 10263 périodiques.

L'Hôtel de l'Industrie a conservé son intégrité architecturale. Sa façade a bénéficié d'un ravalement soigné en 2017. À cette occasion, la statue d'Orphée par Eugène Guillaume a été restaurée. À l'intérieur, la partie du rez-de-chaussée adaptée pour accueillir le restaurant Coste n'est pas concernée par la demande de label. La Grande salle (ou salle « Lumière ») a été restaurée à plusieurs reprises sans dénaturation de ses décors. Toutefois, elle a perdu ses bibliothèques après la Seconde Guerre mondiale. Il est envisagé de restituer ces dernières dans le cadre d'une restauration de la salle, afin de préserver une partie des ouvrages de la collection historique.

L'Hôtel de l'industrie, lieu de réflexions, d'échanges et de manifestations culturelles est ouvert régulièrement, sur inscription, à l'occasion d'événements professionnels et grand public, selon une programmation annuelle. Les collections patrimoniales (archives, bibliothèques) sont accessibles sur rendez-vous.

**DOSSIER EX072400 : LES POUSSIÈRES, AUBERVILLIERS**

**Dispositif** □: Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** □: CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Les Poussières, ancien dispensaire de la ville

Commune : Aubervilliers

Département : 93

Datation : 1910-1912

Description synthétique : architecture sanitaire et sociale

Identité du propriétaire : Mairie d'Aubervilliers



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Construit comme crèche entre 1910 et 1912 par l'architecte-voyer Prévost, le bâtiment, situé à l'angle de la rue Sadi Carnot et de l'avenue de la République, est reconverti en dispensaire dès 1924 puis utilisé pour abriter la médecine du travail municipale. Dans une commune d'Aubervilliers fortement marquée par l'expansion industrielle, il témoigne de la prise de conscience des pouvoirs publics de la nécessité de mettre à disposition des habitants - et notamment de la population ouvrière travaillant dans les nombreuses usines de la ville - des équipements d'apprentissage de l'hygiène et de la santé, comme l'étaient aussi les bains-douches ou les « gouttes de lait ».

L'aspect du dispensaire, d'une surface de 453 m<sup>2</sup>, reprend la codification habituelle de ce type d'édifice : réalisé en brique de Paris rouge sur cour et en brique de sable sur rue, il est simplement orné (linteaux moulurés, bas-relief en plâtre), distribué par un large couloir central et éclairé de vastes baies procurant lumière et ventilation naturelles.

Bien que modeste, cette architecture hygiéniste du début du XX<sup>e</sup> siècle, constitutive de l'identité de la banlieue, mérite d'être mise en lumière. Signalé comme élément remarquable du patrimoine bâti de la commune d'Aubervilliers dans le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), le dispensaire fait l'objet d'une réhabilitation ambitieuse soutenue par la Fondation du Patrimoine.

En décembre 2021, un bail de 26 ans a été conclu entre la Ville, propriétaire du bâtiment, et l'association Les Poussières, qui porte le projet d'y créer un lieu de culture, de rencontres et de création profondément ancré dans le territoire, avec un fort volet participatif. A l'issue des travaux, qui seront en partie menés par les bénévoles de l'association sous la forme d'une sorte de chantier-école, il comportera une salle pluridisciplinaire permettant une offre culturelle de qualité (spectacles, concerts, banquets, bals, performances, ateliers, etc.), des espaces de convivialité, une cuisine professionnelle proposant restauration les midis au quotidien et les soirs d'événements, un atelier d'art visuel, graphique et de découverte des métiers d'arts, des résidences et des bureaux pour l'équipe.

**DOSSIER EX072409 : LA COUR DU SOLEIL, CARRIERES-SUR-SEINE**

**Dispositif** □: Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** □: CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination □: La Cour du Soleil

Commune □: Carrières-sur-Seine

Département □: 78

Datation : 19e siècle

Description synthétique : anciennes carrières, habitat troglodytique

Identité du propriétaire □: Commune de Carrières-sur-Seine



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La « Cour du Soleil » fait partie d'une propriété d'environ 1,24 hectare appartenant à la Ville de Carrières-sur-Seine. Ce site étonnant constitue un espace naturel important, véritable « poumon vert » en plein centre historique de la commune. Localisé dans l'espace d'une ancienne carrière, témoin de l'histoire industrielle de la commune, il est accessible par l'Allée du Pressoir, voie privée de 3 à 5 m de large environ, bordée de maisons troglodytiques.

Le cœur de cet espace naturel est constitué d'une cour partiellement pavée représentant environ un sixième de la surface de la parcelle. Cette cour accueille quatre « boves », des cavités creusées dans le calcaire qui servaient de lieu de stockage ou d'étables :

- une première d'environ 100 m<sup>2</sup> accueille l'Association « Sequana », sise à Chatou sur l'île des Impressionnistes, qui y entrepose ses bateaux de collection ;
- une seconde, reliée à la précédente, est devenue un atelier de restauration de bateaux de l'association (40 m<sup>2</sup> environ) ;
- une troisième bove abrite un ancien pressoir. Il date de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. On retrouve sa trace dès les années 1760 dans un inventaire conservé dans le minutier de Carrières-Saint-Denis et aux Archives départementales du Val-d'Oise. Il témoigne du passé viticole de la région, attesté jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Il s'agit d'un des plus anciens pressoirs conservés dans le département. Il est inscrit à l'inventaire supplémentaire des objets mobiliers protégés au titre des Monuments historiques.
- une quatrième bove est actuellement utilisée comme lieu de stockage par la ville.

Ces quatre boves sont associées à une ancienne vacherie qui met en avant le passé agricole et fermier du territoire. Ce bâtiment a été entièrement rénové en 2022 afin d'accueillir une Maison du Patrimoine retraçant le passé agricole, carrier et viticole de la ville. L'ensemble est complété par deux maisons d'habitation troglodytiques.

Enfin, le front de taille est accessible et en bon état, il témoigne du passé d'ancienne carrière du site. Les couches de sédimentation et les traces d'outils y sont parfaitement visibles.

## Historique

Après avoir accueilli une carrière d'exploitation du gypse, puis une ferme agricole, le site se transforme de manière tout à fait originale. En 1945, Christiane et Albert Lecocq, figures emblématiques du naturisme, y fondent le « Club du Soleil », premier centre naturiste en France. S'il persiste encore quelques traces de ce passé (vestige du parc, de la piscine et de la maison des propriétaires), ces dernières ne présentent pas d'intérêt architectural notable. En revanche, des plaques commémoratives viennent rappeler la mémoire de cette période intéressante au regard de l'histoire sociétale et culturelle de la France et de la région. Christiane et Albert Lecocq sont en effet considérés comme les fondateurs du mouvement naturiste en France. Le projet d'exposition NaturalismeS du Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (en partenariat avec la Villa Noailles et l'Université de Paris) prévue en 2024, envisage de leur rendre hommage. Le MuCEM ambitionne, à travers cette exposition de retracer l'histoire des naturismes en France et dans le monde (Allemagne, Suisse, Angleterre, États-Unis) en s'intéressant aux pratiques elles-mêmes, ainsi qu'aux productions intellectuelles, artistiques, graphiques, architecturales, cinématographiques, etc. qu'elles ont engendrées. Le parcours présentera quelques lieux emblématiques du mouvement dont Carrières-sur-Seine.[1]

Ce site présente un aspect absolument unique tant par sa physionomie (habitat troglodytique, front de taille d'ancienne carrière, boves et friche naturelle) que par son histoire témoignant du passé industriel puis agricole du territoire. Sa reprise par les fondateurs du naturisme à la fin des années 1940 pour en faire le lieu de la première expérience de vie communautaire en la matière, lui confère une identité tout à fait singulière. Le souhait de la Ville, propriétaire, de réhabiliter ces espaces et de les ouvrir au plus grand nombre se justifie au regard de leur caractère exceptionnel et inédit.

[1][1] Sources : site du Mucem

**DOSSIER EX072324 : HANGAR A BATEAUX, PONTOISE**

**Dispositif** □: Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** □: CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination □: Hangar à bateaux

Commune □: Pontoise

Département □: 95

Datation □: vers 1900

Description synthétique □: hangar à bateaux en bois

Identité du propriétaire □: Commune de Pontoise



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Vraisemblablement construit aux alentours de 1900, ce hangar à bateaux en bois a été très peu modifié, à l'exception de la double porte remaniée à une date incertaine (entre-deux-guerres ?) pour permettre la sortie des embarcations. Il constitue un intéressant témoignage de la navigation de plaisance sur l'Oise et de la villégiature dans le quartier de l'Hermitage, à Pontoise, où le peintre Camille Pissaro s'installa pour travailler en 1866. Les bateaux qui y étaient stockés permettaient de "canoter" sur le fleuve et de gagner l'île du Pothuis, où les cartes postales de l'époque dépeignent l'animation de la célèbre guinguette du Pavillon Rose.

Racheté par la commune en 2003, l'édifice fait l'objet d'un projet de réhabilitation. Après restauration, il pourrait abriter la flottille de bateaux anciens constituée depuis 2021 par l'association Pontoise Patrimoine et être intégré au circuit de valorisation des bords de l'Oise mis en place par la municipalité : création d'une halte fluviale (2012), ouverture d'une guinguette moderne (2022), organisation de croisières, festival « Automne impressionniste ».

Ce patrimoine, modeste mais pittoresque, est rare car par essence fragile. Ces constructions légères, de type chalet, avec décor de lambrequins, toiture étagée parfois ornée d'épis de faîtage, bâties sur pilotis pour contrer la montée des eaux, ont, pour la plupart, disparu ou brûlé. C'est le cas à Pontoise, dont les berges ont été lourdement bombardées durant la Seconde Guerre mondiale. Il importerait donc de sauvegarder cet *unicum* menacé.

**DOSSIER EX072525 : EGLISE NOTRE DAME DE L'ASSOMPTION, VILLEPINTE**

**Dispositif** □: Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** □: CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination □: Eglise Notre-Dame de l'Assomption

Commune □: Villepinte

Département □: 93

Datation : XIII<sup>e</sup> siècle, XVI<sup>e</sup> siècle, XIX<sup>e</sup> siècle

Description synthétique : église paroissiale

Identité du propriétaire □: Commune de Villepinte



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Une chapelle placée sous le vocable de Notre-Dame est attestée à Villepinte entre 1168 et 1170. Elle est érigée en paroisse, par démembrement de celle du Tremblay, en 1279. Le clocher daterait de cette période, un passage dit "des châtelains" le reliait au château qui s'élevait autrefois à l'emplacement du sanatorium, permettant ainsi aux seigneurs d'assister aux offices religieux sans avoir à quitter leur demeure. Le chœur est élevé au XVI<sup>e</sup> siècle, la nef en 1760. L'édifice est restauré en 1809 et la voûte reconstruite en plein cintre après son effondrement en 1849, à la suite de fouilles pratiquées dans le cimetière, trop près des fondations.

Résultant de toutes ces strates chronologiques, l'église actuelle est un long vaisseau sans bas-côtés ni transept, très dépouillé. Son intérêt réside principalement dans trois caractéristiques : les objets protégés au titre des Monuments historiques qu'elle abrite (dont une pierre tombale de 1580 et une dalle funéraire de 1705) ; son clocher, partie la plus vieille de l'église (XIII<sup>e</sup> siècle) comme en témoigne encore un modillon sculpté, menacé d'effondrement ; et surtout sa place dans le patrimoine de cette commune de la Plaine de France, très densément urbanisée à partir des années 1960. Elle constitue en effet le bâtiment le plus ancien du cœur historique de Villepinte - que la réalisation, à partir de 1962, du Parc international d'activités de Paris-Nord II, grand complexe commercial auquel est adjoint un parc des expositions en 1982, ont peu à peu grignoté jusqu'à n'en laisser que de rares vestiges.

**DOSSIER EX072524 : EGLISE SAINT-MARTIN, YEBLES**

**Dispositif** □: Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** □: CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination □: Eglise Saint-Martin

Commune □: Yèbles

Département □: 77

Datation : XIIIe-XVe siècle (?)

Description synthétique : église rurale  
médiévale

Identité du propriétaire : Commune de Yèbles



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

L'église Saint-Martin de Yèbles est un très intéressant édifice médiéval, qui s'inscrit parfaitement dans le corpus des églises rurales de la Brie. Sa façade, assez austère, est formée d'un mur pignon scandé de contreforts ; cette formule peut notamment être rapprochée des églises de Beton-Bazoches, de Salins (toutes deux classées MH), de Gastins (non protégée) ou de Maisoncelles-en-Brie (labellisée PIR ; clocher ajouté au XIXe siècle). Côté nord, l'édifice est surmonté par un clocher carré à décor de modillons, un élément fréquent dans l'architecture des églises médiévales de la Brie (Voulton, Gastins, Sablonnières, etc).

La datation avancée par le demandeur (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) serait à affiner par une étude plus approfondie de l'édifice, mais l'intérêt de celui-ci ne fait aucun doute. Il est encore rehaussé par la découverte de peintures murales, pouvant remonter au XV<sup>e</sup> siècle, trouvées en 2022 en déplaçant les stalles pour commencer la restauration de l'église. Un diagnostic sur ce décor peint est actuellement mené par la restauratrice Anne-Claire Hauduroy, sous la direction de la Conservation régionale des Monuments historiques (CRMH).



**DOSSIER EX072531 : TEMPLE ET BÂTIMENTS ANNEXES DE L'ÉGLISE  
PROTESTANTE UNIE DE RUEIL-NANTERRE, RUEIL-MALMAISON**

**Dispositif** □: Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** □: CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination □: Temple et bâtiments annexes de  
l'Eglise Protestante Unie de Rueil-Nanterre

Commune □: Rueil-Malmaison

Département □: 92

Datation : 1968-1974

Description synthétique : édifice cultuel

Identité du propriétaire □: UNAC - Eglise  
Protestante Unie de France



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA  
DELIBERATION**

Les travaux du nouveau temple de Rueil-Malmaison commencent à partir de mars 1968, sous la conduite de l'architecte Philippe Verrey, auteur de plusieurs autres temples protestants en Ile de France dans les années 1960–1970, dont ceux de Courbevoie (labellisé Architecture Contemporaine Remarquable), de Saint Denis et de Massy. Philippe Verrey a aussi participé, avec René André Coulon et Paul H. Genies, à la conception des bureaux de la Banque Mondiale et du FMI, Avenue d'Iéna à Paris.

L'ensemble concerné présente à la fois une grande qualité architecturale, très homogène, et un réel caractère d'exemplarité et de représentativité du patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle. Cette architecture simple, pure et fonctionnelle fait la part belle à la pierre de taille de calcaire du bassin parisien, aux claustras en verre aux tons chauds et au bois clair. Le tout confère à l'édifice une atmosphère chaleureuse. Ces qualités notables ont valu à l'édifice d'être labellisé en 2011 Architecture Contemporaine Remarquable et répertorié dans l'ouvrage *Les édifices religieux du XX<sup>e</sup> siècle en Ile-de-France – 75 lieux de culte patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle* publié en mars 2013 avec l'appui de la DRAC et de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine.

**DOSSIER EX072532 : MUSEE DE LA VIE D'AUTREFOIS, LA VIE DES FRANÇAIS DE 1800 A 1950, LES ORMES-SUR-VOULZIE**

**Dispositif** □: Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** □: CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination □: Le musée de la Vie d'autrefois, La vie des Français de 1800 à 1950

Commune □: Les Ormes-sur-Voulzie

Département □: 77

Datation : fin 8e siècle

Description synthétique : Musée d'ethnographie

Identité du propriétaire □: Viviane Jutheau de Witt



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Le musée de la Vie d'Autrefois, fondé par Viviane De Witt (originaire des Ormes-sur-Voulzie), première femme commissaire-priseur à Drouot, et son mari, a été constitué sur la base d'une collection de plus de 65 000 objets témoignant de la société préindustrielle et rurale de l'Île-de-France. Cette collection, exceptionnelle et rare, œuvre des époux De Witt, rassemble des objets de qualité remarquable dans l'esprit de George-Henri Rivière, concepteur du musée National des Arts et Traditions Populaires et des écomusées, lesquels connaissent aujourd'hui un regain d'intérêt en tant que dépositaires de savoir-faire et de techniques anciennes concernant notamment la production agricole et les constructions du bâti. L'inventaire de cette collection révèle ainsi un fonds d'une grande diversité réparti par thématiques : monde domestique, alimentation, engins agricoles, métiers, rites et coutumes, etc.

Le désir de partager et transmettre cette collection a mené ses propriétaires à la création d'un musée ayant pour vocation d'en transmettre la connaissance et d'offrir un éclairage sur les modes de vie antérieurs riches d'enseignements en matière, notamment, de rapport à la nature et à son exploitation.

L'ancien relais de poste du village (XVIII<sup>e</sup> siècle) a ainsi pu être acquis en 2009 par les De Witt. Son état nécessitait des rénovations d'ampleur, mais l'essentiel de ses qualités étaient encore préservées, entre-autres sa charpente et ses façades ainsi que l'ancien puits de la cour. Une construction annexe est ensuite venue compléter les espaces du futur musée afin d'accueillir un restaurant et une boutique pour compléter les recettes de l'établissement.

Le parcours muséographique invite le visiteur à se déplacer de scène en scène. De la salle commune, à la boulangerie en passant par la grange et l'étable, la caserne de pompier, l'école, le vannier ou encore la modiste, le musée propose à ce jour 101 saynètes composées d'objets authentiques scénarisés.

Inauguré en 2018, le site a connu deux ans de pandémie, avant de pouvoir réellement déployer son activité. Situé sur une zone de grande ruralité, dans un village de 855 habitants (2018), le

musée de la Vie d'Autrefois constitue désormais un pôle d'attractivité du territoire. Il a contribué à la création de plusieurs emplois et à recréer du lien entre les habitants.

L'intérêt mémoriel et patrimonial, que lui confèrent aussi bien le relai de poste qui l'abrite que ses collections comparables, par exemple, à celles du musée départemental de Champlitte (Haute-Saône) ou à celles de l'écomusée de Marquèze (Landes), fait de ce musée un acteur culturel et touristique important de ce secteur de la Seine-et-Marne (arrondissement de Provins) et le passeur de l'histoire des sociétés préindustrielles de la Région, qu'il convient de distinguer et soutenir.

**DOSSIER EX072326 : EGLISE SAINT-CHARLES-BORROMEE, JOINVILLE-LE-PONT**

**Dispositif** □: Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** □: CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Eglise Saint-Charles-Borromée

Commune □: Joinville-le-Pont

Département □: 94

Datation □: XIX<sup>e</sup> siècle (1856 1860)

Description synthétique □: Eglise

Identité du propriétaire □: Commune de Joinville-le-Pont



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

L'église Saint-Charles Borromée, construite au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, entre 1856 et 1860, est la première église de Joinville-le-Pont. A l'origine, le village faisait partie intégrante du bourg de Saint-Maur-des-Fossés, qui s'est développé à partir de l'abbaye du même nom fondée au VII<sup>e</sup> siècle, et n'avait donc pas d'église paroissiale.

L'architecte choisi pour la construction est Claude Naissant (1801-1882), architecte du département de la Seine, architecte-voyer de l'arrondissement de Sceaux (1843), de Gentilly et de Bourg-la Reine (1845), de Villemomble (1848), de Châtillon (1851) et de Montrouge (1852), aujourd'hui le XIV<sup>ème</sup> arrondissement de Paris. Cet architecte prolifique a édifié de nombreuses mairies mais aussi des églises, telles que Notre-Dame de la Gare à Paris ou Saint-Lambert-de-Vaugirard (aujourd'hui dans le XV<sup>ème</sup> arrondissement), bâtie entre 1848 et 1856.

L'église de Joinville-le-Pont allie le néo-roman (nef) et le néo-gothique (chœur) : ces références à l'architecture médiévale sont caractéristiques du nouveau goût en matière de constructions religieuses, auparavant plutôt de style néo-classique.

Outre son intérêt architectural, l'édifice présente un décor remarquable, avec notamment des vitraux de Lusson et un exceptionnel chemin de croix peint sur porcelaine.

L'ensemble a été étudié par l'Inventaire en 1983 (dossier IA00050813) et apparaît dans plusieurs publications du service : Antoine Le Bas, *Des sanctuaires hors les murs. Eglises de la proche banlieue parisienne, 1801-1965* ; Laurence de Finance, *Un patrimoine de lumière. Verrières des Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, 1830-2000*.

Ces ouvrages montrent que l'église Saint-Charles Borromée de Joinville-le-Pont est un édifice très significatif de l'art religieux du Second Empire en Île-de-France.

**DOSSIER EX072313 : ÉGLISE SAINT-PIERRE SAINT-PAUL, COLOMBES**

**Dispositif** □: Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** □: CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination □: Eglise Saint-Pierre Saint-Paul

Commune □: Colombes

Département □: 92

Datation : 1967-1968

Description synthétique : Eglise paroissiale

Identité du propriétaire □: Commune de Colombes



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

L'ouvrage a été construit par Jean Hebrard (1912-?), qui a porté ici au paroxysme l'utilisation du béton dans une recherche d'équilibre entre la solidité de la matière et la finesse de mise en œuvre destinée à créer la légèreté de l'ouvrage.

Accessible depuis un large parvis aménagé devant l'édifice, l'entrée principale de l'église se situe sur l'angle nord. Elle est précédée par un narthex dont la couverture constitue un des éléments exceptionnels du bâtiment. Elle prend la forme d'un voile autoporteur bétonné d'une finesse remarquable pour l'époque, qui aboutit au campanile. Au-dessus du narthex, l'angle Sud du bâtiment dévoile ses larges ouvertures sous forme de vitraux enchâssés dans du béton, dans sa fonction double d'émission lumineuse pour l'édifice et de paroi. A droite de l'entrée principale se dresse le campanile en béton prenant la forme d'une flèche de 30 mètres de haut, proportionnée au bâtiment et agrémenté de 3 cloches.

L'intérieur du bâtiment est exceptionnel par son absence totale de segmentation physique de l'espace telle qu'elle existe dans les églises traditionnelles. Le transept, le chœur, les bas-côtés sont en effet ici fondus dans un espace unique de 1000 m<sup>2</sup>. L'angle Nord est surmonté d'une tribune avançant dans le vide de la nef et accessible par des escaliers latéraux.

La couverture de la nef est un élément architectural novateur pour l'époque. Il constitue dans cette construction la deuxième utilisation de la technique d'auto-portage bétonné avec la couverture du narthex, mais ici dans des dimensions plus imposantes. Cette structure autoporteuse de près de 1000 m<sup>2</sup> culmine à près de 20 mètres de haut. Elle prend la forme d'une voile de faible épaisseur (6 à 14 cm) totalement net et dégagé, sans aucun élément apparent, ni poutre, ni tirant, ni suspente. Le sol est revêtu d'un dallage en marbre de Sicile constitué de dalles. Il est en légère pente depuis l'entrée jusqu'au chœur, accentuant l'impression de profondeur et dégageant la vue vers l'autel, surélevé de quelques marches.

L'autel est un bloc massif de marbre rouge de 3 tonnes, le sol du chœur est couvert de ce même marbre. D'une manière inhabituelle, les fonds baptismaux sont placés dans l'espace du chœur, ils ont été construits de façon à recevoir le couvercle du XII<sup>ème</sup> siècle provenant de l'ancienne église de Colombes.

Tous ces éléments architecturaux novateurs sont ici au service de l'utilisation du bâtiment. La surface de la nef et la tribune permettent de recevoir simultanément près de 1400 personnes, ce qui en fait l'église du diocèse de Nanterre avec la plus grande capacité d'accueil, bien supérieure à celle de la cathédrale.

Les vitraux occupent les murs verticaux des angles Nord et Sud. Au Sud, ils délimitent le chœur, au Nord ils constituent en partie supérieure les parois de la tribune. Ils couvrent une surface exceptionnelle d'environ 600 m<sup>2</sup> et sont de tonalités différentes en fonction de leur implantation. Les vitraux sont l'œuvre de Louis-René Petit, peintre verrier de renommée internationale (Saint-Aignan-des-Gués, Loiret). Ces vitraux sont non-figuratifs, ce qui est en rupture avec les vitraux traditionnels à vocation d'enseignement biblique. Ils se veulent simplement « émission lumineuse, voile tendu entre l'extérieur et l'intérieur », selon les propres mots de Louis-René Petit. Cette œuvre est une œuvre de jeunesse, mais elle préfigure partiellement ce qui fera la renommée de Louis-René Petit, qui est celle de dissocier la couleur du graphisme du plomb. Les verres restent ici encore monochromes, mais ils se débarrassent de la ligne plombée pour enchâsser le verre dans du béton. Les vitraux sont ainsi constitués de dalles de verre et béton armé d'environ un mètre carré de 32 à 35mm d'épaisseur, posés avec joints d'étanchéité et de dilatation. Les verres proviennent de l'atelier J. Albertini (Saint-Just-sur-Loire) et ont été mis en œuvre par les Ateliers G. et J. Loire. Ces vitraux sont dans un état de conservation exceptionnel.

L'orgue fait partie des éléments mobiliers hérités de l'ancienne église, et en est un des éléments remarquables. Réalisé en 1905 par les ateliers Mutin-Cavaillé-Coll pour l'ancienne église, il comptait originellement onze jeux. Il a fait l'objet de modifications successives et compte désormais 20 jeux. Il a une sonorité puissante d'esthétique néo-classique, bien que la pâte romantique Mutin-Cavaillé-Coll soit encore présente. Il est contraint à ce type de musique. A la différence d'autres éléments de l'église, l'orgue est aujourd'hui très dégradé.

L'architecture hors-norme de cet édifice se distingue par une singularité propre aux années 1960 pour la construction de bâtiments particulièrement pensés pour leur usage même. L'église est exceptionnelle par sa taille, sa forme et son organisation intérieure. Le contraste entre l'utilisation du béton armé avec les murs extérieurs résolument laissés bruts de décoffrage, le marbre au sol et les 600 m<sup>2</sup> de murs vitrés, confèrent une harmonie saisissante à l'ensemble de cette réalisation.

**DOSSIER EX072522 : CHÂTEAU CADET DE VAUX, SON PARC ET SA GLACIERE, FRANCONVILLE**

**Dispositif** □: Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** □: CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination □: Le château Cadet de Vaux, son parc et sa glacière

Commune □: Franconville

Département □: 95

Datation : 3e quart XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> s.

Description synthétique : maison de villégiature

Identité du propriétaire □: Commune de Franconville



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La famille Becquet, d'origine anglaise, fit construire cette maison de campagne à Franconville vers 1758, agrémentée d'un jardin régulier et d'un vaste parc. Elle se présente dans la simplicité d'une élégante maison de villégiature néo-classique sur deux niveaux et un étage de comble. La maison du XVIII<sup>e</sup> siècle, constituée de cinq travées, a été agrandie de chaque côté d'une travée, encadrée de bossages plats, qui étirent cette architecture tout en conservant son homogénéité.

La distribution d'origine a été conservée à l'intérieur et témoigne, elle aussi, de la simplicité qui prévalait à la campagne. Nul besoin d'escalier d'apparat, le seul de la maison conduit aux chambres à coucher de l'étage, petites et nombreuses pour accueillir les amis en vacances. Les salons du rez-de-chaussée se succèdent et l'un d'eux a conservé tous ses décors de stucs et miroirs. Une maison des champs ne serait rien sans son parc et la maison est tout entière tournée vers lui. Au jardin régulier s'est ajouté un parc paysager, avec pièce d'eau, île et rocailles, une glacière et plusieurs arbres remarquables, cèdres chauves et séquoia entre autres.

Remarquablement entretenu, le jardin-arboretum est ouvert au public et la commune souhaite donner à nouveau accès au château en y recréant un musée et un centre d'interprétation autour de la figure d'Alexis Cadet-de-Vaux (1743-1828), qui y vécut plus de trente ans, jusqu'en 1821. Le château porte depuis le nom de cet illustre chimiste, pharmacien en chef à l'hôpital du Val-de-Grâce, professeur à l'école vétérinaire d'Alfort, qui créa en 1777 le premier quotidien, le *Journal de Paris*, comportant déjà toutes les rubriques de la presse moderne. Il se livra à de nombreuses recherches dans le domaine de l'hygiène et de la santé publique mais aussi de la boulangerie et de la meunerie, il participa à la création de la première école de boulangerie. Ce savant, humaniste et curieux de tout, fut évidemment à Franconville un personnage important et participa à la vie politique de la cité.

Après lui, le château connut de nombreux propriétaires avant de devenir propriété de la commune dans les années 1960. Un musée d'histoire local y fut installé pendant plusieurs décennies avant d'être remplacé par le conservatoire de musique, puis la maison des associations. Aujourd'hui la mairie souhaite rendre cette maison au public en préservant ses qualités architecturale et historique.



**DOSSIER EX072329 – LES MOULINS DU PONTS DE MORET-SUR-LOING**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Moulins à tan, vestiges de moulin à blé et musée du Sucre-d'Orge

Commune : Moret-Loing-et-Orvanne – Rue du Pont

Département : 77

Datation : avant 1650 ; 1953.

Description synthétique : Ensemble de quatre édifices associés au pont de Moret, restaurés ou créés par l'architecte des Monuments historiques Albert Bray après les destructions de la Seconde Guerre mondiale : deux moulins à tan de l'Ancien Régime, la « maison du Meunier » (sur l'ancien site du moulin Provencher), et la « maison du Pêcheur » (sur l'ancien site du moulin Graciot).



Identité du propriétaire : Commune de Moret-Loing-et-Orvanne

**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Le pont de Moret et les rives du Loing offrent l'un des paysages pittoresques les plus iconiques d'Île-de-France. Depuis le XII<sup>e</sup> siècle et jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, les îles qui portent ou entourent cet ouvrage d'art ont accueilli des moulins à tan, à planches, à foulons, et surtout des moulins à blé, attirés par la force hydraulique du Loing. Les deux édifices les plus anciens sont des moulins à tan (substance tannante obtenue par le broyage d'écorces de chêne) antérieurs au XVII<sup>e</sup> siècle. Elevés en maçonnerie de grès, ils présentent un profil en éperon ou « avant-bec » destiné à canaliser le flux d'eau vers les roues de côté. La roue hydraulique du moulin ouest, reconstituée en 1996 et fortement endommagée lors de la crue de février 2018, sera prochainement restaurée.

Les célèbres moulins Graciot et Provencher, immortalisés par Sisley, ont disparu lors de l'incendie du 23 août 1944 consécutif à l'explosion du pont par l'armée allemande en retraite. L'aviateur et industriel Paul-Louis Weiller acquiert en 1952 l'ensemble des propriétés du pont (moulins détruits et moulins à tan) et demande à Albert Bray, architecte en chef des Monuments historiques, d'y construire une résidence d'agrément. À la place du moulin Provencher, l'architecte conçoit la « maison du Meunier », demeure néo-champêtre flanquée d'une tourelle, ornée d'une « lucarne à foin » et reliée au pont par une nouvelle passerelle. Le musée du Sucre d'Orge s'y installe en 2013. Du moulin Graciot, il ne conserve que la roue métallique de type Sagebien (milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, en cours de restauration) et construit à la place de l'édifice calciné un pavillon de pêche appelé « maison du Pêcheur », aujourd'hui local de l'association Les Sculpteurs du moulin. Enfin, il soigne la restauration des moulins à tans, désaffectés depuis 1901 et protégés au titre des sites en 1913 (la protection des rives du Loing intervient en 1942). Cet ensemble, associant des vestiges exceptionnels de l'ère hydro-mécanique (les moulins à tan) à un exemple remarquable, au temps de la Reconstruction, d'intervention pittoresque dans un site classé, mérite le label du patrimoine d'intérêt régional.

**DOSSIER EX072333 : EGLISE NOTRE-DAME DE PONTMAIN, BAGNOLET**

**Dispositif** □: Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** □: CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination □: Eglise Notre-Dame de Pontmain

Commune □: Bagnolet

Département □: 93

Datation □: 1927 – 1931

Description synthétique : église

Identité du propriétaire □: Paroisse de Bagnolet par délégation du diocèse de St-Denis



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Située en lisière du quartier ouvrier des Coutures, qui était jusque-là dépourvu de lieu de culte, l'église Notre-Dame de Pontmain de Bagnolet est bâtie entre 1927 et 1931 dans le cadre des Chantiers du Cardinal. Elle est construite à l'initiative de l'abbé Béthune, un disciple du père Lhande. Ce jésuite avait publié en 1927 un rapport novateur, intitulé "Le Christ dans la banlieue" : il y appelait, face à la croissance démographique de la périphérie de Paris, à un sursaut pastoral et à un travail missionnaire en faveur des populations ouvrières de la ceinture rouge. En 1931 sont fondés, dans l'élan de ce mouvement initié par le père Lhande, les Chantiers du Cardinal, association instaurée par le cardinal Verdier afin de trouver des fonds pour ériger et entretenir les églises catholiques de la capitale et de la région parisienne.

Elevée sur les plans de l'architecte Augustin Courcoux, l'église Notre-Dame de Pontmain est de style néo-roman, avec un campanile et un plan en croix latine. Elle se démarque par la qualité de son appareillage de brique et se rapproche de l'église Saint-François d'Assise (Paris, 19e) que Courcoux avait bâtie avec son frère dans le quartier de la Mouzaïa quelques années auparavant.

Touchée par une bombe allemande en 1944, l'église est reconstruite en 1947 selon le parti de l'entre-deux-guerres, mais avec de magnifiques vitraux du maître-verrier Jacques Pelletier. Témoignage de l'effort entrepris pour rattraper le sous-équipement culturel de la banlieue, l'église Notre-Dame de Pontmain a, de longue date, été repérée par l'Inventaire. Elle figure en effet dans l'ouvrage de référence d'Antoine Le Bas, *Des sanctuaires hors les murs* (2002).

**DOSSIER EX072337 : MANESSIER ATELIER ET MAISON, EMANCE**

**Dispositif** □: Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** □: CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination □: Manessier atelier et maison

Commune □: Emancé

Département □: 78

Datation : 1er quart du XIXe s., 3e quart du XXe s.

Description synthétique : longère maison-atelier d'artiste

Identité du propriétaire □: Monsieur Jean Baptiste MANESSIER (particulier)



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Cette longère traditionnelle, un peu en écart du village d'Emancé, figure déjà sur le plan cadastral de 1829. Constituée d'un seul niveau sous combles, tout en longueur, elle incluait une partie servant de grange. De façon typique, l'ensemble des ouvertures et accès étaient percés sur le mur gouttereau de devant, plein sud. A la fin du XIXe, un pavillon d'habitation, composé d'un rez-de-chaussée surmonté d'un étage carré et d'un étage de comble, fut ajouté à l'extrémité de la longère. S'y adossèrent deux petits bâtiments en appentis, côté nord.

C'est sous cet aspect qu'en 1956 Alfred Manessier (1911-1993) décida d'acheter la maison, que complétaient une grange et un bûcher. Ce maître de l'Ecole de Paris, déjà très reconnu, cherchait une maison-atelier où travailler et vivre avec sa famille, parallèlement à sa résidence-atelier de Paris, et d'où il pourrait facilement rejoindre les ateliers du vitrailliste Lorin, à Chartres, et de tapisserie à Houx. Explorant ces techniques et répondant à des commandes publiques, le peintre conçut à cette époque de nombreux vitraux et tapisseries dans son atelier d'Emancé.

Manessier transforma et aménagea la maison lui-même. Architecte de formation, c'est lui qui présida aux ouvertures des baies en façade nord, préservant l'aspect traditionnel de la longère. Fait exceptionnel, la cuisine et le salon demeurent intacts. Dispositions, matériaux, œuvres et objets choisis par l'artiste sont conservés.

Plus extraordinaire encore, l'atelier créé par Manessier dans la grange, a été figé après son décès brutal en 1993. Ses œuvres peintes en cours, ses couleurs et pinceaux, tout demeure en place. Les deux bâtiments, longère et atelier sont reliés par un jardin clos de mur parsemé de sculptures qui appartenaient à Manessier, formant une plongée dans l'intimité créative de l'un des grands artistes français du XXe siècle.

**DOSSIER EX072350 : PATRIMOINE MARAÎCHER DE LA ZAC DES TARTRES, SAINT-DENIS**

**Dispositif** □: Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** □: CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination □: Patrimoine maraîcher de la ZAC des Tartres

Commune □: Saint-Denis

Département □: 93

Datation : fin XIXe siècle/ XXe siècle

Description synthétique : patrimoine maraîcher

Identité du propriétaire □: EPCI Plaine Commune



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Située au carrefour des communes de Pierrefitte-sur-Seine, Saint-Denis et Stains, l'actuelle ZAC des Tartres, d'une superficie de 22 hectares, est l'ancien lotissement maraîcher du pavé d'Amiens. En raison de la qualité de ses sols et d'une nappe d'eau abondante, les exploitants s'y installent nombreux à la fin du XIXe siècle et des clos se créent progressivement au croisement de l'ancien chemin menant à Amiens et de l'avenue de Stalingrad.

Le travail maraîcher y créé un paysage emblématique : parcelles en lanière ceintes de murs servant de brise-vent afin d'instaurer des microclimats pour les fruits et les légumes, réservoirs et puits pour alimenter des cultures gourmandes en eau, habitations en brique servant aussi de lieux de stockage. Plaine Commune Développement y aménage aujourd'hui un nouveau quartier mixte et durable conçu autour d'un vaste parc agro-urbain, qui fait écho à cette histoire. Dans une zone où la ferme urbaine de Saint-Denis et la Maison de l'Ecologie rappellent déjà ce passé agricole, il importe de sauvegarder ces vestiges maraîchers, qui entrent en résonance avec d'autres ensembles labellisés "patrimoine d'intérêt régional" comme la ferme de l'Abreuvoir (La Courneuve) ou la ferme Mazier (Aubervilliers) et racontent, en complément de ces deux sites de la Plaine des Vertus, un autre versant de cette identité maraîchère de la Seine-Saint-Denis.

L'une des maisons maraîchères encore préservées de la ZAC pourrait devenir un lieu de sensibilisation des habitants à la mémoire des lieux en étant transformée en Maison de l'Agriculture urbaine.

**DOSSIER EX072306 : MAISON VICTOR SCHOELCHER, HOUILLES**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Maison Victor Schoelcher

Commune : Houilles

Département : 78

Datation : 4e quart du XIXe s.

Description synthétique : maison de villégiature

Identité du propriétaire : Ville de Houilles



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La figure de l'homme politique et défenseur des droits humains Victor Schoelcher a marqué cette maison en y vivant ses dernières années, hébergé par son ami Paul-Emile Faucon, qui l'avait fait construire en 1876 dans le nouveau lotissement du « Parc ». Une dizaine d'autres maisons furent édifiées à l'instar de celle-ci en milieu de parcelle. Celle-ci se distingue cependant par son élégance et son style néo-classique qui en font un cas unique à Houilles.

Construite pour être la résidence principale d'un haut-fonctionnaire de la Marine et de sa famille, jusqu'alors Parisiens, cette maison devait refléter une certaine position sociale. Elle affichait une grande sobriété de forme. Sur plan carré à l'origine, surmontée d'un toit en pavillon, le principal ornement de la maison était un imposant perron constitué d'un escalier surmonté d'un balcon à balustres qui reposait sur quatre colonnes de section carrée. De part et d'autre, deux copies grandeur nature des célèbres bas-reliefs de la fontaine des Innocents, par Jean Goujon, accueillaien le visiteur. Quelques années plus tard, la maison fut agrandie latéralement, à l'ouest par une pièce en rez-de-chaussée, aujourd'hui surélevée jusqu'au 1<sup>er</sup> étage, et à l'est par une pièce à l'étage qui ménageait au rez-de-chaussée un passage vers le jardin.

La maison a connu depuis quelques modifications. Les adjonctions latérales ont été complétées pour former deux petites ailes. Les façades présentent un décor de bossages en tables qui conserve au bâtiment son esprit néo-classique d'origine. Les bas-reliefs d'après Goujon sont conservés, de même que les dispositions intérieures, parquets et décors. Cette maison, déjà unique au moment de sa construction, a acquis un caractère exceptionnel dans une ville où la densité est particulièrement importante. Son jardin est devenu l'un des poumons verts de la ville. Victor Schoelcher enfin y laissa son empreinte ; la maison et la rue prirent son nom quelques années après son décès survenu dans cette maison en 1893.

**DOSSIER EX072471 : HÔTEL DE VILLE, MONTREUIL**

**Dispositif** □: Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** □: CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Hôtel de Ville de Montreuil

Commune : Montreuil

Département : 93

Datation : 1931-1935

Description synthétique : hôtel de ville

Identité du propriétaire : Commune de Montreuil



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

L'hôtel de ville de Montreuil a été construit entre 1931 et 1935 par l'architecte communal Florent Nanquette.

Au départ, le projet doit venir englober l'ancienne mairie conçue par Claude Naissant entre 1858 et 1864, mais en cours de chantier, les difficultés techniques sont telles que le vieil édifice est finalement détruit au profit d'un bâtiment monumental, à la structure en béton armé, coiffé d'un campanile à gradins. Ses volumes sont tout à fait inédits, qu'il s'agisse de l'escalier d'honneur ou de la salle des fêtes, pouvant accueillir jusqu'à 1200 personnes, avec loges, foyer pourvu d'un bar-fumoir, scène et balcon.

Les intérieurs sont richement décorés, en particulier la salle des fêtes, qui est ornée de quatre grands tableaux allégoriques (*la Danse, la Musique, le Drame et la Comédie*) dus à Roger Parent. Un second œuvre raffiné s'invite en divers points de l'hôtel de ville : dallage, carrelage en mosaïque, boiseries en placage acajou et cuivre, travail du fer forgé pour les rampes des escaliers et les garde-corps, etc. Deux statues en pierre représentant l'horticulture et l'industrie, datées de 1944, sont disposées de part et d'autre du corps central à péristyle.

Par ses dimensions, la qualité de ses décors et œuvres d'art, son insertion dans le tissu urbain et ses aménagements adjacents (square dessiné par Nanquette en 1933), l'hôtel de ville de Montreuil constitue un remarquable ensemble Art déco.

**DOSSIER EX072523 : CHÂTEAU DE LA MOTTE, VEMARS**

**Dispositif** □: Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** □: CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Château de la Motte

Commune : Vémars

Département : 95

Datation : 4<sup>e</sup> quart XIX<sup>e</sup> siècle

Description synthétique :

Maison de villégiature

Identité du propriétaire : Commune de Vémars



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Le château de la Motte est l'œuvre d'une des plus anciennes grandes familles bourgeoises de Vémars, la famille Bouchard, implantée dès le XVII<sup>e</sup> siècle. Auguste Bouchard, député sous Louis-Philippe, conseiller à la Cour des comptes sous Napoléon III, réside à Paris mais, très attaché à Vémars, fait construire une première maison de villégiature sur son fief de la Motte, acquis en 1859. Il dessine lui-même les premiers plans de la belle maison bourgeoise de la Motte, accompagnée de ses communs sur la rue, des écuries et d'une maison de gardien en briques et pans de bois. Modifiée en 1882, la « Maison rose », comme l'appelle la famille, est complétée par deux petites ailes latérales en briques d'un niveau, qui viennent encadrer le bâtiment de plan massé, à deux niveaux surmontés d'un étage de combles à la Mansart. La façade rose est scandée par le jeu de sobres pilastres en pierre calcaire, conjugué aux encadrements des fenêtres. L'aménagement intérieur en est bien connu, salon, salle à manger et salle de billard, qui se trouvait auparavant à l'étage. La grille du portail provient du château de Neuilly, résidence de Louis-Philippe.

Le parc paysager est aménagé à partir de 1882 et s'étend sur de vastes parcelles. Très bien entretenu, il présente encore aujourd'hui d'immenses cèdres.

Jeanne Lafon, arrière-petite-fille d'Auguste Bouchard, épouse François Mauriac en 1913. Le poète et écrivain et son épouse passent de nombreux étés à Vémars. Mauriac s'y réfugie en 1943 et, sous le pseudonyme de « FOREZ », rédige, en partie à Vémars, son fameux *Cahier Noir*. Il ne quitte Vémars qu'à la Libération. En 1951, Jeanne Lafon hérite du château de La Motte. Les Mauriac entreprennent de nombreux travaux et l'écrivain installe son bureau et sa bibliothèque à l'étage. La demeure reste dans la famille jusqu'en 1983, date à laquelle les héritiers la cèdent à la commune, à la condition que le souvenir de leur père soit durablement concrétisé. Malgré l'installation de l'hôtel de ville au château de la Motte, un petit musée est aménagé pour reconstituer le bureau et la bibliothèque, ramenés pour l'essentiel du second

étage dans le grand salon et le billard, ou jardin d'hiver. De 1986 à 1990, les héritiers font don à la commune de Vémars de divers meubles, objets, documents et livres.

Aujourd'hui la commune souhaite renforcer la partie muséale et entreprendre des travaux d'entretien et de muséographie qui permettront à la Motte d'acquérir le statut de maison d'illustre.



**DOSSIER EX066239 \_ FERME DE LA CROIX-BLANCHE, BLANDY**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Ferme de la Croix-Blanche

Commune : Blandy-les-Tours

Département : 77

Datation : XVIIe – XVIIIe – XIXe siècles

Description synthétique : Résidence de notable, ferme de bourg

Identité du propriétaire : Département de la Seine-et-Marne



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Construite dans le bourg de Blandy-les-Tours à proximité du château médiéval, la ferme de la Croix-Blanche est constituée d'un ensemble de bâtiments formant cour. Son histoire remonte à la période moderne, principalement au XVII<sup>e</sup> siècle, période durant laquelle seule la maison alignée sur la rue et son portail sont en place. Elle est alors la propriété de « gens de robes » venus de Melun. Tel qu'en témoigne le plan de l'intendance dressé en 1789, son emprise foncière est progressivement augmentée au XVIII<sup>e</sup> siècle avec la construction d'un nouveau bâtiment en fond de cour. C'est dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle que la fonction de la propriété change pour accueillir des activités agricoles. Au nord de la cour une grange est édifée pour relier le bâtiment sur rue et celui à l'arrière. La ferme possède toujours des éléments architecturaux qui témoignent de son histoire telle la porte clavée à piédroits saillant du corps de logis d'entrée, la lucarne meunière de la grange ou encore le grand portail en ressaut du bâtiment placé en fond de cour. Ces éléments se retrouvent d'ailleurs au sein d'autres édifices du bourg ancien de la commune.

La ferme de la Croix-Blanche est ainsi, par son histoire et son architecture, caractéristique du bâti traditionnel de la Brie. Bien que ses formes soient modestes, elle témoigne de la double histoire de Blandy, village marqué par la présence de notables melunais sous l'Ancien Régime, mais dont la vie économique s'est tournée vers l'agriculture dès le XVIII<sup>e</sup> siècle. Située dans les abords du château médiéval classé au titre des Monuments historiques, cette ferme participe également pleinement par sa présence à la qualité architecturale et urbaine de la commune.

Aujourd'hui propriété du département de la Seine-et-Marne, comme le château, la ferme est l'objet d'un projet de restauration et de réhabilitation. Elle deviendra une annexe au château destinée à accueillir un espace d'exposition, des salles pédagogiques et un studio d'artiste.

**DOSSIER EX066476\_ CHÂTEAU DE ROSA BONHEUR, BY-THOMERY**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Château

Commune : Thomery

Département : 77

Datation : XVIIe et XIXe siècles

Description synthétique : Château et parc, avec ses fabriques

Identité propriétaire : Particulier



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Fondé au milieu du XVe siècle pour servir de rendez-vous de chasse, le château de By s'inscrit dans un parc d'environ trois hectares, clos de murs, au sein du village de Thomery. Reconstitué au début du XVIIe siècle, il connut un dernier épisode de grandes transformations lors de son acquisition par l'artiste Rosa Bonheur en 1859.

Le corps principal du château, qui donnait sur une cour d'honneur, est composé d'un niveau de caves, rez-de-chaussée, et deux étages, surmontés d'un étage de greniers. Il était complété d'une aile latérale de service et de divers communs, serres et petits corps de bâtiment, déployés sur le terrain. L'ordonnance ancienne des façades n'est pas connue ; les façades actuelles sont composées de briques recouvertes d'enduit blanc, laissées apparentes dans les angles et autour des fenêtres, tandis que les toits sont en ardoise. Rosa Bonheur confia en 1859 la rénovation du domaine et du château à l'architecte industriel Jules Saulnier, auteur du « moulin Saulnier » à Noisiel. Il ajouta un vaste atelier au-dessus des communs, qui présente aujourd'hui cette belle façade animée par la polychromie des briques et des jeux de croisillons. Cette maison-atelier est la plus ancienne création résidentielle de Jules Saulnier, et la mieux conservée.

Inchangé depuis le décès de Rosa Bonheur, puis celui de son héritière Anna Kumpke en 1936, le château conserve encore aujourd'hui de nombreux effets personnels, quantité d'œuvres ainsi que tout le mobilier de Rosa Bonheur, dont un ensemble néo-gothique qui décore son extraordinaire atelier. De nombreuses folies peuplent le parc, dont certaines construites par Rosa Bonheur : pavillon Louis XVI, serre et verrière probablement sorties des ateliers Eiffel, écuries, un pas de tir destiné à entraîner les villageois pendant la guerre de 1870, et même des rails. L'artiste fit construire en 1898 un second atelier par l'architecte Alexandre Jacob, plus volumineux et plus lumineux que le premier, qui devait servir d'atelier commun à Anna Kumpke et elle-même.

Le château est ouvert au public toute l'année, organise des expositions et un festival de musique tous les étés. Un espace d'exposition et de consultation de documents précieux a été créé sous les combles. Le parc fait l'objet d'un important projet de restauration.

**DOSSIER EX066264\_ EGLISE SAINT-NICOLAS DE NEAUPHLE-LE-VIEUX**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Eglise

Commune : Neauphle-le-Vieux

Département : 78

Datation : XII, XIII, XIV, XIXe siècle

Description synthétique : Eglise paroissiale

Identité du propriétaire : Commune de Neauphle-le-Vieux



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Elément phare de la ville de Neauphle-le-Vieux, l'abbaye éponyme connut un bel essor au cours du Moyen-Age. Le roi Saint-Louis honora le monastère de sa visite le 9 mars 1266, Aliénor d'Aquitaine, reine d'Angleterre, y séjourna le 16 juillet 1289 et Philippe le Bel y demeura à plusieurs reprises en 1301. Au XIIIe siècle, l'abbaye jouissait d'une liste imposante de droits et possessions.

Vestige de ce site primitif, dont l'importance est reconnue à l'échelle régionale, l'église présente encore aujourd'hui, des éléments architecturaux majeurs de cette période : la croisée du transept surmontée par le clocher, les deux caves voûtées d'ogives. La salle ogivale servant de sacristie, construite dans le prolongement du transept, a été englobée depuis le XVIIIe siècle dans le bâtiment du presbytère. La nef abrite également des vitraux classés au titre des Monuments historiques réalisés dans la seconde moitié du XIXe siècle sur les dessins d'Ingres à la demande de la famille Gatteaux, alors propriétaire. Le bâtiment est en outre inséré dans un environnement naturel très bien préservé. La comparaison des plans anciens de l'abbaye avec une vue aérienne du village actuel permet de constater que Neauphle-le-Vieux est encore aujourd'hui entouré de terres agricoles et de fermes. La physionomie du site offre ainsi une image identitaire du paysage rural francilien alliant bâti ancien et patrimoine végétal. L'ensemble de ses caractéristiques, historiques et esthétiques, font de cette église un témoignage remarquable des grandes heures du monachisme en Île-de-France.

**DOSSIER EX066230\_ EGLISE STELLA MATUTINA, SAINT-CLOUD**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Eglise

Commune : Saint-Cloud

Département : 92

Datation : XXe siècle (1965)

Description synthétique : Eglise paroissiale

Identité du propriétaire : Association diocésaine de Nanterre



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

L'église Stella Matutina date de 1965. Elle se situe dans le quartier de Montretout qui s'est développé dans les années 1950 sans lieu culturel. En 1958, l'association diocésaine reçoit en bail du Conseil municipal un terrain pour élever l'édifice. Le projet très moderne des architectes Alain Bourbonnais et Thierry Bouts est retenu. La première pierre est posée en juin 1962. Le chantier dure 3 ans et l'église est bénie en avril 1965 par l'évêque de Versailles.

Le bâtiment se présente comme un polyèdre de bois posé sur neuf dés de béton enfoncés de sept mètres dans le sol. La charpente en bois, composée de poutres en sapin de Norvège, a été réalisée par des Compagnons du Tour de France. La couverture est constituée de plaques de cuivre recouvrant les éléments de charpente formant une étoile à 5 branches. Le dessin de l'édifice, très complexe, laisse une large place aux verrières triangulaires qui illuminent la nef. Les vitraux occupent ainsi une surface de 423 mètres carrés. Les cartons ont été dessinés par Léon (dit Claude) Blanchet et leur réalisation est l'œuvre de différents ateliers d'Île-de-France.

L'ensemble, exceptionnel, tant pour ses qualités architectoniques et esthétiques que pour sa mise en œuvre audacieuse, a été distingué par le label Architecture Contemporaine Remarquable.

**DOSSIER EX066238\_ CHÂTEAU DE LADoucETTE, DRANCY**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Château de Ladoucette

Commune : Drancy

Département : 93

Datation : 1870-1871

Description synthétique : Demeure, parc, mausolée

Identité du propriétaire : Commune de Drancy



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La belle demeure connue sous l'appellation de "château de Ladoucette" est l'héritière de l'une des trois seigneuries qui composaient le territoire de Drancy, celle du "Grand Drancy". En 1553, Pierre 1er Séguier, président à mortier au parlement de Paris, y fait bâtir sur les ruines d'une ancienne maison forte un château. Il reste jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle la propriété des Séguier, illustre famille qui donne son blason à la ville et dont l'un des membres les plus connus est Pierre, duc de Villemor (1588-1672), garde des Sceaux sous le ministère du cardinal de Richelieu et chancelier de France.

Après la Révolution, le château passe de main en main avant d'être acquis en 1856 par Louis-Napoléon-Laëtitia-Charles de Ladoucette, baron d'Empire et filleul de Louis Napoléon, qui lui donne sa physionomie actuelle. Fortement endommagé lors de la guerre de 1870, il est reconstruit dans un style éclectique, convoquant à la fois les références au Grand Siècle (l'avant-corps central surmonté d'un fronton triangulaire) et au pittoresque (la façade postérieure formant "bow-window", coiffée d'un campanile-belvédère). L'édifice est entouré d'un parc au remarquable travail paysager, au sein duquel figurent de nombreux éléments d'intérêt : alignements d'arbres et perspectives, glacière, vestiges de la motte castrale primitive, mausolée de la baronne Ladoucette. Racheté par la commune en 2009, le château a été entièrement réhabilité et transformé en un centre culturel à la programmation diversifiée (expositions, ateliers, conférences...), qui sera bientôt enrichie par l'implantation d'une Micro-folie (musée numérique conçu en partenariat avec La Villette et le ministère de la Culture).

Dans une ville dont le centre a été largement reconstruit, ce lieu dynamique constitue l'un des rares témoignages du bourg historique de Drancy.

**DOSSIER EX066266\_ENSEMBLE DE TROIS MONUMENTS COMMEMORATIFS DE LA GUERRE DE 1870-1871, LE BOURGET**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Ensemble de trois monuments commémoratifs

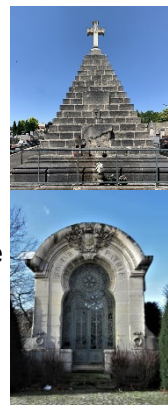
Commune : Le Bourget

Département : 93

Datation : Après 1870-1871

Description synthétique : Monument aux morts, chapelle, ossuaire

Identité du propriétaire : Commune du Bourget



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Durant la guerre de 1870-1871, le territoire du Bourget, situé entre les fortifications de Paris et le fort d'Aubervilliers, sur l'une des voies stratégiques menant à la capitale (la route de Flandres, actuelle RN 2) fut le théâtre de deux affrontements décisifs entre les troupes françaises et prussiennes : la première (28-30 octobre 1870) puis la seconde bataille (21 décembre 1870) du Bourget, qui firent de nombreuses victimes dans les deux camps.

En mémoire de ces funestes événements, trois monuments furent construits en divers lieux de la commune. Le premier est une chapelle funéraire édifée avec le produit de souscriptions privées, qui surmonte un ossuaire abritant les corps de 69 soldats français et 64 allemands. Décoré de couronnes de chêne et de laurier, de croix d'honneur, de trophées d'armes et de drapeaux, cet édifice se distingue surtout par les deux hauts-reliefs placés dans son caveau. Signés par les sculpteurs Choquart et Denis, ils représentent l'intérieur de la cour du 24, route de Flandres, où fut tué le commandant Barroche et la barricade défendue par le commandant Brasseur et ses hommes.

Le second monument est une pyramide érigée en l'honneur des victimes allemandes, dont les gardes-grenadiers du régiment de l'impératrice Elisabeth.

Enfin, le dernier est un monument orné d'une épée brisée, élevé à la mémoire des combattants de 1870 par l'architecte Marcel Deslignières.

Ces trois édicules sont référencés sur la base "A nos grands hommes" créée par le musée d'Orsay pour documenter tout le travail de statuaire public inventorié en France de la Renaissance à 1945. Dans une partie de la Seine-Saint-Denis très touchée par "l'Année terrible", ils sont le témoignage d'un conflit dont la mémoire se perd peu à peu, alors qu'il fut pourtant un moment majeur de l'histoire francilienne, comme l'a montré la récente exposition "*Gloria Victis – l'Île-de-France assiégée*" (Drancy, château Ladoucette).

**DOSSIER EX066478\_ ROWING CLUB SOCIÉTÉ DES RÉGATES PARISIENNES, ILE-SAINTE-DENIS**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Rowing-Club de Saint-Ouen  
Commune : Saint-Ouen  
Département : 93  
Datation : XXe siècle (1970)  
Description synthétique : Club House, hangar à bateaux, tank à ramer  
Identité du propriétaire : du Commune de Saint-Ouen, bail emphytéotique à la Société des régates parisiennes.



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Le Rowing-Club de Saint-Ouen est né en 1865 de la fusion de la Société des Régates Parisiennes et du Paris Rowing-Club, une date qui fait de lui le plus ancien club d'aviron d'Île-de-France. Alors installé à Courbevoie, il est exproprié en 1965 et s'installe à Saint-Ouen en 1970 par l'entremise du maire Fernand Lefort. Profitant du projet de complexe sportif en cours de construction sur la pointe de l'île Saint-Denis, au lieu-dit "Île des Vannes", le bâtiment dédié au Rowing-Club est construit par les architectes André Rodier et Fernand Dumarcher du côté du petit bras de la Seine, le long du quai. Il se décompose en deux parties. Sur la rue, un club-house de plan carré réparti sur trois niveaux reçoit les espaces d'accueil du public et des licenciés ainsi que les bureaux du club. Il donne également accès à un très vaste sous-sol dédié au garage d'une centaine de bateaux, doté d'un tank à ramer de huit places et d'une salle de gymnastique. Ce niveau s'ouvre sur une esplanade située en contre-bas de la rue aménagée pour la sortie des embarcations. Un système de portique à treuil destiné à la mise à l'eau des yoles complète cet ensemble.

Non pris en compte en 2007 lors de l'inscription au titre des monuments historiques de la grande nef et du bâtiment B du complexe de l'île de Vannes, les bâtiments du Rowing-Club sont pourtant dignes d'intérêt. Leur conception par les mêmes architectes que le site sportif, la structure en béton, l'organisation tripartite respectueuse de la topographie de l'île et l'ampleur du garage à bateaux participent de la singularité du site. La qualité architecturale du Rowing-Club est doublée de la conservation par le club d'objets anciens relatifs à son histoire (archives, trophées, etc.) et de quelques bateaux du début du XX<sup>e</sup> siècle.

**DOSSIER EX066228\_ EGLISE NOTRE DAME DE L'ASSOMPTION, ORMESSON-SUR-MARNE**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Eglise Notre Dame de L'Assomption

Commune : Ormesson-sur-Marne

Département : 94

Datation : XVIIIe siècle (1764)

Description synthétique : Eglise

Identité du propriétaire : Commune d'Ormesson-sur-Marne



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

L'église Notre-Dame de l'Assomption et le château d'Ormesson composent un ensemble patrimonial cohérent et important construit au XVIIIème. En 1758, le domaine d'Amboile est érigé par Louis XV en marquisat d'Ormesson au profit de Marie François Lefèvre d'Ormesson. Le village change de nom et le nouveau marquis, pour célébrer cet événement, décide de faire édifier une nouvelle façade, au goût du jour, à l'arrière du château. Pour ce faire, il s'adresse à l'architecte Antoine Matthieu Le Carpentier (1709 – 1773) élève de Jacques V Gabriel et membre de l'Académie royale d'architecture.

En 1763, l'église du village nécessitant de nombreux travaux, le marquis d'Ormesson en profite pour ordonner sa démolition, ce qui lui permet d'agrandir l'avenue du château. C'est Le Carpentier, qui était intervenu sur le château, à qui revient la tâche d'édifier la nouvelle église sur le côté de l'entrée du parc du château. Édifiée également en pierre blanche, elle s'harmonise parfaitement avec la nouvelle façade du château. L'architecte s'attache aussi au décor intérieur de l'église d'une grande élégance avec entre autres, des médaillons dorés ornant la chaire et le banc d'œuvre représentant le baptême du Christ, le lavement des pieds et les disciples d'Emmaüs.

Deux siècles plus tard, l'église est devenue trop petite pour une population quarante fois plus nombreuse et en outre, elle est en très mauvais état au niveau de la toiture et des murs fissurés. La décision est donc prise de l'agrandir en 1967/1968 d'après les plans des architectes Ardouin et Gendrot. L'église n'est pas classée mais du fait de la proximité du château (classé), la conservation des monuments historiques demande que la façade et le clocher d'origine soient préservés. La partie ancienne sert désormais de narthex tandis que les deux ailes ajoutées en retrait s'harmonisent très bien avec la façade de l'ancienne église.

L'église Notre Dame de L'Assomption a fait l'objet d'un dossier d'inventaire en 1984 (IA00028216). Et elle abrite onze œuvres protégés au titre des Monuments Historiques.



**DOSSIER EX066226\_ Domaine du Château Conti, L'ISLE-ADAM**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Domaine du "château Conti"

Commune : L'Isle-Adam

Département : 95

Datation : XVIIe siècle (murs de soutènement) ;  
1777-1783 (pavillon d'entrée) ; 1870  
(demeure)

Description synthétique : Demeure, parc, pavillon de garde,  
souterrains, murs de soutènement

Identité du propriétaire : Commune de l'Isle-Adam



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Dès le IXe siècle, pour contrer les invasions vikings, la plus grande île de L'Isle-Adam, qui prendra plus tard le nom d'île du Prieuré, est dotée d'une motte féodale. Pièce maîtresse du système défensif du fleuve Oise et initialement érigée en bois, elle est à de nombreuses reprises reconstruite. C'est probablement Robert Le Pieux qui confie au seigneur Adam, apparenté à la famille capétienne, cette place-forte destinée à protéger les frontières ouest du royaume de France contre la poussée des Normands. Son successeur, Adam II de l'Isle, la remplace par un château fort en pierre, comme en atteste une charte de 1092. Sa famille, à l'origine du toponyme de la ville, conserve le domaine jusqu'en 1364, date à laquelle il est acheté par Pierre de Villiers, avant de devenir la propriété du connétable Anne de Montmorency en 1527. Ce dernier fait démolir l'ensemble des éléments de fortification (à l'exception de la grosse tour) afin de construire un château de style Renaissance. Les Bourbon-Condé héritent du fief, avant qu'il ne passe aux Conti. C'est sous leur égide qu'au XVIIIe siècle, le château prend une physionomie classique, avec un corps principal encadré de deux pavillons et des balustrades cloturant une cour surplombant l'Oise. A la Révolution, il est réquisitionné comme bien d'émigré puis vendu et démonté pierre à pierre en 1812.

L'actuel "château Conti" est donc une belle demeure en brique et pierre de style Louis XIII, élevée en 1857 pour Alphonse Ducamp. Reconstituée à l'identique après la guerre de 1870, elle a subi bien des vicissitudes avant d'être acquise par la commune de L'Isle-Adam en 2005, qui y engage un profond travail de réhabilitation. Elle accueille aujourd'hui divers services municipaux, dont ceux du Musée d'art et d'histoire Louis Senlecq. Témoignage de la persistance à travers les siècles du phénomène de la villégiature, prisé des familles proches de la cour puis de la bourgeoisie, cet édifice vaut autant par son architecture éclectique soignée que par ses nombreux vestiges (murs de soutènement en bord de l'Oise du XVIIe siècle, important réseau de galeries souterraines daté du XVIIe-XVIIIe siècle cartographié et expertisé par l'INRAP, pavillon de conciergerie, blockaus de la Seconde Guerre) qui, à la manière d'un mille-feuilles, racontent toutes les étapes de l'urbanisation de ce site majeur du territoire adamois.

**DOSSIER EX066233\_ PETIT PATRIMOINE HYDRAULIQUE, SAINT-PRIX**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Patrimoine hydraulique  
Commune : Saint-Prix  
Département : 95  
Datation : XIIIe, 2e moitié XVIIIe, XIXe siècle  
Description synthétique : Puits, fontaine, borne-fontaine  
:  
Identité du propriétaire : Commune de Saint-Prix



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Certes modestes et vernaculaires, les quatre éléments constitutifs du patrimoine hydraulique de Saint-Prix témoignent chacun d'un pan de l'histoire de ce petit village. Jusqu'au XVe siècle, il s'appelait "Tour" et la paroisse avait pour patron Saint-Fiacre, moine irlandais, fondateur au VIIe siècle d'un monastère à Meaux. Ce toponyme disparut alors au profit de "Saint-Prix", nom d'un évêque de Clermont (mort en 674) dont les reliques avaient été offertes à l'église en 1278 par Jean, originaire du village, trésorier du Temple à Paris. Le renom de ce saint, réputé soulager "les personnes impotentes des bras et des jambes", entraîna le développement d'un important pèlerinage, particulièrement aux XVe et XVIe siècles, périodes de grandes épidémies, qui se déroulait en juillet et sur lequel se construisit la prospérité de la commune.

La fontaine de Saint-Prix, attestée dès le XIIIe siècle, avec sa niche abritant une statue polychrome du saint, fermée par une voûte en ogive cantonnée de deux colonnes à chapiteaux sculptés, en était le lieu principal, puisque les pèlerins venaient s'y immerger pour soigner leurs handicaps.

Le puits dit du Prieuré noir serait, quant à lui, l'un des rares vestiges de cet établissement religieux fondé en 1085 par les seigneurs de Montmorency, dont dépendait alors la terre de Saint-Prix ; il était destiné à apporter de l'eau aux cultures en terrasses des moines.

La fontaine et le temple de l'Amour, quoique ne se trouvant plus à leur emplacement d'origine, constituent les vestiges de l'aménagement, durant la seconde moitié du XVIIIe siècle, des jardins du château des Rubelles, détruit, mais dont le domaine occupait tout le bas de Saint-Prix.

Enfin, le souvenir de la fontaine de Saint-André, érigée en 1858 par M. de Saint-André, propriétaire du prieuré Blanc, se perpétue grâce à la présence d'une plaque signalant son emplacement et sa date de création, ainsi que par une borne en fonte venue la remplacer. Tous ces éléments, fortement identitaires pour la commune de Saint-Prix, racontent le cheminement de l'eau, sa symbolique à travers les siècles et ses différents usages, de sa valeur religieuse à sa fonction d'agrément.

**DOSSIER EX066229\_ PHARE AÉRONAUTIQUE ET PARC, SAINT-WITZ**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Phare aéronautique

Commune : Saint-Witz

Département : 95

Datation : XXe siècle

Description synthétique : Phare aéronautique

Identité du propriétaire : Commune de Saint-Witz



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Le phare aéronautique de Saint-Witz fait partie des phares aéronautiques qui jalonnaient la route aérienne Paris - Bruxelles. Il a été construit après la création de la 1ère compagnie d'aviation commerciale « la Compagnie des Messageries Aériennes » qui, en 1919, relie Paris à Bruxelles via Lille. A cette époque, les aviateurs volent à vue, sur des appareils où la radio en est à ses balbutiements. Ces phares aéronautiques dit de "jalonnement" furent installés dans les années 1920 et 1930 sur les principales routes aériennes au départ de Paris pour permettre le vol de nuit.

Afin de faciliter la tâche des pilotes, il fallut concevoir un système de tracé lumineux la nuit, sur terre, entre Bruxelles et Paris, c'est-à-dire un pointillé de repères espacés de 10 à 30 kilomètres pouvant être aperçu depuis l'avion. Le dernier repère avant Le Bourget était celui de Saint-Witz. La balise tournante de Saint-Witz fonctionnait sur demande car les avions n'étaient pas nombreux. Les éclats de luminosité correspondaient à la lettre W, pour Witz, en morse.

La lampe en néon d'une portée moyenne de 25 kilomètres située sur un pylône Forclum à 20m du sol, avec coordonnées 49°06 de latitude Nord et de 2°36 de longitude Est, arasait de son éclat la colline de Montmélian. Elle fonctionna jusqu'à la guerre de 1939 et fut stoppée pour des raisons de défense passive. Les troupes occupantes la remplacèrent vers 1942 par un feu fixe non tournant, commandé aussi sur demande, signalant ainsi l'approche du terrain du Bourget, devenu militaire, et ce jusqu'à la Libération. À la reprise des activités civiles aéronautiques après la guerre, un autre phare fut placé, mais celui-ci tomba en désuétude.

En raison des progrès de la navigation aérienne nocturne, ces phares ne sont plus utilisés après la Seconde Guerre mondiale. L'association "la mémoire de Bordeaux contrôle" (LMBC), partenaire mémoriel de la direction générale de l'aviation civile (DGAC) a recensé 29 phares en France métropolitaine, dont 1, celui de Bassevelles 77, a été labélisé par la région en 2019.

**DOSSIER EX066227\_ MAISON RACLET ET SON PARC, JOUY-LE-MOUTIER**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Maison et parc Raclet

Commune : Jouy-le-Moutier

Département : 95

Datation : Vers 1870

Description synthétique : Demeure, communs, fabrique de jardin, parc

Identité du propriétaire : Commune de Jouy-le-Moutier



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Dans une commune de Jouy-le-Moutier dont l'intégration à la ville nouvelle de Cergy-Pontoise a accéléré la transformation et l'urbanisation, la maison Raclet forme, au cœur du bourg ancien, en bas du coteau, un témoignage patrimonial à préserver.

Demeure de villégiature vraisemblablement édifée vers 1870, elle est implantée sur une parcelle située entre la Grande Rue et l'Oise. Elle porte le nom de son acquéreur en 1919, Charles Raclet, négociant en toiles lourdes, qui a l'idée de racheter des stocks de toile à usage militaire pour les transformer en tentes et sacs de couchage. Avec l'avènement en 1936 des congés payés, le camping connaît un succès croissant et Raclet développe son activité, avant d'ouvrir une usine dans la Sarthe, à Mamers, au début des années 1960.

Bien que l'histoire du site reste à écrire, la maison, de style Second Empire, a conservé ses façades ornées de cartouches et de chutes, sa marquise et son escalier en fer à cheval. Elle s'élève au milieu d'un parc au remarquable travail paysager, avec son bassin central, ses allées ponctuées de statues, ses essences d'arbres diversifiées, son kiosque et ses aménagements en rocaille le long des berges, qui témoignent de la volonté d'y créer une promenade-belvédère sur le fleuve.

La ville a racheté l'ensemble en 1987 et souhaite l'ouvrir de manière pérenne, pour en faire un lieu d'exposition et de résidences artistiques.

**DOSSIER EX066222\_ ÉGLISE SAINT-PIERRE-SAINTE-PAUL, SANNOIS**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Eglise Saint-Pierre-Saint-Paul

Commune : Sannois

Département : 95

Datation : 1932-1937

Description synthétique : Eglise, ensemble de dix vitraux de Valentine Reyre

Identité du propriétaire : Commune de Sannois



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Reconstruite entre 1932 et 1935 sur les vestiges d'une église plus ancienne, dont il est fait mention dès le XII<sup>e</sup> siècle, l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Sannois abrite un véritable trésor : un ensemble de dix vitraux (cinq panneaux dans la chapelle-baptistère, quatre verrières et une rosace monumentale) commandé à l'artiste ermontoise Valentine Reyre (1889-1943) et réalisé avec la collaboration de la célèbre vitrailliste Marguerite Huré (qui travailla aux côtés des frères Perret, pour les vitraux de l'église Notre-Dame du Raincy ou ceux de l'église Saint-Joseph du Havre).

Formée à l'Académie de la Grande Chaumière dans les ateliers des peintres Lucien Simon et Georges Desvallières, qui l'incitent à développer un style dépouillé et expressif, Valentine Reyre, marquée par les drames de la Grande Guerre, crée dès 1916 l'Arche, un groupe d'artistes attachés à la renaissance de l'art chrétien. Elle participe aussi à la fondation en 1919 des Ateliers d'art sacré, avec Maurice Denis.

En 1924, elle s'installe à Ermont, dans le quartier de Cernay. C'est là qu'elle conçoit la fresque du chœur de la chapelle Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus de Montmagny (1926) ou encore les cartons des verrières de l'église Notre-Dame-des-Missions d'Epina-sur-Seine (1931), deux édifices-manifestes de la modernité en Île-de-France. Elle concourt dans le même temps aux plus grands chantiers religieux de son époque, comme l'église du Saint-Esprit (Paris, 12<sup>e</sup> arr.) ou l'église de l'Immaculée-Conception d'Audincourt (Doubs).

L'œuvre de Valentine Reyre est aujourd'hui en pleine redécouverte et la richesse de son corpus francilien pourrait certainement donner lieu à la constitution d'un circuit régional mettant en valeur ses réalisations. De surcroît, la commande pour l'église de Sannois, exécutée en 1936-1937, est probablement la dernière de cette artiste engagée, qui en 1940 mit fin à sa carrière pour se consacrer à des œuvres sociales.

**DOSSIER EX061327 – LE CHÂTEAU D'EAU DE BUTRY-SUR-OISE**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Château d'eau  
Commune : Butry-sur-Oise – 10, rue de la Division-Leclerc  
Département : 95  
Datation : Milieu du XIXe siècle  
Description synthétique : Château d'eau de style néo-classique équipé d'une pompe Salmson, construit pour alimenter la grande demeure appelée « château de Butry ».  
Identité du propriétaire : Particulier



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La famille Durand-Badeuil acquiert en 1845 un terrain d'1,4 hectares pour y faire construire une grande demeure bientôt appelée "Château de Butry", encore visible aujourd'hui depuis la rue de Parmain. Elle était alimentée par un château d'eau – dont la date de mise en service demeure incertaine – qui tirait l'eau d'un puits situé à sa base. Installée dans son parc mais désormais dissociée du « château », cette élégante « fabrique » de style néoclassique relève d'une typologie devenue rare en Île-de-France. Le soin accordé à son architecture n'est pas sans rappeler, à l'échelle d'une demeure privée, le corpus des « pompes à feu » parisiennes aujourd'hui disparues, construites à la fin du XVIIIe siècle pour puiser l'eau de la Seine.

Le château d'eau de Butry comprend, en rez-de-chaussée, une salle des pompes construite en pierre de taille avec chaînes d'angles saillantes, surmontée d'un tambour en briques et pierre à lits alternés. Ce dernier, desservi par un escalier métallique, supporte un réservoir cylindrique en tôles rivetées. La salle des pompes, couverte d'un dôme surbaissé, abrite encore une pompe « Emile Salmson » – ingénieur parisien installé au 49, rue de Flandre en 1890 et mort en 1917.

Culminant à 12 mètres de hauteur, le château d'eau de Butry, très tôt distingué parmi les éléments patrimoniaux de la commune, est visible depuis le sentier pédestre empruntant l'ancienne « petite ligne » ferroviaire de la vallée du Sausseron, au sein du Parc naturel régional du Vexin français.

**DOSSIER EX067798 – EGLISE SAINT-SULPICE – SAGY**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Eglise  
Commune : Sagy  
Département : 95  
Datation : 1740  
Description synthétique : Eglise paroissiale  
Identité du propriétaire : Commune de Sagy



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

L'église Saint-Sulpice de Sagy est l'édifice majeur de cette petite commune rurale, située dans la vallée de l'Aubette de Meulan, au cœur du Parc naturel régional du Vexin français.

Entièrement détruite par un incendie au XVIII<sup>e</sup> siècle, elle est rebâtie en 1740 et inaugurée en 1741. Placée sous le vocable de Saint-Sulpice, et de taille modeste, elle est composée d'une nef unique, d'un chevet à pans coupés et d'un clocher-porche de plan carré. Elle se distingue par sa façade principale, à deux niveaux d'élévation, percée d'un oculus surmonté d'un fronton triangulaire, reposant sur des pilastres doubles à peine saillants. Avec l'église de Saint-Cyr-en-Arthies (inscrite au titre des Monuments historiques depuis 1947), dont elle est très proche, elle constitue ainsi une des seules églises du Vexin français de style néo-classique, homogène et bien préservée.

Edifiée en lisière de village, comme posée au milieu des champs, elle bénéficie d'une implantation exceptionnelle, dans un paysage resté quasi inchangé depuis sa construction. Elle a ainsi été immortalisée par de nombreux peintres à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en raison de ce panorama unique.

Elle abrite de surcroît un mobilier de qualité, partiellement protégé MH au titre objets, dont une remarquable copie datée du XVIII<sup>e</sup> siècle de la célèbre Descente de croix de Jean Jouvenet, peinte en 1697 pour l'autel principal de l'église des Capucines de la place Louis-Le-Grand, à Paris et aujourd'hui conservée au musée du Louvre.

**DOSSIER EX063746 – ENSEMBLE PAROISSIAL DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME DU BON CONSEIL, PARIS 18ÈME**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Eglise Notre-Dame du Bon Conseil

Commune : Paris 18e

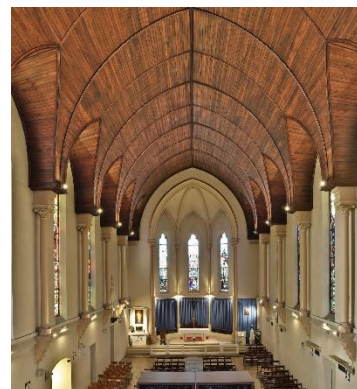
Département : 75

Datation : XIXe (1897)

Description : Ensemble paroissial

synthétique :

Identité du propriétaire: Association Diocésaine de Paris  
CDAS



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Vers 1860, les villages touchant Paris sont incorporés à la capitale pour constituer huit nouveaux arrondissements, dont le hameau de Clignancourt. Appelés par l'industrie qui se développe, de nombreux ouvriers arrivés en périphérie dans la première moitié du XIXe siècle constituent une population très pauvre, logée dans des habitats vétustes. À la fin du XIXe siècle, le curé de Notre-Dame de Clignancourt, accablé par la misère de ses paroissiens, demande de l'aide à l'archevêché ; les religieux de Saint Vincent de Paul délèguent au Père Emile Anizan le soin de créer une œuvre dans le quartier.

Le chantier est achevé en 1899 et la chapelle est ouverte à Noël. Elle est accompagnée d'un patronage et d'une école (fermée en 1905). Au sein du patronage, les enfants sont pris en charge et instruits. Le patronage (détruit) devient plus tard une institution de loisirs éducatifs encore en activité aujourd'hui, accueillant près de 150 enfants chaque semaine.

L'église est composée d'une nef unique couronnée d'une charpente en berceau brisé et achevée par une abside tripartite. Entre les années 1930 et 1940, la manufacture Mauméjean y réalise des vitraux dont l'iconographie est en lien avec le vocable de l'église. Un vitrail se détache de cet ensemble : manifestement réalisé en 1945, il commémore à la fois les soldats tués pendant la Seconde Guerre mondiale, et l'épisode tragique du bombardement de la gare de triage de La Chapelle. Ce vitrail mémoriel célèbre ainsi l'histoire nationale et celle du quartier, lourdement touché lors de ce bombardement allié d'avril 1944.

Lauréate de l'opération Dartagnans/Sauvons nos monuments, l'église Notre-Dame-du-Bon-Conseil devrait, prochainement, engager la restauration de ses vitraux.

Cet ensemble paroissial s'inscrit ainsi dans l'histoire des œuvres caritatives et sociales ouvrières de la périphérie de Paris. Aujourd'hui intégré dans le tissu très dense de l'arrondissement, il poursuit sa vocation d'espace d'accueil et de solidarité structurant du quartier.



## DOSSIER EX061964 - ANCIENNE FERME TYPIQUE, MORET-LOING-ET-ORVANNE

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

### PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Ferme  
Commune : Moret-Loing-et-Orvanne  
Département : 77  
Datation : XVII-XVIII-XIXe siècles  
Description synthétique : Communs d'un ancien château, aujourd'hui ferme, fontaine, plan d'eaux, canaux.  
Identité du propriétaire: M. et Mme Paepegeay



### INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Située au creux d'un vallon et bordée par la montagne du Trin de Villecerf, la ferme de la fontaine du Dy correspond aux anciens communs d'un château du même nom. Mentionné dans les archives depuis le XV<sup>e</sup> siècle, le fief de la Fontaine du Dy possédait sous l'ancien régime un château, détruit à la Révolution, composé d'un corps de logis rectangulaire simple. Tel que le montre le plan de l'Intendance (1780-1785), le château ainsi que la ferme, étaient dès cette époque reliés à la fontaine par un ensemble de canaux. Toujours en place, la ferme et les canaux sont des témoins de ce passé dont une grande partie du bâti remonte aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

Organisée sur un plan rectangulaire autour d'une cour, isolée dans un vallon et entourée de zones naturelles de qualité, cette ferme est typique du bâti et des paysages Seine-et-Marnais.

Impliqués dans la préservation de leur patrimoine bâti et dans la sensibilisation au milieu naturel dans lequel le site est inscrit, les propriétaires ouvrent déjà les portes de la Fontaine du Dy au public et aux scolaires à l'occasion d'évènements sur l'écosystème de la ferme. L'attribution du label Patrimoine d'intérêt régional leur permettrait de poursuivre la restauration d'une grange du XIX<sup>e</sup> siècle et encouragerait leurs actions de valorisation.

**DOSSIER EX061962 - EGLISE SAINT-MARTIN, POMMEUSE**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Eglise paroissiale  
Commune : Pommeuse  
Département : 77  
Datation : XVe, XVIe et XIXe siècles  
Description synthétique : Eglise  
Identité du propriétaire: Commune de Pommeuse



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

L'église de Pommeuse, commune située dans la vallée du Grand Morin à proximité de Coulommiers, est mentionnée depuis le XIIe siècle. Son bâti est cependant en majeure partie des XVe, XVIe et XIXe siècles. Son architecture en moellons enduits et pierre de taille, sa tour clocher sur le devant, ses contreforts et ses longs versants de couvertures, sont caractéristiques d'un grand nombre d'églises paroissiales du département de la Seine-et-Marne telle celle de la commune voisine de Mouroux.

Il subsiste à l'intérieur quelques fragments de chapiteaux sculptés vraisemblablement datés de la période romane ainsi que deux objets protégés au titre des Monuments historiques : une figure de Saint Vincent de Saragosse en plâtre datée du XVIIe siècle et un fragment de retable majeur daté du XVIIIe siècle.

Cette église est tout à fait caractéristique et typique de la Seine-et-Marne par son histoire constructive et ses formes. Pour ces raisons, elle mérite d'être labellisée Patrimoine d'intérêt régional.

**DOSSIER EX061911\_MAISON DE RETRAITE DES ARTISTES, COUILLY-PONT-AUX-DAMES**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Maison de retraite des artistes  
Commune : Couilly-Pont-aux-Dames  
Département : 77  
Datation : 1905  
Description synthétique : Ensemble patrimonial du XXe siècle, dans un vaste parc de 3,5 h  
Identité du propriétaire: Mutuelle Nationale des Artistes Taylor



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La petite commune de Couilly-Pont-aux-Dames, à 40 km à l'est de Paris, abrite une institution originale : la maison de retraite des artistes dramatiques, fondée en 1902 par Constant Coquelin. Ce dernier, acteur alors très célèbre (il avait notamment créé Cyrano), avait été élu en 1900 président de l'association des artistes dramatiques. C'est à ce titre qu'il s'adressa à son ami l'architecte René Binet pour édifier une maison de retraite en faveur des « vieux comédiens à cheveux blancs groupés ensemble dans leur asile fleuri comme les abeilles d'une ruche », selon ses propres termes.

Inauguré en 1905 et toujours en activité aujourd'hui, l'établissement s'élève au milieu d'un vaste parc de 3,5 ha où se trouvent également la tombe de Coquelin (mort en 1909) et un théâtre de verdure (1906) rare et exceptionnel. La qualité architecturale de cet ensemble, signé par un architecte réputé, auteur notamment de la Porte monumentale de l'exposition universelle de 1900 et du grand magasin « Printemps Haussmann », est rehaussée par une décoration raffinée : frise en graffite par Eugène Ledoux, médaillons en mosaïques réalisés par Facchina sur les cartons du peintre Louis-Edouard Fournier, grand prix de Rome 1881, peintures murales de la salle à manger par Henry Bellery-Desfontaines. Ce décor, pour la majeure partie, très bien conservé, est en rapport avec la vocation particulière de la maison de retraite : les médaillons, par exemple, offrent des portraits d'acteurs célèbres tels que Rachel, Sarah Bernhardt, Frédérick Lemaître, Samson ou Mlle Mars.

Il s'agit donc d'un ensemble d'un grand intérêt patrimonial et très bien entretenu. La maison de retraite de Couilly reflète à la fois l'importance de la vie théâtrale parisienne et la précarité de ses acteurs, souvent réduits au dénuement une fois leur carrière achevée. Outre l'intérêt architectural de la maison proprement dite, on soulignera l'originalité du théâtre de verdure, relevée par l'étude en cours au sein du service Patrimoines et Inventaire sur les théâtres franciliens de la première moitié du XXe siècle.

**DOSSIER EX061965\_ EGLISE SAINT-PIERRE-ES-LIENS, DE BOISSY-LE-CUTTE**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Eglise  
Commune : Boissy-le-Cutté  
Département : 91  
Datation : XVIe et XIXe siècles  
Description synthétique : Eglise et décors peints  
Identité du propriétaire : Commune de Boissy-le-Cutté



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

L'origine de l'église Saint-Pierre-ès-liens est documentée par un titre de fondation et d'érection d'une chapelle, dédiée à Saint Michel, daté de 1581. Ce premier bâtiment était plus modeste de dimensions et ne possédait pas de clocher. C'est en 1860 que le Conseil municipal décida de la transformation de la chapelle en église. Les travaux débutèrent en 1866 sous l'autorité de l'architecte diocésain Hippolyte Blondel, secondé sur place par l'architecte Laporte, d'Etampes. Le programme consista en la surélévation des murs, l'agrandissement du sanctuaire (côté chœur), préservant en bonne partie la très sobre façade principale. Une tribune fut ajoutée dans le narthex et un clocher construit.

Si cette petite église rurale ne manque pas de charme, c'est son décor intérieur qui lui confère son caractère remarquable. La charpente lambrissée est entièrement peinte ; sur le ciel étoilé du plafond trône Saint Michel terrassant le dragon et les quatre évangélistes dans des médaillons ; près du chœur s'active un Dieu créateur très inspiré de la Sixtine ; sur les lambris des retombées se déploient six épisodes du Nouveau Testament, sous forme de grands tableaux encadrés en trompe-l'œil. La voûte en berceau et les murs du chœur, comme les deux colonnes qui soutiennent la tribune, ont reçu un abondant décor de rinceaux, griffons stylisés, motifs géométriques, corbeilles et cassolettes, dominés par deux grands anges de très bonne facture. Une inscription à l'entrée de l'église indique qu'en 1890 « le chœur de l'église a été décoré et les vitraux posés par M. Lesot, curé de Boissy, avec l'aide de M. le curé de Cerny ».

Ces décors, où s'activèrent plusieurs mains, se caractérisent par leur spontanéité, souvent empreinte de maladresse, mais aboutissant à une œuvre homogène, témoignage d'un art populaire plein de ferveur, à la croisée de l'imagerie médiévale et de l'art naïf.

**DOSSIER EX061969 – ANCIENNE VOITURE-RESTAURANT CLIMATISEE VRU 01 DE LA SNCF – LYCEE PAUL-ELUARD, SAINT-DENIS**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Ancienne voiture-restaurant climatisée  
VRU DEV 62, immatriculée 88-77 001

Commune : Saint-Denis

Département : 93

Datation : 1966

Description synthétique : 1er exemplaire de la série des voitures-restaurant climatisées VRU DEV 62 affectées principalement au réseau Sud-Ouest de la SNCF de 1966 à 1987

Identité du propriétaire : Association « Les Dyonisiaques »



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

L'ancienne voiture SNCF stationnée devant le lycée Paul-Eluard de Saint-Denis constitue la première d'une série de 42 voitures-restaurants climatisées de type VRU DEV 62, construites de 1966 à 1968 par les ateliers de la CIMT-Lorraine et Brissonneau & Lotz. Mise en service en 1966, elle circule d'abord sur les meilleurs trains du réseau Sud-Ouest de la SNCF (le *Sud-Express* et la *Puerta del Sol* de Paris à Hendaye, le *Drapeau* et l'*Etendard* de Paris à Bordeaux, l'*Aunis* de Paris à La Rochelle) puis est adaptée pour être mobilisée en réserve des voitures du *Capitole* de Paris et Toulouse, 1er train rapide français (200 km/h). Après 1977, elle est mutée sur le réseau Est. Elle cesse de circuler vers 1987 avant d'être radiée des effectifs en 1988. Achetée par le ministère de la Justice, elle est transportée devant le lycée Paul Eluard en 1991 pour être transformée en restaurant d'insertion.

L'aménagement intérieur de la voiture témoigne des innovations des années 60 en termes de design, de confort et de technologie : une cuisine moderne en acier inoxydable permet la préparation complète des repas à bord. Une grande salle à manger accueille 52 convives autour de 13 tables à 4 places. Elle bénéficie de l'air conditionné, jusqu'alors réservé aux *Mistral* et *Trans-Europ-Express*. Des stores vénitiens sont disposés à l'intérieur du double vitrage. Elle est enfin alimentée par un groupe générateur incorporable à n'importe quel train.

Malgré sa transformation en restaurant d'insertion, elle a conservé de nombreux éléments authentiques. Outre l'essentiel des éléments extérieurs, on distingue, à l'intérieur, les revêtements en stratifié beige aujourd'hui dissimulés, des porte-bagages avec éclairage incorporé, 7 tables rabattables, des sièges sur coffres, des patères et manivelles en inox. Le caractère exceptionnel de cette voiture, tant par son histoire ferroviaire que par ses usages successifs, justifie l'attribution du label Patrimoine d'intérêt régional.

**DOSSIER EX061949\_MAISON BASCHET, GAGNY**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Maison Baschet

Commune : Gagny

Département : 93

Datation : 1887 ; 1900 ; 1910

Description synthétique : Demeure de villégiature

Identité du propriétaire : Commune de Gagny



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Après ses études, René Baschet (1860-1949) est associé par son père Ludovic, éditeur, à la gestion de la librairie d'art familiale du boulevard Saint-Germain et à la publication d'une série de périodiques, *L'illustration*, dont il devient le directeur en 1904 et la *Revue illustrée*, qu'il crée en 1885. En 1929, il décide de séparer les activités de rédaction et d'impression de l'entreprise, jusqu'alors regroupées rue Saint-Georges (9<sup>e</sup> arrondissement) et fonde à Bobigny une imprimerie moderne, inaugurée en 1933.

Jouissant d'une certaine aisance financière, René Baschet entreprend dès 1887 la construction, sur les hauteurs de Gagny, d'une maison de villégiature surnommée "le Coteau" en raison de sa position de belvédère. Inspiré par l'essor des stations balnéaires de la Côte fleurie (Cabourg, Houlgate), il confie à son beau-frère, le peintre Paul Thomas, le soin de dessiner les plans d'une demeure à colombages - sorte de reproduction à plus grande échelle d'une habitation traditionnelle à pan de bois du bocage normand – dont il va jusqu'à importer quelques éléments constructifs, comme un bas-relief sculpté du 15<sup>e</sup> siècle, inséré dans la façade côté rue. Le caractère pittoresque de la maison est accentué par ses toits à croupe, ses fenêtres à petits carreaux, ses vitraux en cul-de-bouteille et son porche monumental à ogives. Agrandie en 1900, pour accueillir la bibliothèque de Francisque Sarcey, collaborateur de *L'illustration*, puis en 1910, elle reçoit aux beaux jours la famille Baschet, ainsi que les amis artistes, écrivains ou hommes politiques qui travaillent pour l'hebdomadaire, comme Georges Clemenceau ou Anatole France.

Formant avec l'imprimerie de Bobigny, labellisée en 2018, un véritable diptyque, la maison Baschet constitue un témoignage rare et précoce, en Île-de-France, du style néo-normand qui y connaîtra une certaine postérité. Rachetée par la commune en 1993, elle a bénéficié d'une restauration exemplaire, qui a obtenu en 2001 le prix des Rubans du Patrimoine.

**DOSSIER EX058762\_PRESBYTERE DE L'EGLISE SAINT-SULPICE ET VESTIGES  
ARCHEOLOGIQUES, AULNAY-SOUS-BOIS**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Presbytère, vestiges d'un prieuré  
Commune : Aulnay-sous-Bois  
Département : 93  
Datation : Vers 1750  
Description synthétique : Presbytère ; vestiges d'un prieuré  
Identité du propriétaire : Commune d'Aulnay-sous-Bois



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA  
DELIBERATION**

L'histoire du presbytère d'Aulnay-sous-Bois est évidemment intrinsèquement liée à celle, pluriséculaire, de l'église Saint-Sulpice auquel il est accolé. Des fouilles, en 1969, ainsi qu'un travail de reconstitution minutieuse des différentes étapes de sa construction, mené par le Bureau du patrimoine archéologique de la Seine-Saint-Denis entre 2005 et 2008, ont permis d'éclaircir la chronologie de cette dernière, classée au titre des Monuments historiques.

En 1078 est fondé le prieuré Saint-Sulpice d'Aulnay, dépendant de l'abbaye de Cluny, alors en pleine apogée. L'église, elle, n'est érigée qu'à partir du XIIe siècle ; elle est d'abord partagée entre la paroisse et le prieuré, avant de devenir pleinement paroissiale en 1613, au fur et à mesure de l'affaiblissement du prieuré, finalement dissout en 1695 et détruit. Le presbytère est construit à son emplacement vers 1750.

S'il s'agit d'un édifice à l'architecture assez courante pour cette typologie de bâtiments, il n'en surmonte pas moins un trésor : des caves voûtées, vraisemblablement creusées au début du XVIIe siècle mais bâties avec des éléments de remploi plus anciens, qui seraient les seuls restes du prieuré clunisien d'Aulnay, auquel elles auraient servi de cuisine ou de cellier.

Dans un cœur de bourg ancien en cours de revitalisation, ces vestiges archéologiques de grande valeur témoignent d'un pan méconnu de l'histoire de la commune.

**DOSSIER EX061976\_FORT DE DOMONT, DOMONT**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Fort de la seconde ceinture de défense de Paris  
Commune : Domont  
Département : 95  
Datation : 1874-1878  
Description synthétique : Fort de la seconde ceinture de défense de Paris  
Identité du propriétaire : Commune de Domont



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Le fort de Domont appartient à la seconde ceinture de forts érigés autour de Paris entre 1874 et 1882 à l'initiative du général Séré de Rivières. Implanté sur le plateau de la Croix-Blanche (butte haute de 180 m), il est destiné, avec la batterie de Blémur appartenant au même système défensif, à interdire la voie ferrée de Beaumont et à surveiller la plaine de France. Sa construction débute en 1874. Les travaux sont adjugés à l'entrepreneur Georges Eugène Fernandon Villetel ; ils sont menés tambour battant grâce à l'aménagement depuis la gare de Montmorency d'une voie ferrée étroite, qui permet d'y acheminer rapidement les matériaux, pierres et briques.

Achévé en 1878, le fort s'étend sur près de 12 hectares et peut accueillir une garnison de 1175 soldats et plus de 70 pièces d'artillerie diverses. Durant la Première Guerre mondiale, il constitue l'une des places-fortes clefs du Camp retranché de Paris et sert de poste de tir pour la défense contre les aéronefs (DCA). Démilitarisé en 1947, il est utilisé comme laboratoire de recherches ionosphériques avant de devenir la propriété du ministère de l'Agriculture et d'être confié à l'Office National des Forêts lors de sa création en 1964. Jusqu'en 1994, il abrite une société industrielle qui utilise ses locaux pour des essais sur la radiographie de matériaux, puis un centre de formation à la lutte contre les incendies – ce qui a gravement nuit à sa préservation.

Malgré ces outrages, ce fort est, au sein de la série réalisée en Île-de-France, tout à fait remarquable en raison de son emprise foncière exceptionnelle, de la lisibilité de son tracé polygonal, de son type "à cavalier" (l'artillerie était placée sur les mottes de terre surplombant les casemates et les magasins) et surtout de la présence d'une tourelle cuirassée Mougin (construite en 1884), qui a conservé son mécanisme de rotation et la machine à vapeur qui permettait de le faire fonctionner.

La commune de Domont, devenue propriétaire du site, entend bien les mettre en valeur, pour reconvertir le site en un tiers-lieu associatif et culturel.



**DOSSIER EX061973\_EGLISE SAINT-LEU SAINT-GILLES, SAINT-LEU-LA-FORET**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Eglise ; crypte ; mausolée

Commune : Saint-Leu-la-Forêt

Département : 95

Datation : 1851

Description synthétique : Eglise, crypte, mausolée

Identité du propriétaire : Commune de Saint-Leu-la-Forêt



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

En 1804, Louis Bonaparte, frère cadet de l'Empereur, décide de s'établir dans la commune de Saint-Leu-la-Forêt, dont il rachète les deux châteaux. Après avoir fait démolir le plus ancien pour réaménager un parc, il s'installe avec son épouse, Hortense de Beauharnais, dans le "château du bas". Il y séjourne peu car en 1806, il est nommé roi de Hollande. Après son abdication en 1810, il voyage en Europe, où il vit en exil et meurt à Livourne (Italie) en 1846. Conformément à son testament, son corps est rapatrié en l'église paroissiale de Saint-Leu pour y reposer auprès de deux de ses fils. La dépouille de Charles Bonaparte, père de Napoléon 1er et de Louis, y est également transportée (elle rejoindra la chapelle impériale d'Ajaccio en 1951).

A la veille du Second Empire, le bâtiment est en ruine et le "Prince-Président", futur Napoléon III, décide de le reconstruire afin de donner aux membres de sa famille une nécropole digne de la dynastie. Il confie ce travail à l'architecte Eugène Lacroix, qui érige un édifice inspiré des basiliques paléochrétiennes, inauguré en grande pompe le 31 octobre 1851. Bien que construite à l'économie car réalisée en huit mois et sur les deniers propres de Napoléon III, la nouvelle église de Saint-Leu se démarque par l'élégante austérité de ses élévations en calcaire blanc local de Méry, que tempèrent son fronton percé d'un triplet de baies et les plaques de faïence émaillée de ses tympans extérieurs, exécutées d'après des peintures de Sébastien Cornu, un élève d'Ingres. Ce dernier réalise aussi la décoration intérieure (charpente étoilée, fresque) qui est enrichie en 1862 d'un monument commémoratif à Louis Bonaparte (sculpté par Petitot) et en 1869 d'un grand orgue de la maison Cavallé-Col, offert par Napoléon III. L'église abrite un mobilier remarquable – en partie classé au titre des Monuments historiques (orgue, statue de Vierge à l'Enfant) et sa crypte contient quatre sarcophages, dont celui, également classé, de Louis Bonaparte, frappé de ses armoiries.

**DOSSIER EX049688 - MÉDIATHÈQUE MUSICALE MAHLER, PARIS**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Médiathèque musicale Mahler

Commune : Paris

Département : 75

Datation : 1884

Typologie : Hôtel particulier, bibliothèque historique

Description synthétique : Equipement culturel

Identité du propriétaire : Fondation de France



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La Médiathèque Musicale Mahler (M.M.M.) a été fondée en 1986 par le musicologue et biographe français de Mahler, Henry-Louis de La Grange (1924-2017) et le critique musical, compositeur Maurice Fleuret (1932–1990) afin de rendre accessible au public leurs archives et collections personnelles dédiées à la musique des XIXe et XXe siècles. Riche de 17 000 volumes et regroupant plus de 30 fonds d'archives, la médiathèque conserve des manuscrits, partitions, lettres et autres documents originaux ainsi que des enregistrements. Association régie par la loi de 1901 et agréée par la Fondation de France, laquelle est également propriétaire de l'hôtel particulier qui l'abrite, la M.M.M. constitue aujourd'hui un centre de documentation important sur la vie musicale française et internationale avec une politique de programmation événementielle importante.

L'historique de l'hôtel particulier (XIXe siècle) abritant la M.M.M. possède une véritable qualité architecturale. En 1987, Henry-Louis de La Grange fait don du bâtiment à la Fondation de France, à charge pour elle de le mettre à la disposition de la Médiathèque musicale Mahler (MMM), avec laquelle elle est liée par un commodat. Depuis le décès en 2017 d'Henry-Louis de La Grange, la MMM est l'unique occupant de l'édifice. La situation du bâtiment (quartier du parc Monceau) bénéficie d'une proximité enviable avec plusieurs lieux culturels comme le Musée Nissim de Camondo, le Musée Cernuschi et le Musée Jacquemart-André. La Fondation de France a souhaité engager une rénovation complète du bâtiment, destinée à la fois à révéler les qualités de son architecture intérieure et à créer les conditions pour accueillir un public élargi et diversifié. A ce jour, la structure de l'hôtel particulier est saine et l'état de conservation des bâtiments eux-mêmes satisfaisant.

L'intérêt régional tant du bâtiment que des fonds est à souligner. Le projet de rénovation permettra de préserver les lieux et de leur redonner leur faste passé tout en permettant à la M.M.M. d'accroître considérablement son rayonnement.

**DOSSIER EX058991 – MAISON SERGE GAINSBORG DU 5 RUE DE VERNEUIL, PARIS**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Maison Serge Gainsbourg

Commune : Paris

Département : 75

Datation : 19<sup>e</sup>- 20<sup>e</sup> siècle

Description synthétique : Maison d'artiste,  
Ancienne boutique, anciennes  
écuries

Identité du propriétaire : Charlotte Gainsbourg



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

En 1967, Serge Gainsbourg acquiert les anciennes écuries ( alors converties en boutique) de l'hôtel particulier situé 5 bis rue de Verneuil à Paris. Il y emménage avec Jane Birkin un an plus tard et en fait sa maison de famille.

Composée de deux niveaux, la maison de 130 m2 accueille au rez-de-chaussée, une petite cuisine qui jouxte un salon aux murs tendus de tissu noir. Avec ses bow-windows à l'anglaise et son sol en marbre blanc à cabochons noirs, écrin des objets collectionnés par Gainsbourg (le manuscrit original de la Marseillaise, l'Homme à Tête de Chou de Claude Lalanne, La Chasse aux Papillons de Salvador Dalí) ce salon, espace le plus vaste de la maison, constitue la pièce la plus emblématique du domicile de l'artiste.

À l'étage, un premier couloir, tendu de tissus noirs, conduit au bureau, où le compositeur se retirait pour lire et écrire. A côté, la chambre des enfants dite "des poupées" (elle accueille une collection de poupées anciennes) est éclairée d'une verrière zénithale. Un second couloir mène à la salle-de-bain et ses dizaines de flacons de parfum précieux. Enfin la chambre à coucher, là encore décorée avec soin, ouvre sur un balcon-terrasse donnant sur la rue de Verneuil. A l'extérieur le mur de façade s'affiche comme une œuvre de street art composée de messages ( tags, dessins, collages) des fans du chanteur.

L'ensemble, conservé en l'état depuis le jour de la mort de l'artiste, témoigne des goûts de Gainsbourg et décrit son parcours d'artiste protéiforme (peintre, écrivain, compositeur et chanteur).

Serge Gainsbourg aura ainsi vécu 22 ans au 5 bis Rue de Verneuil, de 1969 à 1991. Charlotte Gainsbourg, aujourd'hui propriétaire, veille sur cette maison depuis la disparition de son père il y a 30 ans et s'apprête à l'ouvrir au public, accompagnée d'un musée au 14-16 Rue de Verneuil.

**DOSSIER EX058680 – EGLISE SAINT-ANTONIN, CHATRES**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Eglise Saint-Antonin  
Commune : Châtres  
Département : 77  
Datation : XII, XIII, XVI,  
XVIII, XIXe siècles  
Description synthétique : Edifice religieux  
Identité du propriétaire : Commune de Châtres



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La construction de l'église Saint-Antonin remonterait au 12ème siècle, plus précisément entre 1180 et 1220. Sa physionomie confirme cette datation (entrée-porche, contreforts). Le plan d'ensemble, de forme rectangulaire, est divisé en trois nefs comprenant chacune quatre travées. Le sanctuaire et le chœur présentent les caractères de l'architecture du 13ème siècle avec voute sur croisée d'ogives. La charpente en forme de carène de bateau renversée aurait été construite au 16ème siècle.

L'ensemble a été remanié au fil des siècles. Une récente campagne de rénovation a permis de conforter l'édifice et de lui redonner son lustre par une reprise totale des façades (nettoyage et reprise des joints).

Cet édifice, quoique modeste, présente les caractéristiques d'une histoire longue, du Moyen-Age à nos jours. Situé sur un territoire rural, il est emblématique d'un paysage francilien historique, parsemé de villages dont l'église paroissiale constituait la centralité. Ses qualités patrimoniales et son bon état de conservation justifient une labellisation.

**DOSSIER EX058946 – LAVOIR, MAGNY-LE-HONGRE**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Lavoir  
Commune : Magny-le-Hongre  
Département : 77  
Datation : Moyen-Âge, XIXe siècle  
Description synthétique : Fontaine-Lavoir  
Identité du propriétaire : Commune de Magny-le-Hongre



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

L'existence d'une fontaine sur l'emplacement du lavoir de Magny-le-Hongre, jouxtant l'église fondée par les chanoines de Sainte Geneviève de Paris, est attestée au XIe siècle (le pays s'appelait Magny Sainte Geneviève). Objet d'une profonde vénération, la sainte patronne du village passait pour conférer à l'eau de la source des vertus miraculeuses. La fontaine devint donc un lieu de vive piété populaire où les pèlerinages et cérémonies perdureront jusqu'à la fin du XIXe siècle.

Entièrement restauré en 1995, ce lavoir à impluvium (toiture à pans inclinés, moellons de pierre, tuiles plates, charpente bois), dont les origines remonteraient ainsi au Moyen-Âge, est considéré comme l'un des plus remarquables du Val d'Europe.

La municipalité en collaboration avec l'association « Fontaine Sainte-Geneviève », participe activement, depuis plusieurs années, à la réhabilitation du site.

Le label devrait permettre à la commune de Magny-le-Hongre, commune touristique située à proximité immédiate du parc Disneyland, de diversifier son offre en proposant à la visite un site historique identitaire du territoire.

**DOSSIER EX058957 - STATION CONTINENTALE DE LA « COMPAGNIE RADIO FRANCE » A  
SAINTE-ASSISE, ET GRILLE D'ACCES A LA RESERVE NATURELLE DE SEINE-PORT**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Station télégraphique et radiophonique

Commune : Seine-Port

Département : 77

Datation : 1921

Description synthétique : Première station télégraphique et radiophonique internationale installée en France. Style « Art Déco ».

Identité du propriétaire : Agence des Espaces Verts de la Région Île-de-France



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA  
DELIBERATION**

Inaugurée le 9 janvier 1921, la station radioélectrique de Sainte-Assise constitue la première station continentale télégraphique et radiophonique internationale installée sur le territoire français. Les ingénieurs de la Compagnie Radio-France n'ont pas choisi le site au hasard : le domaine de Sainte-Assise, proche de Paris, présente un sol gorgé d'eau permettant une réverbération du rayonnement vers la stratosphère. Le chantier, dirigé par l'ingénieur Paul Bouvier, comprenait la construction d'une station continentale pour les liaisons radiotélégraphiques (sur 3 000 km de rayon), et une station transcontinentale dédiés au service radiotélégraphique à très grande distance. Cette dernière fut inaugurée officiellement le 7 août 1922 par un message – très médiatisé – adressé par président de la République française au président des États-Unis.

Si les installations techniques ont aujourd'hui disparu, l'architecture se distingue par l'originalité de sa morphologique et la qualité de son décor. On songe en particulier au porche monumental de la façade Nord, de style "Art Déco", orné d'une mosaïque en grès cérame portant le nom de l'entreprise – « Compagnie Radio-France ». Le hall d'entrée est recouvert d'une remarquable mosaïque célébrant la TSF (Télégraphie sans Fil). Les volumes intérieurs ont été conservés, en particulier la structure poteaux-poutres en béton armé de la salle d'émission, coiffée d'un lanterneau rectangulaire ouvert à sa base de quatre baies filantes. La propriété est fermée par une grille et un portail en ferronnerie des années 1920, marquant avec prestige l'entrée de la Réserve naturelle régionale.

Malgré sa réquisition par la Kriegsmarine en 1941, la station de Sainte-Assise n'a pas souffert des bombardements alliés. A partir de 1954, elle fut réservée exclusivement aux transmissions de la Marine Nationale. A l'abandon depuis les années 1990, elle est aujourd'hui intégrée à la Réserve naturelle régionale des Bruyères de Sainte-Assise, classée en 2009 et gérée par l'Agence des Espaces Verts d'Île-de-France. Elle demeure dans l'attente d'un projet de réaffectation.

**DOSSIER EX058988 – BAINS-DOUCHES, FONTENAY-TRESIGNY**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Bains-douches, actuel musée Hippolyte Henry

Commune : Fontenay-Trésigny

Département : 77

Datation : 1911

Description synthétique : Patrimoine de l'hygiène, de la santé

Identité du propriétaire : Ville de Fontenay-Trésigny



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Implanté sur le plateau briard, et jusqu'alors enserré dans ses murailles, le bourg fortifié de Fontenay-Trésigny commence à se développer dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle sur les Bordes, terres situées à l'est de la vieille ville, où sont érigés une mairie-école (1852) et le lavoir public couvert du Trou Barbet (1853). Face à l'augmentation de la population ouvrière, dont une majeure partie travaille à la tuilerie de Visy et ne dispose d' « aucun moyen d'assurer sa propreté corporelle », l'ancien instituteur Hippolyte Henry, devenu maire de la commune en 1908, fait voter comme « nécessité publique » l'établissement de bains-douches à Fontenay-Trésigny.

Eloquent témoignage de son œuvre philanthropique à la tête de la municipalité, le bâtiment est construit par Georges Faix, architecte à Coulommiers et inauguré en 1911. Alimentés en eau grâce à leur raccordement à la source Morin de Marles-en-Brie, ces bains-douches restent en fonctionnement jusqu'à la livraison, en 1962, des premiers logements sociaux de la rue Le Notre, des HLM dotés de l'eau courante et de salles de bain.

Transformés en bibliothèque en 1990, ils ont été réinvestis par le Cercle historique fontenaisien, qui y a ouvert en 2018 un musée consacré à la vie locale autour de 1900, à partir des recherches aux archives entreprises par Hippolyte Henry et d'une collection riche de plus de 2000 objets (outils, mobilier, etc.).

Seul musée de son territoire dans un rayon de 30 km, très apprécié du public scolaire, le musée Hippolyte Henry est également remarquable par son architecture. Bien qu'il ne reste rien de ses aménagements intérieurs (cabines de douches, chaufferie, etc.), l'édifice, emblématique de l'essor des politiques hygiénistes au début du XX<sup>e</sup> siècle, se conforme à la typologie des bains-douches de l'époque, avec une façade symétrique reflétant la séparation hommes / femmes, surmontée d'un campanile qui contenait un réservoir d'eau. Il se distingue néanmoins par la qualité de son appareil de pierres meulières et son décor (arcatures et frise en briques, épis de faîtage). Il fait partie du patrimoine que la communauté de communes du Val Briard, candidate en 2021 au label « capitale de la Culture française », souhaite valoriser.

**DOSSIER EX058951- HOTEL DE VILLE, MOUROUX**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Hôtel de ville

Commune : Mouroux

Département : 77

Datation : 1862

Description synthétique : Hôtel de ville de style éclectique

Identité du propriétaire : Commune de Mouroux



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Dans un département de Seine-et-Marne au caractère rural encore très marqué, où dominant les mairies-écoles bâties entre le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et 1914, l'hôtel de ville de Mouroux fait figure d'exception.

Par la loi du 18 juin 1843, les limites territoriales de la commune de Mouroux, qui appartenait jusqu'alors au canton de Coulommiers, sont officiellement fixées. Afin d'asseoir son autonomie, le conseil municipal, formé en 1850, vote la construction d'une nouvelle mairie, sous l'autorité de son premier édile, le principal minotier de la Vallée du Grand Morin, Abel Stanislas Leblanc (1806-1883). Pionnier de la mécanisation, il appartient dans les années 1870, avec les Darblay, au groupe des « Huit Marques », leader dans la fourniture de farine aux boulangers parisiens. Il fondera en 1882 les grands moulins de Pantin. Bien que très peu documenté, cet hôtel de ville, qui aurait été construit en 1862 par un architecte à ce jour inconnu, est tout à fait caractéristique de ces « maisons communes » qui se multiplient sous la III<sup>e</sup> République. Il se distingue néanmoins par la précocité de sa date de réalisation et par son style éclectique, mêlant les références aux châteaux brique et pierre d'époque Louis XIII et au gothique, avec ses deux tourelles d'angle sur trompe.

Bien qu'il ne conserve presque plus de vestiges de son aménagement intérieur, hormis quelques boiseries, des luminaires et un escalier à double volée menant à la salle des mariages et du conseil, l'édifice mérite d'être distingué par le label « patrimoine d'intérêt régional », ne serait-ce que pour sa rareté dans le département, le contexte de sa création et afin d'en préserver le cachet si une extension en était décidée.



**DOSSIER EX085952 PARC DU PAVILLON ROYAL, NANDY**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Chalet

Commune : Nandy

Département : 77

Datation : Fin XIX<sup>e</sup> siècle

Description synthétique : Chalet belvédère du parc royal

Identité du propriétaire : AEV de la Région Ile-de-France



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Ce chalet belvédère s'inscrit dans le domaine du parc royal, au sein du site classé des boucles de la Seine et du vallon de Ballory. Vaste parc de 70 ha créé par Etienne-Michel Bouret, grand financier du règne de Louis XV, il se déployait selon un quadrillage régulier, avec pour point central le château, détruit, nommé « pavillon royal » après le séjour de Louis XV pour une chasse.

Après avoir connu plusieurs propriétaires suite à la faillite du « grand Bouret », c'est à partir de 1852 que le domaine fut progressivement transformé en parc paysager, d'après les plans de Louis-Sulpice Varé. La construction du chalet est plus récente et se situerait à la toute fin du XIX<sup>e</sup> s. ; on n'en connaît pas l'architecte. Placé au centre du parc, sur les restes d'une terrasse-belvédère maçonnée datant du jardin du XVIII<sup>e</sup> s., il trône sur un emplacement de choix, très en surplomb, qui ouvre sur le vaste panorama de la vallée de la Seine.

Le chalet est conçu comme un belvédère qui allie goût du pittoresque, confort et raffinement. Tout à fait caractéristique de l'époque, il présente une structure entièrement en charpente bois pour les parties visibles, charpente métal pour les parties cachées. Ses dispositions intérieures ont été conservées mais la galerie qui ceinturait le chalet a été perdue en façade, de même que le balcon. La construction est de grande qualité : les éléments originaux se maintiennent tandis que se délitent les ajouts postérieurs, petite aile contenant toilettes et cuisine et petite terrasse. Le chalet était chauffé sur ses deux niveaux par des cheminées en brique, dont le beau décor de carreaux émaillés est conservé, de même que quelques-uns des vitraux des fenêtres.

Caractéristique des folies des jardins paysagers du XIX<sup>e</sup> s., ce chalet, par ailleurs très bien documenté, est presque intact et fait partie d'un vaste ensemble, cohérent et intéressant. Sa qualité architecturale et décorative sont indéniables.

**DOSSIER EX058947 – HERITAGE DE LA SUCRERIE DE VILLENY : ANCIENNE MAISON DE VILLEGATURE DEVENUE PAVILLON DE DIRECTION - FUTURE MAISON DES ARTISTES**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Maison de villégiature, puis logement patronal

Commune : Villenoy – 87, rue Aristide-Briand

Département : 77

Datation : v. 1820

Description synthétique : Maison de villégiature « Restauration » avec parc et kiosque, ensemble intégré à la sucrerie de Villenoy au début du XXe siècle, future Maison des Artistes.

Identité du propriétaire : Commune de Villenoy



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Lorsqu'au terme du Premier Empire, Alexandre Virtel, riche coutelier parisien, décide d'établir sa maison de campagne à Villenoy, en périphérie de Meaux, la commune compte alors à peine plus de 400 habitants. Il s'établit ainsi dans un cadre verdoyant, isolé entre la Marne et le canal de l'Ourcq en cours de construction (1802-1825), avant l'industrialisation du territoire.

La morphologie de la maison, attestée sur le plan cadastral de 1824, correspond à celle de maisons construites sous la Restauration, reprenant les modèles néo-classiques. Ce type d'édifice, aujourd'hui fréquemment détruit ou remanié, apparaît peu représenté en Île-de-France avant le vif essor de la villégiature à partir du Second Empire. On remarque son rez-de-chaussée ouvert de baies cintrées et traité comme un soubassement, sa corniche supérieure marquée, soulignant un étage d'attique, ou ses garde-corps en fonte, à décor d'entrelacs et palmettes. La maison est entourée d'un « jardin anglais planté d'arbres forestiers » dont le kiosque a été conservé. Cet intéressant édicule, dont beaucoup d'exemplaires similaires ont été détruits, était destiné à prendre le thé ou simplement à orner le jardin, selon une codification fréquente au XIXe siècle. Il est construit en faux bois écotté, procédé diffusé par l'entreprise Tricotel, dont la rusticité était alors particulièrement appréciée pour les fabriques de jardin.

La succession des propriétaires, puis l'intégration de la propriété à la sucrerie centrale de Meaux en 1926, et enfin son rachat par la commune en 2007, ont progressivement transformé l'espace intérieur de la maison. Subsiste toutefois l'escalier tournant, avec limon porteur en crémaillère et barreaux en col de cygne, caractéristique de la première moitié du XIXe siècle. La maison est en cours de restauration et de reconversion en « Maison des Artistes » municipale. Elle accueillera prochainement trois ateliers d'artistes et une salle d'exposition, le parc étant réservé aux expositions éphémères.

**DOSSIER EX058947 - HERITAGE DE LA SUCRERIE DE VILLENY : L'ABRI CONIQUE ANTI-AERIEN ET SON ANNEXE**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Abri conique anti-aérien et annexe

Commune : Villenoy – Rue Aristide-Briand

Département : 77

Datation : 1939-1940

Description synthétique : L'abri conique anti-aérien monumental et son annexe (logements avec écuries), vestiges de l'ancienne sucrerie.

Identité du propriétaire : Commune de Villenoy



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

L'abri conique anti-aérien de la sucrerie de Villenoy constitue un exemplaire unique à l'échelle nationale. Construit en 1939-1940 sur les plans d'un ingénieur de l'usine (demeuré anonyme), il répondait à l'obligation faite aux directeurs d'usines, par les lois de 1938 et 1939 relatives à « l'organisation de la nation en temps de guerre » (appelées lois sur la « Défense Passive »), de protéger les salariés et leurs familles contre d'éventuelles attaques aériennes. L'abri de Villenoy se distingue par son imposante silhouette conique de 18 mètres de hauteur, et par son ambitieux programme : possédant 8 niveaux. Il pouvait abriter jusqu'à 120 personnes.

Le risque d'inondation, dû à la proximité de la Marne et de son affluent – le Rutel – imposait une construction en surface, ou peu enterrée. On ignore si l'ingénieur, en choisissant une forme conique, s'est inspiré des tours de défense aérienne Winckel – beaucoup plus imposantes et pouvant accueillir jusqu'à 600 personnes – construites en Allemagne à 200 exemplaires de 1936 à 1941, et dont la forme, en obus coiffé d'un cône, était censée dévier les projectiles et leurs éclats. Dans son mémoire, l'ingénieur insiste davantage sur les qualités aérodynamiques du cône, conçu pour résister à l'effet de souffle en cas d'explosion d'une bombe à proximité. L'abri, entièrement construit en béton armé, comporte un sous-sol, un rez-de-chaussée équipé d'une infirmerie et d'une douche de décontamination, trois étages logeables équipés de WC et éclairés à l'électricité, et enfin trois niveaux supérieurs à usage technique. Un escalier tournant, adossé à la gaine technique centrale, conduit jusqu'au troisième étage. Après l'acquisition du cône par la commune en 2004, et grâce aux soins passionnés de François Daveau, le cône a été restauré et aménagé à partir de 2011. Il conserve encore un remarquable patrimoine technique. On songe en particulier aux deux portes anti-souffle en acier – dont l'une, de forme arrondie, se rabat sur la gaine centrale – ou encore au dispositif d'aspiration filtrant (système Aeris, Levallois-Perret) actionné par bicyclette en cas de coupure de courant : il s'agissait filtrer l'air puisé au sommet du cône, au-dessus d'une éventuelle nappe de gaz asphyxiant.

On accède au cône par une annexe en briques rouges, à usage de logements et d'écuries, constituant l'un des derniers vestiges de la sucrerie élevée à la fin du XIXe siècle. Siège d'une bibliothèque spécialisée dans l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, cette annexe abritera prochainement un espace consacré à l'accueil des visiteurs de l'abri conique.

**DOSSIER EX058955 - EGLISE SAINT-REMI-ET-SAINTE-RADEGONDE, EMANCE**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Eglise  
Commune : Emancé  
Département : 78  
Datation : XVI, XVII, XVIII, XIX, siècles  
Description synthétique : Eglise  
Identité du propriétaire : Commune d'Emancé



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

L'église paroissiale d'Emancé fut reconstruite après sa destruction lors de la guerre de Cent Ans, au début du XVI<sup>e</sup> siècle et a été remaniée au XIX<sup>e</sup> siècle. Elle abrite un ensemble important d'objets non protégés et protégés au titre des monuments historique (un tabernacle en bois du XVIII<sup>e</sup> une statue en bois de Vierge à l'Enfant du XVIII<sup>e</sup>, un tableau figurant le Christ au Jardin des oliviers, signé et daté M.B. de Monvel 1875, deux statues de saints évêques en chêne du XVIII<sup>e</sup> siècle). L'église ainsi que le mobilier qu'elle abrite ont fait l'objet de dossier d'inventaire en 1979.

Le mobilier non protégé comprend notamment les verrières du chœur réalisées en 1880 et 1889, sont signées Lorin, maître-verrier chartrain, les lambris de chœur sculptés du XVIII<sup>e</sup>, le maître-autel en bois doré orné des armoiries des Colbert et du chapitre de Chartres, le banc d'œuvre et la cloche de 1866 baptisée « Marie Antoinette Charlotte ».

Les dernières restaurations portant sur le bâti extérieur et intérieur ont moins de vingt ans ce qui fait que le bien est dans un état de conservation remarquable.

La qualité de l'architecture et le mobilier qu'elle abrite justifient pleinement l'intérêt patrimonial de l'église Saint-Rémy-et-Sainte-Radegonde d'Emancé et l'attribution du label.

**DOSSIER EX049688 - TEMPLE ET ENSEMBLE PAROISSIAL,  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Temple protestant et bâtiments paroissiaux

Commune : Saint-Germain-en-Laye

Département : 78

Datation : 1862

Typologie : Edifice religieux et ensemble paroissial

Identité du propriétaire : Association culturelle de l'église Protestante Unie de Saint-Germain-en-Laye



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Le temple de Saint-Germain-en-Laye, bâti dès 1862 (inauguré le 4 mai 1862), est un des plus anciens du département des Yvelines et de la région parisienne. Il est ainsi antérieur aux temples de Jouy (1865), Mantes (1866) et Versailles (1882).

L'ensemble bâti (temple, bâtiments paroissiaux, cour et mur d'enceinte) se situe dans l'enceinte du parc de l'ancien hôtel de Noailles, à proximité immédiate du Domaine national.

L'édifice ne paraît pas avoir été modifié depuis sa construction (à l'exception peut-être de la salle dite Jeanne d'Albret située à l'arrière, néanmoins construite dans le même style).

Le mur d'enceinte présente un caractère patrimonial notable. Il reprend le tracé du mur d'enceinte de l'ancien hôtel de Noailles, en grande partie démoli sous la Monarchie de Juillet et dont l'empreinte est restée forte sur le territoire. Ce mur longeait à cet endroit la cour des écuries, sur lequel s'appuyaient les bâtiments. Au centre de la cour se trouvait un abreuvoir/pédiluve pour chevaux, dont les traces sont encore visibles aujourd'hui dans le pavage de la cour.

Enfin, les bâtiments paroissiaux (plus hétérogènes) le long de la rue de Pontoise, situés à l'emplacement des bâtiments qui séparaient la cour des écuries de l'hôtel de Noailles de cette rue, assurent une continuité relativement harmonieuse avec l'édifice religieux.

L'ancienneté et la bonne conservation de l'ensemble sont à souligner.

**DOSSIER EX055396 – MAISON D'ALPHONSE DAUDET A CHAMPROSAY, DRAVEIL**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Maison d'Alphonse Daudet

Commune : Draveil

Département : 91

Datation : XIX<sup>e</sup> siècle

Description synthétique : Patrimoine de villégiature / maison d'écrivain

Identité du propriétaire : Propriétaire privée  
Mme Isabelle Guignard



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

En 1887, après avoir séjourné chaque année pendant 20 ans à Champrosay, d'abord chez ses beaux-parents Allard puis dans l'ancien atelier de Delacroix, Alphonse Daudet y achète la propriété de M. Cottin, haut fonctionnaire du Second Empire, située le long de la route de Corbeil. Il y passe tous ses étés, y écrivant une très grande partie de son œuvre et y recevant de nombreux amis lors des "jeudis de Champrosay" qui réunissent le tout-Paris des lettres et des arts : Maupassant, Zola, Tourgueniev, François Coppée, Pierre Loti, Rodin, Massenet, Nadar, Mistral, Proust, etc. Edmond de Goncourt y décède le 16 juillet 1896. La vie quotidienne à Champrosay, bien relié à Paris par la gare de Ris qui entraîne l'essor de la villégiature à partir de 1840, est décrite par Daudet dans son roman *La Petite Paroisse* qu'il situe dans sa propre maison.

Précédée d'une cour d'honneur pavée, celle-ci est constituée d'un bâtiment principal flanqué d'une aile à angle droit. Sur la gauche, derrière cette aile, se situe une petite cour pavée entourée de bâtiments : logement du jardinier, remises, écurie, vestiges d'une ancienne ferme. A l'arrière, le parc, aujourd'hui morcelé, descendait jusqu'à la Seine. Dans la partie haute, s'étend le jardin d'agrément comportant un bassin circulaire, un kiosque, une orangerie, des réservoirs d'eau de Seine, et l'"isba" en briques, ancienne resserre à outils qu'Alphonse Daudet fit agrandir dès son arrivée pour la transformer en lieu de lecture et salle de billard.

Très bel ensemble villégiature et lieu de mémoire, cette maison est un témoignage de la vie littéraire et culturelle de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

**DOSSIER EX058945 - PARC LEON SALAGNAC, MALAKOFF**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Parc Léon Salagnac  
Commune : Malakoff  
Département : Hauts-de-Seine  
Datation : 1951  
Description synthétique : Parc public  
Identité du propriétaire : Département des Hauts-de-Seine



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Ce parc de 15 000 m<sup>2</sup> conçu en 1951 par l'architecte-paysagiste Maurice Vilette sur les anciens glacis du Fort de Vanves est l'un des poumons verts de la ville. Il offre à la population un espace urbain végétalisé composé d'un petit lac, d'un théâtre de verdure (recensé par la Région dans le cadre de l'inventaire des Lieux de spectacle), d'un kiosque, d'un manège, d'une promenade couverte et d'une importante aire de jeux pour les enfants. Il porte le nom donné de l'ancien maire de Malakoff (1944-1964), Léon Salagnac, l'une des figures marquantes de la ville.

Le jardin a été conçu en donnant une grande importance aux aires de circulation (46%). Il se rattache à la catégorie des squares et jardins de jeux décorés assurant les fonctions de repos, de divertissement (théâtre, musique) et d'agrément. L'allée couverte en courbe harmonieuse relie la scène au kiosque à musique devenu manège. Les poteaux-arcades, qui soutiennent le toit, forment une galerie ouverte qui sert également d'abri et d'espace de jeux.

L'eau est une composante essentielle de l'aménagement paysager du parc. Maurice Vilette a combiné différents équipements pour agrémenter les lieux dont la traditionnelle pièce d'eau. Le petit lac en eau permanente peu profonde répond à la mise en scène voulu par l'architecte pour créer une ambiance, une esthétique visuelle. La pièce d'eau sinueuse avec son fond cimenté blanc, créée en 1955 quelques années après l'ouverture du parc, s'intègre bien dans l'espace paysager avec son îlot aux cygnes.

Enfin, le patrimoine arboré du parc Léon Salagnac est constitué d'au moins 34 essences, parmi lesquelles une dizaine d'arbres remarquables dont les origines proviennent du monde entier.

Caractéristique des années d'après-guerre (béton armé, formes stylisées, architecture oscillant entre Art déco et modernisme), son tracé alterné de courbes et contre-courbes et les différentes structures (précédemment citées) qui le composent en font un des parcs publics les intéressants et les plus originaux d'Ile-de-France.

**DOSSIER EX059589\_ SERRE STALINGRAD, PANTIN**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Serre  
Commune : Pantin  
Département : 93  
Datation : Vers 1890  
Description synthétique : Serre  
Identité du propriétaire : Commune de Pantin



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La serre du parc Stalingrad constituait le jardin d'hiver de l'hôtel particulier construit par la famille d'industriels Delisy-Doisteau vers 1890 (architecte inconnu), en face de leur distillerie d'absinthe. Les derniers éléments de la vaste usine ont été labellisés en 2018. Racheté par la ville de Pantin, l'hôtel particulier a été détruit, avec son orangerie, dans les années 1970. La serre, qui seule subsistait mais faisait désormais partie intégrante du parc Stalingrad de la ville, a été restaurée en 1978 pour accueillir des plantes méditerranéennes, avant de tomber à nouveau en désuétude.

La serre est malgré tout restée bien conservée dans ses structures, qui n'ont jamais été modifiées : mur de soutènement en briques bicolores, verrière sur structure acier en partie haute et couverture en verrière. Elle possède encore son ancienne chaufferie ainsi que le système de chauffage au gaz qui l'avait remplacée. L'élégance du bâtiment et sa situation idéale, dans le parc et entre deux bâtiments à vocation culturelle, le cinéma 104 et la bibliothèque Elsa Triolet, deux sites également à forte valeur patrimoniale, sont à l'origine de l'engouement des habitants qui ont voté pour sa restauration au budget participatif de 2019.

Le projet de la Ville est de restaurer la serre en vue de la réutiliser dans sa vocation première, en y organisant également des ateliers pédagogiques et artistiques.

La qualité du bâtiment, son bon état de conservation, quoique quelques travaux y soient nécessaires, sa rareté au sein de la ville, unique serre à Pantin et dernier vestige d'une architecture d'apparat liée au monde de l'industrie, et le désir fort dont il est l'objet localement, justifient l'attribution du label « patrimoine d'intérêt régional ».



**DOSSIER EX058948 – CENTRE DE LOISIRS DE LA FERME DU CLOS SAINT-VINCENT,  
NOISY-LE-GRAND**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISE**

Dénomination : Centre de Loisirs de la ferme du clos Saint-Vincent  
Commune : Noisy-le-Grand  
Département : Seine-Saint-Denis  
Datation : Fin XIXe, XXe siècles  
Description synthétique : Relais de chasse devenue une exploitation agricole aujourd'hui centre de loisir.  
Identité du propriétaire : Commune de Noisy-le-Grand



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA  
DELIBERATION**

Entre 1885 et 1895, un industriel parisien aurait fait édifier cette résidence secondaire au lieu-dit du Clos Saint-Vincent situé au sud du bourg historique de Noisy-le-Grand. Implantée non loin de la Marne, la demeure est composée de deux pavillons reliés par une aile dont l'architecture s'inscrit dans le goût de l'époque pour l'éclectisme. Entre 1915 et 1937, la propriété est occupée par une congrégation religieuse. En 1937, les époux Delaurier font l'acquisition du bien et ajoutent un ensemble de bâtiments en retour d'équerre à vocation agricole. L'ensemble est vendu en 2007 à la commune de Noisy-le-Grand par Marguerite Louise Delaurier. Cette dernière entreprend à partir de 2009 d'importants travaux de restauration, de réhabilitation et de mise aux normes afin que l'ancienne ferme reçoive un centre de loisir. Les travaux sont achevés en 2013 et le site est ouvert au public.

Le centre de loisir « de la ferme du Clos Saint-Vincent » possède toujours la double physionomie des deux principales phases de construction, la villégiature du XIX<sup>e</sup> siècle et les bâtiments agricoles des années 1930. Le tout forme un ensemble singulier mais cohérent. Bien que très restaurée, la maison possède toujours l'essentiel de ses décors intérieurs et extérieurs d'origine. L'ensemble témoigne du passé agricole, et même viticole de Noisy-le-Grand, dont il ne reste aujourd'hui plus beaucoup de traces hormis dans la toponymie.

La commune prévoit de mettre en valeur ce patrimoine grâce à plusieurs dispositifs : programme de visites guidées, intégration de la ferme au projet « tourisme patrimonial de proximité » contenant des parcours de visites commentées des sites patrimoniaux de la ville de Noisy-le-Grand.

**DOSSIER EX058995\_ ECOLE FRANCO-ARMENIENNE TEBROTZASSERE, LE RAINCY**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Ecole franco-arménienne Tebrotzassère

Commune : Le Raincy

Département : 93

Datation : 1840 ; années 1930-1950

Description synthétique : Ecole

Identité du propriétaire : Union Générale Arménienne  
de Bienfaisance (UGAB)



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

En 1928, l'Union Générale Arménienne de Bienfaisance (UGAB)<sup>1</sup> achète au 1, boulevard du Nord, au Raincy, un site de 6500 m<sup>2</sup>, où se trouvent les vestiges d'une ancienne ferronnerie créée sous Louis-Philippe. Elle en donne la jouissance gracieuse à l'Association des Dames Arméniennes Amies des Ecoles Tebrotzassère.

Fondée en 1879 à Constantinople par un groupe de femmes francophiles issues de l'élite intellectuelle arménienne, « Tebrotzassère » (qui signifie littéralement « amour de l'école ») a pour objectif de former des institutrices et d'encourager l'éducation féminine. L'institution survit aux massacres hamidiens des années 1890, au génocide de 1915, à la Grande Guerre et recueille des rescapées de ces événements tragiques. En 1922, le personnel de l'école et les pensionnaires orphelines s'exilent à Salonique, en Grèce, avant de s'établir à Marseille, puis au Raincy. L'établissement, mixte depuis 1970 et sous contrat avec l'Etat, accueille aujourd'hui près de 250 élèves, qui, de la maternelle à la 3<sup>e</sup>, suivent, en plus des programmes de l'Education nationale, des cours de langue et de culture arméniennes.

Si les bâtiments, très hétéroclites et réaménagés à plusieurs reprises (en particulier l'édifice central, qui a perdu son fronton à volutes d'origine, remplacé par une surélévation), l'institution, qui incarne à la fois la trajectoire de tout un peuple martyr contraint à l'exil puis son intégration, est riche d'un passé historique, culturel et immatériel qu'elle a su préserver. Ses archives, qui documentent le périple de ses pensionnaires et enseignantes sauvées, sont ouvertes aux chercheurs et très souvent prêtées dans des expositions (par exemple au Mémorial de la Shoah de Drancy). Dans la cour de l'école a été érigé en 2014 un *khatchkar* – croix de pierre dont l'art est entré sur la liste du patrimoine culturel de l'Unesco en 2010. Il est devenu un haut lieu de commémoration du génocide arménien et des combattants arméniens morts pour la France. Ecole arménienne la plus ancienne de France, l'école Tebrotzassère contribue enfin, en enseignant l'arménien occidental, à la transmission de cette langue déclarée en voie de disparition par l'Unesco. Des personnalités marquantes de l'histoire franco-arménienne y ont été scolarisées, comme la résistante Mélinée Manouchian (1913-1989) ou Séda Aznavourian, fille du chanteur Charles Aznavour.

<sup>1</sup> Également propriétaire de la bibliothèque Nubar (Paris, 16<sup>e</sup>), labellisée « patrimoine d'intérêt régional » en novembre 2020.

**DOSSIER EX058950 – MOULIN DU SEMPIN, MONTFERMEIL**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Moulin à vent et maison du meunier

Commune : Montfermeil

Département : 93

Datation : 1742 (tourelle)

Description synthétique : Moulin à vent d'Ancien Régime, restauré et remis en fonction à partir de 1978 par Association de Sauvegarde du Moulin de Montfermeil

Identité du propriétaire : Commune de Montfermeil



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Initialement désigné sur le nom de « Moulin de la Tour », « Moulin aux Cailloux » ou « Moulin du Château », cet imposant moulin à vent fut élevé en 1742 à l'initiative de Jean Hyacinthe Hocquart, seigneur de Montfermeil, en remplacement d'un premier moulin banal, également à vent, élevé en 1575. Vendu comme bien national en l'An II, il passe entre plusieurs mains jusqu'à son rachat en 1831 par la famille Hocquart qui, après réparation, en maintient l'activité jusqu'à la fin des années 1840. Reçu en héritage par le comte Nicolai, le moulin est alors laissé à l'abandon, concurrencé par l'exploitation d'un moulin à cage construit à proximité, et plus largement par l'essor de la minoterie moderne « à l'anglaise » puis « à la hongroise ». En 1894, il sert ponctuellement d'observatoire durant les Manœuvres de forteresse, avant que l'ensemble du domaine ne soit vendu pour construire les lotissements de Franceville et des Coudreaux. Le moulin sert alors de guinguette, sous le nom de « Moulin de la Galette », avant d'être une nouvelle fois abandonné durant la Grande Guerre. Menacé par l'exploitation des carrières de glaise et de gypse de l'Union des Entrepreneurs, il fait l'objet, durant les « Trente Glorieuses », d'une lutte patrimoniale jusqu'à son acquisition par la municipalité en 1971. Fondée en 1976, l'Association de Sauvegarde du Moulin de Montfermeil conduit les travaux de restauration à partir de 1978. En 1986, afin d'éviter un effondrement fatal dû aux carrières, il est déplacé de 140 mètres. Il est alors rebaptisé « Moulin du Sempin », du nom des carrières du Sempin.

Ce moulin-tour de 8 m de diamètre et de 17,15 m de hauteur est construit en moellons de gypse et rognons de silex. Les travaux commencés en 1986 ont permis de restituer la charpente et sa toiture se sa calotte ; l'ouverture et la fermeture des ailes – longues de 11,20 m couvrant 80 m<sup>2</sup> et tournant à 15 t/mn – est assurée par le système Breton (ailes à portance réglable depuis l'intérieur par un mécanisme central). A l'intérieur, un diagramme de mouture complet, disposant de deux paires de meules, a été reconstitué. Il s'agit du dernier moulin à vent de Montfermeil et de ses alentours, le dernier en état de marche dans le département, capable de produire jusqu'à 140 tonnes de farine par an. La maison du meunier est désormais reconvertie en espace d'exposition ouvert au public.

**DOSSIER EX058989 - PREMIERE USINE, BUREAUX PUIS ATELIER DES PROTOTYPES  
DES ETS FENWICK, ACTUELLEMENT « COMMUNE IMAGE », SAINT-OUEN**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination	Usine de matériel de manutention Fenwick
Commune :	Saint-Ouen
Département :	93
Datation :	1917-1919
Description synthétique :	Usine-mère et bureaux de l'entreprise Fenwick à Saint-Ouen, puis atelier des prototypes et bureau d'études
Identité du propriétaire :	Alterna, Groupe SOS (économie sociale et solidaire)



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA  
DELIBERATION**

En 1917, Fenwick Frères, entreprise parisienne spécialisée depuis 50 ans dans le commerce transatlantique d'équipements industriels, décide de construire à Saint-Ouen son premier atelier d'assemblage de charriots de manutention à partir de pièces américaines. L'atelier de 1097 m<sup>2</sup>, serré entre le talus ferroviaire (à proximité de la gare) et la rue Godillot, ne présente à l'origine qu'un simple rez-de-chaussée à pans de métal hourdés de briques et couvert en sheds. Mais dès 1909, l'architecte Bourgonin surélève le bâtiment afin d'y établir les bureaux et le logement de la direction, ainsi qu'un local d'archives. D'où le dessin d'une nouvelle façade dont l'entrée, désormais située sur l'axe de symétrie de l'usine-intégrée, est ornée d'un proche monumental. Ce dernier, de style néo-classique simplifié, se distingue par une corniche en arc surbaissée dont le tympan portait initialement le nom de l'entreprise.

A partir de 1926, Fenwick entame la conquête foncière du quartier, s'installe du côté impair de la rue Godillot, puis gagne la rue du Docteur-Bauer et le boulevard Biron jusqu'à couvrir 1,5 ha dans les années 1960. L'usine-mère de 1917 abrite dorénavant un bureau d'études et l'atelier de conception des prototypes. Grâce à sa vente précoce, en 1986, elle demeure le seul bâtiment rescapé de la récente démolition des ateliers de « l'empire-Fenwick » à Saint-Ouen. Si, en raison de ses multiples affectations, elle ne conserve plus aujourd'hui aucun patrimoine technique, sa reconversion à partir de 1987 en « Centre de Recherches et de Conférences Paris Nord » a permis d'en préserver l'intégrité extérieure et, à l'intérieur, les matériaux de l'ère industrielle (briques, charpente rivetée, béton) utilisés à sa construction.

Le Tiers-Lieu « Commune Image » s'installe en 2010, réaffectant notamment l'auditorium en salle de cinéma. Classé ERP3, il associe restaurant, espace de réception, salle de projection, espace de coworking et espaces privatifs. Depuis 2017, Bang Culture, locataire d'Alterna, développe les activités du pôle culturel créatif dédié à la filière cinéma de Commune Image. Alterna et Bang Culture sont deux structures du Groupe SOS, entreprise de l'économie sociale et solidaire.

**DOSSIER EX058763 - COLONNADE SQUARE DE TASSIGNY, BRY-SUR-MARNE**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Colonnade du Square Delattre  
de Tassigny

Commune : Bry-sur-Marne

Département : 94

Datation : XIX siècle

Description synthétique : Colonnade  
Kiosque de pierre à coupole

Identité du propriétaire : Commune de Bry-sur-Marne



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

En 1899, Christian Lorenz (1847-1919), un riche Allemand naturalisé Français ayant fait fortune à Paris dans le négoce de perles fines, achète à Bry-sur-Marne une belle maison de maître construite en 1867. Il complète cette acquisition dans les années suivantes en réunissant différentes parcelles voisines provenant de la vente du lotissement du parc du château de Bry-sur-Marne, se constituant ainsi une vaste propriété boisée de quatre hectares, implantée au cœur de Bry-sur-Marne. Il aménage le parc de sa propriété avec soin, le décore de sculptures et de statues et y fait édifier une orangerie. Afin de compléter le décor architectural de ses jardins, il confie à deux architectes parisiens, Juste et René Vieux, la construction d'une magnifique colonnade associée à un kiosque de pierre à coupole. Réalisée dans le goût du XVIIIe siècle, cette œuvre architecturale aux lignes soignées illustre de manière ostentatoire la réussite sociale et la prospérité de son commanditaire, qui partageait son temps entre sa propriété de Bry, son bureau parisien et sa villa sur la Côte d'Azur.

Au début de la Première Guerre mondiale, alors qu'une forte germanophobie se manifeste partout en France, Christian Lorenz est accusé à tort d'espionnage pour le compte de l'Allemagne, en raison de son origine allemande. En 1918, Christian Lorenz est dénaturalisé par décision judiciaire et ses biens en France sont placés sous séquestre par l'Etat français. En 1925, la commune de Bry-sur-Marne achète aux Domaines la propriété qu'il possédait à Bry. Une grande partie du parc est converti en 1927 en square municipal, qu'on aménage autour de la colonnade. Depuis cette date, cette colonnade constitue le principal élément remarquable du square et le vestige le plus élégant de l'ancien parc de Christian Lorenz.

Construite en limite sud de propriété, dont elle épouse la forme irrégulière, la colonnade du square municipal de Lattre de Tassigny se compose de deux vastes galeries couvertes, de longueur plus ou moins équivalente, reliées à un élégant kiosque de pierre surmonté d'une coupole semi-sphérique. S'étendant sur un linéaire total de 74 mètres et s'élevant à 6 mètres de hauteur, elle est remarquable par son caractère monumental. D'inspiration néoclassique, elle est ornée sur la partie supérieure de motifs en forme de vagues, ou postes, courant sur toute la longueur de la terrasse

L'attribution du label se justifie pleinement par la qualité architecturale de la colonnade et son état de conservation remarquable.

**DOSSIER EX055116 – GARE DE PONT-CARDINET, PARIS 17<sup>e</sup> arr.**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Gare de Pont-Cardinet

Commune : Paris, 17<sup>e</sup>

Département : 75

Datation : 1922

Description synthétique : Gare Art Déco (Julien Polti, architecte)

Identité du propriétaire : SNCF Gares et Connexions



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La gare de Pont-Cardinet, située dans le quartier des Batignolles et aujourd'hui desservie par la ligne L du Transilien, a été construite en 1922 par l'architecte Julien Polti pour le Réseau de l'Etat, en remplacement de la première gare de 1854. Le nouveau bâtiment conserve son rôle d'ornement urbain au débouché des grandes percées urbaines, héritage de l'urbanisme du siècle précédent.

Julien Polti (1877-1953), architecte conseil du Réseau de l'Etat, architecte en chef des Monuments Historiques, mais également architecte diocésain, adopte un plan basilical à transept – atypique pour une gare. Le bâtiment voyageurs offre deux grands volumes voûtés en ogives et disposés en croix. En 1913, Polti avait imaginé une gare de style Art Nouveau (proche des gares de Lisch) mais adopte après-guerre le style Art Déco – à l'image de la sous-station électrique de la ligne d'Auteuil élevée en 1914 de l'autre côté des voies par l'architecte Charles Genuys, maître de Julien Polti à l'Ecole Nationale des Arts Décoratifs. Le bâtiment des voyageurs est construit en béton armé et en brique de Vaugirard, sur une plateforme métallique enrobée de ciment. L'architecte entend donner au béton ses lettres de noblesse en l'assimilant aux matériaux traditionnellement utilisés dans l'architecture des gares. Une élégante marquise incurvée (reprenant l'ogive qui la surplombe) protège l'entrée principale boulevard Pereire. Les panneaux et motifs décoratifs en mosaïque polychrome rouge, blanche et dorée, comme les carreaux bleus et verts des extrados des voûtes sont l'œuvre du céramiste Auguste Biret, également auteur des mosaïques marines de la gare de la Rochelle, réalisées la même année pour la même compagnie. L'escalier de cette gare-pont est à pans de béton hourdé de briques.

Depuis 2020, dans la perspective de l'ouverture de la gare de la ligne 14, l'édifice a fait l'objet d'une restauration, conduite par l'AREP, visant à lui redonner tout son cachet : dégagement des mosaïques, des carreaux de céramique et des menuiseries anciennes ; restauration des tympans vitrés ; dépose des portes métalliques et des auvents en aluminium ajoutés en 1971 ; restitution des volumes des voûtes désormais repeintes. La gare de Pont-Cardinet, de style Art Déco, en adaptant un modèle basilical, constitue un modèle unique en Île-de-France.

**DOSSIER EX055119 – GARE DE JAVEL, PARIS 15<sup>e</sup> arr.**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Gare de Javel

Commune : Paris, 15<sup>e</sup>

Département : 75

Datation : 1900

Description synthétique : Gare de desserte de l'Exposition universelle de 1900 (Just Lisch, architecte)

Identité du propriétaire : SNCF Gares et Connexions



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La gare de Pont-Mirabeau, puis Javel-André-Citroën, puis enfin Javel, a été construite lors de l'extension de la ligne des Moulineaux en 1897, afin de desservir l'Exposition Universelle de 1900. Elle est la seule rescapée parmi les quatre stations créées par Juste Lisch (1828-1910) pour la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest et mises en service en 1900 : Pont de l'Alma, La Bourdonnais, Pont de Grenelle et Pont Mirabeau. Toutes répondaient au même programme architectural : gares-ponts, d'inspiration rationaliste, imitation de pagodes chinoises rappelant les pavillons de l'évènement qu'elles desservent. Elles s'inscrivent ainsi dans la lignée des gares conçues par le célèbre architecte ferroviaire : la gare de Courcelles-ceinture (1869), également détruite, et la gare du Champs-de-Mars (1878). Cette dernière, déplacée à Asnières-sur-Seine, est en cours de reconversion (Inscrit MH 1985). Seule la gare de Javel est encore en exploitation (RER C). Sa fréquentation s'élève à environ 3.350.000 voyageurs annuels, ce qui la classerait parmi les gares d'intérêt international.

Localisée en bord de Seine, elle s'inscrit dans le programme de l'Exposition Universelle (1900), l'architecture Léon Le Thorel ayant fait du fleuve « l'artère » desservant l'évènement. Il s'agit d'une « gare-pont », sur tranchée ouverte, agencée – par souci d'économie d'espace – de manière à ce que le bâtiment des voyageurs enjambe les rails et donne accès aux quais situés en contrebas. Il présente ainsi un corps central à usage de vestibule, flanqué de deux ailes ouvertes sur les escaliers. Dans la continuité de son maître Henri Labrouste, soucieux d'affirmer la noblesse des matériaux industriels, Lisch affiche la structure en fer puddlé assemblée par rivets, la remplit de panneaux céramiques colorés à motifs géométriques et végétaux. On retrouve ces motifs sur les corbeaux métalliques des toitures débordantes. Si les escaliers ne sont pas d'origine, et si l'on déplore la disparition de l'horloge comme de la marquise, le bâtiment voyageurs se distingue par son très bon état de conservation et la parfaite lisibilité de son espace intérieur grâce à la restauration de 1980. Les abris de quai, également en fer puddlé riveté, proviennent de la gare disparue du Pont de l'Alma (1900). Au nord, la seconde passerelle métallique (1900) offre un point de vue exceptionnel sur la gare et la Tour Eiffel.

**DOSSIER EX055332 – GARE DE BOULAINVILLIERS, PARIS 16<sup>e</sup> arr.**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Gare de Boulainvilliers

Commune : Paris, 16<sup>e</sup>

Département : 75

Datation : 1900

Description synthétique : Gare de desserte de l'Exposition universelle de 1900 (Alexandre Barret, architecte)

Identité du propriétaire : SNCF Gares et Connexions



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La gare de Boulainvilliers est située sur l'ancien « raccordement de Boulainvilliers » mis en service par la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest en 1900, pour relier la gare Saint-Lazare à celle du Champ-de-Mars. Ce raccordement permettait, outre d'assurer une meilleure desserte de l'Exposition Universelle, de faire la jonction entre la ligne des Invalides et celle de la Petite-Ceinture. Elle est aujourd'hui desservie par la ligne C du RER.

La gare est conçue par l'architecte Alexandre Barret (1863-1921) – à qui l'on doit également la gare de Villennes-sur-Seine (1910)– et les ingénieurs des Ponts-et-Chaussées Jean-Edouard Widmer (1846-1913) et Arthur Bonnet (1855-1942). Fidèles à l'esprit des expositions universelles, ils affichent leur foi dans le progrès par la promotion de l'architecture métallique et l'usage de matériaux innovants, sans renoncer aux références de l'éclectisme architectural – particulièrement adaptée aux exigences d'insertion urbaine. Le bâtiment des voyageurs, dessiné par Barret, est un modèle unique, de type « pavillon », en pierre de taille, briques brunes de Bourgogne et parements céramiques. Le corps central (vestibule surmonté du logement du chef de gare) présente une façade ordonnancée. Il est flanqué de deux courtes ailes à usages de guichet, consignes et bureaux : les nombreux voyageurs à destination de l'Exposition étaient invités à patienter dans les jardins attenants. La profonde tranchée ferroviaire est franchie par une innovante passerelle en béton armé parée de pierre de taille, surmonté d'une verrière à structure métallique rivetée. Sur les quais, les tables portant le nom de la station sont l'œuvre du mosaïste parisien d'origine florentine Henri Bichi, à qui l'on doit les exceptionnels décors de la brasserie Mollard ou ceux de la façade de l'église Saint-Honoré d'Eylau, à Paris.

Désaffectée suite à l'arrêt du trafic voyageur sur la ligne en 1924, la gare rouvre en 1970 grâce à la création du RER C, puis bénéficie d'une restauration en 1984-1986. Une dalle recouvre alors la tranchée. Les arches de la passerelle de 1900 demeurent toutefois visibles depuis les quais. L'ensemble a bénéficié en 2016 d'une restauration soignée.



**DOSSIER EX055111 – GARE DE VAIRES-TORCY, VAIRES-SUR-MARNE**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Gare de Vaires-Torcy

Commune : Vaires-sur-Marne

Département : 77

Datation : 1933

Description synthétique : Gare des années Trente, d'inspiration néo-régionaliste

Identité du propriétaire : SNCF Gares et Connexions



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La gare de Vaires-Torcy-Noisiel-Brou, puis gare de Vaires-Torcy, aujourd'hui desservie par la ligne P du Transilien, a été construite de 1932 à 1933 par la Compagnie des chemins de fer de l'Est afin de desservir un territoire en croissance depuis l'essor, notamment, de la chocolaterie Menier, de la gare de triage et de cités cheminotes.

Les travaux sont réalisés par l'entreprise parisienne Rouzeaud et fils. Le bâtiment des voyageurs présente un corps central à usage de vestibule (volume unique) flanqué de deux ailes basses à usages de salle d'attente, guichets et bureaux. Leurs toitures débordantes, à longs pans et croupes, sont soutenues par des charpentes et des aisseliers en bois. On songe au style néo-régionaliste, tempéré toutefois par le refus de recourir au pan de bois en façade. L'architecte assume un mélange de styles : les baies hexagonales (fermées de carreaux de verre trempé) et les aplats polygonaux (parfois encadrés de briques) sont courants dans les années 1930. Il affirme par ailleurs une véritable harmonie entre les formes traditionnelles et la modernité des matériaux. La structure en béton armé repose sur un sous-bassement de meulière. La marquise métallique qui surmontait l'entrée a disparu, ainsi que les épis de faîtage du corps central. Sur les quais, les abris en béton armé ont également été supprimés : l'accès aux quais ne se fait plus par le bâtiment des voyageurs mais par une passerelle en bois et métal construite en 2000. Toutefois, les récents travaux de restauration et de reconversion du bâtiment voyageurs (2017-2020), conduits par l'AREP, permettent aujourd'hui de nouveaux usages : salle d'attente, achat de billets, services communs aux gares du réseau.

La valeur de la gare de Vaires-Torcy réside enfin dans son rôle de marqueur parfaitement intégré au tissu urbain. Elle s'inscrit dans une histoire locale marquée par le chemin de fer. Comme son nom actuel et son nom initial le montrent, son rayonnement dépasse la seule commune de Vaires-sur-Marne et témoigne du développement économique et démographique du territoire depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

**DOSSIER EX055113 – GARE DE VERSAILLES-CHÂTEAU-RIVE-GAUCHE, VERSAILLES**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Gare de Versailles-Château-Rive-Gauche

Commune : Versailles

Département : 78

Datation : 1878-début XXe siècle

Description synthétique : Gare terminus

Identité du propriétaire : SNCF Gares et Connexions



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La gare de Versailles-Château-Rive-Gauche est l'une des trois grandes gares de voyageurs franciliennes situées à Versailles, et celle qui permet d'accéder au cœur même de la ville historique. Elle est de dimension touristique et d'envergure internationale (7 millions de voyageurs par an). Terminus de l'une des premières lignes de chemin de fer en France (Invalides à Versailles-Rive-Gauche) elle assure encore aujourd'hui le rôle de gare terminus pour la ligne C du RER.

Le bâtiment actuel a été construit à partir de 1878-1879 par la Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest, pour desservir le château de Versailles accueillant, suite à la Commune de Paris, l'Assemblée Nationale puis le Sénat – d'où son caractère monumental. Dans un premier temps, l'architecte (dont on ignore l'identité à ce stade de la recherche) fait édifier, sur un soubassement paré de pierres de taille, une ample verrière entre les deux ailes du bâtiment voyageur de 1840, formant toujours un « U » encadrant les voies. Les deux halles accolées, dont les piliers en fer riveté supportent une charpente à fermes triangulées, est largement inondée de lumière. Dans un second temps, entre 1900 et 1910, les pavillons latéraux sont reconstruits pour améliorer l'accès des voyageurs. Leurs façades-pignons sont flanquées à l'extérieur de colonnes en pierre de taille et, à l'intérieur, de colonnes en fonte de style ionique, supportant deux impostes en demi-rosace. La place accordée aux façades vitrées retient particulièrement l'attention, les terminus étant généralement camouflés par une façade monumentale en pierre pensée pour s'intégrer dans le tissu urbain en cœur de ville et atténuer l'aspect industriel du chemin de fer.

La gare de Versailles-Rive Gauche constitue ainsi un exemple remarquable, rare en Île-de-France en-dehors de Paris. La plupart des éléments patrimoniaux a été préservée et restaurée. Les aménagements intérieurs et modifications des années 1970 n'ont pas altéré la lisibilité du parti d'origine.

**DOSSIER EX055329 – GARE DE CHAVILLE-VELIZY, VIROFLAY**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Gare de Chaville-Vélizy

Commune : Viroflay

Département : 78

Datation : 1900-1902

Description synthétique : Gare de style pittoresque relevant du « mimétisme local » (attribué à Charles Rabut, ingénieur)

Identité du propriétaire : SNCF Gares et Connexions



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La gare de Chaville-Vélizy a été construite de 1900 à 1902 sur la ligne des Invalides à Versailles-Rive-Gauche, par la Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest à l'occasion de l'Exposition universelle de 1900. Elle est aujourd'hui desservie par la ligne C du RER. Située sur la commune de Viroflay (Yvelines), elle doit son nom à sa proximité avec les communes de Chaville (Hauts-de-Seine) et de Vélizy-Villacoublay (Yvelines).

Comme la gare de Meudon-Val-Fleury, elle appartient à une série vraisemblablement conçue par Charles Rabut (1852-1925), ingénieur responsable de la construction de cette ligne. Le plan du bâtiment voyageurs adopte une formule classique : le pavillon central (grand vestibule au niveau des voies et de logement du chef de gare à l'étage) est flanqué de deux ailes basses (bagagerie, consigne, messagerie). Sa construction sur flanc de talus a toutefois exigé l'édification d'un important sous-bassement, lui conférant un aspect monumental. Cet édifice en maçonnerie de meulière et briques, est surmonté de toits à longs pans et demi-croupes, couverts en tuiles plates et maintenus par des aisseliers en bois. Il reprend ainsi le style pittoresque des maisons de villégiature en vogue sur le territoire qu'elle dessert – constructions individuelles et lotissements eux-mêmes impulsés par l'arrivée du chemin de fer. Relevant du « mimétisme local » de la Belle Epoque, la gare s'intègre à son environnement urbain et paysager. Sur les pignons Est et Ouest, deux frises en céramique polychrome, décorées de rinceaux et de palmettes, portent le nom de la gare. Elles sont attribuées à l'entreprise Hippolyte Boulenger (faïencerie de Choisy-le-Roi). A l'intérieur, un élégant escalier tournant permet d'accéder au grand vestibule, dont le volume d'origine a été conservé.

La gare est en excellent état de conservation. Elle a bénéficié d'une restauration complète en 1982. Depuis 1901, seuls les épis et crêtes de faitage ont disparu, ainsi que les éléments de décor situés sur la corniche et une grande partie de la frise de carreaux en céramique d'origine, qui intégrait sur le fronton de la gare un cartouche au nom de Compagnie.

**DOSSIER EX055330 – GARE DE BRÉTIGNY, BRÉTIGNY-SUR-ORGE**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Gare de Brétigny

Commune : Brétigny-sur-Orge

Département : 91

Datation : 1904

Description synthétique : Gare monumentale du Paris-Orléans, construite pour répondre à l'essor du trafic banlieue (attribuée à Paul Jégou d'Herbeline, ingénieur)

Identité du propriétaire : SNCF Gares et Connexions



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La gare de bifurcation de Brétigny-sur-Orge se situe sur la ligne de Paris à Bordeaux via Orléans (PO), entre les gares de Saint-Michel-sur-Orge et de Marolles-en-Hurepoix. Elle est à l'origine de l'embranchement vers Vendôme (ligne de Brétigny à La Membrolle-sur-Choisille). Elle est aujourd'hui desservie par la ligne C du RER.

Une première gare avait été édifée à cet emplacement en 1865. Mais le doublement de la voie entre Paris et Brétigny, l'essor du trafic des trains de banlieue exigeaient sa reconstruction. Les plans du nouveau bâtiment voyageurs, construit de 1903 à 1904, sont attribués à Paul Jégou d'Herbeline (1853-1912), ingénieur des Ponts et Chaussées en charge des travaux de la ligne. L'édifice, construit en appareil de pierre calcaire, présente un imposant corps central dédié aux voyageurs (au rez-de-chaussée), de dimensions similaires au bâtiment de 1865 (deux étages, cinq travées de baies rectangulaires), flanqué de deux ailes basses destinées aux services annexes. Le bâtiment de 1904 est, par ailleurs, plus décoré que le précédent. En particulier, une frise de faïence polychrome à motifs végétaux, portant le nom de la gare et celui de la compagnie, court à la base du toit. Elle est due à l'entreprise Hippolyte Boulenger (faïencerie de Choisy-le-Roi). Le motif est similaire à celui des gares de Savigny-sur-Orge et Vitry-sur-Seine, transformées à la même époque et appartenant à la même série. Les épis de faîtage ont en revanche disparu.

L'extérieur du bâtiment et de ses annexes sont en excellent état de conservation. Ils ont bénéficié d'une rénovation en 2014 et 2015 : renouvellement des peintures (autour des fenêtres, sur les frontons et les garde-corps), restauration des faïences, remplacement des carreaux des portes et des fenêtres. On remarque que la marquise couvrant l'entrée de la gare a été remplacée par une version contemporaine. Le sol de l'espace voyageurs a été couvert de calcaire de Comblanchien. L'espace intérieur n'a pas fait l'objet d'un effort de restitution, faute d'élément historique jugé remarquable. Le quai, endommagé par l'accident de 2013, a été remis à neuf avec un nouvel abri filant et un ascenseur.

**DOSSIER EX055101 – GARE DE VANVES-MALAKOFF, VANVES**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Gare de Vanves-Malakoff

Commune : Vanves

Département : 92

Datation : 1933-1935

Description synthétique : Gare manifeste du modernisme architectural (Jean Philpott, architecte)

Identité du propriétaire : SNCF Gares et Connexions



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La première station de Vanves est inaugurée en 1883, quarante-trois après la création de la ligne Paris-Versailles (rive droite). La construction d'une nouvelle gare par l'Administration des chemins de fer de l'Etat (dirigée depuis 1928 par Raoul Dautry) s'inscrit dans le plan d'extension de la région parisienne et dans le plan d'aménagement et d'embellissement de Vanves, établi en 1930. La ligne, électrifiée, doit également faire face à l'accroissement du trafic. Cette construction intervient au moment où les Compagnies commencent à faire davantage appel aux architectes modernes pour construire les nouvelles gares de banlieue telles que celles de Colombes, Bois-Colombes (1935) et Sèvres Rive-gauche (1940) dessinées par Urbain Cassan, ou celle de Bagneux, Meudon-Bellevue (1935) ou Versailles-Chantiers (1932) conçues par André Ventre.

Le nouvel équipement est construit par les établissements G. Vinant (Issy-les-Moulineaux), sur les plans de l'architecte Jean Philpott (1901-1988), à qui l'on doit également les gares de Meudon-Rive-Gauche (1935-1936), de Deauville-Trouville (1930-1931, inscrite MH en 2010) et de Creil (1955). Il est par ailleurs le beau-fils de Raoul Dautry, partisan de la modernisation du réseau et promoteur du modernisme architectural. À sa mise en service, en 1934, la gare de Vanves-Malakoff est présentée comme l'un des manifestes d'une nouvelle esthétique et figure parmi les modèles d'une architecture résolument moderne des gares. De type « pont-gare » – afin de supprimer un passage à niveau ayant causé plusieurs accidents mortels –, elle est réalisée selon un plan en « L » composée d'une aile sous les voies, et d'une autre, longeant le talus (haut de 5 mètres) côté Vanves. Sa structure est en béton armé. Les façades extérieures présentent des briques de Montchanin posées debout. Par les formes et matériaux utilisés, son esthétique moderne et fonctionnelle rappelle autant l'architecture civile que l'architecture industrielle de l'époque, empruntant au cubisme et défendant une nouvelle esthétique « Paquebot ». La gare a conservé son intégrité architecturale, à l'exception du comblement des baies vitrées donnant sous le pont, qui pourraient faire prochainement l'objet d'une restitution. Outre les structures et matériaux déjà cités, elle a conservé de nombreux éléments authentiques tels que le seuil de l'entrée principale, les sols carrelés et leurs motifs triangulaires noir et blanc à l'intérieur du hall, et les abris de quais en béton, portant le nom de la gare. Seules les briques vernissées des quais et le carrelage d'origine des murs intérieurs ont disparu.

**DOSSIER EX055118 – GARE DE MEUDON-VAL-FLEURY**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Gare de Meudon-Val-Fleury

Commune : Meudon

Département : 92

Datation : 1901-1902

Description synthétique : style pittoresque relevant du « mimétisme local » (attribué à Charles Rabut, ingénieur)

Identité du propriétaire : SNCF Gares et Connexions



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La gare de Meudon-Val-Fleury a été construite de 1901 à 1902 sur ligne des Invalides à Versailles-Rive-Gauche, construite par la Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest à l'occasion de l'Exposition universelle de 1900. Elle est aujourd'hui desservie par la ligne C du RER.

Comme la gare de Chaville-Vélizy, elle appartient à une série vraisemblablement conçue par Charles Rabut (1852-1925), ingénieur responsable de la construction de la ligne. Située à flanc de tranchée profonde, elle est toutefois de taille beaucoup modeste que sa jumelle. Selon la formule classique, le pavillon central abrite le vestibule et une salle d'attente (chauffée à l'origine par un poêle). L'aile droite était occupée par la billetterie (côté rue) et la bagagerie (côté voies). L'aile gauche était occupée par la cage d'escalier conduisant à l'étage (côté rue) et par une salle d'attente réservée à la 1<sup>ère</sup> classe (côté voie). L'étage et le comble permettaient, comme de coutume, de loger le chef de gare. L'édifice, en maçonnerie de meulière et briques, surmonté de toits à longs pans et demi-croupes soutenues par des aisseliers en bois, reprend le style pittoresque des maisons de villégiature du territoire qu'elle dessert. Relevant du « mimétisme local », la gare s'intègre à son environnement urbain et paysager. Une frise en céramique polychrome, décorées de rinceaux et de palmettes, souligne la limite entre les étages, et porte, sur les pignons Nord et Sud, le nom de la gare. Elle est attribuée à l'entreprise Hyppolite Boulenger (faïencerie de Choisy-le-Roi). La passerelle qui franchit la tranchée est attribuée à l'entreprise de construction métallique Kessler & Cie (Argenteuil). Du côté du bâtiment voyageurs, le soutènement est paré de pierres de taille, et de meulière sur le flanc opposé. Sur chaque quai est installé un abri métallique à toiture vitrée, appuyé sur le mur de soutènement.

Les façades extérieures ont été restaurées entre 2014 (pierres, briques, menuiseries) et 2017 (céramiques). L'espace laissé vacant au milieu de la frise par l'élimination de l'ancienne signalétique « Transilien » (1984) est occupé par de nouvelles céramiques permettant de restituer la continuité du décor. L'intérieur, en revanche, attend une restauration. L'intervention projetée en 2021 – sur l'espace intérieur comme sur l'appentis extérieur – permettra remédier aux modifications de 1984.

**DOSSIER EX055114 – GARE DE SAINT-DENIS**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Gare de Saint-Denis

Commune : Saint-Denis

Département : 93

Datation : 1846 et 1897

Description synthétique : Exemple rare de « première gare » ayant survécu à l'accroissement du trafic et à la modernisation du réseau



Identité du propriétaire : SNCF Gares et Connexions

**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La gare de Saint-Denis est située sur la ligne D du RER et sur la ligne H du Transilien, qui reprennent une partie du tracé de la ligne de Paris-Nord à Lille. Elle constitue également le point de départ de l'embranchement vers Dieppe. Construite en 1846 sur un standard de la Compagnie des chemins de fer du Nord, elle est avant tout conçue comme une gare de marchandises. Elle devient tout à fait atypique en 1897, avec un agrandissement important répondant à la forte croissance du trafic de voyageurs, et continue à évoluer tout au long du XXe siècle en conservant le bâtiment d'origine et son rôle de pôle d'intermodalité.

La gare de Saint Denis est un ensemble ferroviaire complexe dont l'emprise très importante en fait un élément majeur du tissu urbain et paysager, ainsi que de l'identité et du patrimoine culturel du quartier.

La gare construite en 1846 était un standard mais les adjonctions de Clément Ligny, architecte emblématique de la Compagnie du Nord, en font dès 1897 un modèle unique en Île-de-France. Malgré la disparition de nombreux éléments, c'est un exemple rare de « première gare » ayant survécu à l'accroissement du trafic et à la modernisation du réseau. Sa conservation permet de témoigner de plusieurs dynamiques : le développement économique, démographique et urbain de Saint-Denis d'une part, conférant rapidement à la gare un rôle de nœud marchand et industriel ; le développement du trafic de voyageurs, d'autre part, qui exige l'agrandissement d'une gare conçue à l'origine pour gérer des flux de marchandises, intégrant le souci du confort et de l'esthétique. De 1846 à nos jours, la gare a maintenu son schéma architectural initial, une continuité fonctionnelle et surtout sa spécificité d'intermodalité qui structure l'espace environnant : hier avec le canal, les transports hippomobiles et le tramway, aujourd'hui encore avec plusieurs tramways et lignes de bus. Le projet engagé pour 2023 maintient la gare dans ce rôle d'intermodalité et favorise l'organisation des circulations autour du parvis, même si elle perdra, à terme, son rôle historique de bâtiment voyageur.

**DOSSIER EX055117 – GARE DE PANTIN**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Gare de Pantin

Commune : Pantin

Département : 93

Datation : 1892

Description synthétique : Modèle unique de gare néo-classique  
(attribué à l'architecte Henri Blondel)

Identité du propriétaire : SNCF Gares et Connexions



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La gare de Pantin est située sur la ligne E du RER qui reprend une partie du tracé de la ligne de Paris-Est à Mulhouse-Ville.

En excellent état de conservation, le bâtiment voyageur de 1892 constitue un modèle unique, bien que représentatif de l'architecture néoclassique développée par la Compagnie des chemins de fer de l'Est dans la seconde moitié du XIXe siècle, dont il est un des derniers exemples en Ile-de-France avec la gare de Meaux. Il s'agirait de l'une des dernières réalisations de l'architecte Henri Blondel (1821-1897), élève d'Henri Labrouste, grande médaille de la Société des architectes français et membre de la Légion d'honneur à qui l'on doit notamment l'ancienne gare de Saint-Mandé, l'hôtel de la Société des dépôts à Opéra, le passage de l'Industrie, le magasin de la Belle-Jardinière, ainsi que la reconstruction et transformation de la Halle aux blés en Bourse du Commerce. La gare a conservé la plupart de ses éléments à valeur patrimoniale comme l'horloge intégrée au fronton central, les portes-fenêtres cintrées, la toiture en ardoise, les menuiseries, plafonds et sols d'origine, les hautes cheminées en briques et leurs ancrs de fer, les éléments sculptés des frontons et de l'entablement. On y trouve encore des éléments historiques devenus rares sur le réseau : verrière couvrant la cour entre le bâtiment voyageurs et l'annexe, passerelle métallique couverte (en fer puddlé riveté) et ses abris filants couvrant les quais et les escaliers d'accès.

Par ailleurs, l'histoire de la ville est profondément liée à la présence de grandes voies de communication telles que le canal et le chemin de fer. Si la construction de la première gare en 1864 inaugure le développement industriel de Pantin, celle de 1892 en marque la consécration car elle illustre l'importance acquise par la ville et la considération qui lui est désormais accordée.



**DOSSIER EX055120 – GARE D'EPINAY-SUR-SEINE**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Gare d'Epina y-sur-Seine

Commune : Epina y-sur-Seine

Département : 93

Datation : 1907

Description synthétique : Gare la plus complexe et la mieux préservée de la ligne des Grésillons (Clément Ligny, architecte)

Identité du propriétaire : SNCF Gares et Connexions



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La gare d'Epina y-sur-Seine est située sur la section de la ligne C du RER qui reprend la ligne historique des Grésillons (ou lignes de Docks) reliant Paris-Gare-du-Nord à Ermont-Eaubonne, construite par la Compagnie des chemins de fer du Nord. C'est également le point de raccordement avec la Grande Ceinture.

Elevée en 1907 sur les plans de l'architecte Clément Ligny (architecte en chef de la Compagnie à qui l'on doit de nombreuses gares emblématiques du réseau), elle constitue l'élément le plus complexe et le mieux préservé de l'ancienne ligne. Sur les six gares construites, deux ont disparu (Les Grésillons, Ermont-Eaubonne), deux autres mériteraient une restauration (Gennevilliers, Saint-Gratien), et l'ancienne gare de Saint-Ouen-sur-Seine bénéficie du label « Patrimoine d'intérêt régional » depuis mars 2019.

Le style pittoresque déployé par Clément Ligny relève d'une stratégie de mimétisme local : la gare d'Epina y-sur-Seine traduit l'essor de la villégiature francilienne lié au développement des chemins de fer à la charnière des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. On remarque en particulier la complexité (rare pour une gare) des aisseliers en bois supportant les toitures, la richesse des décors céramiques en façade, le mariage soigné des matériaux traditionnels et industriels (meulière, brique et métal), ou la finesse de la passerelle en béton armé et de l'escalier d'accès aux quais de la tranchée ferroviaire. Le maintien de l'usage d'origine et l'adaptation du lieu aux contraintes du trafic contemporain n'ont pas compromis la conservation du patrimoine. Seuls les abris et l'horloge du quai ont disparu. À l'intérieur, la structure porteuse apparente conçue par les établissements Hauts-Marnais J. Roussel (Brousseval), supporte encore le plafond à caissons d'origine. L'ensemble, restauré par l'AREP en 2018-2019, affiche une qualité architecturale conforme à l'état initial.

La gare bénéficie enfin d'une véritable reconnaissance patrimoniale, marquée notamment par la présence d'une borne historique installée par la commune et la communauté d'agglomération Plaine Commune.

**DOSSIER EX055096 – GARE D'AUVERS-SUR-OISE**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Gare d'Auvers-sur-Oise

Commune : Auvers-sur-Oise

Département : 95

Datation : 1846, 1903, 1988

Description synthétique : Bâtiment voyageurs de seconde classe de la Compagnie des chemins de fer du Nord (Clément Ligny, architecte)

Identité du propriétaire : SNCF Gares et Connexions



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La gare d'Auvers-sur-Oise, construite en 1903, est située sur la ligne de Pierrelaye à Creil, qui reprend une partie du tracé de la ligne historique de Paris à Lille inaugurée en 1846. Elle est aujourd'hui desservie par la ligne H du Transilien. Le bâtiment de voyageurs est de « seconde classe », un standard de la Compagnie des chemins de fer du Nord, réalisé par l'un de ses principaux architectes du début du XXe siècle, Clément Ligny, sur les bases de l'édifice de 1846 dont il conserve certains éléments. Il en présente toutefois une variante : le corps central est ici flanqué de deux ailes, à l'image des anciens bâtiments voyageurs d'Ermont-Eaubonne, de L'Isle-Adam-Parmain, Sant-Leu-d'Esserant Creil. Ce modèle n'existe plus qu'à Epluches, mais sous une forme moins aboutie. L'édifice a connu d'importantes modifications internes et externes, témoignant d'un flux croissant de voyageurs et de leurs nouveaux besoins.

La gare d'Auvers-sur-Oise (avec son décor, sa marquise et ses colonnes en fonte, l'abri de quai de 1856, et le dépôt de marchandises reconverti) présente un bon état de conservation. Le bâtiment de 1846, largement remanié en 1903 a perduré jusqu'à aujourd'hui et a été restauré en 2019 par l'AREP pour SNCF Gares & Connexions : restitution des balustrades en pierre (qui étaient remplacées par des parpaings), des modénatures et des corniches historiques, ainsi que de l'enseigne de la gare, en dalles de lave émaillée, technique traditionnelle du chemin de fer disparue dans la plupart des gares. L'abri de quai de 1846 situé sur le quai direction Creil a également été restauré (réouverture des baies et restitution des allèges en pierre sculptées). Le souterrain a été décoré en 2010 par le peintre François Laval. Enfin, la requalification de la place permet désormais de mettre en valeur le bâtiment voyageurs en tant que patrimoine local et ferroviaire. L'intérieur, en revanche, a été dénaturé au fil du temps mais offre un espace pour déployer une politique locale de mise en valeur du patrimoine.

**DOSSIER EX054387 – ENSEMBLE ARCHITECTURAL SAINT-LEON, PARIS 15<sup>ème</sup> arr.**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Eglise Saint-Léon et la Maison des Œuvres

Commune : Paris 15e

Département : 75

Datation : XXe siècle

Description synthétique : Ensemble paroissial

Identité du propriétaire : Diocèse de Paris



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Dans ce quartier du XVe arrondissement, la population s'accroît fortement au début du XXe siècle, rendant nécessaire la construction d'un édifice religieux. L'architecte Émile Brunet (1872-1952), chargé des travaux, opte pour le style roman pour la façade et byzantin pour l'intérieur. La première pierre est posée en 1924, et l'église achevée en 1934. Construite après les lois de 1905, l'édifice est financé par le clergé et les fidèles

Recouverte de briques polychromes, Saint-Léon se révèle être l'une des églises les plus lumineuses et les plus harmonieuses de l'Île-de-France, où se sont exprimés des artistes de premier plan : chapelles ornées de statues d'Henri Bouchard, mosaïques d'Auguste Labouret, vitraux de Louis Barillet, bas-reliefs d'Henri Bouchard et Auguste Cornu, ferronneries de Raymond Subes.

Cette décoration d'inspiration Art déco, caractéristique des années 1930 et 1940, est absolument remarquable et constitue un des fleurons de cette période sur le territoire.

L'ensemble paroissial (église Saint-Léon et la Maison des Œuvres) est composé d'un presbytère et d'un théâtre de 700 places à l'origine (réduit aujourd'hui à une jauge de 495 personnes), d'une qualité tout aussi remarquable.

Situé à proximité du square Dupleix, il est à l'origine d'une intense animation dans le quartier. Considéré comme un élément essentiel de patrimoine, son rayonnement va bien au-delà des cercles paroissiaux et diocésains. Ses espaces (théâtre, salles) sont mis à disposition de nombreuses productions de spectacle vivant, généralement amateur ; de concerts ; de conférences....

**DOSSIER EX055449 – EGLISE SAINT-MAURICE, GRAVON**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Eglise paroissiale Saint-Maurice

Commune : Gravon

Département : 77

Datation : XIIe, XVIIIe et XIX<sup>e</sup> siècles

Description synthétique : Patrimoine religieux

Identité du propriétaire : Commune de Gravon



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

L'église de Gravon, dédiée à Saint-Maurice, a conservé sa silhouette et ses dispositions d'origine qui datent du XIIe siècle, à l'exception du clocher et du porche d'entrée construits au XVIIIe et XIXe siècles. Sa longue et haute toiture à deux versants se profile au-dessus du bâti environnant. Le plan est des plus simples : une nef dont l'intrados de la voûte est revêtu de planches de bois, au-dessus de murs peints en blanc. La charpente à chevrons présente des fermes avec poinçons et entrails sculptés.

Le mobilier comprend notamment un retable du XVIIIe siècle orné de niches, moulures, colonnes et frontons, ainsi que deux tableaux, représentant l'un la Vierge et l'enfant, l'autre Saint-Yves (XVIIIe siècle), classé MH au titre objet en 1980.

L'ensemble est modeste mais harmonieux et cette église constitue un symbole fort du patrimoine pour la commune

**DOSSIER EX055438 – MAISON D'ARTISTE JEAN-CLAUDE BRIALY - DOMAINE DE MONTHYON, MEAUX**

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Domaine de Monthyon

Commune : Meaux

Département : 77

Datation : XVIIe XVIIIe siècles

Description synthétique : Maison de villégiature

Identité du propriétaire : Commune de Meaux



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Le domaine situé dans le centre-ville de Monthyon a été entretenu par Jean-Claude Brialy depuis la date de son achat jusqu'à sa mort. Il en a fait don à la ville de Meaux à son décès, en 2007. Le devoir moral de la ville de Meaux est de « maintenir l'état d'esprit qui anime les lieux notamment par la création d'une « Maison d'artiste ». Tel était le souhait de Jean-Claude Brialy.

La propriété offre au territoire nord seine-et-marnais à la fois un lieu d'évocation de l'artiste, un lieu de représentations artistiques, un lieu d'expositions et un lieu de tournage. Le mobilier réuni par Jean-Claude Brialy s'accorde avec l'architecture de la bâtisse. Cet ensemble est exemplaire, du goût éclectique des hommes de lettres et du spectacle de la société française des Trente Glorieuses.

Le domaine est constitué :

- d'une bâtisse de 500 mètres carrés des XVIIe et XVIIIe siècles, avec fronton, flanquée de deux tourelles et élevée sur une cave partielle voûtée
- de dépendances comprenant un petit théâtre et un bureau, d'une maison de gardien,
- d'un parc, à l'arrière du château, avec un jardin paysager à la française conçu autour de la perspective donnant vers l'endroit où Charles Péguy est mort au combat en septembre 1914, puis sur la gauche du domaine, d'un jardin potager avec des serres chauffées et un court de tennis grillagé en terre battue.
- L'ensemble du mobilier réuni par Jean-Claude Brialy réunit des meubles et des objets de décoration d'époque qui dialoguent avec des œuvres d'art du XXe siècle notamment des sculptures de Jean Marais et de Jean Cocteau

Dans un souci de cohérence, la labélisation porte sur l'ensemble du domaine à savoir, la bâtisse, l'ensemble mobilier et le jardin à l'exception de la piscine qui doit être détruite dans le cadre du projet de mise en valeur.

**DOSSIER EX055445 - ECOLE FOCH GAMBETTA, RAMBOUILLET**

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Ecole Foch Gambetta  
Commune : Rambouillet  
Département : 78  
Datation : XIXe siècle  
Description synthétique : Ecole communale troisième république  
Identité du propriétaire : Commune de Rambouillet



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Le groupe scolaire Foch-Gambetta est un symbole de l'architecture publique de la Troisième République. Il est inauguré en 1896. Il est construit suivant les plans de l'architecte Charles Trubert. Il est composé de trois bâtiments : une école de filles, une école de garçons et l'école maternelle. Les bâtiments s'inscrivent dans l'ilot formé par les rues Gambetta, Debuc, Ferdinand Dreyfus et l'avenue du maréchal Foch. Il participe de l'urbanisme développé par la commune de Rambouillet à la fin du XIXème siècle pour répondre à l'insuffisance des locaux scolaires sur le territoire de la commune à cette époque.

Son architecture s'inscrit dans la tradition des Beaux-Arts et s'inspire des châteaux de l'Ancien Régime. Les façades extérieures de l'école de filles, rue Gambetta et de l'école de garçons, avenue du maréchal Foch, sont traitées de façon monumentale. Les deux écoles reprennent le même parti : un corps principal surmonté d'un clocheton encadré par deux pavillons. Trubert joue aussi avec la couleur des matériaux, tuiles grises en ardoises, briques rouges et beiges pour animer les façades.

Le groupe scolaire a été étudié en 1983 lors de l'inventaire topographique du canton de Rambouillet. Ce groupe scolaire mérite le label patrimoine d'intérêt régional à plusieurs titres. Il est emblématique de l'architecture publique de la Troisième République et participe de l'urbanisme monumental du centre de Rambouillet construit à la fin du XIXème à proximité de la gare.

**DOSSIER EX055446 - EGLISE SAINT PIERRE ES LIEN, JUMEAUVILLE**

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Eglise Saint Pierre Es Lien

Commune : Jumeauville

Département : 78

Datation : XIXe siècle

Description synthétique : Eglise



Identité du propriétaire : Commune de Jumeauville

**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La fondation de l'église Saint-Pierre-ès-lien remonte à l'époque carolingienne. Elle est bâtie en 800. Elle est incendiée durant les guerres de religions en 1585. L'église actuelle date de 1807. Cette église bâtie sur une forte pente domine le village de Jumeauville.

Certains éléments du mobilier remontent au XVI<sup>e</sup> siècle. L'église abrite plusieurs objets classés au titre des monuments historiques :

- Le maître-autel et son retable du XVIII<sup>e</sup>me, en bois, stuc et faux marbre peint, inscrit le 03/11/1982
- Un retable latéral en pierre, plâtre, stuc et bois avec une statue de la vierge à l'enfant en pierre, inscrit le 03/11/1982.
- Un retable latéral en pierre, plâtre, stuc et bois avec une statue de Sainte Catherine en calcaire ou en plâtre, inscrit le 03/11/1982.
- 

L'église de Saint-Pierre-es-lien de Jumeauville est emblématique du patrimoine religieux rural des Yvelines. Son histoire porte la trace des destructions liées aux guerres de religion. Elle n'a pas été protégée au titre des monuments historiques car sa reconstruction est trop récente. Ce pastiche d'une architecture médiévale est néanmoins intéressant et fait déjà partie de l'histoire de l'architecture.

**DOSSIER EX052908 – HAMEAU FOURNAISE, CHATOU**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Hameau Fournaise  
Ile des impressionnistes  
Commune : Chatou  
Département : 78  
Datation : XVIII<sup>eme</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles  
Description synthétique : Patrimoine rural. Ensemble composé de bâtiments et d'équipements culturels et touristiques  
Identité du propriétaire : Commune de Chatou



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Site emblématique du mouvement impressionniste et du fauvisme, le Hameau Fournaise est le gardien d'un patrimoine riche et unique où se mêlent l'histoire de l'impressionnisme et l'émergence du canotage, tout deux incarnées par les paysages des bords de Seine, sujets de prédilection des peintres d'alors.

La présente demande vise à mettre en lumière le site dans son unité, le Hameau Fournaise constituant, avec ses deux maisons 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> (maison/restaurant Fournaise, Maison Levanneur) et la gare d'eau (bateaux ancien/atelier de restauration), un ensemble bâti témoin d'une page historique de la culture fluviale et picturale de la Région Île-de-France.

Dans les années 80, l'actuel Hameau Fournaise est une zone désaffectée de l'île de Chatou. Le restaurant Fournaise et la maison Levanneur sont à l'abandon depuis des décennies, les bâtiments sont très endommagés et les berges ont été rendues à leur état sauvage. Sous l'impulsion des associations de défense du patrimoine, soutenus par les élus de la Commune de Chatou et grâce au soutien financier du Département des Yvelines, de la Région Île-de-France et de la DRAC Île-de-France, un projet de sauvegarde et de réhabilitation du Hameau Fournaise voit le jour. Entre 1990 et 2005, La Commune acquiert les bâtiments Fournaise et Levanneur et entreprend des travaux d'aménagement pour valoriser le patrimoine immatériel et matériel de l'île de Chatou, rebaptisée l'île des Impressionnistes. Depuis 1992, le musée de la Maison Fournaise présente des expositions autour des mouvements artistiques contemporains de l'époque Impressionniste. La Maison Levanneur accueille le Centre National Edition Art et Image depuis 1995 et à sa suite, depuis 2018, la Galerie d'art contemporain Bessières. Quant au bâtiment de la gare d'eau, il accueille désormais un restaurant aux étages et, au rez-de-l'eau, un espace d'exposition abritant les collections de bateaux anciens de la Ville de Chatou ainsi qu'un atelier de restauration de bateaux d'époque. Pour la région Île-de-France, le Hameau Fournaise est un pôle culturel et touristique qui s'inscrit dans le contrat « Destination Impressionnisme » conduit par les CRT de Paris-Île-de-France et de Normandie.



**DOSSIER EX055475 – MAISON-ATELIER CAMILLE LAMBERT, JUVISY-SUR-ORGE**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Maison-atelier Camille Lambert

Commune : Juvisy-sur-Orge

Département : 91

Datation : Fin XIX<sup>e</sup> siècle, début XX<sup>e</sup> siècle

Description synthétique : Maison et atelier d'artiste

Identité du propriétaire : Commune de Juvisy



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Le peintre d'origine belge Camille Lambert s'installe à Juvisy-sur-Orge en 1919 et y achète une maison entourée d'un jardin, typique de l'habitat pavillonnaire local historiquement lié à l'arrivée du chemin de fer en 1841 puis à la construction d'une gare de triage dans les années 1880.

L'artiste y aménage une extension pour abriter son atelier. Largement éclairé par des verrières orientées nord-ouest, cet espace, d'une hauteur de plus de six mètres, surmonté d'une coursive, est représentatif de l'implantation d'ateliers logements observée à Paris à partir des années 1850, puis dans la région francilienne dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, certains artistes recherchant plus de calme et d'espace hors de la capitale. Camille Lambert y dispense des cours d'architecture, de dessin, de peinture et de gravure et souhaite développer un enseignement accessible à tous. Fortement inscrit dans la vie culturelle locale, il est notamment lié à l'astronome Camille Flammarion qui réside aussi à Juvisy-sur-Orge. Il meurt en 1964 après avoir fait don de sa maison-atelier à la commune à condition que celle-ci y installe une école municipale de dessin et de peinture.

Devenue l'École et l'Espace d'art contemporain Camille Lambert, cette école a accueilli des ateliers de pratiques amateurs et des expositions, mais les cours y ont pris fin à l'été 2012 et se poursuivent dans un bâtiment construit en 1976 sur la partie basse du jardin. Une partie des toiles léguées par Camille Lambert à la ville sont toujours conservées sur place et font l'objet d'un plan de sauvegarde et de restauration lancé en novembre 2020.

Reconnaître l'intérêt de cette maison-atelier offrirait un levier essentiel pour sa valorisation. L'objectif est de donner une troisième vie à ce bâtiment en le transformant en résidence artistique pluridisciplinaire, ouverte aux plasticiens, commissaires d'expositions, théoriciens, ainsi qu'à des compagnies de théâtre, danseurs, auteurs, musiciens.

**DOSSIER EX049674 – LE DEAMBULATOIRE DE GERARD SINGER, EVRY-COURCOURONNES**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : « Le Déambulateur », sculpture-promenade monumentale de Gérard Singer  
Commune : Evry-Courcouronnes  
Département : 91  
Datation : 1976  
Description synthétique : Art public  
Identité du propriétaire : CA Grand Paris Sud



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Avec *La Dame du Lac* de Pierre Székely, labellisée "patrimoine d'intérêt régional" en 2019, *Le Déambulateur* de Gérard Singer est l'une des premières œuvres d'art public créées pour la ville nouvelle d'Evry et l'une des plus emblématiques de son territoire.

Livrée en 1976, il s'agit d'une sculpture-promenade monumentale, érigée sur la place des Miroirs, au cœur du quartier d'Evry I, un ensemble de logements sur dalle, en terrasses et en gradins, connu sous le nom des "Pyramides" et dû aux architectes Michel Andrault, Pierre Parat et Pierre Sirvin.

Située en bordure d'un grand bassin, elle se compose de stalagmites géantes de béton recouvert de résine bleue. Tels des pains de sucre, celles-ci forment une sorte de coulée de lave, qui descend vers le plan d'eau et vient s'y réfléchir - comme elle le faisait également, à l'origine, dans les immeubles de verre voisins. Cette œuvre singulière provoque un choc inattendu dans le paysage urbain. Se développant sur près de 3000 m<sup>2</sup>, comme un spectaculaire relief géologique que les habitants peuvent traverser, elle constitue une invitation poétique à regarder la ville autrement. Grand passionné d'alpinisme, l'artiste Gérard Singer (1929-2007), travaillait ses sculptures « comme on escalade un mur », par superposition, à partir d'une surface plane, de strates successives prenant la configuration de concrétions rocheuses. C'est cette technique qu'il réutilisera pour la réalisation de son œuvre à ce jour la plus saluée, *le Canyon austral*, une imposante fontaine de béton commandée en 1988 par la Ville de Paris pour le parvis est du Palais Omnisports de Paris-Bercy. L'œuvre de Gérard Singer est aujourd'hui présentée dans les plus grandes collections d'art moderne et contemporain – et notamment au Centre Georges Pompidou, qui a racheté une partie de son fonds d'atelier.

*Le Déambulateur* est aujourd'hui intégré à un environnement profondément modifié (le bassin n'est plus en eau et la place des Miroirs a fait l'objet d'un vaste projet de requalification). Sa labellisation s'inscrit en parallèle de la candidature d'Evry au label Ville et Pays d'Art et d'Histoire.

**DOSSIER EX055439 – ENSEMBLE BATI DE VILLEROY, MENNECY**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination Ensemble bâti de Villeroy

Commune : Mennecy

Département : 91

Datation : XVIIIe siècle

Description synthétique : Communs du château, fontaine, glacière, saut de loup, réservoir, abreuvoir

Identité du propriétaire : Commune de Mennecy



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Le parc de Villeroy, qui s'étend sur plus de 100 hectares, conserve des vestiges du château ducal, jadis réputé pour la beauté de ses intérieurs et de ses jardins, et détruit dans les années 1810. Les deux bâtiments de l'orangerie (ou communs), construits en 1772, servaient de logement à la domesticité ainsi que de remise pour les carrosses. Dans une des salles figure la copie (XIXe siècle) de la cheminée principale du château, attribuée au sculpteur Matthieu Jacquet (1545-1611), aujourd'hui au Louvre.

Entre ces bâtiments se trouve le buffet d'eau dit « La Fontaine aux Sirènes », construit en 1925 par Rodolphe Darblay, et orné d'une sculpture Renaissance représentant deux sirènes enlacées, autre œuvre de Matthieu Jacquet qui décorait probablement le grand canal du château. La création d'un système hydraulique en circuit fermé permet aujourd'hui la mise en eau de ce magnifique ouvrage.

Outre le grand abreuvoir, qui date vraisemblablement du XVIe siècle, existent encore la glacière, reconstruite au XVIIIe siècle et qui, profonde de 18 m, permettait le stockage en grande quantité des denrées périssables ; le réservoir dit de Villeroy, ouvrage du XVIIe siècle alimenté par un système d'aqueducs souterrains et dont les voûtes reposent sur neufs piliers maçonnés ; enfin le saut-de-loup, créée par la famille Darblay, qui fit l'acquisition du domaine en 1890, pour en magnifier l'entrée.

Ouvert à la promenade, le parc est aussi le cœur de la vie culturelle menneçoise puisque les orangeries 1 et 2 abritent le conservatoire municipal, la médiathèque, un espace culturel et des locaux associatifs. Elles ont fait l'objet d'une restauration attentive en 2019, de même que la fontaine et l'abreuvoir.

**DOSSIER EX055453 – MONUMENTS AUX MORTS, LEVALLOIS**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Monument aux morts

Commune : Levallois-Perret

Département : 92

Datation : XXe siècle (1924)

Description synthétique : Monument aux morts, crypte, ossuaire

Identité du propriétaire : Commune de Levallois-Perret



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La décision d'édifier un monument aux morts dans le cimetière municipal est entérinée par le vote d'une délibération le 28 juillet 1922 par le Conseil municipal de Levallois. Un concours est alors lancé et a pour consigne : « *de créer un monument d'architecture sobre, ne comportant aucun attribut confessionnel ou de glorification guerrière et symbolisant l'horreur de la guerre et la prospérité des peuples dans un avenir de paix et de fraternité* ».

Le 14 mai 1923, le jury se réunit et désigne le projet du statuaire Charles Yroni (ancien combattant) et de l'architecte Bertin. Il représente la France pleurant ses enfants accompagnés d'un soldat des colonies et d'un soldat de troupe. En dessous du soldat des colonies se trouve un fusillé. Plus bas, un autre combattant est à genoux, dans l'attitude du soldat prêt à lancer une grenade. Enfin, au premier plan, un ouvrier brise une épée, image symbolique du crime selon le sculpteur. L'ensemble est destiné à véhiculer un message de paix. Il est perçu comme antimilitariste lors de sa réalisation, suscitant des protestations vives de la part des associations d'anciens combattants.

Le monument aux morts surplombe une crypte de 300 places où reposent les corps des Levalloisiens morts pour la France : soldats de la guerre de 14-18, de 39-45 mais également de soldats ayant participé à la guerre de 1870-1871.

La crypte du monument a été entièrement rénovée dans les années 90. Le monument est très bien entretenu.

Le monument aux morts de Levallois-Perret est ainsi exceptionnel, en Île-de-France, par son caractère pacifiste, mais également parce qu'il regroupe la mémoire des trois conflits franco-allemands qui ont marqué la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle et le XX<sup>ème</sup> siècle.

**DOSSIER EX055107 – GARE DE NOGENT-BASTILLE, NOGENT-SUR-MARNE**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Gare de Nogent-Bastille  
(désaffectée)

Commune : Nogent-sur-Marne

Département : 94

Datation : 1859

Description synthétique : Seule gare subsistant de la première ligne ferroviaire desservant la banlieue Est

Identité du propriétaire : Commune de Nogent-sur-Marne



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La station de Nogent-sur-Marne – dite gare de Nogent-Bastille – a été construite en 1859 par la Compagnie des chemins de fer de l'Est sur la « ligne de la Bastille » reliant Paris-Bastille à La Varenne-Chennevières, première ligne ferroviaire desservant la banlieue Est de la capitale. C'est le temps des « trains de plaisirs » dominicaux, au succès croissant grâce à leur prix modique, desservant notamment les bords de Marne et leurs loisirs populaires dont la gare de Nogent-sur-Marne constitue la « porte d'entrée ». La ligne favorise de concert le développement urbain : la population de Nogent triple en vingt ans. Concurrencée, à partir de 1934, par le prolongement de la ligne 1 du Métro parisien jusqu'au château de Vincennes, la ligne de la Bastille, non électrifiée, est finalement limitée au trafic des marchandises au cours des années 1950, avant d'être fermée en 1969. La gare est aujourd'hui désaffectée.

Comme les sept autres bâtiments voyageurs de la ligne (entre Fontenay-sous-Bois et La Varenne), celui de Nogent est de « type C ». Il se compose d'un corps central à un étage carré, flanqué de deux ailes en rez-de-chaussée. Son architecture est soignée : « on a construit un délicieux chalet » écrit Emile Bourdelin dans le Monde illustré en 1859. Leur structure en bois, hourdée d'une alternance de briques et de pierres, est ornée de garde-corps en bois découpé. On parle de « mimétisme local », l'architecture de la station s'inspirant des premières résidences construites sur les bords de Marne et en lisière du Bois de Vincennes au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

La gare de Nogent-sur-Marne a perdu une partie de son aspect d'origine. Ses briques ont été recouvertes d'un enduit, ses décors ont été altérés, la passerelle métallique qui reliait la gare à l'autre côté des voies a disparu, de même que les marquises protégeant les quais des intempéries. Un bâtiment de brique a été ajouté à côté de la station initiale dans les premières années du XX<sup>e</sup> siècle. Elle a pourtant conservé son plan initial. Les salles voûtées du massif de sous-bassement, empruntées par les voyageurs pour accéder ou quitter le quai, sont intactes. Le projet de reconversion en centre d'archives municipal, en cours d'élaboration, promet de restituer le parti d'origine.

**DOSSIER EX055468 – PARC ET MAISON D'ANNE ET GERARD PHILIPPE, CERGY**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination Parc et maison d'Anne et Gérard Philippe

Commune : Cergy

Département : 95

Datation : XVIIIe siècle - 2<sup>e</sup> moitié XIXe siècle

Description synthétique : Demeure et parc

Identité du propriétaire : Commune de Cergy



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Le parc et la maison d'Anne et Gérard Philippe s'étendent sur la rive droite de l'Oise, à la rencontre entre le village, cœur historique de Cergy, et la ville nouvelle. Tout en étant proches du quartier Axe Majeur-Horloge, ils constituent un écrin de nature préservé, dans un environnement très densément urbanisé.

A l'origine, les terrains composant la propriété actuelle dépendaient du château de Vauréal et étaient, à la fin du XVIIIe siècle, dédiés à la culture potagère. Les terrasses arborées et certains murs entourant le parc constituent des vestiges de cette activité.

Au début de la seconde moitié du XIXe siècle, une demeure connue sous le nom de « Mesnil Gency » est bâtie le long de la rue du bac de Gency et un parc, parallèle au fleuve et axé autour d'une grande allée plantée de marronniers, est créé sur l'emplacement des anciens parterres de légumes. La maison, construite en brique et pierre de taille, se compose d'un corps central desservi par un escalier en fer à cheval, flanqué de deux pavillons en légère saillie - tous surmontés de toits à croupe percés de hautes lucarnes.

En 1954, Gérard Philippe, icône du théâtre et du cinéma français de l'après-guerre, et son épouse Anne, femme de lettres, acquièrent la maison, qu'ils transforment en supprimant l'escalier au profit de nouvelles ouvertures et en recouvrant les façades d'un enduit de ciment.

La sérénité des lieux, propice à la création, permet à Gérard de travailler à l'écriture du scénario de Till l'espiègle et à Anne de rédiger son récit de voyage Caravane d'Asie. Ils y accueillent aussi leurs amis artistes et écrivains : Georges Perros, René Clair, Jean Vilar, Agnès Varda...

Vendus à l'Etat en 1973, la maison et son parc deviennent la propriété de la commune de Cergy en 2000. La municipalité souhaite en faire un site culturel majeur pour son territoire (résidences d'artistes, jardin public, Maison d'Illustre). La réhabilitation du bâtiment étant nécessaire, ce projet a été sélectionné par la Fondation du Patrimoine dans le cadre du loto du patrimoine et la mission Bern.

**DOSSIER EX055467 – FONTAINE-ABREUVOIR ET LAVE-SABOTS, BETHEMONT-LA-FORET**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination Fontaine-abreuvoir et lave-sabots

Commune : Béthemont-la-Forêt

Département : 95

Datation : XIXe siècle

Description synthétique : Patrimoine rural

Identité du propriétaire : Commune de Béthemont-la-Forêt



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Située à la lisière nord de la forêt de Montmorency, au sein du site classé de la vallée de Chauvry, la commune de Béthemont-la-Forêt possède un patrimoine vernaculaire caractéristique des communes rurales d'Île-de-France, dont deux éléments liés à l'hydraulique : une fontaine-abreuvoir ornée d'une tête de lion et surtout un lave-sabots, qui constitue l'un des derniers exemples franciliens de ce type d'aménagement. Ce pédiluve en hémicycle permettait aux paysans qui rentraient du travail aux champs de faire passer leurs chevaux dans ce bassin, tout en restant au sec sur le promontoire le surplombant.

Ces deux constructions datent de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et sont en parfait état de conservation. Elles ne sont toutefois plus en eau depuis les travaux menés en 2019 sur le réseau de collecte des eaux usées, qui ont détourné la source qui les alimentait.

Il apparaît important de sauvegarder ce petit patrimoine vernaculaire, qui symbolise le charme et le passé rural de Béthemont-la-Forêt, dans une zone encore préservée de la pression foncière.

**DOSSIER EX048009 - BIBLIOTHEQUE NUBAR DE L'UGAB A PARIS (75)**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Département : 75

Datation : créée en 1928

Description synthétique : Lieu de conservation d'un fonds exceptionnel/centre de ressources sur l'ancien monde arménien ottoman et sur l'histoire du génocide arménien

Identité du propriétaire : UGAB UNION GENERALE ARMENIENNE DE BIENFAISANCE



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La Bibliothèque Nubar est créée à Paris en 1928 à l'initiative de Boghos Nubar, président de l'Union Générale Arménienne de Bienfaisance (UGAB) également fondateur de la Maison des étudiants arméniens de la Cité internationale universitaire de Paris. Elle a pour vocation d'assurer la transmission de l'histoire et de la culture arménienne. Installée dans l'appartement d'un immeuble Art déco du 16ème arrondissement, elle est ouverte sur rendez-vous. L'aménagement de la bibliothèque n'a pas été remanié depuis sa création. Les rayonnages, le mobilier de conservation, le mode de classification ainsi que les décors muraux sont d'origine.

Les fonds de la bibliothèque témoignent d'une grande richesse. Ils comprennent une importante collection de livres imprimés et de périodiques publiés dans l'Empire ottoman ; 43 000 ouvrages imprimés, (dont de très nombreuses éditions de Constantinople/Istanbul du XIXe et du début du XXe siècle, ainsi que de très nombreux ouvrages imprimés à Venise du XVIIIe siècle au début du XXe siècle ; 800 000 documents d'archives, dont une partie des archives du Patriarcat arménien d'Istanbul ; un fonds d'archives exceptionnel sur le génocide (le fonds Andonian) ; les archives de l'UGAB et celles de la Délégation nationale arménienne ; 1 400 collections de périodiques, dont une grande partie de la presse arménienne Ottomane ; 10 000 tirages photographiques originaux, dont le fonds photographique de l'UGAB sur les orphelins, les réfugiés et les écoles fondées au Proche-Orient et en diaspora après la Première Guerre mondiale.

Depuis la fin des années 1980, la Bibliothèque Nubar a affirmé sa vocation scientifique en s'inscrivant dans des réseaux de recherche multiples, en accueillant et orientant un lectorat international. Elle constitue un lieu de conservation de documents d'exception sur l'ancien monde arménien ottoman, un centre de ressources sur la question arménienne et sur l'histoire du génocide des Arméniens (fonds photographique unique sur le génocide). Elle possède ainsi une valeur mémorielle et patrimoniale irremplaçable pour la communauté arménienne dans un site architectural remarquable. Site unique en Ile-de-France.



**DOSSIER EX052699 - CHAPELLE DE CLAIREFONTAINE-EN-YVELINES (78)**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Département : 78

Datation : 1959

Description synthétique : Chapelle transformée en équipement culturel

Identité du propriétaire : SCI SAINTE CROIX



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La Chapelle de Clairefontaine est un des derniers couvents construit en 1959 par la communauté de sœurs dominicaines situé au centre du village de Clairefontaine. L'ensemble des bâtiments est resté à l'abandon des années 1990 jusqu'en 2014, date à laquelle La Chapelle a été acquise par des personnes privées (SCI Sainte-Croix) qui ont assuré sa complète réhabilitation permettant l'inauguration d'un centre d'art contemporain.

L'ensemble comporte le bâtiment de la chapelle aujourd'hui salle d'exposition, les cellules des religieuses qui ont été transformées en résidences d'artistes, la bibliothèque des religieuses dont la vocation a été conservée avec plusieurs milliers d'ouvrages sur l'art (de l'art moderne à l'art contemporain, avec un axe particulier sur la photographie). Le clocheton d'origine a également été restauré avec la réinstallation de la cloche.

A proximité du bâtiment, une gloriette témoigne de la présence d'un ancien moulin. Le parc qui comporte des arbres remarquables, accueille de nombreuses sculptures contemporaines.

La Chapelle de Clairefontaine est un témoin de l'architecture religieuse de la deuxième partie du XXème siècle par la renommée du cabinet d'architectes Jean Depussé et Jean de Mailly (1911-1975) qui en a signé la conception et la construction. Ils ont réalisé par ailleurs la Tour Nobel (aujourd'hui Tour initiale) à La Défense.

Depuis septembre 2016, de nombreuses expositions ont été présentées dans ce lieu en partenariat avec la mairie de Clairefontaine en Yvelines, la Maison Elsa Triolet – Aragon à Saint-Arnoult en Yvelines, le Conservatoire de Rambouillet et la Maison Ravel à Montfort-L'Amaury.

**DOSSIER EX052779 - BIBLIOTHEQUE GEORGES DUHAMEL DE MANTES-LA-JOLIE (78)**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Département : 78

Datation : 1963 - 1969

Description synthétique : Equipement culturel

Identité du propriétaire : COMMUNE DE MANTES-LA-JOLIE



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La bibliothèque Georges Duhamel cristallise la quête de modernité qui règne à Mantes-la-Jolie dans les années 1960. A l'origine des grands projets de reconstruction de la ville après les bombardements de la Seconde Guerre mondiale, le maire Jean-Paul David confie à l'architecte Raymond Lopez – auteur des plans de réaménagement de Mantes en 1945 et de la ZUP du Val-Fourré en 1958 – la conception de cet équipement, qui propose également au public un service de discothèque et d'artothèque, dans l'esprit de diffusion de l'art contemporain qui caractérise alors les Maisons de la Culture promues par André Malraux sur l'ensemble du territoire. Dès son ouverture, la nouvelle bibliothèque fait office de modèle novateur – au même titre que sa consœur de Clamart « la Joie par les livres ». Les matériaux et les techniques utilisés (béton, ardoise, mur-rideau en panneaux d'aluminium) sont au diapason de cette recherche de modernité, tout comme la qualité des espaces intérieurs (mobiliers au design épuré, escalier suspendu, skydômes créant des puits de lumière).

Emblématique du travail de Raymond Lopez à Mantes-la-Jolie, cette bibliothèque est l'un des rares édifices publics de ce maître d'œuvre indissociable de l'histoire de la commune qui soit ouvert au public.

Comme pour le pavillon Duhamel labellisé « patrimoine d'intérêt régional » en 2018, le service Patrimoine de Mantes-la-Jolie s'est engagé dans sa valorisation : elle intégrera un projet de parcours d'interprétation culturelle et touristique, des panneaux de médiation seront installés dans le square attenant et une exposition sur Raymond Lopez au musée de l'Hôtel-Dieu est prévue en 2024. Elle pourra aussi faire l'objet de visites, ateliers, conférences et événements lors des Journées Européennes du Patrimoine et des Journées nationales de l'Architecture, en plus d'être mise en avant par l'équipe de bibliothécaires.

En 2019, les collections de la médiathèque Georges-Duhamel (en comptant celles de la médiathèque annexe Louis-Aragon située dans le quartier du Val fourré) regroupaient 117 000 documents mis à la disposition de 3500 abonnés.

**DOSSIER EX052907 - EGLISE SAINT-MATTHIEU DE BURES-SUR-YVETTE (91)**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Département : 91

Datation : XIIe – XVIe s

Description synthétique : Eglise paroissiale de centre-bourg

Identité du propriétaire : COMMUNE DE BURES-SUR-YVETTE



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Elément central du bourg ancien, l'église Saint-Mathieu de Bures-sur-Yvette, construite dès 1224, a été remaniée et agrandie à diverses reprises. Les parties les plus anciennes sont la tour du clocher et la chapelle de la Vierge qui remontent aux XIIe et XIIIe siècles. Située sur un des côtés de l'église, cette tour-clocher de plan carré, flanquée de deux contreforts d'angle et d'une tourelle d'escalier, confère à l'édifice une silhouette pittoresque.

L'élévation intérieure se compose de trois vaisseaux avec une nef voûtée en plein cintre et des grandes arcades en plein cintre également ou en ogive. Sur les murs, la pierre meulière, enduite en 1895 d'une peinture de couleur sépia, a été décapée et laissée apparente lors de travaux qui ont restitué la sobriété romane d'origine. Cette opération a permis aussi de retrouver et de rétablir d'anciennes ouvertures qui ont été ornées de vitraux par les maîtres-verriers Martineau (Saint Rémy-les-Chevreuse) et Boutzen.

Au-dessus du chœur, une fresque exécutée vers 1890, représente le Christ entouré de la Vierge et de Jean-Baptiste.

**DOSSIER EX052909 - ANCIENNE USINE ELECTRIQUE DE SAINT-DENIS (93)**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Département : 93

Datation : 1903 - 1911

Description synthétique : Salle des machines et bâtiment administratif de la première centrale « hors les murs » du Métropolitain

Identité du propriétaire : SEINE AMPERE



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

En 1903, la Société d'Electricité de Paris, créée à l'initiative du baron Empain, fait construire « hors-les-murs », une centrale électrique révolutionnaire pour alimenter le Chemin de fer métropolitain. D'une puissance de 24 mégawatts, elle compte alors « parmi les installations les plus considérables d'Europe ». Sa conception est attribuée à l'ingénieur Nicolini, le même qui, vingt ans plus tard, élaborait la centrale voisine dite « Saint-Denis 2 », aujourd'hui reconvertie en *Cité du Cinéma*. Avec la centrale du Point du Jour (Boulogne-Billancourt), elle constitue l'une des dernières centrales thermiques de cette génération pionnière en Île-de-France. Démantelée à partir des années 1960, subsiste aujourd'hui la *salle des machines* longue de 240 mètres (1903-1911, aujourd'hui « halle Maxwell ») et le *bâtiment administratif* (1906-1907, aujourd'hui « bâtiment Copernic »). La salle des machines se distingue en particulier, côté Seine, par l'élégance de sa façade néo-classique, soulignée par un perron Art Déco (ajouté en 1922). Ce luxe, tempéré par l'emploi d'une brique industrielle permettait d'afficher le prestige de la SEP et la foi dans le progrès assuré par l'énergie reine de la « seconde révolution industrielle ». À l'intérieur, le patrimoine technique a disparu, y compris les ponts-roulants, à l'exception de celui de la salle des pompes.

Les deux bâtiments, repérés de longue date par les collectivités locales et les défenseurs du patrimoine, sont sur le point d'être reconvertis selon les plans du cabinet d'architecture *Chaix & Morel et Associés*. La salle des machines sera conservée comme élément structurant du Campus Maxwell, au sein du futur Village des Athlètes des JOP 2024. Elle abritera des bureaux et des espaces d'accueil du public. Le projet inclut la restauration de la façade côté Seine (mise en valeur de la bichromie des briques aujourd'hui dissimulées), le dégagement de la charpente métallique, la suppression du perron (pour permettre le nivellement des espaces publics reliés à la nouvelle passerelle sur la Seine), la démolition de la salle des pompes et le déplacement de son pont-roulant, enfin l'aménagement de l'espace intérieur.

Afin de partager l'histoire et la mémoire des lieux, un *espace historique* sera installé au rez-de-chaussée du bâtiment Copernic, ouvert au public, qui réunira photographies et documents d'archives. La labellisation de ce site en cours de reconversion constitue un pari sur l'avenir, un espoir dans la capacité d'un patrimoine transformé à construire l'identité d'un nouveau quartier.

**DOSSIER EX053083 - BATIMENT DES ANCIENNES CUISINES DE L'HOPITAL MAISON  
BLANCHE A NEUILLY-SUR-MARNE (93)**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Département : 93

Datation : Première moitié du XXe s.

Description synthétique : Anciennes cuisines et pharmacie de l'établissement hospitalier

Identité du propriétaire : GRAND PARIS AMENAGEMENT



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA  
DELIBERATION**

L'établissement Public de santé Maison Blanche est le cinquième et dernier « asile » construit au début du XXe siècle en Seine-Saint-Denis, pour accueillir initialement les femmes internées. Il a connu trois tranches de travaux et d'extension : 1897-1900, 1909-1911 et 1932-1935. Cet établissement est remarquable puisqu'il est le premier prototype d'asile-village français inspiré d'un modèle allemand qui propose une résolution urbaine optimiste, mue par la volonté d'offrir une image dé-stigmatisée de la prise en charge de la « folie ».

La cuisine, construite lors de la première tranche de travaux puis modifiée dans les années 30, se distingue par la marquise en béton et pavés de verre qui marque l'entrée mais surtout par la qualité de l'espace intérieur du magasin. Ce lieu est éclairé par une couverture en pavés de verre, et le sous-sol en second jour bénéficie d'un système similaire très original. Le bâtiment nommé « pharmacie » d'origine, a bénéficié d'une extension intéressante comme exemple de reprise du style primitif. Il accueille en outre une salle voutée baignée de lumière dont les colonnes centrales et les murs sont recouverts de mosaïques style art déco. Une imposante bibliothèque de 1900 en chêne massif subsiste dans un parfait état de conservation.

Maison Blanche est inscrite dans un projet global de reconquête de l'Est nocéen et ce bâtiment demeurera un des rares témoignages bâtis de cette histoire hospitalière en présentant à terme la collection remarquable des 8000 œuvres d'art brut produites pendant plus de 40 ans par les patients internés au sein de l'atelier du Non-Faire. Au niveau tant régional que national, le site constitue un lieu emblématique de l'évolution de la prise en compte des difficultés psychiques au sein de la société.

**DOSSIER EX052802 - LES MURS A PECHEES DE MONTREUIL (93)**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Département : 93

Datation : XVIIIe – XXe s.

Description synthétique : Ensemble composé de murs formant des jardins clos

Identité du propriétaire : COMMUNE DE MONTREUIL



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Le site des Murs à Pêches, situé à Montreuil, est le dernier témoin de la culture fruitière qui a fait la renommée de la ville sous l'Ancien Régime et jusqu'aux lendemains de la Seconde guerre mondiale. Fruits d'un rare savoir-faire de construction et d'arboriculture pour acclimater les pêches au climat francilien, les murs sont un exemple unique d'utilisation des ressources topographiques et géologiques locales, mettant à profit leurs qualités thermiques. Ces murs à palisser « à la Montreuil », appelés aujourd'hui « murs à pêches » relèvent d'une tradition horticole du XVIIe siècle et constituaient de véritables outils agricoles, entretenus comme tels régulièrement par les horticulteurs locaux.

Les murs à pêches témoignent ainsi de la formidable tradition agricole de la ville de Montreuil en premier lieu, mais aussi de la tradition maraîchère de la région Ile-de-France, qui a atteint son apogée à la fin du XIXème siècle. Ils mêlent un savoir-faire architectural, avec une intelligence de l'exploitation des ressources géologiques et topographiques du lieu, et un savoir-faire horticole, avec l'optimisation des cultures et des expositions et les techniques de palissage.

Les murs à pêches sont également une illustration et un laboratoire de grandes questions environnementales d'aujourd'hui : le lien à la nature, la préservation de la biodiversité, la remise en route d'une production agricole en ville et à taille humaine.

La restauration envisagée permettrait de créer un lieu de découverte et d'échanges pour les habitants de Montreuil mais aussi tout visiteur, de l'Ile-de-France, de France ou de l'étranger (événements culturels, découverte des jardins, des techniques de construction et des techniques horticoles).

**DOSSIER EX052800 - HOPITAL HOSPICE DE 1841 DE GONESSE (95)**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Département : 95

Datation : XIXe s.

Description synthétique : Hôpital-hospice illustrant l'histoire des hôpitaux ruraux d'Ile-de-France

Identité du propriétaire : CENTRE HOSPITALIER GONESSE



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

L'ancien hospice de Gonesse, édifié en 1841, s'inscrit dans une tradition hospitalière locale qui remonte au XIIIe siècle avec la fondation, en 1208, de l'hôtel-Dieu et se poursuit aux XXe et XXIe siècles qui voient la construction de deux établissements à rayonnement régional.

Le bâtiment est mis en valeur par sa situation sur les hauteurs de la ville, face aux vestiges de l'hôtel-Dieu et à l'église gothique Saint-Pierre-et-Saint-Paul. Deux ailes en équerre encadrent la façade principale marquée par un avant-corps central à colonnes toscanes et fronton triangulaire, surmonté par le petit clocher d'une chapelle longitudinale qui se déploie à l'arrière du bâtiment. Le rez-de-chaussée était réservé à l'administration tandis que les étages accueillent les salles communes.

Autour de l'édifice, un grand parc gazonné et arboré, ancienne dépendance de la ferme de l'hôtel-Dieu, a permis la construction de plusieurs pavillons à la fin du XIXe siècle et au début du siècle suivant.

Depuis 2015, la ville de Gonesse et la communauté d'agglomération de Roissy-pays-de-France réfléchissent à la mise en œuvre d'un projet patrimonial sur le thème de l'éducation à la santé, valorisant les collections issues des territoires d'Ile-de-France conservés à Gonesse : les fonds hospitaliers (manuscrits exceptionnels remontant au Moyen-Age, objets de médecine et de chirurgie, série de vases du XVIIIe siècle de l'ancienne apothicairerie) et les collections de l'ancien musée de l'Education du Val-d'Oise.

Ce projet, pour lequel l'appellation « Musée de France » sera sollicitée, trouvera logiquement sa place dans l'hôpital de 1841 (qui outre sa mission d'assistance aux malades avait une vocation d'accueil et d'éducation, entretenant dès l'origine une salle d'asile et une école de filles).

Accessible par les transports en commun (gare du « triangle de Gonesse » de la future ligne 17 du métro Grand Paris Express, bus à haut niveau de service, BHNS) ainsi que par la route (autoroutes A1 et A3), le site est placé dans un carrefour d'échanges favorisant fortement son attractivité, gage d'une fréquentation par les visiteurs de Paris et du reste de la région Ile-de-France.

**DOSSIER EX045504 - MAISON DE MAITRE LA FEUILLERAIE - VARENNES-JARCY (91)**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Département : 91

Datation : XVIIIe-XIXe s.

Description synthétique : Maison de maître et parc paysager

Identité du propriétaire : COMMUNE DE VARENNES-JARCY



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Située en plein cœur du village, la propriété se compose d'une maison de maître et de dépendances ouvrant sur un grand parc paysager, d'une superficie de 12 600 m<sup>2</sup>. Le site, qui appartient à la commune, se distingue par des hauts murs de meulière et d'importantes frondaisons. Des arbres d'essences diverses (tilleul, marronnier, platane, érable champêtre, frêne, pin...), certains bicentennaires, entourent une immense pelouse fermée, côté place de l'église, par des grilles qui proviendraient du jardin des Tuileries : la qualité de ce site, bien qu'en marge de la vallée de l'Yerres, lui a valu d'être intégré dans le périmètre classé au titre des paysages remarquables en décembre 2006.

La maison elle-même, construite au XVIIIe siècle et fortement remaniée au siècle suivant, a été occupée par des personnages célèbres, le graveur Oscar Roty, créateur de « La Semeuse », puis Antoine et Consuelo de Saint-Exupéry (1936-1940). Son architecture bénéficie d'un décor soigné : chaînes d'angle et jambes harpées, tables, tympan mouluré au-dessus de la porte d'entrée et lucarnes à frontons animent les façades.

Le projet de la ville, propriétaire depuis novembre 2019, est de réhabiliter la maison et d'y créer un « lieu de vie », tout en continuant à mettre le parc à la disposition des Varennois. Les travaux, estimés à 500 000 euros, comportent la mise aux normes de l'accessibilité et l'aménagement du rez-de-chaussée ; un partenariat avec un restaurant gastronomique de Brie-Comte-Robert permettra d'y organiser divers événements (mariages, séminaires, événements culturels en association avec la commune).



**DOSSIER EX048031 - ESCALIER ET FRESQUES DU BÂTIMENT HISTORIQUE DE  
INSTITUT NATIONAL DES LANGUES ET CIVILISATION ORIENTALES, PARIS**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Escalier et fresques du bâtiment historique de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales

Commune : Paris

Département : 75

Datation : XVIIIème siècle

Description synthétique :

Identité du propriétaire : France domaine



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA  
DELIBERATION**

Après avoir abrité, en 1823, les bureaux de la Maison du roi puis les services de la grande aumônerie, et devenu propriété de l'Etat en 1831, l'hôtel de Bernage est affecté en 1873 au ministère de l'instruction publique qui y installe en 1873, l'Ecole des langues orientales, actuel INALCO. Le bâtiment édifié dans les années 1760 est agrandi à deux reprises (entre 1886 et 1889 par l'architecte Faure-Dujarric qui y ajoute deux ailes, et en 1935 par Paul Barrias, auteur d'une 4e aile).

Plusieurs éléments patrimoniaux remarquables sont visibles dans les différents espaces de ce bâtiment historique : mosaïques de sol, grand escalier monumental, plafond orné, lustres et ferronnerie des anciens salons du 2e étage, ensemble de huit peintures et de bas-reliefs en rapport avec la destination de l'édifice (images d'un Indien, d'un Turc et d'un Persan).

Le bâtiment abrite aujourd'hui la direction de la recherche (14 équipes), l'école doctorale (300 doctorants), la direction valorisation et gestion de projets et les Presses de l'INALCO.

Un grand chantier de rénovation a été entrepris récemment depuis 2011 et se poursuivra jusqu'à 2021. Le bâtiment ouvrira ses portes au public début janvier 2020.

Divers projets de valorisation sont envisagés après sa réouverture : visites lors des journées du patrimoine, partenariat avec les antiquaires et galeristes du 7e arrondissement, expositions, cycles de « Conférences du samedi » ouvertes au public dans l'auditorium nouvellement créé.

**DOSSIER EX045507 - HÔTEL DE VILLE, LA FERTE-SOUS-JOUARRE**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Hôtel de ville

Commune : La Ferté-sous-Jouarre

Département : 77

Datation : 1885

Description synthétique : Hôtel de ville de style néo-gothique

Identité du propriétaire : Commune de la Ferté-sous-Jouarre



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

L'hôtel de ville de La Ferté-sous-Jouarre a été construit en 1885 sur les plans de l'architecte Paul Héneux, également auteur de la mairie des Lilas en banlieue parisienne. L'édifice est tout à fait caractéristique de ces « maisons communes » de la IIIe République, édifiées pour exalter un pouvoir républicain encore récent. Il révèle également l'importance économique de la ville de La Ferté au XIXe siècle, florissante grâce à la production des pierres meulières qui étaient exportées dans les minoteries du monde entier.

Un grand soin a été apporté à la mise en œuvre architecturale et au décor intérieur, parfaitement préservé. Ce décor a notamment bénéficié du pinceau de Léon Glaize (1842-1931), auteur des peintures murales de la salle des mariages ainsi que de deux grandes toiles (récemment restaurées par la Ville) sur les murs de l'escalier d'honneur. L'un de ces tableaux est une esquisse préparatoire pour l'œuvre sans doute la plus célèbre de l'artiste : le Triomphe de la République, peint en 1891 sur les murs de la mairie du XXe arrondissement de Paris.

Outre le contexte politique, le décor de l'hôtel de ville de La Ferté-sous-Jouarre reflète aussi le goût néo-gothique de l'époque, avec en particulier de belles cheminées ornées de céramiques, des boiseries délicatement sculptées par le menuisier Deshayes et une « Chimère » tenant les armes de La Ferté, au pied de l'escalier d'honneur, due au sculpteur Maximilien Bourgeois.

Cet édifice constitue donc, par son architecture et par son décor intérieur, un très bel exemple de réalisation édilitaire de la IIIe République en Île-de-France ; il a d'ailleurs reçu à son époque un bon accueil critique, avec plusieurs articles parus dans des revues d'architecture.

**DOSSIER EX047781 - CHAPELLE SAINT-NICOLAS, MAULETTE**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Chapelle Saint-Nicolas

Commune : Maulette

Département : 78

Datation : XV ème siècle

Description synthétique : Chapelle de style gothique  
flamboyant

Identité du propriétaire : Commune de Maulette



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La chapelle Saint-Nicolas est située dans le hameau de Thionville-sur-Opton, ancienne commune indépendante rattachée à celle de Maulette en 1964. C'est un charmant édifice à pans coupés, de style gothique flamboyant. Elle a conservé sa charpente d'origine, avec un élégant poinçon sculpté.

Il s'agissait à l'origine d'une église paroissiale dont l'existence est attestée depuis le XIe siècle, mais qui a été reconstruite vers 1500. De cet édifice, ne demeure plus que le chevet : la nef a en effet été détruite en 1821, car l'église menaçait ruine et a même manqué être totalement abandonnée, mais les habitants de Thionville s'opposèrent à la disparition de leur lieu de culte et parvinrent à conserver tout au moins une partie de l'édifice. Le réaménagement du chevet en chapelle a été mené suivant le projet établi par l'architecte de l'arrondissement de Mantes, Jean-Cyr-Marie Vivenel.

Bien que de taille modeste, cette chapelle est représentative des nombreuses reconstructions d'églises menées dans toute l'Île-de-France à la fin du XVe et au début du XVIe siècle, à la faveur de la reprise consécutive à la fin de la Guerre de Cent Ans.

**DOSSIER EX048023 - EGLISE SAINT-NICOLAS, LES ALLUETS-LE-ROI**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Eglise Saint-Nicolas

Commune : Les Alluets-le-Roi

Département : 78

Datation : XIIIème et XVIème siècle

Description synthétique : Eglise médiévale édifiée XIIIe s.  
reconstruite après la Guerre de Cent  
Ans

Identité du propriétaire : Commune des Alluets-le-Roi



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

L'église des Alluets-le-Roi, dédiée à Saint Nicolas, est un édifice médiéval qui s'organise selon un plan en croix latine, avec une nef à deux vaisseaux, un transept peu saillant et un chevet plat. Le bras nord du transept supporte un clocher élevé ; le village étant lui-même situé sur un plateau en hauteur, dominant la vallée de la Seine, ce clocher a servi pour dresser la carte de Cassini au XVIIIe siècle. Il est traditionnellement considéré comme la partie la plus ancienne de l'église (XIIe siècle). Mais il pourrait être contemporain de la principale campagne de construction, au XIIIe siècle ; c'est de cette période que datent l'enveloppe extérieure de l'église et l'arcature qui sépare le vaisseau central de la nef et le collatéral sud, avec ses beaux chapiteaux feuillagés surmontant une file de colonnes, disposition peut-être inspirée de l'architecture de Notre-Dame de Paris.

Le village des Alluets-le-Roi fut durement éprouvé par la guerre de Cent Ans, entre 1414 et 1448. Mais le retour de la prospérité a permis une seconde campagne de travaux sur l'église, au XVIe siècle : on a alors refait toutes les parties hautes (la charpente, les voûtes du chœur et du transept) et la baie d'axe du chœur, dans un style gothique flamboyant qui a donné lieu à la création d'un intéressant décor sculpté.

L'église possède également un très beau mobilier : fonts baptismaux du XVIe siècle, cloche du XVIIIe siècle, Vierge à l'enfant du XIVe siècle, etc.

En conclusion, l'église des Alluets-le-Roi reflète les deux grandes périodes de prospérité de l'Île-de-France médiévale : le XIIIe siècle, époque à laquelle ont été édifiées de nombreuses églises dans les riches campagnes franciliennes, et le XVIe siècle, période d'intense reconstruction après la Guerre de Cent Ans.

**DOSSIER EX049678 - MOULIN D'ORS, CHATEAUFORT**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Moulin d'Ors

Commune : Chateaufort

Département : 78

Datation : première moitié du XIXème siècle

Description synthétique : Moulin à l'anglaise adossé au pont enjambant son cours d'eau, roue hydraulique

Identité du propriétaire : Commune de Châteaufort



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Cet ancien moulin à blé, alimenté par la Mérantaise, dépendait du château d'Ors (détruit), aujourd'hui intégré à l'Espace naturel protégé du Domaine d'Ors. La première mention d'un moulin hydraulique date de 1651, mais aucun élément conservé (moulin, vestiges de roue et de système hydraulique) n'est antérieur au début du XIXe siècle. La morphologie et l'architecture du moulin se distinguent parmi les 88 moulins recensés dans le PNR de la Haute-Vallée de Chevreuse.

Au moins quatre singularités distinguent le moulin d'Ors parmi les 88 moulins recensés dans le PNR de la Haute-Vallée de Chevreuse. D'une part sa position pittoresque, à flanc de colline et contre le pont qui franchit son ancien déversoir ; d'autre part sa silhouette de « moulin à l'anglaise », élevé sur trois niveaux, dont la puissance relative s'explique par la présence, à cet endroit, d'une chute supérieure à trois mètres, permettant d'installer une roue "par-dessus" de rendement supérieur à celle des petits moulins ruraux ; ensuite la qualité de son architecture (meulière rocaillée, percement d'oculi et de demi-oculi) liée à son appartenance au domaine d'Ors ; enfin, la structure métallique de la roue hydraulique, unique élément de patrimoine technique heureusement conservé, est contemporaine du bâtiment.

Le moulin d'Ors cesse toute activité de mouture vers 1866. Le bâtiment principal et ses annexes sont alors convertis en habitations. La commune s'en porte acquéreur en 1989, avant d'en confier la gestion au PNR en 1995. Aujourd'hui restauré, l'ensemble abrite des bureaux, une salle de réunion et un espace d'expositions patrimoniales, artistiques et pédagogiques. Si le matériel de minoterie a disparu, l'ossature métallique de la roue offre la perspective d'une restauration conforme aux documents d'archives.

**DOSSIER EX047777 - ANCIENNE VILLA DU COLLECTIONNEUR ROBERT DUBOIS-CORNEAU ABRITANT LE MUSÉE MUNICIPAL PORTANT SON NOM, BRUNOY**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Musée municipal Robert  
Dubois-Corneau  
Commune : Brunoy  
Département : 91  
Datation : 1832, agrandi en 1876  
Description synthétique : Musée municipal labellisée Musée de  
France  
Identité du propriétaire : Commune de Brunoy



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Représentatif de l'architecture de villégiature héritée de la fin du 19ème siècle, la propriété Dubois-Corneau est située à l'emplacement des potagers et vergers du château du Comte de Provence établis entre 1722 et les années 1740.

Il s'agit d'une villa construite en 1911, caractéristique de la Belle Epoque et dotée d'un parc et de communs, destinée à être la résidence secondaire d'une famille de bourgeois aisés aidés d'une domesticité. Dans le même temps, le décor éclectique déployé sur les deux façades principales est parfaitement original et unique dans un ensemble constitué majoritairement d'architectures puisant aux sources historiques ou régionalistes.

Encore insérée dans son parc d'origine, avec ses décors intérieurs préservés et restaurés, cette propriété est un des rares témoins encore visitable de ce moment caractéristique de la villégiature en Ile-de-France. De plus, la propriété Dubois-Corneau s'inscrit dans un environnement cohérent de riches demeures appartenant à la même époque et visibles tout le long de la rue du Réveillon.

Devenue musée municipal en 1980 et animée par une programmation ambitieuse, cette propriété de la Ville de Brunoy possède un intérêt historique et architectural remarquable, qui justifie l'obtention du label Patrimoine d'Intérêt Régional.

**DOSSIER EX049675 - MOULIN HUTTEAU - SITE DE L'ANCIENNE POUDRERIE  
D'ESSONNES, CORBEIL-ESSONNES**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Moulin Hutteau - site de l'ancienne Poudrerie

Commune : Corbeil-Essonnes

Département : 91

Datation : troisième quart du XIXe siècle, années 1920 et années 1930

Description synthétique : Moulin monumental à cylindres et ses extensions, sur une île de l'Essonne

Identité du propriétaire : Commune de Corbeil-Essonnes



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA  
DELIBERATION**

Le moulin est construit sur une île (formée par l'Essonne et un canal de dérivation) qui sous l'Ancien régime appartenait à la vaste emprise de la poudrerie d'Essonnes. Aucun vestige de cet établissement ne subsiste plus à cet emplacement.

Après la fermeture de la poudrerie en 1822, la parcelle est occupée par une filature laine et une usine pour le laminage de cuivre, également détruites. Le moulin hydraulique conservé aujourd'hui date du quatrième quart du XIXe siècle. Elevé sur une chute offrant une puissance utile de 45 ch, il témoigne de la révolution industrielle survenue dans la meunerie après l'invention du broyeur à cylindres. Les trois niveaux de ce puissant bâtiment traduisent le process vertical de fabrication. Côté rue, sa façade ordonnancée en maçonnerie de meulière, rythmée de travées dont les baies sont fermées d'allèges en briques rouges, témoigne de l'ambition du propriétaire. Son couronnement est également traité avec soin : la corniche est ornée d'un fronton portant une table au nom de l'entreprise "Moulin S. Hutteau" (Sosthène Hutteau est propriétaire en 1895).

Au début du XXe siècle, une maison de maître et une maison de gardien complètent l'ensemble. Mais le Moulin Hutteau n'a cessé d'être adapté aux contraintes et soubresauts de l'industrie. C'est l'un de ses principaux intérêts. Au cours des années 1920, une première extension est construite à l'ouest ; son pignon à chevrons et sa toiture en appentis lui confèrent une forme atypique. Au début des années 1930, un groupe de silos à cellules apparentes en béton armé est accolé à l'arrière du moulin : il témoigne de l'essor et de la concentration de la branche minotière durant l'Entre-Deux-Guerres. Sosthène Hutteau maintient l'activité de meunerie jusqu'à la vente du moulin à M. Phalempin en 1939. Plusieurs activités se succèdent alors (chocolaterie et fabrique de produits d'entretien notamment) avant le rachat du site par la mairie de Corbeil-Essonnes en 1997. Il fait actuellement l'objet d'une étude en vue d'une reconversion en Centre National de l'Art Urbain.

**DOSSIER EX049427 - EGLISE SAINTE MARIE MADELEINE DES MOLIÈRES, LES MOLIÈRES**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Eglise Sainte-Marie-Madeleine  
Commune : Les Molières  
Département : 91  
Datation : 1933  
Description synthétique : Eglise primitive du XIe siècle, remaniée aux XIIIe et XIVe siècles  
Identité du propriétaire : Commune Les Molières



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

L'église primitive, édifée au XIe siècle, est remaniée aux XIIIe et XIVe siècles, mais la majeure partie de l'édifice actuel date du XVIIe siècle. L'élément le plus remarquable est la tour-clocher de plan carré dont le dernier niveau, percé de quatre baies géminées, abrite une cloche (1620) classée MH. A l'intérieur, un ensemble décoratif de grande qualité est dû au peintre-verrier et mosaïste Raphaël Lardeur, auteur d'une œuvre abondante de style Art déco, en particulier dans les départements dévastés par la guerre de 1914-1918. L'autel de marbre rose, dessiné par l'artiste et fabriqué par la maison Chéret de Paris (Atelier d'Art liturgique) a été présenté à l'Exposition internationale d'Art sacré à Rome en 1934. Les vitraux (8 baies), commande du « curé-soldat » Hubert Volage qui a participé aux choix iconographiques, représentent des lieux précis du village à l'occasion des fêtes liturgiques : Angélus et Bénédicité rythmant la vie des paysans, procession de la Fête-Dieu à l'oratoire voisin, offrande de fleurs à la croix de chemin toujours existante. D'autres éléments de mobilier liturgique (retable en mosaïque, bénitier, chaire à prêcher, consoles) complètent cet ensemble Art déco, unique dans le département.

Un diagnostic sanitaire a été établi par l'agence Aedificio-Architectes du patrimoine (état calamiteux des élévations extérieures, celui des parements intérieurs proche de l'insalubrité, assez bon état de conservation des vitraux). La première tranche du projet de restauration sera réalisée en 2021 dans le cadre d'un partenariat avec la Fondation du patrimoine.



**DOSSIER EX049436 - SILO DU MOULIN DE BOIGNY, LE MÉRÉVILLOIS**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Silo du moulin de boigny

Commune : Le Mérévillois

Département : 91

Datation : 1907

Description synthétique : Moulin à Silo à grain circulaire

Identité du propriétaire : SCI L'Air du Moulin



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Le Moulin de Boigny possède une particularité architecturale remarquable : un silo à grain circulaire en béton armé, conçu en 1905 par le bureau d'études Hennebique, inventeur de ce procédé, et réalisé en 1907 par le constructeur étampois Emile Léauté. Comptant parmi les premiers bâtiments industriels en béton armé d'Ile-de-France – le brevet a été déposé en 1892 - il est aussi le premier modèle de silo appartenant à cette typologie.

D'une hauteur de 18 mètres et d'un diamètre extérieur de 6,45 mètres, il est formé de 4 compartiments (radier général de fondation sur pieux, poteaux, mamelles, parois, fosse d'élévateur et trémie d'alimentation).

Il est aujourd'hui reconverti en lieu culturel et artistique, animé depuis 1992 par l'association Farine de Froment, qui a su créer une réelle dynamique en partenariat avec les collectivités et les acteurs locaux. Une exposition numérique et un court métrage réalisés par l'association à partir du dossier de la construction du silo, conservé à l'Institut français d'architecture, retrace la grande aventure du béton armé Hennebique.

**DOSSIER EX049671 - ENSEMBLE DU DOMAINE DIT "PARIS-JARDINS", DRAVEIL**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Ensemble du domaine dit  
"Paris-jardins"

Commune : Draveil

Département : 91

Datation : 1920

Description synthétique : Cité-jardins

Identité du propriétaire : La Cité coopérative Paris Jardins



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Première cité-jardin française créée en 1911 dans le parc du château de Draveil acquis par un groupe d'ouvriers parisiens, la cité coopérative Paris-Jardins est aussi la dernière dans son fonctionnement coopératif bénévole.

Témoignage original de l'histoire du mouvement social, elle se démarque en effet par l'originalité de ses structures, les sociétaires s'inspirant à la fois du modèle anglais et de l'idéal coopérateur opposé à toute forme de spéculation. Le plan de lotissement dessiné par l'architecte Jean Walter respecte les tracés et les différentes ambiances du parc dessiné aux XVIIIe et XIX siècles, tandis que pour les constructions le recours à un architecte est obligatoire. 322 pavillons - chiffre qui doit rester intangible - sont ainsi élevés par une quarantaine d'architectes. La ZPPAUP adoptée en 1997 a été transformée en SPR en 2018. C'est encore aujourd'hui une des plus belles cité-jardin d'Ile-de-France, musée d'architecture à ciel ouvert dans un parc paysager historique.

Les sociétaires de Paris-Jardins qui assurent l'entretien régulier du domaine prévoient quelques interventions sur le château, propriété commune (réfection des volets) et les espaces verts (consolidation des berges des étangs).

**DOSSIER EX049268 - SITE DE LA MAISON SAINT-PHILIPPE DE MEUDON - ELEMENT  
REMARQUABLE HORLOGE ASTRONOMIQUE, MEUDON**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Site de la Maison Saint-Philippe  
de Meudon

Commune : Meudon

Département : 92

Datation : 1888

Description synthétique : Site transformé en village éducatif  
accueillant des jeunes en difficulté

Identité du propriétaire : Fondation apprentis d'Auteuil  
Maison Saint-Philippe



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA  
DELIBERATION**

Le 3 novembre 1888, l'Orphelinat Saint Philippe et la Maison de Retraite Saint Paul, dédiée aux Frères des Ecoles chrétiennes, sont inaugurés sur les hauteurs de Meudon. Ces deux bâtiments de style néo-gothique, situés dans un parc paysager de 14 hectares, dominent le Bassin parisien. Ils ont été construits à la demande de la Duchesse de Galliera.

La création de l'orphelinat nécessite des travaux colossaux. Ils vont durer 10 ans. Le terrain est difficile, pentu, instable et sablonneux. Des assises monumentales sont nécessaires pour édifier la grande terrasse qui doit soutenir le bâtiment. L'Orphelinat peut accueillir jusqu'à 300 enfants, la Maison de retraite, elle accueille 100 frères âgés ou infirmes. La Duchesse crée la Fondation Brignole-Galliera et en confie la direction à la congrégation des Frères des Ecoles chrétiennes. Un bassin de natation en plein air, un jardin horticole et paysager, des serres, complètent la propriété.

Après la Seconde Guerre mondiale, des négociations sont menées avec les Orphelins Apprentis d'Auteuil qui en reprennent la gestion officielle le 1er août 1946. En 1952, les Bénédictines quittent définitivement la Maison St Paul qui devient alors une école technique privée avec une section de dessin industriel, puis de la mécanique de précision. Doté aujourd'hui d'un collège, d'un lycée professionnel, d'un lycée horticole, de deux unités de formation en apprentissage, d'un internat scolaire, d'une maison d'enfants à caractère social, d'un accueil de jour, d'un service d'accueil d'urgence, le site reçoit, forme, éduque et insère presque 600 jeunes en difficulté. Il prolonge ainsi, depuis 131 ans, l'œuvre voulue par la Duchesse de Galliera.

La maison Saint-Philippe de Meudon constitue ainsi un ensemble patrimonial remarquable et unique en Île-de-France. Outre les bâtiments principaux, elle préserve plusieurs éléments d'origine exceptionnels dont le jardin horticole et ses serres, le bassin de natation ainsi qu'une horloge astronomique qui a été sélectionnée dans le cadre de l'opération « Sauvons nos monuments » menée en partenariat avec la start-up Dartagnans et le Parisien. Cette sélection implique de fait, telle que l'opération le prévoit, l'obtention du label. Par ailleurs, la qualité et la richesse de l'ensemble du site justifie à l'évidence cette labellisation..

**DOSSIER EX049612 - ANCIENNE VILLA BRUNET ET SON JARDIN ABRITANT LE  
MUSÉE DES AVELINES, SAINT-CLOUD**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Musée des Avelines, musée d'art  
et d'histoire de Saint-Cloud  
Commune : Saint-Cloud  
Département : 92  
Datation : entre 1928 et 1935  
Description synthétique : Musée labellisée Musée de France  
Identité du propriétaire : Commune de Saint-Cloud



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA  
DELIBERATION**

La Villa Brunet, qui abrite le musée des Avelines, est l'ancienne propriété d'Alfred Daniel-Brunet, riche industriel de l'industrie pharmaceutique et collectionneur d'art. Construite par l'architecte Louis Mourot sur le modèle de la villa Kerylos de Beaulieu-sur-Mer entre 1928 et 1935, cette villa à l'antique est située sur les hauteurs de la ville. Edifiée dans un environnement encore peu urbanisé, cette demeure témoigne des constructions de villégiature qui fleurissent aux alentours de Paris dans les années 1920-1930. Son architecture d'inspiration gréco-antique fait écho aux collections d'art antique et Empire dont elle était l'écrin. La pièce maîtresse de cet ensemble architectural est l'atrium circulaire qui distribue les deux ailes du bâtiment. Surmonté d'une rotonde monumentale, il a valu à la villa le surnom de « petite maison blanche ». La villa est installée au cœur d'un magnifique parc ordonnancé comprenant un bassin, un temple de l'Amour, un kiosque de lecture et une orangerie.

En 1979, la ville de Saint-Cloud acquiert la villa qui devient un temps le lieu de tournage de films, ce qui lui cause de nombreux dommages. En 1986, la villa est restaurée par François Hacq dans le but d'y installer le futur musée de la ville, qui est inauguré en 1988. Une seconde campagne de restauration, en 2009, réhabilite la rotonde dans l'esprit de l'ancienne villa et permet de recouvrer une grande partie des décors.

La villa Brunet et son parc constituent un des fleurons de l'architecture de villégiature d'IDF. Elle en est un des rares exemples ouvert au public. La qualité des restaurations entreprises par la ville garantit sa bonne conservation et son rayonnement sur le territoire

**DOSSIER EX048129 - TEMPLE DU RAINCY, LE RAINCY**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Temple du Raincy

Commune : Le Raincy

Département : 93

Datation : 1897

Description synthétique : Patrimoine culturel

Identité du propriétaire : Association culturelle de l'église protestante unie du Raincy et des environs



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Edifié en 1897 pour l'une des toutes premières communautés protestantes de l'actuel département de la Seine-Saint-Denis, le temple du Raincy est construit grâce à la générosité de nombreux donateurs réformés locaux, en particulier Hermann Hérold, citoyen suisse établi dans la commune, qui finance son ornementation et fait bâtir sur une parcelle attenante un orphelinat dit "les Petites Familles".

Il est remarquable par sa situation urbaine, sur une hauteur dominant la ville, son architecture (travail de la meulière) et surtout son mobilier et ses décors : un orgue symphonique à transmission pneumatique du facteur Joseph Merklin (1899), quatre cloches issues des ateliers Crouzet-Hildebrand, fondeurs de l'empereur Napoléon III, des boiseries d'une grande qualité et deux triptyques de vitraux réalisés en 1910 par le maître-verrier helvétique Nuscheler. Ces derniers ont la particularité, côté sud, de représenter les trois réformateurs Calvin, Luther et Zwingli dans des lieux liés à leur destin (la cathédrale de Genève, le cabinet de travail du couvent des Augustins d'Erfurt et le Grossmunster de Zurich) - une iconographie rare.

Le temple est globalement en bon état de conservation ; grâce à une souscription publique lancée en 2019 avec la Fondation du Patrimoine, l'orgue a été restauré et les toitures de l'édifice et du presbytère adjacent ont été refaites.

Le temple reçoit les fidèles une fois par semaine et propose une activité paroissiale vivante pour 14 communes du 93.

Au-delà de ces activités culturelles, le temple est ouvert depuis plus de 10 ans pour les journées du Patrimoine avec visite guidée et expositions temporaires (historique du temple enrichi au fil du temps, Luther, ....) Des concerts de musique sont organisés 2 fois par mois, le samedi ou le dimanche.

**DOSSIER EX049065 - EGLISE SAINT PIERRE SAINT PAUL, MONTFERMEIL**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Eglise Saint Pierre Saint Paul

Commune : Montfermeil

Département : 93

Datation : XIIIème siècle

Description synthétique :

Identité du propriétaire : Commune de Montfermeil



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Bien que présentant un mobilier exceptionnel (trois objets classés dont un très beau calvaire du sculpteur François Rude, daté de 1848 et pas moins de douze objets inscrits), l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Montfermeil, pourtant la construction la plus ancienne de la commune, n'est pas protégée au titre des MH. Cette singularité tient à son histoire : édifiée aux 13e et 14e siècles, et déjà fortement endommagée avant la Révolution française, elle a été vendue en 1799 et presque complètement démontée pierre à pierre par un marchand de biens, avant d'être reconstruite en 1817-1820, puis restaurée en 1929 par l'architecte Jules Formigé. Il en résulte une sorte de "patchwork" assez disparate de différentes époques (quelques restes de maçonnerie du XIIIe siècle, des traces de baies ogivales bouchées, une nef et un porche néo-classiques, un chœur tronqué au XIXe siècle). Malgré cette hybridation, l'église recèle de trésors peu connus, dont des vestiges archéologiques récemment mis au jour et des fragments d'un décor peint réalisé au XIXe siècle qui devait s'étendre à l'ensemble de la nef et du chœur et qui mériterait d'être restitué. L'ensemble apparaît aujourd'hui peu lisible et dans un état sanitaire très préoccupant (fort dévers du clocher, infiltrations, effondrement partiel des voûtes de la chapelle sud). Or, il s'agit pour Montfermeil d'un équipement tout à fait structurant de part sa place dans le tissu ancien du bourg, que la ville travaille à préserver et à requalifier, et son emplacement, le long du futur tronçon du tram 4 qui, lorsqu'il sera prolongé, passera aux pieds du monument, en faisant ainsi une vitrine de la commune.

**DOSSIER EX047785 - CLUB DE L'AVIRON MARNE ET JOINVILLE,  
JOINVILLE-LE-PONT**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Club de l'aviron Marne et Joinville

Commune : Joinville-le-Pont

Département : 94

Datation : 1878 et 1932

Description synthétique : Patrimoine nautique des bords de Marne

Identité du propriétaire : Association Club d'aviron Marne et Joinville



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA  
DELIBERATION**

La base nautique de l'Aviron Marne et Joinville est occupé et utilisé par le club sportif "Aviron Marne Joinville". Mitoyen du bâtiment dit de l'Horloge, la base nautique avec sa façade spectaculaire d'architecture Art déco est certainement un des bâtiments le plus impressionnant des bords de Marne à Joinville. Il fait d'ailleurs partie du projet appelé « carré des canotiers ». Ce projet porté par la ville concerne directement 2 autres sites: le bâtiment dit de l'Horloge et le Chalet des Canotiers.

Le Chalet des Canotiers est à le point de départ patrimonial du projet. Les trois sites sont intimement liés à l'histoire des Bords de Marne et à la tradition du nautisme en rivière. Ils sont au cœur d'un projet ambitieux qui vise à créer un espace muséal, un centre d'interprétation et un pôle touristique autour des bords du Marne et en particulier du canotage. Ce projet est soutenu par le Comité Départemental du Tourisme dans le cadre de l'Itinéraire Culturel Européen (ICE).

**DOSSIER EX047785 -BÂTIMENT DIT DE L'HORLOGE, JOINVILLE-LE-PONT**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Le bâtiment dit de l'Horloge

Commune : Joinville-le-Pont

Département : 94

Datation : 1882

Description synthétique : Patrimoine nautique des bords de Marne

Identité du propriétaire : Commune de Joinville-le-Pont



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Le bâtiment dit de l'Horloge est un ancien restaurant, aujourd'hui fermé. Il fut également le siège d'une société nautique «En douce », comme le rappellent les deux hangars à canots qui flanquent le bâtiment central, dont la façade historique sur le quai de la Marne est éminemment représentative de l'urbanisme des bords de la rivière.

Propriété de la commune de Joinville-le-Pont, le bâtiment est intégré au projet appelé « carré des canotiers ». Ce projet porté par la ville concerne directement 2 autres sites: la base nautique et le Chalet des canotiers. Le premier site appartient au club sportif de Marne et Joinville. Ce bâtiment est mitoyen du bâtiment dit de l'Horloge. Le second appartient à un particulier.

Les trois sites sont intimement liés à l'histoire des Bords de Marne et à la tradition du nautisme en rivière. Ils sont au cœur d'un projet ambitieux qui vise à créer un espace muséal, un centre d'interprétation et un pôle touristique autour des bords du Marne et en particulier du canotage. Ce projet est soutenu par le Comité Départemental du Tourisme dans le cadre de l'Itinéraire Culturel Européen (ICE).



**DOSSIER EX047785 – CHALET DES CANOTIERS, JOINVILLE-LE-PONT**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Châlet des Canotiers

Commune : Joinville-le-Pont

Département : 94

Datation : 1882/1885

Description synthétique : Patrimoine nautique des bords de Marne s

Identité du propriétaire : Monsieur Michel Rioussel, particulier



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Le Chalet des Canotiers construit en 1882, servait de pied-à-terre à des Parisiens venus pratiquer le canotage sur les bords de Marne, pendant leurs jours de repos. Il se situe dans une propriété de M. Rioussel, que ce dernier propose de céder à la commune de Joinville-le-Pont dans le cadre du projet appelé « carré des canotiers ». Situé au cœur d'un jardin, la ville propose d'y recréer une chambre de canotier (possibilité d'hébergement), une tonnelle et un espace de jardin afin de rappeler l'esprit de cette époque.

Le projet "carré des canotiers" porté par la ville concerne directement 2 autres sites: le bâtiment dit de l'Horloge et le club nautique.

Le Chalet des Canotiers est à le point de départ patrimonial du projet. Les trois sites sont intimement liés à l'histoire des Bords de Marne et à la tradition du nautisme en rivière. Ils sont au cœur d'un projet ambitieux qui vise à créer un espace muséal, un centre d'interprétation et un pôle touristique autour des bords du Marne et en particulier du canotage. Ce projet est soutenu par le Comité Départemental du Tourisme dans le cadre de l'itinéraire Culturel Européen (ICE).

## DOSSIER EX049676 - AXE MAJEUR CERGY-PONTOISE, CERGY

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

### PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER

Dénomination : Axe majeur Cergy-Pontoise  
Commune : Cergy  
Département : 95  
Datation : 1984- les dernières réalisations ont été achevées, à ce stade, en 2010.  
Description synthétique : Œuvre d'art urbain jalonnant l'espace public  
Identité du propriétaire : Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise



### INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION

Tout à la fois composition paysagère, parcours artistique et espace public, l'Axe Majeur de Cergy-Pontoise s'étend sur plus de 3 km, principalement sur la commune de Cergy mais également sur celle de Neuville-sur-Oise. La propriété de cette œuvre unique est partagée entre trois collectivités : la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, la Région Île-de-France (pour la partie base de loisirs) et le Département du Val d'Oise.

Elle est composée de douze stations, incluant une tour penchée, douze colonnes, un amphithéâtre, un bassin, une passerelle, une île astronomique ou encore une pyramide et un rayon laser survolant l'ensemble. L'ordre de ces stations correspond à leur position géographique, depuis la place Hubert Renaud située dans le quartier des Hauts de Saint-Christophe jusqu'au carrefour de Ham, qui marque l'entrée de Cergy-Pontoise depuis la Confluence Seine-Oise.

Cette commande hors norme, lancée en 1980 est le fruit de la rencontre entre un urbaniste (Michel Jaouën), un site (la colline de Saint-Christophe et un méandre de l'Oise), des volontés politiques convergentes et le travail d'un artiste israélien, le sculpteur Dani Karavan. Devenu l'image de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise et l'un des symboles de l'art public en France et dans le monde, ce qui, dans les premières études d'aménagement, n'est encore désigné que sous le nom de "grande promenade", est une véritable séquence paysagère forgée par Karavan, conduisant le regard du promeneur jusqu'à La Défense, Paris et au-delà le Mont Valérien.

S'inscrivant dans la tradition des jardins à la française et des terrasses-belvédères d'Île-de-France (Saint-Cloud, Saint-Germain-en-Laye), cette oeuvre d'art totale, à taille cosmique et à taille humaine. Sa labellisation régionale permettrait d'en garantir la pérennité, en réunissant tous les acteurs de sa sauvegarde autour du plan de gestion. Dani Karavan âgé de 90 ans est toujours investi dans la promotion de ce qui demeure sans doute sa plus grande réalisation internationale.

**DOSSIER EX045813- LA RUCHE, BATIMENT FERNAND LEGER, PARIS 15EME**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CP2019-328 du 19/09/2019

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : La Ruche/ bâtiment Fernand Léger

Commune : Paris

Département : 75

Datation : Début du XXe siècle

Description synthétique : Ensemble d'ateliers d'artistes

Identité du propriétaire : Fondation Seydoux



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La Ruche a vu le jour dans les années 1900 grâce à une première opération de mécénat décidée par son fondateur Alfred Boucher.

Après des années de bon fonctionnement, puis d'errance, la Ruche fut confortée par son rachat par la famille Seydoux dans les années 1960.

Construite par la volonté du sculpteur Alfred Boucher pour venir en aide aux artistes nécessiteux, la Ruche a été édifée avec des matériaux prélevés des différentes expositions universelles, précisons que ce terme désigne le bâtiment en rotonde situé au milieu de la parcelle et protégé au titre des Monuments Historiques.

Le bâtiment Fernand Léger, qui fait l'objet d'une demande de label, est visible depuis la rue de Dantzig. Abritant une vingtaine d'ateliers d'artistes, il s'agit d'une construction constituée d'une ossature primaire en bois résineux dont les panneaux de remplissage des façades sont constitués d'une brique pleine avec un enduit plâtre sur sa face intérieure. Cette réalisation doit aujourd'hui être restaurée et mise aux normes de sécurité.

Les deux bâtiments sont situés sur une parcelle de 5000m<sup>2</sup>, et représentent un rare témoignage de l'effervescence artistique qu'on pouvait observer à Paris au début du XXe siècle. En effet, de nombreux artistes, Chagall, Soutine, Modigliani y ont séjourné. Aujourd'hui encore, La Ruche est un lieu de travail, en revanche elle est accessible tous les jours et toute l'année sur rendez-vous.

Pour favoriser la connaissance du lieu et son inscription dans le paysage culturel francilien, une galerie d'exposition qui présente les œuvres des artistes a été ouverte et est accessible tous les jours au public.

**DOSSIER EX045321- HALLE AUX FROMAGES, COULOMMIERS**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CP2019-328 du 19/09/2019

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Halle aux fromages de Coulommiers

Commune : Coulommiers

Département : 77

Datation : XIXe (1887)

Description synthétique : Halle de 700 m<sup>2</sup> abritant originellement les ventes de fromages de Brie et de Coulommiers



Identité du propriétaire : Commune de Coulommiers

**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La halle aux fromages tient son nom de sa vocation originelle, qui était d'abriter les ventes de fromages de Brie, et notamment de Coulommiers, qui s'y sont tenus depuis son édification en 1887. Il s'agit d'un bâtiment en fonte, construit sur les plans de l'architecte columérien Jules Chevallier. Comme à Meaux où une « halle aux fromages » a également été réalisée en 1877-1879 avec une structure métallique, l'édifice de Coulommiers est donc l'œuvre d'un architecte local qui s'est inspiré de constructions modernes emblématiques, telles que les halles de Paris (1854) conçues par Victor Baltard ou encore le marché des Capucins de Bordeaux réalisé en 1882 par Gustave Eiffel. Prenant appui sur ces modèles, les architectes privilégient désormais des halles métalliques, contrairement aux années 1830-1840, durant lesquelles les halles étaient faites de bois, à l'instar de la halle au blé de Bray-sur-Seine (1839).

Au-delà de ces aspects représentatifs de la construction industrielle francilienne du XIX<sup>e</sup> siècle, la halle s'inscrit dans l'histoire économique de son temps, puisqu'elle trouve ses origines dans l'intensification des échanges commerciaux entre Paris et la province qui voit le jour entre 1870 et 1900. De fait, les voies de communication sont alors considérablement développées, ce qui amène la ville à proposer un lieu abritant les commerçants venant vendre leurs productions à Coulommiers. La halle aux fromages témoigne donc du caractère commercial de la ville, dont l'économie était fondée sur sa production fromagère.

Grâce à une importante restauration menée par la ville en 1999, la halle a retrouvé son aspect d'origine, un temps masqué par l'adjonction de murs latéraux en 1960. Depuis son inauguration en 2000, la halle accueille le marché de la ville les mercredis et dimanches de chaque semaine ainsi que diverses activités culturelles et touristiques. Elle s'inscrit par ailleurs dans le projet de valorisation du patrimoine gastronomique de l'Île-de-France, qui devrait donner lieu à la création d'un « Musée des fromages de Brie » dans le périmètre de l'ancien couvent des Capucins de Coulommiers.

**DOSSIER EX045505- MAISON DE FER, DAMPIERRE-EN-YVELINES**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Maison de Fer  
Commune : Dampierre-en-Yvelines  
Département : 78  
Datation : 1894-1896

Description synthétique :  
Maison métallique en kit,  
entièrement démontable et  
transportable.

Identité du propriétaire :



PNR de la Haute Vallée de Chevreuse

**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La Maison de Fer de Dampierre-en-Yvelines est l'une des neuf maisons en fer répertoriées en France bâties selon le procédé de maisons en kit, entièrement démontables et transportables, mis au point par l'ingénieur Bibiano Duclos à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Appartenant à la typologie des « chalets » à simple rez-de-chaussée surélevé produits en série par son usine, elle s'inscrit dans les années Eiffel et l'élan post-Exposition universelle de 1889 en faveur d'une architecture industrielle expérimentale, légère et préfabriquée. Grâce à ces caractéristiques, les maisons Duclos, formées de simples panneaux de remplissage en tôle d'acier insérés entre des poteaux métalliques porteurs, étaient économiques et pouvaient aisément se démonter pour être commercialisées dans les colonies françaises en plein peuplement.

La maison de fer de Dampierre ne connut toutefois pas cette destination : elle fut achetée en 1896 par un employé de commerce, M. Puig, qui la remonta sur un vaste terrain acquis la même année auprès du duc de Luynes. Il la transforma en fabrique de jardin constituant le point d'orgue d'un parc aménagé pour évoquer des paysages lointains, à l'aide d'arbres exotiques fraîchement importés en Europe.

Abandonné dans les années 1950, ce bâtiment singulier est devenu la propriété du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse en 1986. Entièrement restauré et converti en gîte d'étape pour les randonneurs, il est ouvert sur réservation, visitable lors des Journées du Patrimoine et accessible au public scolaire à l'occasion d'événements exceptionnels comme les Enfants du Patrimoine (organisé par le CAUE 78). Quoique globalement en bon état, la structure de la maison présente aujourd'hui quelques points de rouille. Ses intérieurs ainsi que les extensions réalisées dans les années 1980 mériteraient également d'être rénovés. Le montant prévisionnel de ces travaux a été estimé à 100 000 euros.

**DOSSIER EX042342- GARE DE VERSAILLES-RIVE-DROITE, VERSAILLES**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Gare de Versailles-Rive-Droite

Commune : Versailles

Département : 78

Datation : 1839

Description synthétique :

Gare-terminus néo-classique d'Alfred Armand ; première gare de Versailles ; la plus ancienne gare française en activité.

Identité du propriétaire :

Snf Gares et Connexions



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Elevée en 1839 sur la ligne reliant Paris-Saint-Lazare à Versailles par Saint-Cloud (seconde ligne ouverte en Île-de-France après le Paris-Saint-Germain-en-Laye en 1837), la gare de Versailles-Rive-Droite est un exemple remarquable de gare-terminus du premier XIXe siècle, le plus ancien bâtiment voyageur en activité aujourd'hui conservé en France. Notons que la gare de Versailles-Rives-Gauche, d'un an postérieure, pourrait également prétendre au label lors d'une prochaine campagne ; la gare de Versailles Chantiers, datée de 1932, est quant à elle protégée au titre des Monuments historiques (inscrit MH le 14 mai 1998). La gare de Versailles-Rive-Droite est due à l'architecte Alfred Armand (1805-1888) dont l'œuvre très importante a aujourd'hui presque entièrement disparu (on songe à la troisième gare Saint-Lazare ou à la gare de Saint-Germain-en-Laye). Sa façade ordonnancée d'inspiration néo-classique, en pierre de taille, est complète. Sur son axe, l'entrée principale en plein-cintre est flanquée de pilastres et surmontée d'un fronton rectangulaire portant une horloge. La disposition générale et les logiques de circulation initiales sont parfaitement lisibles : bâtiment voyageur construit perpendiculairement aux voies (un étage permet de rattraper la pente), ailes en retour couvrant les anciennes rampes d'accès des calèches aujourd'hui dévolues aux piétons. À l'intérieur, la restauration en cours restitue l'état de 1936-1937, notamment la couverture du quai en béton armé, les grilles et supports d'enseignes métalliques, la marquise vitrée du quai transversal et les fresques ornant les murs du hall central (notamment le plan de Versailles en 1937). Enfin, l'implantation de la gare en bordure de l'ancien domaine de Clagny a renforcé le rôle de la rue du Maréchal Foch comme axe de développement urbain durant la seconde moitié du XIXe siècle.

**DOSSIER EX042347- GARE DE BOUGIVAL, LA CELLE-SAINT-CLOUD**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Gare de Bougival  
Commune : La Celle-Saint-Cloud  
Département : 78  
Datation : 1886

Description synthétique :

Modèle type des gares de Grande Ceinture et embranchements, avec marquise.



Identité du propriétaire :

Sncf Gares et Connexions

**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Gare construite en 1884-1886 par la Compagnie des Chemins de Fer de l'Ouest. Elevée selon le plan type de l'ingénieur des Ponts et Chaussées Edouard Luneau pour les gares de la Grande Ceinture et de ses embranchements, elle se distingue par sa lisibilité et la conservation de ses parties constituantes (corps central un étage carré abritant le logement du chef de gare encadré de deux travées basses, et abris de voyageurs), la qualité de sa mise en œuvre malgré la modestie de son décor (ouvertures ouvragées alternant pierre calcaire et brique rouge) et surtout par la conservation, exceptionnelle dans la série, de sa marquise dont les supports en fonte moulée sont décorés dans la masse.

**DOSSIER EX045506 – BOURSE D’AFFRÈTEMENT, CONFLANS-SAINTE-HONORINE**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Bourse d'affrètement  
Commune : Conflans-Sainte-Honorine

Département : 78

Datation : 1859

Description synthétique :

Bâtiment symbole de l'activité batelière ; architecture moderne de la Reconstruction



Identité du propriétaire :

Voies navigables de France (Etablissement public administratif)

**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La bourse d'affrètement compte parmi les bâtiments emblématiques de l'activité batelière à Conflans – « capitale de la batellerie » en aval de Paris. Après l'instauration du « tour de rôle obligatoire » par le Front Populaire, une première bourse d'affrètement temporaire avait été créée. En 1959, devant l'accroissement du trafic, et désireux d'afficher sa foi dans le progrès, l'Office national de Navigation confie la réalisation du bâtiment actuel aux architectes Xavier et Luc Arsène-Henry, prix de Rome et figures du Mouvement Moderne. Le choix du site – à la confluence de la Seine et de l'Oise – et le soin accordé à la construction sont à la mesure de la double fonction pratique et symbolique de l'équipement. Implanté sur un terrain inondable en période de crue, le long bâtiment des bureaux et services généraux (avec logement du gardien) est construit sur pilotis, héritage des principes de l'architecture nouvelle défendue par Le Corbusier. À l'arrière, la salle de la Bourse (18 x 15 m) se distingue par sa « face éclairante à l'Est », protégée par des brise-soleil. Les architectes revendiquent l'emploi soigné du béton brut teinté dans la masse – ici en blanc. Il s'agit de « mettre en valeur les qualités mécaniques et esthétiques des bétons laissés apparents, en créant des ensembles sculptés dans des planches de dimensions et d'épaisseurs différentes, étudiant les gammes de colorations naturelles obtenues par des ciments gris ou blancs, des sables de granulométrie et de ton variés ».

Durant quarante ans, à raison de trois séances par semaine, les bateliers de la circonscription de Conflans (155 km sur la Seine et l'Oise) vinrent ici choisir les offres de transports, affichées sur un grand tableau, en fonction de leur « billet de tour ». Cette activité a cessé en 2000. *Voies navigables de France* étudie actuellement le transfert, après restauration et réhabilitation des bâtiments, de leur unité territoriale de Bougival et de la Direction territoriale du Bassin de la Seine (DTBS).



**DOSSIER EX042341- GARE DE VILLENES-SUR-SEINE, VILLENES-SUR-SEINE**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Gare de Villennes-sur-Seine

Commune : Villennes-Sur-Seine

Département : 78

Datation : 1910

Description synthétique :

Identité du propriétaire :

SnCF Gares et Connexions



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Gare construite en 1910 par les Chemins de Fer de l'Etat (successeur de la Compagnie de l'Ouest) et l'architecte Alexandre Barret, selon les plans établis par l'architecte Antoine Raguenet pour la gare de Clamart (1903) aujourd'hui détruite. Déjà remarquée par l'Inventaire général d'Île-de-France lors d'une étude conduite en 1993, la gare de Villennes-sur-Seine constitue l'un des rares exemples, en Île-de-France, de gare "Art Nouveau", témoignage de l'influence de ce style décoratif dans le développement urbain. On remarque notamment la mise en œuvre soignée (pierre de taille en soubassement, brique avec décors vernissés en élévation), l'usage de tuiles vernissées en toiture, et l'élégance de sa façade ordonnancée ouverte d'une grande verrière à structure métallique permettant d'inonder de lumière la salle d'attente des voyageurs. Très bien inséré dans le tissu urbain, la gare de Villennes-sur-Seine est devenue l'un des symboles identitaires du quartier.

**DOSSIER EX036012 – PARCOURS D'ART PUBLIC, SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Œuvres d'art public ( **La Perspective, Meta, La Porte de Paris**)

Commune : Montigny-Le-Bretonneux, Guyancourt

Département : 78

Datation : 1992

Description synthétique : Œuvre d'art urbain  
jalonnant l'espace  
public

Identité du propriétaire : Communauté d'agglomération  
St-Quentin-en-Yvelines



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Décidée dès 1965, l'émergence de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines a permis à des artistes de renommée majeure de s'exprimer à l'échelle des aménagements urbains en cours. Le Ministère de la Culture et le Groupe central des villes nouvelles se sont entendus sur une politique de commandes publiques pour promouvoir l'art dans la ville et permettre sa rencontre avec les habitants. Les artistes ont été associés très en amont à ce travail de création et à la naissance de nouveaux quartiers.

A cet égard, l'aménagement du centre de Saint-Quentin-en-Yvelines, dans les années 1980 et 1990, est exemplaire de cette démarche, avec la mise en place d'un ensemble de 3 œuvres s'insérant dans un parcours reliant la ville de Montigny-le-Bretonneux à celle de Guyancourt, depuis la porte de Paris jusqu'au parc des Sources de la Bièvre.

**La Perspective** de Marta PAN (1985-1992) est composée de trois sculptures formant un enchaînement : *les engouffrements*, *les marches* et *la Perspective*, qui conduisent du canal vers la vallée de Bièvre. Il s'agit, dans l'espace public, de l'œuvre majeure de cette artiste hongroise dont les sculptures sont présentes dans le monde entier, notamment à Central Park à New York.

**Meta** de Nissim MERKADO (1992) est une sculpture monumentale composée d'un disque de granit géant incliné posé sur douze colonnes. Elle symbolise la chute d'une météorite, donnant naissance à la Bièvre et au canal du centre-ville. Dans son soubassement se trouvent une crypte et un bassin d'eau dont l'acoustique est exceptionnelle. A l'extérieur une cage de verre et un rayon laser font le lien avec la voie ferrée et le passage des trains qui se reflètent sur la paroi vitrée.

**La Porte de Paris** (Piotr KOWALSKI, 1983-1991). Cette arche métallique, installée sur un

rond-point situé à l'entrée de la ville nouvelle, forme, en se reflétant dans un bassin, un cercle complet, point de départ d'une déambulation artistique autour du thème de l'eau. Arche en métal recouverte de plaques de verre bleu de Murano, scintillant comme une peau de serpent, la sculpture est aussi une prouesse technique. Artiste international, Kowalski réalise à Saint-Quentin-en-Yvelines son œuvre majeure dans l'espace public et sa création ultime avant sa disparition. Cette sculpture monumentale est un signal fort dans l'espace urbain à l'entrée de la ville. C'est un repère pour l'ensemble des habitants.

**L'art public constitue un patrimoine caractéristique des cinq villes nouvelles d'Île-de-France** (Saint-Quentin-en-Yvelines, Cergy-Pontoise, Melun-Senart, Marne-la-Vallée, Evry). Véritable marqueur visuel et culturel, il participe de l'identité de ces entités urbaines en construction, qui, nées de terres rurales, cherchent à s'ancrer dans la modernité de leur temps.

A ce titre, la série des trois œuvres proposées par la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et son Musée de la Ville pour une labellisation mériterait cette distinction car elle raconte la formation de ce territoire emblématique de l'aménagement de la région parisienne.

**DOSSIER EX035799 – LA DAME DU LAC, EVRY-COURCOURONNES**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : La Dame du Lac

Commune : Courcouronnes

Département : 91

Datation : 1975

Description synthétique : Sculpture monumentale et rocher d'escalade

Identité du propriétaire : Communauté d'agglomération



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La Dame du Lac, à la fois œuvre d'art et mur d'escalade, est depuis plus de 40 ans l'un des monuments régulièrement mis en avant comme signe distinctif du territoire et constitutif de l'identité de la ville nouvelle d'Evry-Courcouronnes.

Elle résulte d'une commande passée par le secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports lors de l'aménagement du parc du lac de Courcouronnes, dans le cadre d'une procédure 1%, à Pierre Székely (1923-2001), sculpteur hongrois de renommée internationale. L'objectif était de faire écho aux rochers de la forêt de Fontainebleau et de doter la ville nouvelle d'un mur d'escalade. Voile triangulaire de 17 m, en béton coulé entre deux grillages, la sculpture comporte 10 voies d'ascension tracées par l'alpiniste italien Guido Magnone, fondateur de l'UCPA, ainsi que près de 300 prises. Dès sa création, elle connaît un grand succès et devient un site-phare d'une nouvelle discipline sportive, le Parkour, mais est aujourd'hui fermée au public pour raisons de sécurité.

La réflexion qui s'engage sur la mise en place d'un plan de gestion de cette sculpture monumentale - première œuvre d'art public de la ville nouvelle - fait partie d'un projet plus vaste étudié par la communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart qui souhaite valoriser l'art public et l'architecture contemporaine.

**DOSSIER EX045509 – CRESSONNIERES ET CIAP, MEREVILLE**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Cressonnières et CIAP

Commune : Méréville

Département : 91

Datation : XIXe-XXe siècles

Description synthétique : Cressonnières, culture du Sud-Essonne, et centre d'interprétation (CIAP)

Identité du propriétaire : Communauté d'agglomération de l'Etampois-Sud-Essonne



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La culture du cresson de fontaine en cressonnières artificielles s'est implantée à Méréville à la fin du XIXe siècle. Aménagées entre 1894 et 1950, ces cressonnières ont façonné un paysage remarquable propre à la vallée de la Juine, composé de parcelles géométriques redécoupées par de longues fosses parallèles emplies d'eau et séparées par des bandes herbeuses.

Exigeant des conditions topographiques et hydrologiques très particulières, cette culture a trouvé un terrain très favorable à son essor dans les vallées du sud de l'Essonne (notamment de la Juine), qui est devenu le premier département producteur (30 à 40% de la production nationale).

Les savoir-faire spécifiques des cressiculteurs, transmis de génération en génération, constituent un patrimoine immatériel remarquable que les acteurs locaux (tourisme, label pays d'art et d'histoire, association des sites remarquables du goût) s'attachent à mettre en valeur. C'est le cas en particulier de la Halle au cresson de Méréville, située face à la halle en bois du XVIe siècle : à l'aide de nombreux objets et d'une exposition permanente, ce centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP), retrace l'histoire de la cressiculture et de ses techniques tout en proposant de nombreuses activités pédagogiques. Il contribue ainsi à mieux faire connaître et à préserver une culture qui fait partie de l'identité patrimoniale du territoire mais est cependant menacée de déclin (abandon des fosses, pression de l'urbanisation).

**DOSSIER EX045800 – MAISON LEMONNIER, DRAVEIL**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Maison Lemonnier

Commune : Draveil

Département : 91

Datation : XVIIIe-XIXe siècle

Description synthétique : Ancienne maison rurale

Identité du propriétaire : Commune de Draveil



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La maison Lemonnier est l'une des plus anciennes maisons de la commune de Draveil. Située à côté de l'église Saint-Rémi, elle représente le seul élément conservé de la ferme seigneuriale, dépendance du château de Draveil, détruite en 1919 pour permettre la création de la place centrale, inaugurée deux ans plus tard sous le nom de Place de la Victoire. Présent sur le cadastre napoléonien, le bâtiment qui date vraisemblablement du XVIIIe a été profondément remanié au siècle suivant.

L'intérieur conserve un escalier en bois, une cheminée et des sols revêtus de tommettes, ainsi que des poutres apparentes soutenant le plafond.

La mairie conduit à l'heure actuelle un projet de réhabilitation visant deux objectifs : accueillir les services municipaux et aménager des salles d'expositions au bénéfice des associations locales et mettre en valeur le patrimoine communal non protégé.

**DOSSIER EX042346- GARE DE PUTEAUX, PUTEAUX**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Gare de Puteaux

Commune : Puteaux

Département : 92

Datation : 1956

Description synthétique :

Identité du propriétaire :

SnCF Gares et Connexions



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Dès les années 1930, l'augmentation du trafic sur la ligne des Moulineaux exige la construction d'une nouvelle gare à Puteaux, en remplacement de la première gare élevée en 1840. Le projet de l'architecte André Ventre, daté de 1936, ne fut jamais réalisé. Il est en revanche repris et simplifié en 1956 par la jeune SNCF dont l'architecte – plans non signés – décline ici un programme moderniste. Du projet d'André Ventre, l'architecte a conservé l'élégant pignon en arrondi abritant un ample escalier tournant, conduisant les voyageurs de la rue jusqu'aux quais. Elle est surmontée d'une verrière zénithale en pavée de verre, très bien conservée. Le hall d'accueil, dont l'ossature est en béton armé, est couvert d'un toit-terrasse, percé d'une large baie horizontale et de fenêtres latérales à encadrements préfabriqués, vocabulaire et technique caractéristiques de la Reconstruction. Dans son ensemble, la gare a conservé ses éléments caractéristiques, rarement conservés dans ce type d'édifice : volume intérieur avec décor céramique simple en bleu et blanc, marquise côté parvis, nom de la gare en lettres monumentales. Ces éléments seront prochainement restaurés. Pour toutes ces raisons, la gare de Puteaux fait désormais figure d'exception, en Île-de-France, parmi les gares de l'immédiat Après-Guerre. Par comparaison, les gares de La Celle-Saint-Cloud, de Vert-de-Maisons, de Viry-Châtillon ou de Viroflay-rive-gauche sont d'ampleur encore plus modeste ou ont fait l'objet d'importants remaniements.

**DOSSIER EX045709 – LA CHAPELLE SAINT-GEORGES SITUÉE DANS LE PARC DIT POTAGER DU DAUPHIN, MEUDON**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : La chapelle Saint-George  
Commune : Meudon  
Département : 92  
Datation : XVIIIe, XIXe, XXe  
Description synthétique : Ensemble bâti sur l'ancien potager du château de Meudon  
Identité du propriétaire : Ville de Meudon



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Le Potager du Dauphin est aujourd'hui l'un des témoins de ces résidences proches de la capitale dont la conception d'ensemble était à mi-chemin entre les hôtels particuliers parisiens et les châteaux de campagne. Cet ensemble a été bâti par phases successives du 18<sup>e</sup> siècle au 20<sup>e</sup> siècle après le démantèlement de l'ancien potager du château. Acheté en 2004 par la municipalité, ce lieu est aujourd'hui largement ouvert à tous : il accueille un jardin public, des ateliers d'artisans d'art, des salles de conférences, des événements, des ateliers de pratiques artistiques, une chapelle, des serres pédagogiques gérées par une association (les serres d'Amélie).

Néanmoins, la visite sur site permet d'identifier des dénaturations trop importantes intervenues au fil du temps et des aménagements sur les bâtiments principaux (maison de maître et dépendances). En revanche, la chapelle orthodoxe édifée et décorée au 20<sup>e</sup> siècle en style néo-byzantin, présente beaucoup d'intérêt pour ses fresques d'inspiration macédonienne, ses mosaïques et ses décors denses d'une grande cohérence. Elle témoigne de la présence de la communauté russe qui s'est implantée après 1917 sur le territoire de la commune. Le site sera acquis en 1946 par l'internat Saint-Georges tenus par des pères jésuites pour des jeunes russes orthodoxes, afin de les maintenir dans leur culture traditionnelle.

Ils créent une chapelle dans ce qui était une serre et célèbrent la messe selon le rite orthodoxe. Les pères jésuites ont conservés la propriété jusqu'à la chute de l'URSS, puis ont fermé l'internat et en ont fait le Centre Saint-Georges d'études russes. En 2002 les jésuites ont vendu la propriété et la commune s'en est portée acquéreur.

Il semble donc opportun de proposer le label pour ce bâtiment remarquable tant du point de vue de l'histoire et de la mémoire de la communauté russe en Ile-de-France que des arts décoratifs.



**DOSSIER EX042344- GARE DE SÈVRES-RIVE-GAUCHE, SEVRES**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Gare de Sèvres-Rive-Gauche

Commune : Sevres

Département : 92

Datation : années 1930

Description synthétique :

Identité du propriétaire :

SnCF Gares et Connexions



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Reconstruite en 1930-1935 par les Chemins de fer de l'Etat, la gare de Sèvres-Rive-Gauche est l'œuvre de l'ingénieur Urbain Cassan (auteur de la gare de Lens, protégée au titre des Monuments historiques). Son intérêt réside dans son programme fonctionnel, l'usage du béton armé, et l'emploi du vocabulaire du Mouvement moderne : encaissement de volumes parallélépipédiques surmontés de toits terrasse, baies horizontales filantes, encadrements de portes en ciment, alternance franche des matériaux de couleurs tranchées (brique et béton à enduit blanc), usage enfin de parois translucides en pavés de verre Saint-Gobain. Plusieurs fois dénaturée des adjonctions et autres badigeons, la gare de Sèvres fait aujourd'hui l'objet d'une restauration soignée, destinée à restituer son état d'origine.

**DOSSIER EX045508 – RESIDENCE VICTOR HUGO, PANTIN**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Résidence Victor Hugo

Commune : Pantin

Département : 93

Datation : 1956-1958

Description synthétique :

1<sup>er</sup> ensemble d'habitations construit par l'architecte Fernand Pouillon en Île-de-France



Identité du propriétaire : Syndicat des copropriétaires

**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Livrée en 1958, la résidence Victor Hugo à Pantin est la première des quatre opérations de logements réalisées par l'architecte Fernand Pouillon – ici associé à Roland Dubrulle – en Île-de-France (avant la résidence Buffalo de Montrouge et les ensembles de Meudon-la-Forêt et du Point du Jour à Boulogne-Billancourt).

Après avoir débuté sa carrière en Provence et s'être illustré en travaillant à la Reconstruction du Vieux Port de Marseille (1949-1955), Pouillon fonde en 1955 le Comptoir national du Logement (CNL). Ce bureau d'études et de promotion lui permet, dans des délais records et avec des enveloppes financières réduites, de proposer un habitat « *à la portée de tous, achetable au comptoir comme un paquet de cigarettes* ».

A Pantin, sur les terrains de l'ancienne distillerie Delizy-Doistau, le projet concerne 350 logements environ - 282 seront finalement créés – destinés à de petits accédants populaires aidés par les primes à la construction privée du plan Courant. Pouillon utilise au mieux la forme complexe de la parcelle en associant, sur les voies importantes, des tours faisant office de signal urbain à des immeubles bas en cœur d'îlot. Avec ces barres, il dessine un espace paysager qui s'articule autour d'un mail planté et d'une place située en contrebas, ouverte sur la rue Victor Hugo par un passage sous voûte. Cette place de plan carré se distingue par un bassin orné d'une sculpture animalière et par l'ordonnement de ses façades où Pouillon insère des pilastres de marbre rose. Très marquée par l'héritage d'Auguste Perret, auquel elle emprunte son vocabulaire classique (élévations en pierre pré-taillée surmontées d'attiques, portiques entre les cours, volumes équilibrés), la résidence Victor Hugo illustre parfaitement l'ambition de Fernand Pouillon de « *loger la multitude* » dans une architecture de qualité.

Sa valeur patrimoniale a été reconnue par le ministère de la Culture, qui lui a décerné en 2008 le label « *Patrimoine du XXe siècle* ». Si ce dernier lui a permis d'initier des actions de valorisation (ouverture lors des Journées du Patrimoine, visites proposées par le Service Mémoire de la Ville de Pantin), il reste à accompagner les habitants de la copropriété dans leur souhait de lutter contre les altérations survenues, en particulier celles des espaces communs. Une prochaine étape de cette démarche constituerait en la réhabilitation de la cour d'honneur, dégradée et inusitée (remise en eau du bassin, restauration de la sculpture et des sols).

**DOSSIER EX042331- GARE DE LA PLAINE-STADE-DE-FRANCE, SAINT-DENIS**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Gare de la Plaine-Stade-de-France

Commune : Saint-Denis

Département : 93

Datation : 1998

Description synthétique :

Gare du stade de France, symbolique des grands projets structurants de la fin du XXe siècle ; structure haubanée.

Identité du propriétaire :

SnCF Gares et Connexions



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La gare RER de La Plaine Stade-de-France a été construite en 1998 sur les plans de l'architecte Jean-Marie Duthilleul suite à la construction du stade de France, à l'occasion de la coupe du monde de football. Gare-viaduc dont la structure haubanée dialogue avec celle du grand stade, elle a été conçue pour desservir cet équipement métropolitain majeur et l'ensemble du quartier. Côté stade, au Nord, le défi consistait à « sculpter » le remblai de chemin de fer – d'une hauteur de 8 mètres en balcon sur le stade – afin d'y établir le cheminement des voyageurs (plus de 40.000 supporters par heure en période de match). La mise en scène de ce cheminement, devant susciter le désir d'accéder au stade, « d'être déjà dans le match », est réalisée par le percement de deux grandes failles de lumières, en toiture et à mi-pente. L'idée principale est de permettre un éclairage naturel jusque dans les profondeurs de la gare. Le béton, le bois et le métal ne sont ni peints ni enduits, traités dans la masse afin d'en favoriser la patine naturelle. Côté ville, au Sud, le surplomb est plus bas – 4 mètres – permettant un traitement moins monumental et une transition douce vers la ville. Réalisation marquante de la période, popularisée par la victoire de la France à la Coupe du Monde 1998, la gare de la Plaine-Stade-de-France demeure par ailleurs emblématique des grands projets structurants de l'Île-de-France à la fin du XXe siècle.

**DOSSIER EX045558 - CITE-JARDINS HENRI SELLIER, LE PRE-SAINT-GERVAIS**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Cité-jardins  
Commune : Le Pré-Saint-Gervais  
Département : 93  
Datation : 1928-1931  
Description synthétique : Cité-jardins  
Identité du propriétaire : Seine-Saint-Denis Habitat



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Partie intégrante d'une cité-jardins plus vaste (12 ha) répartie à cheval sur les trois communes du Pré-Saint-Gervais, des Lilas et de Pantin, la cité-jardins Henri Sellier correspond à la première tranche de réalisation de cet ensemble, de 1928 à 1931.

Implantée sur un terrain très escarpé, constitué d'une forte dépression et de remblais, elle est conçue pour le compte de l'Office public d'Habitations à Bon Marché de la Seine par l'architecte Félix Dumail. Ce dernier choisit d'y faire cohabiter des logements collectifs en briques rouges avec des pavillons en bande de style moderniste, cubiques, à toits plats, revêtus de crépi de gravier gris et dotés d'ateliers d'artistes.

Malgré la diversité de ces partis pris, la cité-jardins conserve une remarquable unité grâce à la hiérarchie des venelles, voies secondaires et avenues la traversant et au travail de composition conduit par Dumail pour y disposer harmonieusement places et squares.

Cette qualité paysagère a valu à la cité-jardins du Pré-Saint-Gervais d'être inscrite à l'inventaire des sites en 1986. Propriété de Seine-Saint-Denis Habitat, elle a été réhabilitée récemment et compte aujourd'hui, sur la totalité de son territoire sequano-dionysien, 1200 logements collectifs et 56 pavillons individuels.

**DOSSIER EX042339- GARE D'EPINAY VILLETANEUSE, ÉPINAY-SUR-SEINE**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Gare d'Epignay Villetaneuse

Commune : Épinay-Sur-Seine

Département : 93

Datation : 1880

Description synthétique :

Modèle-type des gares de bifurcation de la Compagnie des Chemins de fer du Nord

Identité du propriétaire :

SnCF Gares et Connexions



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Gare construite en 1880 par la Compagnie des Chemins de Fer du Nord. Elevée selon un plan type destiné à affirmer l'identité du réseau, elle se distingue à l'échelle régionale par la conservation de ses parties constituantes (corps central à un étage carré flanqué de deux ailes en rez-de-chaussée), le bon état de sa modénature (appareillage de pierre de taille, corniches en staff) et la conservation de son volume intérieur rythmé de colonnettes en fonte apparentes. Dans le passage souterrain, les voûtes et les parements sont en pierre de taille avec arcs en bossages. Les travaux de modernisation en cours, intégrant notamment la mise en accessibilité PMR, prennent soin de mettre en valeur l'existant (bâtiment voyageurs et abri sur quai agrandi en 1968). L'étude des plans et photographies, décrivant avec précision les couvertures en écailles, les rives de zinc estampée, les portes en bois et les menuiseries des fenêtres permettent d'envisager des restitutions.

**DOSSIER EX043670 - CITE-JARDINS DE LA POWDRERIE, LIVRY-GARGAN**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Cité-jardins

Commune : Livry-Gargan

Département : 93

Datation : 1933

Description synthétique : Cité-jardins

Identité du propriétaire : Seine-Saint-Denis Habitat



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Commandée en 1933 par le Ministère de la Guerre à l'Office Public d'Habitations à Bon Marché de la Seine-et-Oise, la cité-jardins de Livry-Gargan est réalisée pour « loger les ouvriers et employés de la Poudrerie de Sevran » qui jouxte la commune au nord-est.

Sur une parcelle de taille modeste, l'architecte Hector Caignard de Mailly livre une composition urbaine structurée de part et d'autre d'une vaste perspective bordée d'arbres dominée par le bâtiment administratif de la Poudrerie : d'un côté, un hameau de 27 logements ouvriers dans des pavillons groupés par 2, 4 ou 6 entourant un clos central et de l'autre, un alignement de six maisons doubles de contremaîtres.

La qualité architecturale de cette cité-jardins repose sur le contraste entre les maisons de style campagnard destinées aux ouvriers, construites en briques couvertes d'un enduit grumeleux et entourées de jardinets équipés d'abris comprenant remise, clapier et poulailler et les maisons des contremaîtres, de facture plus classique.

Depuis le déménagement de la Poudrerie en 1973 et après avoir connu une vie collective intense, la cité-jardins, faute d'investissement, s'est peu à peu dégradée. Pour préserver cet ensemble globalement intact, la commune s'est engagée dans une opération de réhabilitation avec Seine-Saint-Denis-Habitat. Une étude est en cours, pour transformer la cité-jardins en un petit éco-quartier. Une labellisation régionale, dans la continuité de celle déjà obtenue en 2018 pour la Poudrerie elle-même, serait de nature à renforcer la mise en valeur patrimoniale de ce secteur témoin d'une histoire industrielle de plus d'un siècle.

**DOSSIER EX043666 - ANCIENNE GARE DE SAINT-OUEN-SUR-SEINE APPELEE  
« GARE GODILLOT », SAINT-OUEN**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional  
**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Ancienne gare de Saint-Ouen-sur-Seine appelée « Gare Godillot »  
Commune : Saint-Ouen  
Département : 93  
Datation : 1909  
Description synthétique : Bâtiment voyageur de la première gare de la commune, construit sur la ligne des Docks (Compagnie des chemins de fer du Nord)  
Identité du propriétaire : SCI de la Gare Godillot



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Elevée en 1907-1909 à l'emplacement de l'ancienne tannerie Godillot, la gare de Saint-Ouen-sur-Seine est la dernière des quatre gares construites par la Compagnie des Chemins de fer du Nord – après celles d'Epina y, Gennevilliers et St Gratien – suite à l'ouverture de la ligne industrielle des Docks au trafic voyageur. Première gare de Saint-Ouen, elle affiche, par sa monumentalité et par le soin apporté à son architecture, le prestige de la Compagnie au cœur de la ville. Les architectes Ligny et Aumont reprennent ici la morphologie commune aux trois autres gares de la ligne – corps central élevé sur trois niveaux et flanqué de deux ailes – ainsi que leur style historiciste, conformément à la pratique répandue de la conception des gares en série. Elle s'en distingue toutefois par l'usage de la pierre de taille (carrrière de Saint-Maximin) et par l'inscription d'un décor céramique en façade (au nom de la commune). À l'intérieur, au premier étage, on remarque l'ample volume de la salle des voyageurs, éclairée par trois larges baies en plein-cintre et couverte d'un plafond à caissons. Deux escaliers latéraux la desservent.

Désaffectée en 1977 lors de construction du RER C, la gare de Saint-Ouen-sur-Seine est restée à l'abandon jusqu'à son rachat par Leonardus Geraerts (aujourd'hui SCI Gare Godillot) en 2012. Depuis lors, le propriétaire a entrepris la restauration des façades, restituant notamment l'éclat de la pierre de taille. Les toitures en tuiles, très endommagées, ont été remplacées par des toitures en zinc, moins conformes au parti d'origine mais mieux adaptées, par leur légèreté, à la fragilité des charpentes. Le projet d'ensemble s'inscrit dans une logique de valorisation économique et touristique (location de chambres). Il profite en retour à la requalification d'un carrefour urbain. Une borne touristique, mise en place par la commune, raconte aux passants l'histoire de la gare. La salle des voyageurs demeure dans l'attente d'une affectation, conditionnant sa restauration et son éventuelle ouverture occasionnelle ou permanente au public.

**DOSSIER EX045712 – ENSEMBLE DE BATIMENTS MUNICIPAUX, CITE D'ORGEMONT, ARGENTEUIL**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Ensemble de bâtiments municipaux [L'école élémentaire, composée des deux bâtiments (école des filles, écoles des garçons), l'école maternelle, les bains-douches]

Commune : Argenteuil

Département : 95

Datation : c.1930

Description synthétique : Ensemble de bâtiments publics intégrés à la Cité d'Orgemont

Identité du propriétaire : Commune d'Argenteuil



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Au début du XXe siècle, la ville d'Argenteuil connaît un important développement urbain. Pour résorber le problème du logement des équipements publics, André Cordonnier, architecte-voyer municipal entreprend, en 1929, la réalisation de la cité-jardin d'Orgemont, un ensemble architectural important destiné à abriter plus de 5000 habitants, dans 750 maisons individuelles et 20 maisons collectives réparties sur 43 hectares.

Au sud de la Cité, les équipements publics se composent d'un groupe scolaire, d'un stade et des bains-douches.

- Le groupe scolaire d'Orgemont (écoles élémentaire et maternelle) : constitués de trois corps de bâtiments différents (un pour l'école des filles, un pour l'école des garçons, et le dernier pour l'école maternelle), le groupe scolaire est construit en 1930. Il est situé au cœur de l'arc de cercle dessiné par l'architecte, faisant du groupe scolaire l'épicentre de la cité. Le groupe scolaire, conçu pour les enfants de la cité-jardin dans un cadre aéré et une conception hygiéniste, accueille toujours 299 élèves en élémentaire et 185 en maternelle.

- Les bains-douches d'Orgemont : afin de garantir l'accès aux habitants de la cité-jardin à l'hygiène, des bains-douches sont prévus dès les plans d'origine. La lutte contre la tuberculose et les maladies liées au manque d'hygiène est alors une priorité pour les pouvoirs publics. Ce bâtiment est réalisé en 1935, à l'extrémité ouest de l'ensemble, le long du stade.

Tout cet ensemble témoigne d'une réalisation exemplaire dans le domaine de l'habitat populaire, dont la dimension esthétique n'est pas exclue. Un décor Art-Déco sophistiqué, à partir de carreaux cassés bleus et de mosaïques or, de grés cérame bleu, de ferronneries ouvragées vient embellir la cité ouvrière.



**DOSSIER EX042345- GARE DE SAINT-LEU-LA-FORET, SAINT-LEU-LA-FORET**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Gare de Saint-Leu-la-Forêt

Commune : Saint-Leu-La-Forêt

Département : 95

Datation : 1926

Description synthétique :

Identité du propriétaire :

SnCF Gares et Connexions



**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

Gare élevée en 1926 par la Compagnie des Chemins de fer du Nord, la gare de Saint-Leu-la-Forêt est l'œuvre de l'architecte Gustave Umbdenstock, très impliqué dans la Reconstruction du réseau après la Première Guerre Mondiale (la gare de Senlis et la tour Florentine du triage de Buire sont protégées au titre des Monuments Historiques). Gare de style néo-régionaliste, elle invite les usagers au voyage vers la Normandie. La récente restauration, médiatisée et remarquée, a mis en valeur les huisseries et les décors de façades, notamment les faux colombages et les tables portant le nom de la gare. Le volume intérieur a été dégagé, et les décors ont été restaurés. Monument devenu identitaire, la gare de Saint-Leu-la-Forêt est parfaitement insérée dans son tissu urbain.

**DOSSIER 19001730 – CHAPELLE FUNERAIRE ROHAN CHABOT, TAVERNY**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination : Chapelle funéraire

Commune : Taverny

Département : 95

Datation :

M

lieu du XIXe Description

synthétique : Chapelle

funéraire

Néo-  
gothique  
de la  
famille  
Rohan-  
Chabot



Identité du propriétaire : Ville de Taverny

**INTERET DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE AU REGARD DES CRITERES DEFINIS PAR LA DELIBERATION**

La chapelle Rohan Chabot est située dans le périmètre de protection et le champ de visibilité de l'Eglise Notre-Dame de l'Assomption à Taverny, édifice classé au titre des Monuments Historiques par liste de 1846; la Chapelle n'est quant à elle pas classée.

Le bâtiment de style néo-gothique fût construit au milieu du XIXe siècle à l'emplacement d'un ancien prieuré. Elle présente une voûte en berceau brisé, une baie brisée est percée dans son mur de chevet, composée par deux lancettes sous un quadrilobe. Ses murs de soubassement sont en pierre de taille. Cet édifice fut donné avec sa parcelle le 14 octobre 1968 à la commune de Taverny par la marquise de Maillé. Il y a 16 plaques funéraires à l'intérieur de la chapelle, dont de nombreux membres de la famille Rohan-Chabot mais aussi Terray De Morel-Vindé, Rouen des Lignières, Rouen des Mallets.

Le projet de revalorisation de la Chapelle, porté actuellement par la Municipalité contribue particulièrement à la mise en valeur de cet ensemble patrimonial et environnemental à haut potentiel, de par la création de nouvelles ouvertures et perspectives entre ces éléments singuliers amenés à dialoguer entre eux à l'issue du projet.

**AUBERGE DE JEUNESSE MARC-SANGNIER, BOISSY-LA-RIVIERE**

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISE**

Dénomination	Auberge de jeunesse
Commune :	Boissy-la-Rivière
Département :	Essonne (91)
Datation :	1929
Description synthétique :	Première auberge de jeunesse de France créée par Marc Sangnier
Identité du propriétaire :	Commune de Boissy-la-Rivière



**DESCRIPTION**

L'auberge de jeunesse de l'Epi d'or, la première de France, créée en 1929 par Marc Sangnier, est un élément du Camp de la paix aménagé par le journaliste et homme politique dans son domaine de Bierville à Boissy-la-Rivière (village dont il fut maire à partir de 1925).

Très marqué par la guerre de 1914-1918, Sangnier croyait à la possibilité d'organiser la paix mondiale et dès 1922, il convia la jeunesse européenne à se rassembler à Bierville, faisant ainsi du château et de son parc un haut-lieu du pacifisme international pendant la période de l'entre-deux-guerres (notamment lors du Congrès international pour la paix de 1926 qui rassembla près de 6 000 participants). Pour accueillir les jeunes de tous milieux et de tous pays, une ancienne ferme à flanc de coteau fut transformée en centre d'hébergement, constitué de « pittoresques constructions donnant à l'Epi d'Or l'aspect d'un vieux château fort » surmonté d'une haute tour carrée. Entre référence médiévale et réinterprétation contemporaine, cet ensemble bâti très original présente un intérêt historique et architectural indéniable.

Par legs de Marc Sangnier, la commune de Boissy-la-Rivière est devenue propriétaire de cet élément du site, ainsi que d'un bâtiment situé sur la place du village. Soucieuse de préserver le patrimoine, la municipalité poursuit les utopies du fondateur en organisant des chantiers d'insertion pour jeunes handicapés permettant d'entretenir et de restaurer le site. L'objectif à terme est de réhabiliter le bâtiment haut et sa tour, symbole de valeurs pacifistes et internationalistes qui, à la même époque, se sont exprimées par exemple à la Cité universitaire de Paris, également créée dans les années 1920.

**MAISON DE CHARLES MAUDUIT, SCEAUX**

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISE**

Dénomination :	Maison de Charles Mauduit
Commune :	Sceaux
Département :	Hauts-de-Seine (92)
Datation :	XXe s
Description synthétique :	Maison individuelle construite par Auguste Perret
Identité du propriétaire :	Michel Barbini



**DESCRIPTION**

Située dans le lotissement du parc de Sceaux, cette maison est une des rares constructions individuelles d'Auguste Perret. Edifiée en 1934 pour Charles Mauduit et sa famille, elle était utilisée comme maison de vacances et de week-end.

Restée propriété de la famille jusqu'en 2004, elle a connu peu de transformations. Construite en brique et béton, la maison conserve ainsi son authenticité et notamment son plan libre exempt de mur porteur. Elle possède toujours les caractéristiques de l'œuvre de Perret : grandes fenêtres verticales, toit-terrasse, isolation thermique intégrée dans les murs.

Cette maison est documentée dans le fonds Perret où plus de 120 documents (plans, dessins) lui sont consacrés. Il n'existe pas de témoignage équivalent de maison individuelle de Perret, conservée en cet état, en Île-de-France.

## MESS DES OFFICIERS DE PORT AVIATION, VIRY-CHATILLON

### PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISE

Dénomination	Mess des officiers de Port Aviation
Commune :	Viry-Chatillon
Département :	91
Datation :	1909
Description synthétique :	1 <sup>er</sup> aérodrome organisé au monde
Identité du propriétaire :	Commune de Viry-Chatillon



### DESCRIPTION

Cinq ans après le premier vol des frères Wright aux Etats-Unis en 1905, la société d'encouragement à l'aviation, fondée en 1908 construit Port-Aviation à Viry-Châtillon en 1909. Ses membres font appel à un architecte, Grand Prix de Rome, Guillaume Tronchet (1867 – 1959) pour concevoir le premier port aérien organisé et pérenne du monde. Il est destiné à recevoir des aviateurs et leurs avions, des écoles de pilotage et surtout à accueillir le public à l'occasion de meetings et fêtes aériennes.

Port-Aviation n'était pas un aérodrome au sens moderne actuel, mais un champ de courses pour les avions, conçu sur le modèle des hippodromes. Les avions effectuaient des tours dans l'air au-dessus de ce terrain rond, devant de nombreux spectateurs, installés dans des tribunes. L'aviation naissante était alors considérée comme un sport pour « illuminés ».

En 1909, les avions ne volaient qu'à une dizaine de mètres au-dessus de sol et commençaient seulement à prendre des virages. Port-Aviation est, au temps de son apogée, un lieu d'accueil des plus grands noms de l'aviation. Après sa traversée de la Manche, Blériot est reçu en héros à Port-Aviation. Roland Garros, Védrières, Delagrange et bien d'autres s'y affrontent. C'est aussi un site de records, d'essais, d'exploits et prouesses. Adolphe Pégoud y effectue le premier renversement d'un avion en plein vol, avant de réaliser le premier « looping » de l'histoire.

L'ensemble bâti appelé communément « mess des officiers » de Port-Aviation reste l'unique témoignage des activités du champ d'aviation. Le « mess des officiers », se compose de trois bâtiments historiques. De 1909 à 1918, le bâtiment principal abrite un hôtel de réception et des bureaux. Pendant la première Guerre mondiale il devient un mess des officiers lorsque les militaires anglais, français et belges investissent l'aérodrome. Ces bâtiments sont constitués d'une ossature de bois apparente, avec un remplissage en carreaux de plâtre grossier recouvert d'un enduit lissé et peint. La couverture, en tuile à l'origine, a été remplacée en bac acier. Le style architectural de l'ensemble est représentatif des constructions édifiées au début du XXe siècle pour les bâtiments liés aux activités ludiques ou sportives (champs de course, etc...).

Après la première guerre, différents propriétaires s'installent successivement dans le mess. En 1983, la commune achète l'ensemble, compte-tenu de l'intérêt historique qu'elle représente. Depuis, une réflexion est menée pour conserver et faire vivre cet ensemble qui témoigne de la place prépondérante qu'a occupée la France dans la conquête de l'air.

**DOMAINE DE LA GRANGE - LA PREVOTE, SAVIGNY LE TEMPLE**

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISE**

Dénomination	Domaine de La Grange – La Prévôté
Commune :	Savigny-le-Temple
Département :	77
Datation :	XIXe, XXe, XXIe s.
Description synthétique :	Château Second Empire avec décor intérieur années 1920-30, parc avec jardin anglais du Premier Empire et potager conservatoire.
Identité du propriétaire :	Commune de Savigny-le-Temple



**DESCRIPTION**

Le domaine de la Grange – la Prévôté tire son nom de l'existence d'un prévôt au XIVe siècle. Le château et son domaine, avec un parc à la française connu par des plans du XVIIIe siècle, ont été achetés en 1800 par le général Jean-Baptiste Bernadotte, qui devint roi de Suède en 1810. Le parc à l'anglaise, les grilles d'entrée et le péristyle du château témoignent des aménagements du Premier Empire. Mais le château et ses communs datent pour l'essentiel du Second Empire : le domaine était alors la propriété d'un proche de Napoléon III, François Clary, époux de Sidonie Talabot (nièce de Paulin Talabot, grand entrepreneur du Second Empire). Fêré d'horticulture et d'innovations agricoles, François Clary intervint également sur le parc.

D'autres aménagements importants ont été apportés pendant l'entre-deux-guerres, alors que le domaine appartenait à Alfred Elby, directeur général des mines de Bruay, puis à Pierre Zizine, médecin et pharmacien, créateur notamment du lait en poudre pour bébé. Le hall d'accueil, avec son bel escalier art déco dont la rampe a été conçue par Edgar Brandt, rappelle cette période faste, marquée par l'organisation de nombreuses réceptions.

Enfin, une troisième époque dans la vie du domaine est celle de son utilisation médico-sociale, Pierre Zizine l'ayant donné à l'Institut Gustave-Roussy, qui l'a conservé jusqu'en 1997. Ce dernier construisit une annexe pour les malades en fin de vie (1957) et un centre de recherche (1960) tout en cédant une partie du parc. Il s'étend aujourd'hui sur près de 14 ha (41 hectares à l'origine).

Géré par la ville de Savigny, devenue propriétaire du domaine en 2015, le domaine a fait l'objet de très importantes campagnes de restauration entre 2003 et 2006, avec l'aide du Conseil régional. A l'heure actuelle, le château, réhabilité et partiellement remeublé, accueille des expositions organisées par l'association « Les amis du château de la Grange ». Le parc est ouvert au public, il comprend notamment un parcours botanique et surtout un jardin potager très vaste (plus de 1 ha). Redessiné en 2005-2006, et entretenu dans le cadre d'un chantier d'insertion, ce jardin potager s'est spécialisé dans la conservation et la mise en valeur de variétés franciliennes.

**FERME DE LA RUE DE L'ABREUVOIR, LA COURNEUVE**

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISE**

Dénomination	Ferme de la rue de l'Abreuvoir
Commune :	La Courneuve
Département :	93
Datation :	1888
Description synthétique :	Ferme de culture maraîchère et légumière destinée à accueillir des collections horticoles dans le cadre d'un « CIAP en réseau »
Identité du propriétaire :	Commune de La Courneuve



**DESCRIPTION**

La ferme de la rue de l'Abreuvoir constitue l'un des exemplaires les mieux conservés parmi les « maisons de plâtre de laboureurs de légumes » élevées du XVIII<sup>e</sup> siècle au début du XX<sup>e</sup> siècle dans la « Plaine des Vertus », vaste plaine légumière qui s'étendait d'Aubervilliers à La Courneuve et fournissait les Halles de Paris en produits frais (choux, navets, salades et autres légumes de production massive). Un patrimoine fragile devenu rare : en 1980, la Plaine des Vertus – premier territoire légumier de France en 1870 – conservait encore 40 anciennes maisons de laboureurs de légumes, mais il n'en subsiste plus qu'une quinzaine aujourd'hui, dont la ferme Maziers à Aubervilliers (labellisée « Patrimoine d'intérêt régional » lors de la commission permanente de la Région Île-de-France du 4 juillet 2018).

Construite à partir de 1888, la ferme de la rue de l'Abreuvoir présente une morphologie conforme à la typologie la plus répandue et a conservé toutes ses parties constituantes. Les bâtiments sont répartis autour d'une cour intérieure, accessible par une ample porte charretière ouverte sur la rue, et par une seconde, ouverte sur les jardins en fond de parcelle. Cette cour pavée servait au lavage et à l'apprêt des légumes, ainsi qu'au séchage et au battage des graines. Les écuries sont en place. L'ensemble est construit en moellons de calcaire et de gypse enduits.

Acquis par la commune en 1980, ces bâtiments et leur jardin ont accueilli de 1983 à 1998 le « musée des cultures légumières » – devenu écomusée de La Courneuve – géré par l'association Banlieue Nord.

**CITE DES ANCIENS AMBROISE-CROIZAT, LA COURNEUVE**

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISE**

Dénomination	Cité des Anciens Ambroise-Croizat
Commune :	La Courneuve
Département :	Seine-Saint-Denis (93)
Datation :	1964
Description synthétique :	Maison de retraite
Identité du propriétaire :	Commune de La Courneuve



**DESCRIPTION**

Construite en 1964 par Paul Chemetov et Jean Deroche, la Cité des Anciens de La Courneuve est considérée comme l'une des créations les plus abouties de l'Atelier d'urbanisme et d'architecture (AUA), groupe d'architectes, paysagistes et ingénieurs particulièrement actif dans les banlieues de l'est parisien, où il réalise de petits programmes tournés vers des objectifs sociaux.

Le plan global est composé d'un bâtiment central circulaire dédié aux services collectifs (cuisine, restaurant, salle de jeux....) d'où partent des passerelles ajourées qui relient les deux ailes accueillant les logements. Ceux-ci, au nombre de 32 (pour couples ou personnes seules) répartis sur deux niveaux, sont organisés en « chartreuses » avec entrée décalée (où se tient également la salle d'eau), ce qui contribue à donner aux occupants un sentiment d'indépendance au sein de la collectivité.

L'ensemble bénéficie d'espaces verts créés par Jacques Simon et Michel Courajoud qui agrémentent les trois entités et le cœur du patio.

Ce programme très complet a contribué à la mise au point d'un modèle de logement spécifique, la résidence pour personnes âgées, jusqu'alors dépourvue de programme-type. Sur le plan architectural, le « foyer des anciens » s'inscrit dans la tradition brutaliste de Le Corbusier, où les matériaux comme le verre, le bois, la brique et le béton sont mis en valeur dans toute leur simplicité.



**THEATRE DE LA HUCHETTE, PARIS**

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISE**

Dénomination	Théâtre de la Huchette
Commune :	Paris 2
Département :	75
Datation :	XVIIIe, XXe
Description synthétique :	Salle de spectacle
Identité du propriétaire :	Société STEROME



**DESCRIPTION**

Théâtre mythique, né dans l'immédiat après-guerre, le Théâtre de la Huchette est l'une des rares salles du quartier latin à avoir survécu. Fondée par Georges Vitaly et longtemps animée par Jacques Legré, Nicolas Bataille et Marcel Cuvelier ; elle fut le théâtre de créations symboliques de la seconde moitié du 20<sup>ème</sup>.

Suite au départ de Georges Vitaly, et sous la direction de Marcel Pinard en 1952, le Théâtre de la Huchette entretient le style et la programmation des années précédentes. En 1957 les deux premières pièces d'Eugène Ionesco, *La Cantatrice Chauve* et *la Leçon* sont programmées. Elles marqueront à jamais l'histoire des lieux, dont elles resteront emblématiques, et ne cesseront, dès lors, d'y être jouées.

Cette longévité et ce succès unique dans l'histoire du théâtre (plus de 61 ans à l'affiche, le record mondial du spectacle joué sans interruption dans le même lieu) ont fait le renommée internationale de la petite salle de spectacle. Les directions successives ont ainsi tenu à conserver intact l'esprit des lieux en préservant l'ensemble de la salle et notamment les décors de scène d'origine créés par Jacques Noël.

La direction actuelle, tout en continuant la tradition, développe une programmation exigeante et ambitieuse avec la création de textes d'auteurs contemporains, notamment. Œuvrant à la démocratisation de la culture auprès des publics scolaires, le théâtre de la Huchette, accueille depuis des décennies les lycéens franciliens.

**PHARE AÉRONAUTIQUE DE JALONNEMENT "PETIT BASSEVELLE", BASSEVELLE**

**PRÉSENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISÉ**

Dénomination	Phare aéronautique de jalonnement "Petit Bassevelle"
Commune :	Bassevelle
Département :	77
Datation :	1931
Description synthétique :	Pylône en béton armé couronné par une plate-forme.
Identité du propriétaire :	Commune de Bassevelle



**DESCRIPTION**

Bien que peu connu, le phare aéronautique du « Petit Bassevelle » n'en constitue pas moins un élément intéressant d'un patrimoine technique très menacé.

Il s'agit d'une construction modeste : un pylône en béton armé de dix mètres de haut supporte la plate-forme qui recevait la lanterne au néon (aujourd'hui disparue), dont les émissions lumineuses indiquaient aux pilotes, en morse, le nom du lieu survolé.

La mise en place de ce phare est liée à l'évolution de l'aviation civile. En 1929, le service de la navigation aérienne a établi un programme d'installation d'un réseau complet de phares aéronautiques en France, afin de permettre le développement des vols de nuit. Celui de Bassevelle est implanté sur le trajet Paris-Strasbourg-Nuremberg-Prague. Construit en 1931, il fait partie des dix-neuf phares au néon qui équipaient la ligne entre Le Bourget et Strasbourg, afin de jalonner le parcours (d'où leur nom de « phares de jalonnement », complémentaires des « phares de repérage » qui équipaient les aérodromes).

L'usage des phares aéronautiques ayant été abandonné en 1954, la plupart d'entre eux ont été détruits. La ligne Paris-Strasbourg a cependant conservé trois phares de jalonnement consécutifs : celui de Bassevelle, celui de Jouarre et celui de Marchais-en-Brie, distants de 10 à 15 km.

**ÉGLISE SAINT VINCENT, COMBS-LA-VILLE**

**PRÉSENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISÉ**

Dénomination	Eglise Saint Vincent
Commune :	Combs-la-Ville
Département :	77
Datation :	XIXe-XXe siècles
Description synthétique :	Eglise néo-gothique.
Identité du propriétaire :	Commune de Combs-la-Ville



**DESCRIPTION**

L'église Saint-Vincent de Combs-la-Ville a été entièrement reconstruite en style néo-gothique au XIXe siècle pour la nef, et au tout début du XXe siècle pour le chœur, seul le clocher demeure de l'ancien édifice. Cette église s'intègre dans une production sérielle marquée du sceau des architectes diocésains, et possède un très beau vitrail : *Translation des reliques de saint Germain*.

**ÉGLISE SAINT SULPICE, MAISONCELLES-EN-BRIE**

**PRÉSENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISÉ**

Dénomination :	Eglise Saint-Sulpice
Commune :	Maisoncelles-en-Brie
Département :	77
Datation :	début du XIIIe siècle et XVIe et XVIIe siècles
Description synthétique :	Eglise rurale médiévale.
Identité du propriétaire :	Commune de Maisoncelles-en-Brie



**DESCRIPTION**

L'église Saint-Sulpice de Maisoncelles-en-Brie est un petit édifice de la campagne briarde, situé à une douzaine de kilomètres de Coulommiers.

Son chœur, construit vers le début du XIIIe siècle, présente un chevet plat, épaulé par des contreforts en pierre de taille, avec un triplet éclairant l'abside et des fenêtres à remplage pour les chapelles latérales. La nef, très simple, a fait l'objet d'importants travaux à la fin du XVIIe siècle, les voûtes s'étant en grande partie effondrées. La façade est constituée d'un mur pignon sans décor, avec un portail chanfreiné datant du XVIe siècle ; elle est flanquée d'un haut clocher, reconstruit en 1890. L'ensemble présente un aspect assez modeste et austère, mais adapté à la taille réduite de la paroisse. À l'intérieur, sont conservés des bas-reliefs du XIIIe siècle représentant des scènes de l'Enfance du Christ, vestiges d'un ancien retable.

L'église Saint-Sulpice de Maisoncelles-en-Brie est très représentative des petites églises rurales médiévales d'Île-de-France, et du maillage paroissial mis en place entre le XIe et le XIIIe siècle dans les campagnes franciliennes, alors en plein essor économique et démographique.

**PIGEONNIER DE GUERCHEVILLE**

**PRÉSENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISÉ**

Dénomination	Pigeonnier de Guercheville
Commune :	Guercheville
Département :	77
Datation :	1627
Description synthétique :	Colombier de plan polygonal
Identité du propriétaire :	Commune de Guercheville



**DESCRIPTION**

Le colombier de Guercheville est le seul élément subsistant du château et de la basse-cour qui s'élevaient au centre du village. Il aurait été construit en 1627 par Antoinette de Pons, marquise de Guercheville.

Les derniers vestiges du château ont disparu au début du XXe siècle et la ferme, en grande partie ruinée, a été vendue à la municipalité en 1984. Celle-ci a démoli ce qui restait des bâtiments agricoles pour construire une nouvelle mairie, mais a conservé et restauré le colombier.

Ce dernier présente la particularité d'être édifié sur un plan polygonal, ce qui est rare (la plupart des colombiers sont de plan circulaire, plus rarement carré ou rectangulaire). En outre, il conserve ses aménagements intérieurs : boulins et échelle sur pivot.

Il sert aujourd'hui de salle du conseil.

**PATRIMOINE VERNACULAIRE, LAVOIRS, FONTAINE, BORNE ROYALE, COUPVRAY**

**PRÉSENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISÉ**

Dénomination :	Patrimoine vernaculaire, lavoirs, fontaine, borne royale
Commune :	Coupvray
Département :	77
Datation :	XIXe siècle
Description synthétique :	« Petit patrimoine » des campagnes franciliennes : infrastructures hydrauliques (et routière) du XIXe siècle
Identité du propriétaire :	Commune de Coupvray



**DESCRIPTION**

La commune de Coupvray possède un patrimoine vernaculaire caractéristique des communes rurales d'Île-de-France, avec trois éléments liés à l'hydraulique. Le « lavoir du Haut » ou « lavoir des Médisances », construit en 1808 et couvert d'une toiture en 1851. Le « lavoir du Bas », qui date de 1874. Et la fontaine de la place principale, également mise en place au XIXe siècle.

Ces éléments sont en bon état (même si le lavoir du Bas a été un peu réduit en 1967 pour faciliter la circulation des véhicules) et symbolisent le charme rural de Coupvray, aux portes de Disneyland, d'autant plus précieux à sauvegarder que se profile un important chantier de construction de 1200 logements sur le territoire cupressien.

**ANCIEN COUVENT DE L'ORDRE DES CARMES DÉCHAUSSÉS, CREGY-LES-MEAUX**

**PRÉSENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISÉ**

Dénomination :	Ancien couvent de l'ordre des Carmes déchaussés de Crégy-Les-Meaux
Commune :	Creigy-Les-Meaux
Département :	77
Datation :	XVIIe siècle (remanié)
Description synthétique :	Ancien bâtiment conventuel, transformé en habitation à la Révolution
Identité du propriétaire :	Monsieur Leprun Jean-Pierre



**DESCRIPTION**

En 1622, dans l'élan de la Contre-Réforme, un couvent de Carmes Déchaussés a été fondé à Crégy, à quelques kilomètres au nord de Meaux, qui était depuis le XVIe siècle un important foyer de protestantisme. Désaffecté à la Révolution, ce couvent a été acquis par un particulier : la chapelle et le cloître ont disparu, mais il demeure le bâtiment conventuel.

Même s'il a connu des transformations au XIXe siècle, cet édifice présente un grand intérêt architectural. Il conserve d'importants éléments du XVIIe siècle : ses élévations, combinant un gros-œuvre en moellons de calcaire et des encadrements de baie en pierre de taille, sa tourelle d'escalier demi hors-œuvre (côté sud), son puits, de grandes caves voûtées en plein cintre et un portail d'accès avec un arc en anse de panier (le couronnement, en revanche, est plus récent).

Situé dans un environnement urbain gagné par une densité pavillonnaire grandissante, cet édifice, de par ses dimensions assez imposantes et sa disposition (sur un promontoire qui domine Meaux, le long de la rue principale menant vers la mairie), constitue un signal patrimonial fort.

**PETIT MOULIN DES VAUX DE CERNAY ET SON SITE, CERNAY-LA-VILLE**

**PRÉSENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISÉ**

Dénomination :	Petit Moulin des Vaux de Cernay et son site
Commune :	Cernay-La-Ville
Département :	78
Datation :	Fondation médiévale, transformations nombreuses aux XIXe et XXe siècles
Description synthétique :	Moulin aujourd'hui centre d'interprétation, déversoir, digue du grand étang et déversoir
Identité du propriétaire :	Département des Yvelines



**DESCRIPTION**

Le petit moulin, s'il a une longue histoire remontant au XIIIe siècle, est aujourd'hui un bâtiment très transformé dans lequel il ne reste que peu de trace de l'activité meunière. Toutefois son volume est intact avec une dissymétrie entre la façade amont en rez-de-chaussée (mais qui a perdu sa lucarne meunière) et la façade aval avec un étage de soubassement et des contreforts. On peut encore lire l'emplacement de la roue mais il ne reste plus de trace de mécanisme.

En revanche, les équipements hydrauliques du Grand moulin (détruit) qui se trouvent à l'amont tels que la digue du grand étang et son déversoir ainsi que le déversoir du Petit Moulin sont des éléments rares et des traces importantes de cette activité.

Le Petit moulin est aujourd'hui un centre d'interprétation de l'histoire locale mis en place et géré par le PNR de la Haute -Vallée-de-Chevreuse avec deux axes, l'activité meunière et les peintres des Vaux-de-Cernay.



**ÉCOLE ROUX CALMETTE, LES MUREAUX**

**PRÉSENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISÉ**

Dénomination :	Ecole Roux Calmette
Commune :	Les Mureaux
Département :	78
Datation :	XXème siècle (1933)
Description synthétique :	Ecole primaire construite autour d'une vaste cour d'honneur ouverte sur la ville
Identité du propriétaire :	Commune des Mureaux



**DESCRIPTION**

Cette école est caractéristique des années Trente par son organisation très aérée et par le souci du détail décoratif : ferronnerie, jeux de brique, pilastres en meulière très bien conservés. A l'intérieur aussi de nombreux éléments ont été maintenus en l'état, ce qui est rare pour un édifice scolaire en activité. On trouve encore dans le préau le lavabo avec ses douze jets en céramique et les parties basses des murs en mosaïque de carrelage.

Le bâtiment est représentatif du rôle essentiel joué dans le paysage francilien par les architectes locaux (André Ribault, de Gargenville) qui ont construit de nombreux édifices publics et privés, et dont l'œuvre a souvent été écrasée par l'attention apportée aux architectes de renommée nationale.

**CLUB-HOUSE DU CERCLE DE LA VOILE DE PARIS, LES MUREAUX**

**PRÉSENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISÉ**

Dénomination :	Club-House du Cercle de la Voile de Paris
Commune :	Les Mureaux
Département :	78
Datation :	Club house construit en 1894
Description synthétique :	Le bâtiment principal est le club-house avec sa cabine de pointage. On trouve aussi un vestiaire, des cabines pour les membres du club. Le tout en bord de Seine
Identité du propriétaire :	Cercle de la Voile de Paris



**DESCRIPTION**

Le cercle de voile de Paris est un jalon essentiel dans l'histoire du nautisme français.

Le club qui existe depuis 1853 s'est installé aux Mureaux en 1894 dans un bâtiment construit pour cet usage. C'est un bâtiment en bois placé longitudinalement à la Seine, ce qui permet le déploiement d'un large balcon pour assister aux régates. Il comporte un bar et à l'étage une cabine de pointage installée pour les Jeux Olympiques de 1924. D'autres équipements, ajoutés au fur et à mesure des nécessités, en bois, sont toujours en place, le restaurant, des cabines et le bâtiment dit « rallye auto » pour les chauffeurs des régatiers.

C'est donc un ensemble particulièrement important de l'histoire de la navigation de plaisance.

**PAVILLON DUHAMEL, MANTES-LA-JOLIE**

**PRÉSENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISÉ**

Dénomination :	Pavillon Duhamel
Commune :	Mantes-La-Jolie
Département :	78
Datation :	1906e
Description synthétique :	Bâtiment de style néo-Louis XVI construit pour abriter les collections de Victor Duhamel et légué à la ville
Identité du propriétaire :	Commune de Mantes -la-Jolie



**DESCRIPTION**

Ce remarquable édifice, tout à fait exceptionnel en Île-de-France, a été construit par l'architecte Maurice Nalet en 1906 pour un couple de collectionneurs Victor Duhamel et son épouse Louise Herson. Pour abriter leur collection universaliste, ils ont conçu un écrin de style Louis XVI qui se dresse dans le parc Briussel-Bourgeois, lui aussi objet d'un legs à la ville. L'édifice de volume parallélépipédique est construit en moellons avec une modénature en plâtre. Il est orné d'une très belle céramique représentant la Renommée couronnant les arts, œuvre du peintre Bonnefoy. Le volume intérieur est mis en valeur par de minces et élégants piliers de fonte et un très bel escalier.

Ce bâtiment, au caractère patrimonial et à la qualité architecturale indéniable, est à la fois force de témoignage d'une époque où dominant l'ambition pédagogique de la III<sup>e</sup> République et la vocation universaliste du musée gratuit et accessible au public.

Il est un élément fort du parc central de la ville, juste à côté de l'hôtel-de-ville, de la médiathèque que tout un chacun peut admirer chaque fois qu'il traverse ce parc.

## KIOSQUE DE ROSNY-SUR-SEINE

**Dispositif** : Candidature au label Patrimoine d'intérêt régional

**Délibération Cadre** : CR2017-84 du 06/07/2017

### PRÉSENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISÉ

Dénomination :	Kiosque de Rosny-sur-Seine
Commune :	Rosny-Sur-Seine
Département :	78
Datation :	20e siècle
Description synthétique :	Belvédère Art Nouveau
Identité du propriétaire :	Agence Espaces Verts Region Ile-de-France



### DESCRIPTION

Cet édicule, installé sur un promontoire qui domine le méandre de la Seine en aval de Rosny, appartient au domaine de Châtillon, lieu de villégiature de plusieurs propriétaires parisiens. Parmi eux, Georges Piffer est propriétaire à partir de 1902 et ce pourrait-être lui qui a fait construire ce belvédère Art Nouveau qui porterait la signature de l'architecte Boiret et du mosaïste Bichi.

C'est un élément exceptionnel du patrimoine francilien de la villégiature, cette dernière étant la plupart du temps associée à la recherche d'un panorama à admirer. Son décor, qui vient d'être restauré, est de très grande qualité.

**MAISON DE VILLÉGIATURE AVEC SON PARC ET SES ANNEXES, FOURQUEUX**

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination :	maison de villégiature avec son parc et ses annexes
Commune :	Fourqueux
Département :	78
Datation :	première moitié 19e siècle
Description synthétique :	Maison de campagne avec ses communs et son atelier d'artiste
Identité du propriétaire :	Madame Grout Monique



**DESCRIPTION**

Cette maison construite au début du XIXe siècle par M. Marret, un bijoutier parisien, est caractéristique des maisons de campagne des environs de Paris. Elle a une très élégante façade sur jardin surmontée d'un fronton triangulaire flanqué de deux niches qui devaient abriter des statues néo-classiques et encadrent un balcon, signe distinctif de la villégiature. On retrouve sur une façade latérale un autre balcon avec un panorama encore plus large.

Par ailleurs, la cour d'entrée, encadrée de deux ailes, abritait les annexes indispensables au standing d'une famille bourgeoise : remise, écuries et celliers. A l'intérieur aussi la distribution, avec ses salles de réception en enfilade et donnant sur le jardin, est caractéristique du mode de vie de cette société. Dans le jardin un ancien pigeonier atteste le caractère rural de la maison, tandis que des fabriques (serre, orangerie, fausse grotte) rappellent que le jardin est le prolongement indispensable du repos à la campagne.

La maison est restée très longtemps dans la famille Marret si bien que le peintre Henri Marret (1878-1964), collaborateur de Maurice Denis, et fresquiste reconnu, y avait son atelier. L'église de Fourqueux conserve un chemin de croix qu'il a réalisé.

**MONUMENT AUX MORTS, RAMBOUILLET**

**PRÉSENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISÉ**

Dénomination :	Monument aux morts
Commune :	Rambouillet
Département :	78
Datation :	1923
Description synthétique :	Monument aux morts avec scène allégorique
Identité du propriétaire :	Commune de Rambouillet



**DESCRIPTION**

Le monument aux morts de Rambouillet, particulièrement monumental, es doté d'une iconographie originale. En effet, il représente les cinq années de guerre chacune associée à une bataille. Deux noms prestigieux sont associés à ce monument : l'architecte Paul Tournon et le sculpteur Antoine Sartorio.

**ENSEMBLE DE LA FAISANDERIE DE SÉNART, ETIOLLES**

**PRÉSENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISÉ**

Dénomination :	Ensemble de la Faisanderie de Sénart
Commune :	Etiolles
Département :	91
Datation :	1776 pour le bâtiment et 1973 pour le parc de sculptures
Description synthétique :	Premier symposium en France de la Jeune Sculpture
Identité du propriétaire :	Office National des Forêts



**DESCRIPTION**

Pavillon de chasse pour les rois de France construit en 1776 par Chalgrin, la Faisanderie abritera des garnisons militaires à partir de 1914/18. Depuis 1978, la Faisanderie abrite un centre d'information sur la forêt de Sénart. L'ensemble est constitué par le pavillon de chasse et une vingtaine d'œuvres d'art public.

Réparties dans un parc de 13 hectares, les 18 sculptures créées *in situ*, lors du premier symposium d'art en France, dessinent un musée de sculpture en plein air. Tous les fondateurs de la Jeune Sculpture sont présents, la plupart bénéficiera dans les années suivantes d'une reconnaissance internationale : Nissim Merkado, Dietrich Mohr, Fumio Otani, Ervin Patkaï...

Ce parc magnifique constitue un jalon important pour la sculpture du XXème siècle. Il reste associé avec le parc des Coudrays à Elancourt (78) aux premiers manifestes du renouveau de la sculpture européenne.

**LAVOIR-FONTAINE/ABREUVOIR, VIRY-CHATILLON**

**PRÉSENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISÉ**

Dénomination : Lavoir-fontaine/abreuvoir  
Commune : Viry-Châtillon  
Département : Essonne (91)  
Datation : XIXe siècle, traces du XVIIe  
Description synthétique :  
Identité du propriétaire : Commune de Viry-Châtillon



**DESCRIPTION**

Attesté dès le XVII<sup>e</sup> siècle, ce lavoir, associé à un abreuvoir, se situe dans la partie la plus anciennement habitée de Viry-Châtillon. Construit à flanc de coteau et adossé à un haut mur de meulière, il garde aujourd'hui son aspect du début XX<sup>ème</sup> siècle attesté par les cartes postales de l'époque : en 2015, une restauration attentive lui a en effet restitué la toiture métallique sur voligeage de bois, appuyée sur des poteaux en fonte, qui apparaît sur les photographies anciennes.

Comme de nombreux lavoirs présents dans les communes d'Île-de-France, celui de Viry-Châtillon témoigne d'un quotidien et d'un métier aujourd'hui disparus.



**ÉGLISE SAINTE-THÉRÈSE, BOULOGNE-BILLANCOURT**

**PRÉSENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISÉ**

Dénomination :	Eglise
Commune :	Boulogne-Billancourt
Département :	Hauts-de-Seine (92)
Datation :	XXe s
Description synthétique :	Eglise de quartier
Identité du propriétaire :	Association diocésaine de Nanterre



**DESCRIPTION**

En 1910, le curé de la paroisse Notre-Dame de Boulogne prend la décision de construire une chapelle dans le quartier ouvrier de la Plaine qui dépend alors de la paroisse. A l'époque, ce quartier populaire est en très forte expansion démographique, grâce aux blanchisseries industrielles et aux usines automobiles et aéronautiques, en particulier le long de la rue de Silly.

La construction de l'église proprement dite commence à partir de 1926 sur les plans de l'architecte Charles Bourdery, à l'issue d'un concours lancé en 1925. Faute de moyens, les travaux sont interrompus et ne reprennent qu'en 1939, avec le soutien des Chantiers du Cardinal. L'architecte Henri Vidal poursuit les travaux entrepris par Charles Bourdery mobilisé et mène à bien la décoration intérieure jusqu'en 1945.

Cette église, emblématique des années 1930-1940, présente un ensemble architectural et décoratif remarquable conçu par des artistes de premier ordre. Le programme iconographique est original et raconte l'histoire du quartier reprenant des figures d'ouvriers, de blanchisseuses et les divers métiers exercés aux alentours de l'édifice. Outre l'église et la crypte, avec leur architecture en béton, le vaste programme de sculptures polychromes, confié à Jean Lambert-Rucki, retient l'attention.

**CHÂTEAU DE LA FORÊT, LIVRY-GARGAN**

**PRÉSENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISÉ**

Dénomination : Château de la Forêt  
Commune : Livry-Gargan  
Département : 93  
Datation : 1864  
Description synthétique : Château et son parc  
Identité du propriétaire : Commune de Livry-Gargan



**DESCRIPTION**

Construit en 1864, alors que Livry-Gargan n'est encore qu'un petit village situé en bordure de la route Paris-Metz, cet édifice, en pierre de taille et brique, présente les caractéristiques du style Louis XIII. Le corps principal, composé d'une seule large travée se déployant sur deux niveaux, est flanqué de deux pavillons en retrait et magnifié par une grande entrée sous porche. Les deux ailes latérales sont des ajouts des années 1970.

Le château prend place au cœur d'un parc de 10 hectares agrémentés de nombreuses essences d'arbres (séquoias, cèdres, chênes et platanes centenaires), vestiges du parc-paysager du XIXème siècle. On note qu'il reste peu de traces de la composition d'origine. L'entrée du domaine est marquée par deux pavillons, construits en 1887, qui rappellent les bâtiments de la manufacture de la Poudrerie de Sevran-Livry toute proche.

**ANCIENNE PISCINE MUNICIPALE, SAINT-DENIS**

**PRÉSENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISÉ**

Dénomination :	Ancienne piscine municipale
Commune :	Saint-Denis
Département :	93
Datation :	1930 (XXème siècle)
Description synthétique :	Ancienne piscine Art Déco
Identité du propriétaire :	Commune de Saint-Denis



**DESCRIPTION**

Construite dans les années 1930 sur les plans de l'architecte Gaston Dollat, la piscine municipale de Saint-Denis s'inscrit dans la lignée de la piscine de la Butte-aux-Cailles (Paris 13<sup>ème</sup>) de Louis Bonnier, devenue l'édifice de référence dès sa construction en 1921. Elle en reprend les principales caractéristiques : cuve de béton armé sur piles pour le bassin (dissociation structurelle), revêtement céramique pour parachever l'étanchéité (selon une inspiration hygiéniste), arcs-doubleaux de la charpente en béton armé, éclairage et ventilation par les haut-jours (hygiène et qualités spatiales). Le plan de circulation est conçu selon des considérations programmatiques et sanitaires : le circuit du public jusqu'au bassin, notamment, est dissocié de celui de la tribune.

Désaffectée depuis plus de vingt ans, la piscine municipale de Saint-Denis témoigne d'une politique publique socio-hygiéniste volontariste qui s'est appuyée dans les années 1930 sur le courant Art Déco. L'ouvrage possède une dimension iconique, jusque dans les années 1990, ce bâtiment fut le repère pour toute une population, un lieu vivant et accessible qui a marqué l'imaginaire collectif tout en participant à la cohésion sociale du territoire.

L'espace intérieur de cette ancienne piscine municipale s'impose par la majesté de son volume et son potentiel de réutilisation.

**ENSEMBLE IMMOBILIER DE LOGEMENTS SOCIAUX « LA RUCHE », SAINT-DENIS-LA-PLAINE**

**PRÉSENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISÉ**

Dénomination :	Ensemble immobilier de logements sociaux « La Ruche »
Commune :	Saint-Denis-La-Plaine
Département :	93
Datation :	1893
Description synthétique :	Ensemble immobilier de logements sociaux comprenant 21 pavillons et 45 logements dans des immeubles collectifs
Identité du propriétaire :	Antin Residences



**DESCRIPTION**

Édifiée au début des années 1890, cette cité ouvrière de 66 logements constitue un héritage unique des premières heures du logement social en France.

Première habitation à bon marché de Saint-Denis à être encadrée par la loi Siegfried, elle est conçue par l'architecte Georges Guyon qui propose un projet mixte composé d'appartements locatifs et de pavillons accessibles à la propriété. Chaque logement est ainsi équipé des dernières innovations en matière de confort et d'hygiène : eau courante, électricité, cabinet de toilette. La construction en est confiée à la maison Coignet, qui échelonne le chantier sur trois ans et utilise les matériaux à la pointe de la technologie à l'époque tel que le béton mâchefer lié au mortier à la chaux.

Témoin architectural des origines du logement social, héritière des initiatives patronales en la matière, comme Noisiel ou le familistère de Guise, la cité-jardin la Ruche est un élément remarquable du patrimoine du territoire et de l'histoire récente de l'Île-de-France.

**DOSSIER EX042383- BATIMENT "NAPOLÉON" DES HÔPITAUX DE SAINT MAURICE, ANCIEN ASILE IMPÉRIAL DE VINCENNES, SAINT-MAURICE**

**PRÉSENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISÉ**

Dénomination	Bâtiment « Napoléon » des Hôpitaux de Saint-Maurice, ancien Asile Impérial de Vincennes
Commune :	Saint-Maurice
Département :	94
Datation :	XIX <sup>e</sup>
Description synthétique :	Le Bâtiment « Napoléon » rempli encore aujourd'hui sa vocation hospitalière.
Identité du propriétaire :	Hôpitaux de Saint-Maurice



**DESCRIPTION**

La construction de l'Asile Impérial de Vincennes est emblématique de la politique sociale entreprise par Napoléon III sous le Second Empire. Il se place dans le contexte particulier des grands travaux d'urbanisme souhaités par l'empereur et entrepris par le Préfet de la Seine, le Baron Haussmann. Le décret du 8 mars 1855, établit la création, sur le domaine de la Couronne, de deux asiles pour les ouvriers blessés. L'un au Vésinet, construit entre 1855 et 1866 par Eugène Lacroix et Eugène Laval et dont les façades et toitures ainsi que la chapelle et le parc sont inscrits au titre des Monuments Historiques depuis 1997, servait à recevoir les femmes convalescentes. L'autre, en lisière du Bois de Vincennes, était réservé aux hommes.

La façade du bâtiment dit « Napoléon » des Hôpitaux de Saint Maurice, « un palais qui n'évoque ni un hospice ni une prison » selon le mot de son architecte, Eugène Laval, est bien conservée en élévation, comme peut en témoigner la perspective ouverte depuis la rue de Verdun. Il abrite aujourd'hui des services de pointes dans les domaines de la rééducation.

**CAVES CARRIÈRES DELACROIX, IVRY-SUR-SEINE**

**PRÉSENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISÉ**

Dénomination :	Caves carrières DELACROIX
Commune :	Ivry-sur-Seine
Département :	94
Datation :	XIXe
Description synthétique :	L'espace des caves-carrières accueillera divers projet de la ville : implantation d'une école de spéléologie pour les enfants, champignonnière associative, salle de spectacle, etc.
Identité du propriétaire :	Commune d'Ivry-sur-Seine



**DESCRIPTION**

La cave-carrière Delacroix est un lieu qui se révèle être exceptionnel à plus d'un titre. L'espace a rempli différentes fonctions durant son histoire : carrière, silo à grains, champignonnière, cave à vin, espace de stockage de munition pour les troupes allemandes pendant l'Occupation.

Sur le plan patrimonial, la cave-carrière Delacroix est un vestige du patrimoine industriel francilien, qui bénéficie en outre d'une situation avantageuse à proximité de Paris. Il est rare de trouver une carrière exploitée selon la méthode des hagues et bourrages qui ne soit pas uniquement accessible par un puits de service. Au même titre que les silos, la chambre de la coupole est un témoin rare des travaux et progrès réalisés au XIX<sup>ème</sup> siècle pour l'amélioration des conditions de vie des habitants.

Le site présente en outre un fort intérêt du point de vue scientifique, plusieurs espaces de la cave-carrière se prêtant à la présentation des dépôts en place, ou à l'exposition de fossiles issus des strates du lutétien.

**GUINGUETTE SUR LES BORDS DE SEINE, VILLENEUVE SAINT-GEORGES**

**PRÉSENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISÉ**

Dénomination	Guinguette sur les bords de seine
Commune :	Villeneuve Saint-Georges
Département :	94
Datation :	1900, reconstruite en 1945
Description synthétique :	Auberge, salle de danse
Identité du propriétaire :	La Guinguette Auvergnate



**DESCRIPTION**

La Guinguette sur les bords de Seine de Villeneuve Saint-Georges est emblématique de la culture populaire de l'entre-deux-guerres et des traditions de la batellerie. Elle témoigne de l'essor des sociabilités ouvrières en bord de Marne et en bord de Seine à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

La grande façade en pignon donnant sur la rue est habillée d'un revêtement en ciment teinté en rose, conférant à l'édifice son caractère pittoresque. Le bâtiment actuel a été reconstruit au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, mais la présence d'une guinguette sur le site est attestée dès le début du siècle.

L'histoire des guinguettes s'est écrite de concert avec celle de l'essor des moyens de transports à l'échelle du territoire francilien, chemin de fer en tête, qui permettaient aux parisiens de gagner ces lieux de promenade et de loisir. La situation de la guinguette, entre les berges de la Seine et les voies de la gare de Villeneuve-Triage, en conserve le souvenir.

Autrefois nombreuses en Île-de-France, les guinguettes se font aujourd'hui plus rares, à l'image de Chez Gégène à Joinville-le-Pont ou de l'île du Martin-pêcheur à Champigny-sur-Marne sur les bords de la Marne, La Guinguette Auvergnate est l'un des derniers vestiges de cette architecture typique de l'Île-de-France.

**PROPRIÉTÉ DAGUERRE, BRY-SUR-MARNE**

**PRÉSENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISÉ**

Dénomination	Propriété Daguerre
Commune :	Bry-sur-Marne
Département :	94
Datation :	Fin XIXe – Début XXe
Description synthétique :	Pavillon Mentienne, Pavillon Bache, Château et Parc
Identité du propriétaire :	Commune de Bry-sur-Marne



**DESCRIPTION**

L'intérêt patrimonial de l'ensemble réside dans la dimension mémorielle du lieu, liée à la personnalité de Louis-Jacques-Mandé Daguerre (1787-1851), figure majeure de l'histoire de la photographie.

C'est bien à cet emplacement que s'élevait autrefois la maison de l'inventeur du daguerréotype, mais après sa destruction en 1870, au moment du siège de Paris par les Prussiens, la maison fut reconstruite dans un style radicalement différent et il ne resterait comme trace de l'occupation précédente que le perron et les caves.

Quant au château, construit en 1926 dans un style néo-Louis XIII, il présente certes une dimension pittoresque intéressante que l'on retrouve néanmoins assez fréquemment à l'échelle de l'Île-de-France.

Un projet culturel est mis en place actuellement autour de l'image, en lien avec le célèbre diorama de Daguerre conservé dans l'église de Bry (1842) qui est classé au titre des Monuments Historiques et de l'ancrage dans la commune d'acteurs régionaux importants du monde de l'image comme l'Institut National de l'Audiovisuel.



**ÉGLISE NOTRE-DAME, VINCENNES**

**PRÉSENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISÉ**

Dénomination	Eglise
Commune :	Vincennes
Département :	94
Datation :	début XIXe
Description synthétique :	Eglise paroissiale
Identité du propriétaire :	Ville de Vincennes



**DESCRIPTION**

L'Église Notre-Dame de Vincennes fait écho par son style à d'autres exemples éminents dans l'histoire de l'architecture qui sont protégés au titre des Monuments Historiques, à l'image des églises parisiennes Saint-Philippe du Roule, construite par Jean-François - Thérèse Chalgrin entre 1772 et 1784, et Notre-Dame de Lorette construite par Hippolyte Lebas entre 1823 et 1826.

Construite en 1832 par l'architecte, Jean-Baptiste Cicéron Lesueur qui fut lauréat du Prix de Rome en 1819, l'église Notre-Dame de Vincennes s'inscrit dans un phénomène de renouveau de l'architecture religieuse qui s'appuie très largement sur le modèle des basiliques romaines.

Elle est en outre remarquable du point de vue de l'histoire du développement du territoire francilien. Les agrandissements successifs dont a été l'objet l'édifice témoignent de l'accroissement de la population locale au XIXème puis au XXème siècle en lien avec le développement progressif des transports en commun.

## PARC ET CHÂTEAU DU DUC DE DINO, MONTMORENCY

### PRÉSENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISÉ

Dénomination	Parc et château du duc de Dino
Commune :	Montmorency
Département :	95
Datation :	XIX <sup>e</sup> siècle
Description synthétique :	Maison de villégiature
Identité du propriétaire :	Commune de Montmorency



### DESCRIPTION

Le château du duc de Dino fait partie du patrimoine de la ville de Montmorency depuis plus d'un siècle. L'emplacement, où il se dresse aujourd'hui, est celui où se trouvait autrefois un domaine bien plus vaste, le parc de Montmorency. Trois châteaux y furent successivement construits du XVII<sup>ème</sup> au XIX<sup>ème</sup> siècle; le Petit Château de Le Brun, le Grand Château de Pierre Crozat et le Château du duc de Dino. C'est en 1878 que débute l'histoire de l'actuel château du duc de Dino, alors désigné sous le vocable « château de Montmorency », lorsqu'un banquier, Isaac Léopold Sée, rachète le domaine du grand parc. Il confie l'agrandissement du domaine à un architecte local, Pierre Victor Cuvillier, qui entreprend alors un projet d'envergure : élever un château agrémenté de magnifiques communs. Il choisit de rénover la maison d'origine et d'y adosser deux nouveaux corps de logis de style éclectique.

Dès 1886, la propriété trouve un nouvel acquéreur en la personne de Madame Adèle Livingston-Stevens, épouse marquis Charles Maurice Camille de Talleyrand-Périgord, futur duc de Dino. Au fil des années, de nombreuses parcelles sont acquises afin d'agrandir son parc et de lui redonner sa gloire d'antan. Le couple se lance également dans une deuxième phase de construction, et fait appel à Julien Ponsin qui avait secondé Pierre Victor Cuvillier lors de la première phase de construction.

Le château est partiellement rénové et décoré aux chiffres du duc de Dino, et offre tout le confort moderne : eau, gaz, chauffage à air pulsé, ascenseur, électricité et téléphone. En outre, trois magnifiques salles de bains sont réalisées par les frères Parvillée. Dès 1891, le château présente une unité architecturale homogène, caractérisée par la diversité de ses couvertures et percements mais aussi par sa volumétrie complexe et sa polychromie. Les toits sont ornés de magnifiques crêtes de toit, épis de faitage et pot à feu. Quant aux façades, elles sont parées de médaillons à l'antique, de rosaces, mascarons, grotesques et d'une grande diversité de chapiteaux et de frontons.

**MOULIN LEROY, VALMONDOIS**

**PRÉSENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISÉ**

Dénomination	Moulin Leroy
Commune :	Valmondois
Département :	95
Datation :	XVIIIe-XXe
Description synthétique :	Moulin
Identité du propriétaire :	Monsieur Guevel Michel



**DESCRIPTION**

Situé dans la vallée du Sausseron, le bien, qui date de plus de neuf siècles, est aujourd'hui la demeure et l'atelier du maître verrier et de sa femme, Michel et Tao Guével. Ensemble, les deux artistes profitent du lieu pour concevoir et réaliser des grandes verrières en dalles de verre assemblées. C'est également l'endroit où ils conduisent les travaux de restauration de vitraux historiques qui leur sont confiés. Avec une superficie de plus 3700 m<sup>2</sup>, la propriété jouit du charme de la maison mais également de celui du moulin et du grand jardin.

Les premières traces du moulin remontent à l'époque médiévale. A partir de la fin du XVIIIe siècle, nous retrouvons mention du Moulin Le Roy en 1781, sur le Plan d'Intendance.

Le moulin a conservé ses machines. La force hydraulique est réemployée pour les besoins de l'activité contemporaine (chauffage de la maison). Le moulin a une valeur patrimoniale importante car il a su préserver son activité sur un même site du XIIe siècle à 1978. L'ensemble bâti est resté homogène : toutes les parties constitutantes du moulin sont présentes malgré les adaptations successives aux innovations de la branche minotière. On trouve encore aujourd'hui les vestiges du moulin d'Ancien régime (bâtiment E ou « Grand Moulin Leroy ») et le moulin à l'anglaise du milieu du XIXe siècle (bâtiment B ou « petit Moulin Leroy »). Dans le bâtiment B, installé en 1920 et 1940, l'essentiel du matériel de minoterie (en bois et métal) est conservé. C'est un cas rare en Ile-de-France. La pluralité des marques – Teisset-Rose-Brault (Chartres), Schneider et Jacquet (Strasbourg), Seck (Dresde), Caubet (Epinay-sur-Seine), Bret père et fils (Verneuil-sur-Eure) – atteste de l'adaptation progressive du diagramme aux ambitions du meunier et aux aléas du marché.

Le moulin Leroy, par son authenticité, est un témoin majeur de l'activité minotière en Ile-de-France.

**FORT DE CORMEILLES, CORMEILLES-EN-PARISIS**

**PRÉSENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISÉ**

Dénomination	Fort de Cormeilles
Commune :	Cormeilles-En-Parisis
Département :	95
Datation :	1874
Description synthétique :	Fort militaire
Identité du propriétaire :	Agence Espaces Verts Region Ile De France



**DESCRIPTION**

Le fort de Cormeilles a été construit entre 1874 et 1877. Il fait partie du système de défense de la capitale mis en place à la suite de la défaite de 1870. Son architecture relève de la conception des forts adoptée par le service du génie du Ministère de la Défense, à l'instigation du général Séré de Rivières, qui le dirigea à partir de 1874. Le fort de Cormeilles dont les différents éléments sont encore en bon état de conservation, illustre parfaitement ce système de défense.

Du point de vue de l'architecture militaire, le fort de Cormeilles peut être considéré comme le représentant d'un système de défense intermédiaire encore héritier du système de places fortes défensives que l'on peut apparenter aux ouvrages de Vauban ou à la première ceinture des forts de Paris. Le système Séré de Rivières prévoit encore une défense rapprochée basée sur des ouvrages maçonnés et des fossés ; en revanche, il innove par l'apparition du cavalier et des dispositifs de tir de longue portée. Le Fort de Cormeilles est donc un témoin de cette histoire défensive que son état de conservation lui permet d'évoquer efficacement auprès du public contemporain. La construction présente aussi un intérêt régional certain, dans la mesure où son rôle défensif l'inscrit dans le paysage métropolitain et le relie directement aux autres éléments géomorphologiques du nord-ouest de la capitale : vallée et forêt de Montmorency, boucles de la Seine, Mont-Valérien. On peut le comprendre comme un élément de l'un des ultimes avatars des enceintes militaires de Paris. Sa situation au sommet de la butte de Cormeilles permet en outre d'envisager une mise en valeur de vues lointaines et du grand paysage francilien.

**AUBERGE « LA MODERNE » (AUJOURD'HUI MUSEE DE LA SEINE-ET-MARNE),  
SAINT-CYR-SUR-MORIN**

Ancien hôtel-restaurant en meulière transformé en musée de société (collections ethnographiques et littéraires)

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISE**

Dénomination	Auberge « La Moderne », aujourd'hui Musée de Seine-et-Marne
Commune :	Saint-Cyr-sur-Morin
Département :	Seine-et-Marne (77)
Datation :	XIXe et début XXe s.
Description synthétique :	Ancien hôtel-restaurant en meulière
Identité du propriétaire :	Le Département.



**DESCRIPTION**

Cet édifice est très représentatif de l'architecture de la région par son emploi de la pierre meulière, dont la vallée du Morin est un haut-lieu d'extraction, jointe à un enduit rocaillé très en vogue au XIX<sup>e</sup> siècle dans l'architecture traditionnelle d'Île-de-France. Sa fonction d'hôtel-auberge, matérialisée par l'enseigne peinte encore visible sur sa façade, rajoute à cette qualité architecturale un intérêt historique, puisque l'établissement a accueilli des personnalités du monde artistique et littéraire venues rendre visite à l'écrivain Pierre Mac Orlan, installé à Saint-Cyr-sur-Morin.

Enfin, l'édifice est intimement lié à la mémoire locale car il abrite une collection d'outils de la vie rurale, rassemblée par Pierre Guibert, le directeur de l'auberge. Cette collection est aujourd'hui présentée au public dans le cadre du « Musée de la Seine-et-Marne », le Département ayant racheté l'édifice en 1985. Le jardin de simples et le potager aménagés à proximité contribuent à faire connaître le passé agricole de l'Île-de-France.

**FERME DE VARÂTRE, LIEUSAIN**

Ferme briarde à cour fermée avec douves et colombier

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISE**

Dénomination	Ferme de Varâtre
Commune :	Lieusaint
Département :	Seine-et-Marne (77)
Datation :	XVIe-XVIIe et XIXe s.
Description synthétique :	Ferme briarde à cour fermée, avec douves et colombier
Identité du propriétaire :	Communauté d'agglomération « Grand Paris sud »



**DESCRIPTION**

La ferme de Varâtre à Lieusaint est un très intéressant exemple de ferme briarde à cour fermée, entourée de douves. Elle est liée à un fief existant depuis le Moyen Âge ; d'où la présence du colombier, attribut seigneurial, dans l'une des deux cours de la ferme. On peut faire remonter aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles les éléments les plus anciens encore conservés aujourd'hui, à savoir : le colombier, le bâtiment à deux arches situé à son voisinage (anciennes cuisines) - particulièrement remarquable par la mise en œuvre de ses arcades en pierre de taille -, les douves qui entourent la ferme et les ponts dormants qui les enjambent.

Les autres bâtiments témoignent de l'évolution de la ferme au XIX<sup>e</sup> siècle, avec notamment la construction d'un nouveau corps de logis pour le fermier, en 1864. La ferme de Varâtre est en effet très représentative de l'histoire des techniques agricoles, s'étant orientée vers l'élevage du mouton Mérinos au XIX<sup>e</sup> siècle, puis vers la culture de fruitiers (pommes et poires) dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, sous la direction du dernier exploitant.

Cet ensemble caractéristique de l'architecture rurale briarde a été rattrapé par l'urbanisation, avec la mise en place du « Carré Sénart » dont elle constitue le seul élément ancien conservé. Rachetée récemment par la Communauté d'agglomération, elle a fait l'objet de très riches études historiques et archéologiques qui permettent de retracer son histoire, depuis les activités agricoles de l'époque carolingienne jusqu'à nos jours.

**MOULIN JAUNE, CRECY-LA-CHAPELLE**

Maison individuelle et jardin appartenant au clown Slava Polunin

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISE**

Dénomination :	Moulin Jaune
Commune :	Crécy-la-Chapelle
Département :	Seine-et-Marne (77)
Datation :	XIXe-XXIe s
Description synthétique :	Maison individuelle et jardin
Identité du propriétaire :	Slava Polunin



**DESCRIPTION**

Le Moulin Jaune, anciennement Moulin Nicole, a été construit dans sa forme actuelle en 1802. Le célèbre clown Slava Polunin l'a acquis en 2001 pour en faire son lieu d'habitation d'une part et un lieu culturel de création artistique d'autre part. Depuis son acquisition, Slava Polunin s'attache à restaurer et développer le site en veillant à respecter son histoire. A l'intérieur, les pièces de vie et de travail ont été aménagées entre 2001 et 2010 avec l'intervention de nombreux artistes contemporains selon une thématique singulière à chaque fois. Chaque pièce présente ainsi un univers à mi-chemin entre réalité et imaginaire. À l'extérieur, le bâtiment repeint en jaune a été orné au rez-de-chaussée d'une œuvre des deux frères brésiliens Os Gemeos, artistes exposés dans divers lieux d'art contemporain à travers le monde dont le Palais de Tokyo.

Le jardin du Moulin Jaune, labellisé « jardin remarquable » en 2014 pour sa créativité, s'étend le long d'un cheminement de près de 800 m longeant la rivière du Grand Morin. Plusieurs micro-constructions remarquables ont été édifiées depuis 2008 : notamment un « conservatory » de pur style classique victorien, une cabane aux formes étranges entièrement conçue en matériaux biosourcés, un pavillon de thé réalisé selon les techniques traditionnelles coréennes de construction des Daemokjang, inscrites au patrimoine culturel de l'humanité et un « bateau renversé » inséré dans son environnement naturel.

**VILLA « MAX », CHELLES**

Villa de style éclectique et son jardin avec fabriques en béton armé

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISE**

Dénomination :	Ensemble : villa « Max »
Commune :	Chelles
Département :	Seine-et-Marne (77)
Datation :	XIXe s. (1889)
Description synthétique :	Villa de style éclectique et son jardin avec fabriques en béton armé.
Identité du propriétaire :	La commune



**DESCRIPTION**

La villa « Max », édifiée en 1889 à proximité de la gare de Chelles, est l'une de ces nombreuses habitations de style éclectique construites au XIXe siècle en Île-de-France. Ses façades jouent sur la fantaisie créative caractéristique de l'architecture de la villégiature : le belvédère qui domine la maison, les matériaux de couleurs diverses (brique, ardoise, enduit imitant la pierre), le soin apporté au décor (voir par exemple les aisseliers supportant la toiture en débord), sont autant de marqueurs de ce style qui a connu un grand succès dans la région parisienne, entre 1880 et 1914.

La villa conserve en outre des fabriques de jardin en ciment armé qui ont également connu une grande vogue à cette époque, ainsi qu'en témoigne l'abondante production de la maison Tricotel.



**CHAPELLE ORTHODOXE NOTRE-DAME-DE-TOUTES-LES-PROTECTIONS  
(« EGLISE RUSSE »), CHAMPAGNE-SUR-SEINE**

Chapelle de la communauté russe établie à Champagne-sur-Seine pour fuir la guerre civile et travailler dans l'usine Schneider

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISE**

Dénomination	Chapelle orthodoxe Notre-Dame-de-Toutes-les-Protections, appelée « église russe »
Commune	Champagne-sur-Seine
Département	Seine-et-Marne (77)
Datation	1937-1938
Description synthétique	Chapelle communauté russe établie à Champagne-sur-Seine pour fuir la guerre civile et travailler dans l'usine Schneider
Identité du propriétaire	Commune de Champagne-sur-Seine



**DESCRIPTION**

Cette chapelle orthodoxe, construite en 1937-1938, témoigne de l'implantation à Champagne-sur-Seine, durant les années 1920, d'une communauté russe – comptant notamment des « russes blancs » fuyant la guerre civile – attirée par la forte croissance de l'usine de matériel électrique Schneider-Westinghouse (équipement hydroélectrique de la France, moteurs de traction pour les nouvelles lignes françaises électrifiées).

Le petit édifice domine la cité ouvrière de l'Aubépine. Il a été construit à l'initiative du Conseil d'Administration de l'association « Colonie Russe » (1934) par des membres de la communauté, des ouvriers de l'usine et des artisans de Champagne, sur les plans de J. Papandopoulos, ingénieur de la société PIC de Fontainebleau. Il relève de l'auto-construction : simple structure métallique hourdée de parpaings, toit en pavillon recouvert de tôle peinte et couronné d'un bulbe. A l'intérieur, l'iconostase, anonyme, serait l'œuvre d'une « religieuse des environs de Melun » (Pierre Didon). Des icônes de même facture sont disposées de part et d'autre de l'iconostase. Une dizaine d'ex-voto ont été réalisés par les fidèles eux-mêmes.

Le fort attachement des habitants à cet édifice singulier devenu identitaire lui a permis l'obtention du label « Patrimoine religieux du XX<sup>e</sup> siècle » de la DRAC Île-de-France, et a convaincu la municipalité de Champagne-sur-Seine de le convertir en centre d'interprétation de l'histoire et du patrimoine de la commune. L'édifice a été restauré en 2017 avec l'aide notamment de la Région Île-de-France.

## PAPETERIE DE SAINTE-MARIE, BOISSY-LE-CHATEL

Usine de la « révolution du livre » au XIXe siècle ; permanence de l'activité jusqu'en 2006

### PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISE

Dénomination :	Papeterie Sainte-Marie
Commune :	Boissy-le-Châtel
Département :	Seine-et-Marne (77)
Datation :	1817-1953
Description synthétique :	Usine de la « révolution du livre » au XIXe siècle ; permanence de l'activité jusqu'en 2006
Identité du propriétaire :	SARL Le Moulin du Grand Morin (SARL LMG) / Galleria Continua



### DESCRIPTION

Les papeteries du Marais, implantées dans la vallée du Grand-Morin depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, entrent dans l'ère de la « révolution industrielle » avec la construction de la papeterie Sainte-Marie en 1817-1822. Créée dès 1828 pour financer la mécanisation « à l'anglaise » du site, la *Société anonyme des papeteries du Marais et de Sainte-Marie* est l'une des premières du genre. Il s'agit de fournir en papier de qualité les éditeurs parisiens de la période romantique (*Paul et Virginie*, les *Voyages extraordinaires* de Jules Verne ou *La Comédie humaine* de Balzac). La première machine à papier est mise en place en 1833, la seconde en 1837. Depuis la démolition de la papeterie d'Essonne, les bâtiments les plus anciens du site (années 1820) témoignent seuls de cette période pionnière : bâtiment des roues hydrauliques (remanié), bâtiment des pâtes (structure poteaux-poutres et charpentes métalliques remanié en 1894), bureaux et logements ouvriers.

Parmi les éléments du XX<sup>e</sup> siècle, deux ensembles sont à distinguer. D'abord, les bâtiments de la « Belle Epoque » : les salles des machines 3 et 4 élevées entre 1909 et 1914 (structure métallique légère abritant aujourd'hui la statue « Silvio »), la salle d'apprêt du papier (larges baies rectangulaires dispensant la lumière indispensable au comptage et à la mise en rame), la chaufferie et sa cheminée. Second ensemble remarquable : les bâtiments des « Trente Glorieuses » (époque ARJOMARI, fermeture en 2006), en particulier le bâtiment de la machine 5, symbole du gigantisme des années de prospérité (soubassement en béton armé et structure métallique).

Le site est racheté en 2006 par la société Galleria Continua (galerie d'art contemporain d'abord implantée à San Gimignano puis à Pékin). Elle y élabore un projet de développement affichant le respect de l'existant.

## MAISON BIZET, BOUGIVAL

Maison de villégiature en bord de Seine où Georges Bizet composa pour partie et orchestra entièrement Carmen (1875)

### PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISE

Dénomination	Maison dite maison Bizet
Commune	Bougival
Département	78
Datation	2 <sup>e</sup> quart 19 <sup>e</sup> siècle ;2 <sup>e</sup> quart 20 <sup>e</sup> siècle
Description synthétique	Maison de villégiature en bord de Seine
Identité du propriétaire	Département des Yvelines



### DESCRIPTION

Cette maison en bord de Seine est importante à un double titre. Comme lieu de mémoire tout d'abord puisque c'est là que Bizet composa Carmen et mourut en 1875, mais aussi comme caractéristique d'une maison de villégiature francilienne avec une très belle vue sur la Seine.

Construite dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, elle est en effet située en bord de fleuve avec un accès direct à celui-ci après le jardin. La maison est très haute, comme ses voisines, et peut ainsi profiter d'un vaste panorama. Si la maison de Bizet a changé depuis le séjour de ce dernier, globalement sa volumétrie reste la même : un étage de soubassement, un rez-de-chaussée conduisant à une pièce en saillie qui à l'origine formait terrasse pour le premier étage. Sa haute taille a encore été accentuée par l'adjonction d'un toit en pavillon dans les années trente, comme l'atteste le crépi ocre à la tyrolienne et le carrelage du couloir d'entrée.

Une autre transformation est la construction d'un deuxième et troisième niveau sur le bow-window ce qui a encore accentué le caractère de villégiature de la maison où on peut profiter de la vue sur le fleuve en toutes saisons. A l'intérieur, la distribution est inchangée : couloir central conduisant à la pièce en saillie, salle-à-manger, salon, chambres à l'étage. L'escalier est celui d'origine.

Elle est au cœur d'un projet de Centre Européen de la Musique dans lequel elle servira de résidence d'artistes.

## HALL PROUVÉ, SAINT-MICHEL-SUR-ORGE

Constructions préfabriquées à façades-rideaux réalisés par l'ingénieur Jean Prouvé.

### PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISE

Dénomination	Hall Prouvé
Commune :	Saint-Michel-sur-Orge
Département :	Essonne (91)
Datation :	1966
Description synthétique :	Constructions préfabriquées à façades-rideaux
Identité du propriétaire :	Syndicat des copropriétaires de la copropriété « VILLAGEXPO »



### DESCRIPTION

Le Hall d'exposition de Villagexpo, réalisé par l'ingénieur Jean Prouvé, prend place au centre du nouveau quartier de Saint-Michel-sur-Orge en tant que lieu d'accueil et restaurant des visiteurs de l'exposition nationale organisée par le ministère du Logement en 1966 pour présenter différents types de pavillons économiques.

Le bâtiment, entièrement de plain-pied, se compose de deux volumes de plan carré, reliés par une petite coursive ouverte, et constitués chacun d'un socle en béton, d'une structure porteuse de poteaux reliés par des poutres treillis en acier, et d'une toiture plate. Les façades-rideaux sont formées d'une structure légère de profilés en aluminium enserrant des panneaux vitrés. La rigueur, la légèreté et la transparence de l'édifice font écho à certaines réalisations majeures de l'architecture moderne comme le Pavillon de l'Allemagne et la Maison Farnsworth (Mies Van der Rohe, 1929 et 1951).

Dédié ensuite aux activités associatives, sportives et culturelles des habitants de Villagexpo et de la commune.

**EGLISE SAINT-MARTIN, ONCY-SUR-ECOLE**

Eglise romane du XIIe siècle

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISE**

Dénomination	Eglise Saint-Martin
Commune :	Oncy-sur-Ecole
Département :	Essonne (91)
Datation :	XIIe siècle. XVe siècle
Description synthétique :	Eglise romane
Identité du propriétaire :	La commune



**DESCRIPTION**

L'église Saint-Martin édiflée au début du XIIème siècle est une des plus anciennes du département de l'Essonne. De taille très modeste, elle présente une partie romane assez rare en Gâtinais, et une décoration intérieure forte intéressante.

Le chœur, qui remonte à la fin du XIème siècle ou au tout début du XIIème siècle, est formé de deux travées droite couvertes en berceau et d'une abside en cul de four structurée par trois arcs en plein cintre de taille croissante, dispositif architectural audacieux. La nef, plus large, a sans doute été plafonnée en berceau à partir du XVème ou du XVIème siècle.

L'intérieur de l'église se distingue aussi par l'importance de ses peintures murales, en partie reconstituées au XIXe siècle. Fait relativement rare, les murs sont parcourus par deux litres funéraires en parfait état de conservation. Le mobilier, de qualité exceptionnelle, comporte une chaire Renaissance, la plus ancienne du département, un ensemble de poutre de gloire du XVIème siècle, des boiseries du siècle suivant, et deux statues du XIIIe siècle classées Monuments Historiques.

**THEATRE DE BLIGNY, BRIIS-SOUS-FORGE**

Théâtre en milieu hospitalier (sanatoriums)

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISE**

Dénomination :	Théâtre de Bligny
Commune :	Briis-sous-Forge
Département :	Essonne (91)
Datation :	XXe s
Description synthétique :	Théâtre en milieu hospitalier
Identité du propriétaire :	Association du centre Hospitalier de Bligny



**DESCRIPTION**

Ce petit théâtre a été construit entre 1932 et 1934 au sein des anciens sanatoriums de Bligny afin d'éduquer et divertir les malades de la tuberculose effectuant de longs séjours dans l'espoir de guérison. Au cours de ces cures, les pensionnaires étaient invités à pratiquer des activités artistiques dont le théâtre. L'histoire du théâtre est ainsi indissociable de l'approche thérapeutique révolutionnaire proposée, dans la première moitié du XXe siècle, par les sanatoriums de Bligny, alors qu'aucun traitement curatif pour les tuberculeux n'existait alors. L'enjeu était de soigner le psychisme autant que le corps dans le but d'améliorer l'état des patients. Cette méthode, mise en place et expérimentée à Bligny, essaiera ensuite dans toute la France.

La conception du théâtre est confiée à l'architecte Armand Colin résidant à Sceaux. Ce dernier s'inspire de l'architecture mexicaine et propose un bâtiment original dont la façade pastiche est agrémentée d'un fronton ourlé et d'un clocheton au sommet. L'ensemble est composé de briques rouges et revêtu d'un crépi beige par endroit. La salle a été modernisée en 2002 et 2004 mais elle conserve son hall d'origine dont certains éléments de style Art déco. L'édifice est unique en son genre et, par bien des aspects, remarquable.

**ANCIENNE STATION DE POMPAGE DE LA PAPETERIE DARBLAY AU PORT DES BAS-VIGNON, CORBEIL-ESSONNES**

Derniers vestiges de la plus grande papeterie d'Europe en 1900

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISE**

Dénomination	Ancienne station de pompage de la papeterie Darblay
Commune	Corbeil-Essonnes
Département	Essonne (91)
Datation	1889
Description synthétique	Derniers vestiges de la plus grande papeterie d'Europe en 1900, ensemble dû à l'ingénieur Jules Denfer et à l'architecte Paul Friesé
Identité du propriétaire	Communauté d'agglomération Grand Paris-Sud-Seine-Essonnes- Sénart



**DESCRIPTION**

L'ancienne station de pompage du port des Bas-Vignons, construite en 1889, constitue le dernier ensemble bâti complet de la papeterie d'Essonne (papeterie Darblay à partir de 1867), haut lieu de l'innovation papetière européenne depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (invention de la machine à papier en continu en 1798). Papeterie modèle, objet de visites régulières de la part de ses clients parisiens (édition, presse...), la papeterie se pare depuis le Second Empire d'une architecture innovante et prestigieuse, fruit des travaux de l'ingénieur Jules Denfer (1838-1914), ingénieur des Arts et Manufactures et professeur d'architecture à l'Ecole Centrale, et de son collaborateur Paul Friesé. Ils furent, à la « Belle Epoque », les principaux promoteurs en France de la "beauté des usines".

La station de pompage, installée en bord de Seine et reliée au site papetier par un tunnel ferroviaire, se distingue par ses façades en meulière d'inspiration néoclassique. Ouvertes de larges baies en plein cintre et fermées d'huissières métalliques, elles sont surmontées de balustrades en ciment moulé. Elles sont par ailleurs soulignées par un soubassement en mortier cimenté. L'espace intérieur est composé de cinq travées dont les colonnettes en fonte supportent des toitures à deux pans étroits.

**CITE PAYRET-DORTAIL, VANVES**

Cité-jardin d'Île-de-France

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISE**

Dénomination :	Cité Payret-Dortail
Commune :	Vanves
Département :	Hauts-de-Seine (92)
Datation :	XXe s.
Description synthétique :	Cité HBM
Identité du propriétaire :	Hauts-de-Seine Habitat



**DESCRIPTION**

Cet ensemble architectural est réalisé à la fin des années 1920 par l'architecte Maurice Payret-Dortail qui travaille en collaboration avec l'Office public des Habitations à Bon Marché de la Seine pour lequel il assurera la construction de plusieurs cités-jardins. Cette cité, qui porte le nom de son auteur, située rue de Chatillon, à proximité du parc Frédéric Pic, a la particularité de réunir des logements sous forme d'immeubles collectifs et de pavillons, dont 27 ateliers d'artistes bénéficiant d'un logement attenant localisé dans la cité. L'architecture est similaire à celle des immeubles de logements sociaux HBM construits à la même période et se distingue par l'harmonie générale de son plan d'ensemble et sa préservation.

Outre ses qualités architecturales, cette cité témoigne de presque 100 ans d'aventure du logement social dans les Hauts-de-Seine, marqués par un vécu collectif d'une grande richesse.



**CITE-JARDINS, SURESNES**

Cité-jardin d'Île-de-France

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE A LABELLISER**

Dénomination :	Cité-jardin
Commune :	Suresnes
Département :	Hauts-de-Seine (92)
Datation :	1921-1958
Description synthétique :	Cité-jardin
Identité du propriétaire :	Hauts-de-Seine Habitat



**DESCRIPTION**

La cité-jardin est une des quinze réalisations de l'Office public d'habitations à bon marché du département de la Seine, fondé par Henri Sellier, alors maire de Suresnes. Sa réalisation est confiée à l'architecte Alexandre Maistrasse, mais huit phases de construction se succèdent entre 1921 et 1958. Une ceinture de pavillons individuels entoure des immeubles collectifs regroupés sous forme d'îlots, auxquels s'ajoute un éventail extrêmement complet d'équipements publics : groupes scolaires, lavoir-bains douches, dispensaire, lieux de culte catholique et protestant, théâtre, magasin coopératif, foyer pour célibataires et maison pour personnes âgées. Les espaces verts sont omniprésents, sous forme collective (cours au cœur de chaque îlot, square d'un hectare et venelles), mais aussi sous forme privative (jardins des pavillons et jardins partagés).

Sur le plan architectural, l'architecture pittoresque y côtoie des réalisations plus modernistes, des pavillons à toits-terrasses édifiés dans les années 1930 jusqu'aux immeubles préfabriqués de l'après-guerre.

Conçue comme un élément de l'aménagement régional, cette réalisation emblématique de l'OPHBMS constitue aujourd'hui un ensemble urbain remarquablement préservé.

## ANCIENNE IMPRIMERIE INDUSTRIELLE DE L'ILLUSTRATION, BOBIGNY

Imprimerie de *L'illustration*, fleuron du patrimoine industriel francilien, aujourd'hui pôle de l'IUT de l'université Paris XIII.

### PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISE

Dénomination :	Imprimerie
Commune :	Bobigny
Département :	Seine-Saint-Denis (93)
Datation :	1931-1933
Description synthétique :	Imprimerie
Identité du propriétaire :	Etat



### DESCRIPTION

En 1929, la famille Baschet, propriétaire du journal hebdomadaire *L'illustration* fondé en 1843 et tiré à plus de 150 000 exemplaires, décide de séparer les activités de rédaction de celles de l'impression, jusqu'alors regroupées rue Saint-Georges à Paris. Débute alors la construction d'une nouvelle imprimerie à Bobigny, inaugurée en 1933 et conçue comme un modèle de modernité.

Le programme comporte un bâtiment d'environ 30 000 m<sup>2</sup> regroupant sur trois niveaux au-dessus d'un sous-sol les ateliers de composition, d'impression, de reliure, d'expédition et divers dépôts, équipés de machines perfectionnées. La pièce maîtresse de l'ensemble est le bâtiment des services administratifs et de la direction, tour-sémaphore haute de 64 mètres surmontée d'une horloge.

Caractérisée par sa rationalité, son esthétique moderniste inspirée des gratte-ciels des agences de presse américaines et son ossature en béton armé revêtue de briques rouges, l'imprimerie de *L'illustration* constitue l'un des fleurons du patrimoine industriel de la Seine-Saint-Denis et au-delà de l'Île-de-France.

Fermée en 1971, reprise par la SET, une société de transport puis laissée à l'état de friche, l'imprimerie est réhabilitée dès 1998 par les architectes Paul Chemetov et Borja Huidobro pour accueillir un pôle important de l'IUT de l'université Paris-XIII. Leur proposition, respectueuse du bâti existant (transformation de l'ancienne centrale en gymnase, optimisation des volumes intérieurs par l'installation de mezzanines...) et anticipant les évolutions futures, est un exemple de reconversion réussie.

**ANCIENNE USINE DE PRODUITS CHIMIQUES – PARFUMERIE JEAN PATOU, SAINT-OUEN**

Ancienne usine de parfumerie permettant d'obtenir les extraits de fleurs nécessaires à la fabrication des parfums

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISE**

Dénomination :	Usine de produits chimiques, parfumerie
Commune :	Saint-Ouen
Département :	Seine-Saint-Denis (93)
Datation :	XX <sup>e</sup> siècle
Description synthétique :	Parfumerie
Identité du propriétaire :	La commune



**DESCRIPTION**

En 1928, le couturier et parfumeur Jean Patou, dont le siège social est établi à Paris, décide de s'installer à Saint-Ouen, rue Mariton, dans un ensemble de bâtiments déjà destinés à la parfumerie, élevés en 1914 pour l'entreprise Féret Frères. Il en fait transformer les ateliers (surélévation, modification des espaces intérieurs) et leur adjoint des garages. L'usine, qui travaille avec la ville de Grasse et avec l'étranger pour obtenir les extraits de fleurs nécessaires à la fabrication des parfums, est partiellement détruite lors des bombardements de 1944 puis reconstruite en 1950 par les architectes R. Leroy et G. Dartevelle. Elle ferme ses portes à la fin des années 1970.

Par sa modeste taille, son architecture de brique (peintes) et son insertion dans un tissu urbain dense, la parfumerie Patou est représentative des nombreux ateliers de petite industrie qui s'implantent sur le territoire audonien dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. En effet, un repérage montre que parmi les 30 ateliers recensés par les sources d'archives, 14 ont été détruits ; parmi les cinq ensembles conservés et jugés remarquables, deux seulement datent du premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle – l'usine Patou et l'atelier de décors de théâtre Tisserand – relevant d'une même typologie très représentative du tissu de banlieue : atelier cour avec bureau ou maison patronale. L'atelier Tisserand disparaissant, l'usine Patou devient le dernier élément significatif de cette typologie.

**CINEMA L'ETOILE, LA COURNEUVE**

Ancien cinéma issu de l'immigration italienne.

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISE**

Dénomination :	Ancien cinéma « L'Etoile »
Commune :	La Courneuve
Département :	Seine-Saint-Denis (93)
Datation :	1934-1935
Description synthétique :	Cinéma
Identité du propriétaire :	La commune



**DESCRIPTION**

Lieu emblématique de l'histoire sociale et culturelle de La Courneuve mais aussi de l'immigration italienne et des « *Petites Italies* » constituées en banlieue parisienne durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, le cinéma « L'Etoile » est fondé en 1934 par les frères Martin Perolino, originaires de la Vallée d'Aoste. Comme tant d'autres Italiens issus des régions pauvres de la péninsule, fuyant le régime fasciste et attirés par la prospérité économique de la France de la Reconstruction, ils s'installent à La Courneuve dans les années 1910. Grâce à un emprunt, ils entreprennent la construction d'un cinéma de près de 700 places, combiné à des appartements, une salle de billard et un café à l'enseigne « *Martin frères* ».

Cet ensemble se caractérise par une architecture originale, véritable hommage aux théâtres à l'italienne. La façade du bâtiment présente un décor d'inspiration baroque – frontons cintrés, agrafes en forme de coquillage, pilastres, fleurs et draperies – qui le différencie radicalement des cinémas érigés en Île-de-France durant l'entre-deux-guerres. A l'intérieur subsistent des fragments de carrelage en mosaïque et deux escaliers en bois sculpté desservant le balcon qui proviennent de l'Exposition coloniale de 1931.

Fermé en 1965, racheté par la commune en 1977, la restauration de ce cinéma est aujourd'hui urgente.

<b>CITE-JARDINS DE STAINS</b>
-------------------------------

Cité-jardin d'Île-de-France

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISE**

Dénomination :	Cité-jardins
Commune :	Stains
Département :	Seine-Saint-Denis (93)
Datation :	1921-1933
Description synthétique :	Cité-jardins
Identité du propriétaire :	Seine-Saint-Denis Habitat



**DESCRIPTION**

La cité-jardin est l'une des réalisations de l'Office public d'habitations à bon marché du département de la Seine, qui fait appel aux architectes Eugène Gonnot et Georges Albenque.

Le plan-masse en forme de toile d'araignée est organisé à partir d'une place centrale d'où rayonnent de larges avenues rectilignes bordées d'immeubles collectifs, tandis que les rues, plus étroites et parfois curvilignes, desservent des pavillons dont aucun n'est parfaitement identique. De nombreux équipements collectifs sont chargés d'améliorer la qualité de vie des habitants : théâtre, établissements scolaires et équipements sportifs, lavoir et bains-douches, centre de protection infantile, commerces.

Sur le plan architectural, les architectes ont combiné formes (oriels ou fenêtres en encorbellement, balcons, loggias) et matériaux (béton, brique, enduit coloré, mosaïque, marbre).

Depuis sa création, la cité-jardins de Stains, l'une des plus remarquables d'Île-de-France, n'a pas subi de transformation majeure. Elle fait l'objet depuis 2004 d'une ambitieuse réhabilitation et d'un travail de valorisation patrimoniale animé par un lieu d'expositions, « Mémoires de cité-jardin », qui est aussi tête de pont d'un réseau régional.

**FERME MAZIER, AUBERVILLIERS**

Ferme de culture maraîchère et légumière avec ses dépendances

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISE**

Dénomination :	Ensemble : ferme « Mazier »
Commune :	Aubervilliers
Département :	Seine-Saint-Denis (93)
Datation :	XIXe s – XXe s
Description synthétique :	Ferme de culture maraîchère et légumière avec ses dépendances
Identité du propriétaire :	La commune



**DESCRIPTION**

Connue sous le nom de son dernier propriétaire, la ferme Mazier constitue un témoignage exceptionnel de l'organisation du travail et de la vie dans une maison de culture maraîchère et légumière de « la Plaine des Vertus » – ce secteur qui s'étendait sur Aubervilliers et La Courneuve jusqu'aux limites de Bobigny et Drancy et fournissait la capitale en légumes frais.

Attestée dès la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, puis agrandie aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, elle se compose de plusieurs bâtiments regroupés autour d'une cour intérieure, accessible depuis la rue Heurtault par une vaste porte charretière. Cette cour pavée servait au lavage et à l'apprêt des légumes, ainsi qu'au séchage et au battage des graines. Tout autour se trouvaient de nombreuses dépendances, dont plusieurs ont été préservées, comme les écuries et le four à betteraves. L'ensemble est bâti en matériaux de réemploi, allant de la pierre taillée au moellon de gypse enduit en passant par le pan de bois.

Demeurée en activité jusqu'en 1962, la ferme Mazier a été rachetée par la commune d'Aubervilliers en 1990 ; elle abrite aujourd'hui la Société d'histoire de la ville. Depuis 2014, elle fait l'objet d'un chantier de réhabilitation exemplaire, conduit par l'association APIJ BAT, qui favorise l'insertion sociale et professionnelle de personnes en recherche d'emploi ou en reprise d'étude. Son intérêt réside dans la rareté de cette typologie à l'échelle de la commune et même du département : alors qu'elle comptait encore 140 agriculteurs en 1914, avant sa transformation industrielle, Aubervilliers ne conserve plus que deux fermes de ce type (l'autre étant localisée au 3, rue Chapon) pour raconter son passé rural.

**FORT DE VILLIERS, NOISY-LE-GRAND**

Fort de la seconde ceinture de forts défensifs érigés autour de Paris entre 1874 et 1882

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISE**

Dénomination :	Fort de la seconde ceinture de Paris
Commune :	Noisy-le-Grand
Département :	Seine-Saint-Denis (93)
Datation :	1870-1880
Description synthétique :	Fort de la seconde ceinture
Identité du propriétaire :	La commune



**DESCRIPTION**

Le fort de Villiers, situé sur la commune de Noisy-le-Grand, appartient à la seconde ceinture de forts érigés autour de Paris entre 1874 et 1882 à l'initiative du général Séré de Rivières. Avec les forts de Champigny et Sucy, il constitue le trio défensif de la vallée de la Marne : placé en première position pour protéger le passage du fleuve, il est qualifié de « *tête de pont de la Marne* » et détient un rôle stratégique dans l'est de la capitale. Lors de la Première Guerre mondiale, il sert de poste de tir pour la défense contre les aéronefs (DCA) du Camp retranché de Paris. Après le conflit, il perd son usage militaire et est mis en 1955 à disposition d'Emmaüs pour accueillir des sans-abris : soixante familles y vivent encore en 1974, au moment de sa fermeture.

Le site, devenu propriété de la commune de Noisy-le-Grand depuis 2001, forme aujourd'hui un îlot de 4 hectares en plein cœur d'un secteur fortement urbanisé. La ville s'est engagée dans sa mise en valeur, en entamant sa réhabilitation (mise en sécurité et nettoyage des façades dégradées et envahies par la végétation) et en l'ouvrant au public à l'occasion des dernières Journées européennes du Patrimoine (2017).

Il s'agit d'un lieu de mémoire caractérisé par l'intégrité de ses différents ouvrages défensifs (caponnières, fossés, galeries de tir...), de ses casernements et de ses circulations.

**GYMNASE DIT « EX-POMPIERS » A SAINT-OUEN**

Gymnase municipal et caserne centrale des sapeurs-pompiers

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISE**

Dénomination :	Gymnase municipal et caserne centrale des sapeurs- pompiers
Commune :	Saint-Ouen
Département :	Seine-Saint-Denis (93)
Datation :	1909
Description synthétique :	Gymnase
Identité du propriétaire :	La commune



**DESCRIPTION**

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la dispense d'un enseignement de gymnastique, rendu obligatoire à l'école à partir de 1880 et les nouveaux besoins (associations, militaires, sapeurs-pompiers) amènent les municipalités à se doter d'espaces construits pour accueillir ces exercices physiques.

C'est dans ce contexte que l'architecte-voyer de Saint-Ouen, César Auguste Mancel, édifie en 1909 un bâtiment à double vocation, destiné à la fois à servir de caserne centrale des pompiers et de gymnase. Situé en plein centre-ville, il est intégré au groupe scolaire Jean Jaurès et adossé à une salle des fêtes. Cette disposition permet d'en multiplier les accès, de rejeter sanitaires et douches du côté de la cour de l'école et de concentrer sur rue les bureaux et magasins pour les engins et le matériel de secours (pompes, grande échelle, etc.). Au centre du complexe est ainsi aménagée une vaste salle de 400 m<sup>2</sup>, qui pour faciliter l'installation des agrès et appareils de gymnastique, est dépourvue de tout support intermédiaire grâce à sa charpente métallique. La double fonction de l'édifice est clairement affichée en façade, sur le volumineux cartouche du fronton central, orné d'une tête de pompier casqué et de celle d'un gymnaste, toutes deux entourées de haches entrecroisées, de cordages, d'haltères et d'anneaux de gymnastique.

Dans l'histoire des premiers équipements sportifs municipaux nés en Seine-Saint-Denis, le gymnase-caserne de Saint-Ouen se distingue donc par sa fonctionnalité mais aussi par son riche décor.



**PARC FORESTIER DE LA POUDRERIE, SEVRAN-LIVRY-GARGAN-VAUJOURS-VILLEPINTE**

Ancienne poudrerie impériale, puis nationale de Sevrans-Livry

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISE**

Dénomination :	Poudrerie
Commune :	Sevrans-Livry-Gargan-Vaujours-Villepinte
Département :	Seine-Saint-Denis (93)
Datation :	1865 à nos jours
Description synthétique :	Poudrerie, actuel parc forestier
Identité du propriétaire :	Etat



**DESCRIPTION**

L'implantation d'un site de production poudrière sur les communes de Sevrans et Livry est décidée par un décret impérial en 1865. L'emplacement choisi est un vaste espace forestier au bord du canal de l'Ourcq et de la voie ferrée, présentant l'avantage d'être situé à proximité de Paris tout en restant à l'écart des zones urbanisées. Gustave Maurouard, ingénieur des poudres et des salpêtres, est chargé de concevoir l'usine inaugurée en 1873.

Parmi la dizaine de poudreries que compta la France, celle de Sevrans-Livry est l'une des plus emblématiques. Elle est la première à renoncer à l'énergie hydraulique pour adopter la force de la machine à vapeur – ce qui dicte son plan rayonnant, la centrale de l'usine (ou pavillon « Maurouard ») étant, pour éviter les risques d'explosion, placée au centre, à distance des ateliers de fabrication, disposés en arc de cercle autour d'elle.

Elle se démarque également par la qualité architecturale de ses bâtiments (une trentaine seulement est conservée sur les trois cents constructions initiales). Reliefs, systèmes d'allées, mares et merlons composent aujourd'hui l'exceptionnel paysage du parc forestier de la Poudrerie sur 140 hectares.

La Poudrerie occupe enfin une place importante dans l'histoire locale. Au plus fort de son activité, plus de 3000 employés étaient logés à proximité immédiate.

**GARAGE DU PARC, VESTIGES DE LA DISTILLERIE D'ABSINTHE DELIZY & DOISTAU, PANTIN**

Derniers vestiges de la distillerie : anciens entrepôts, soutes à charbon en sous-sol et foyers

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISE**

Dénomination	Vestiges de la distillerie d'absinthe Delizy & Doistau
Commune	Pantin
Département	Seine-Saint-Denis (93)
Datation	1867-1888
Description synthétique	Derniers vestiges de la distillerie : anciens entrepôts et soutes à charbons en sous-sol et foyers
Identité du propriétaire	Alain Kerchenblatt / Garage du Parc



**DESCRIPTION**

Elevée à partir de 1867, la distillerie d'alcool – notamment d'absinthe – Delizy Frères, puis Delizy-Doistau, finit par couvrir 2,4 hectares à la veille de la Seconde Guerre Mondiale. A partir de 1955, la plupart des bâtiments sont détruits pour laisser place à un ensemble de 282 logements conçu par les architectes Fernand Pouillon et Roland Dubrulle. Situés en cœur d'îlot, les bâtiments et sous-sols du « Garage du Parc » constituent ainsi les derniers vestiges de l'une des principales entreprises de Pantin (Simon Delizy fut par ailleurs maire de la ville de 1870 à 1875).

On distingue à l'entrée deux halles accolées à usage d'entrepôt, en maçonnerie de meulière avec chaînage d'angles en briques, construites vraisemblablement entre 1867 et 1888. Leurs planchers sont composés d'entrevoûts de briques en berceau sur solives en fer afin de supporter de lourdes charges ; la halle septentrionale est couverte d'une charpente métallique à tirants ; l'appentis servant actuellement de sanitaires, situé entre les deux entrepôts, semble correspondre à la base d'une cheminée de la distillerie. En fond de parcelle, les trois halles accolées en rez-de-chaussée, à usage d'atelier, sont légèrement postérieures. Construites en meulière et brique, elles sont fermées de larges portes métalliques.

Le sous-sol abritait les soutes à charbon attenantes aux chaudières de la distillerie (avant 1887). Il en subsiste d'intéressants vestiges archéologiques : chacune des trois pièces du sous-sol conserve trois foyers dont certains ont encore leur rideau métallique. Ces foyers servaient très probablement à l'alimentation en combustibles des chaudières : trois trémies de livraison du charbon sont aménagées dans le plafond à entrevoûts sur solives de fer.

**CITE-JARDINS, CHAMPIGNY-SUR-MARNE**

Cité-jardin d'Île-de-France

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISE**

Dénomination :	Cité-jardins
Commune :	Champigny-sur-Marne
Département :	Val-de-Marne (94)
Datation :	1928-1936
Description synthétique :	Cité-jardins
Identité du propriétaire :	OPH 94 Valophis Habitat



**DESCRIPTION**

Initiée dès 1919, la cité est la première réalisation en matière de logement social sur le territoire de Champigny. A l'image d'autres cités-jardins, elle est conçue par les architectes Paul Pelletier et Arthur-Pierre Teisseire comme un véritable projet urbain, associant aux logements individuels et collectifs des commerces, une école, une salle de spectacle, ainsi qu'un réseau viarie hiérarchisé, des placettes et des clos agrémentés de jeux d'enfants. La morphologie du quartier trouve son unité grâce à un pittoresque réseau de sentes qui irrigue les différents îlots de la cité.

L'ensemble est construit dans un laps de temps très ramassé (1928-1936) mais la comparaison entre les bâtiments fait ressortir deux conceptions architecturales : l'une de la fin des années 1920 est représentée par des immeubles couverts de toits en pente, l'autre permet d'observer en direct la naissance de l'architecture moderniste (pavillons et immeubles à toits-terrasses et horizontalité globale de la décennie 1930). Ce quartier est aussi un témoin de l'avènement d'un nouveau matériau, le béton armé.

Une récente restauration a fidèlement restitué l'inspiration initiale.

**FONDATION NATIONALE DES ARTS GRAPHIQUES ET PLASTIQUES,  
NOGENT-SUR-MARNE**

Domaine architecturé et arboré constitué notamment de la MNA, la MABA et de la bibliothèque Smith-Lesouëf

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISE**

Dénomination :	Fondation nationale des Arts graphiques et plastiques
Commune :	Nogent-sur-Marne
Département :	Val-de-Marne (94)
Datation :	XXe s.
Description synthétique :	Domaine architecturé et arboré
Identité du propriétaire :	Fondation nationale des Arts graphiques et plastiques



**DESCRIPTION**

Le domaine est composé de plusieurs édifices, datés du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, construits à la demande de propriétaires successifs. Il s'agit d'un endroit exceptionnel de par son patrimoine architectural et environnemental.

Plusieurs éléments remarquables témoignent d'un ensemble riche et original, parmi lesquels : deux hôtels particuliers datés (XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles), un parc paysager de 10 hectares dont la composition et les essences sont remarquables, des ateliers et logements d'artistes (XX<sup>e</sup> siècle), une bibliothèque ou encore un pigeonnier et un vignoble. Le domaine constitue ainsi un témoignage de l'histoire locale de l'Ancien Régime à aujourd'hui.

La Fondation nationale des Arts graphiques et plastiques (FNAGP), fondation reconnue d'utilité publique à but non lucratif, administre depuis 2004 le domaine qui a toujours pour vocation aujourd'hui d'abriter une maison de retraite pour artistes. C'est à la fois un lieu vivant, un lieu de création, un lieu d'inspiration et un lieu de mémoire qui allie création contemporaine, site arboré remarquable et patrimoine historique, artistique et immatériel préservé.

- Commission permanente du 4 juillet 2018 -

**ENSEMBLE MOBILIER ET JARDIN, DIT MAISON DE BUTEL,  
GRISY-LES-PLATRES**

Dépendances d'un château et pigeonnier

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISE**

Dénomination :	Maison rurale et pigeonnier
Commune :	Grisy les Plâtres
Département :	Val-d'Oise (95)
Datation :	XVIIIe siècle
Description synthétique :	Ensemble mobilier (dépendances d'un château) et pigeonnier
Identité du propriétaire :	Nathalie Becq



**DESCRIPTION**

La Maison de Butel, son pigeonnier et son jardin forment un ensemble emblématique de l'architecture traditionnelle du Vexin Français.

Très préservé, il a fait l'objet d'une restauration légère et patiente, utilisant les techniques traditionnelles à base de chaux et de sable visant à respecter au maximum l'esprit de la construction et à mettre en valeur ses différents éléments architecturaux. L'ensemble est agrémenté d'un jardin, labellisé Jardin remarquable en 2011 dont la visite est libre et gratuite chaque samedi, et qui abrite une pépinière de production de plantes vivaces de collection.

## MUSEE DE L'OUTIL, WY-DIT-JOLI-VILLAGE

Ensemble bâti caractéristique du Vexin Français, abritant une collection d'objets ethnographiques

### PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISE

Dénomination :	Musée de l'Outil
Commune :	Wy-dit-Joli-Village
Département :	Val-d'Oise (95)
Datation :	de l'époque gallo-romaine au début du XXe siècle
Description synthétique :	Ensemble bâti caractéristique du Vexin Français, abritant une collection d'objets ethnographiques
Identité du propriétaire :	Conseil départemental du Val-d'Oise



### DESCRIPTION

Le musée de l'Outil de Wy-dit-Joli-Village est un ensemble ethnologique d'un intérêt majeur pour le Val d'Oise. C'est la singularité de l'association du bâti vernaculaire traditionnel du Vexin français, des collections d'outils et objets anciens du musée, du balnéaire gallo-romain et du jardin qui fait toute la valeur historique et culturelle du site.

Le musée s'insère dans de multiples thématiques identifiées comme enjeu majeur du territoire vexinois : patrimoine bâti, patrimoine immatériel, histoire sociale, art populaire, environnement...

L'ensemble de ces « facettes » est valorisé au sein du musée par différents outils (muséographie, supports pédagogiques, outils de médiation) et à travers une programmation – culturelle, scientifique, technique et environnementale – riche proposée aux publics tout au long de l'année.

Le musée et son jardin s'inscrivent parfaitement dans leur environnement local, situé au cœur du Parc naturel du Vexin Français, pour lequel ils sont le reflet d'un passé à différentes temporalités (de l'époque gallo-romaine au début du XXème siècle).

**MAISON DES JOSEPHITES, L'ISLE-ADAM**

Grande maison de bourg, ancienne école.

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISE**

Dénomination :	Maison
Commune :	L'Isle-Adam
Département :	Val-d'Oise (95)
Datation :	1660
Description synthétique :	Grande maison de bourg
Identité du propriétaire :	Commune de L'Isle-Adam



**DESCRIPTION**

La Maison des Joséphites a été construite en 1660 à la demande du prince Armand de Bourbon Conti (1629-1666), seigneur de L'Isle-Adam, pour faire une école destinée aux enfants de la commune. L'école était administrée par quatre prêtres de la congrégation des Missionnaires de l'Ordre de Saint-Joseph, d'où le nom conservé jusqu'à nos jours par ce bâtiment.

L'un des derniers témoignages de la présence des princes de Conti à l'Isle-Adam est aussi l'un des bâtiments les plus anciens et les plus remarquables de la ville. Il est édifié au chevet de l'église Saint-Martin (Monument Historique, XVIème siècle), et se situe tout près du presbytère construit en 1868. Ces trois édifices sont réunis autour d'un jardin arboré et d'une cour pavée.

La Maison des Joséphites se caractérise par sa toiture à la Mansart et ses 18 lucarnes. Les pierres de construction sont apparentes au niveau du rez-de-chaussée et sur toute la hauteur de la partie centrale du bâtiment sur la façade ouest.

**MUSEE DE L'ABSINTHE, AUVERS-SUR-OISE**

Maison de bourg caractéristique du XIXe siècle et de l'architecture villageoise du Vexin, abritant un musée consacré à l'absinthe

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISE**

Dénomination :	Maison traditionnelle du Vexin abritant le musée de l'Absinthe.
Commune :	Auvers-sur-Oise
Département :	Val-d'Oise (95)
Datation :	XIXe siècle
Description synthétique :	Maison de bourg caractéristique du XIXe siècle, et de l'architecture villageoise du Vexin, abritant le musée privé consacré à l'absinthe et à la sociabilité de la fin du XIXe siècle.
Identité du propriétaire :	Marie-Claude Delahaye



**DESCRIPTION**

La maison qui abrite le musée de l'Absinthe est une maison typique du Vexin par sa volumétrie et les matériaux employés. Réalisée en pierres calcaires, elle est visible depuis la rue. Sa silhouette allongée est coiffée d'un toit à double pans, ouvert de lucarnes. La maison, ceinte d'un mur de pierre, est entourée d'un jardin où poussent les plantes constitutives de la liqueur (fenouil, mélisse, hysope...).

Le musée, qui dispose d'une très intéressante collection consacrée à « la fée verte », reçoit près de 8000 visiteurs par an qui découvrent ainsi la vie du village d'Auvers-sur-Oise à l'époque où y vivait Vincent van Gogh et peuvent également apprécier cette architecture caractéristique du Vexin français.



**PLAGE FLUVIALE, L'ISLE-ADAM**

Ensemble balnéaire de 44 cabines de bain, de deux bassins et d'un kiosque à musique

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISE**

Dénomination :	Plage fluviale
Commune :	L'Isle-Adam
Département :	Val-d'Oise (95)
Datation :	Début du XXe siècle
Description synthétique :	Ensemble balnéaire de 44 cabines de bain, de deux bassins, d'un restaurant et d'un kiosque à musique.
Identité du propriétaire :	Commune de L'Isle-Adam



**DESCRIPTION**

Ensemble balnéaire réalisé au début du XXe siècle, la plage fluviale de L'Isle-Adam est l'un des rares témoignages de ces architectures de loisir caractéristiques du développement des pratiques sportives avant la Première Guerre mondiale. Edifiée dans un style anglo-normand alors prisé pour la construction de maisons de villégiatures, la plage de L'Isle-Adam est le seul ensemble de ce type qui soit parvenu jusqu'à nous. En effet, plusieurs autres plages fluviales existaient au début du siècle le long des berges de l'Oise et de la Marne mais elles ont quasiment toutes disparu.

Si les premiers aménagements des rives de l'Oise à L'Isle Adam datent de 1850, il faut attendre 1920 pour qu'un entrepreneur, Henri Sulpice, investisse cet espace de 3,5 hectares pour en faire « la plus grande plage fluviale de France ». Au bord de l'eau, autour d'une plage de sable fin et d'un bassin situé au même niveau que la rivière, le site est consacré aux plaisirs de la natation (cabines, salles d'eau..) et également aux divertissements (restaurant, kiosque à musique, terrasse). Le lieu, rebaptisé Paris Plage, connaît un immense succès et génère une vie mondaine qui mêle Parisiens et Adamois jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale. Les années 1950 voient le développement du site et la construction de bassins de natation qui attirent de nombreux champions internationaux.

Cet ensemble, remarquablement conservé et toujours en activité, possède un caractère unique qui le désigne régulièrement comme lieu de tournage pour des productions nationales et internationales.

**VESTIGES ARCHEOLOGIQUES LIES A UNE ACTIVITE POTIERE MEDIEVALE, FOSSES**

Parcelle occupée successivement pendant 400 ans par des dynasties de potiers

**PRESENTATION DU BIEN OU DE L'ENSEMBLE LABELLISE**

Dénomination :	Corps de ferme et vestiges archéologiques médiévaux
Commune :	Fosses
Département :	Val-d'Oise (95)
Datation :	XIIIe-XIXe siècles
Description synthétique :	Vestiges archéologiques liés à une activité potière (XIIIe-XVIe siècles)
Identité du propriétaire :	Commune de Fosses



**DESCRIPTION**

L'atout du projet est la présence de vestiges archéologiques liés à l'activité potière millénaire encore en place sur un terrain municipal en proximité immédiate de l'église Saint-Étienne, datée du XII<sup>e</sup> siècle, au village de Fosses. Les archéologues ont découvert sur cette parcelle des occupations successives pendant 400 ans par des dynasties de potiers. Sur place, des vestiges sont encore visibles : les murs de certains ateliers de potiers et surtout trois fours ayant fonctionné successivement du XIII<sup>e</sup> siècle au XVI<sup>e</sup> siècle. L'un d'entre eux, daté du XIV<sup>e</sup> siècle, constitue un exemple de référence tant pour la recherche scientifique que pour l'archéologie expérimentale. Ce vestige exceptionnel présente un état de conservation qui pourrait être préservé et restauré en vue d'une présentation au public.